

BID Rapport annuel



Banque interaméricaine de développement

2007

RÉSUMÉ FINANCIER 2003–2007

CAPITAL ORDINAIRE

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	2005	2004	2003
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés ¹	\$ 8 812	\$ 5 774	\$ 6 738	\$ 5 468	\$ 6 232
Décaissements de prêts	6 725	6 088	4 899	3 768	8 416
Remboursements de prêts	5 265	8 615	5 224	5 199	7 279
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets, après swaps	\$16 301	\$16 051	\$13 717	\$13 046	\$14 855
Encours des prêts	47 954	45 932	48 135	49 842	50 655
Portion non décaissée des prêts approuvés	16 428	16 080	17 000	16 093	15 619
Total des actifs	69 907	66 475	65 382	67 346	69 669
Encours des emprunts, après swaps	45 036	43 550	43 988	45 144	49 275
Fonds propres	20 353	19 808	18 727	18 511	17 112
Données du Compte de résultat					
Revenus des prêts	\$ 2 436	\$ 2 466	\$ 2 413	\$ 2 498	\$ 2 711
Revenus des placements	487	619	403	288	298
Frais liés aux emprunts, après swaps	2 135	2 070	1 733	1 572	1 636
Revenus opérationnels	283	627	712	862	2 434
Ratio					
Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR)	40,2%	40,8%	37,3%	36,1%	33,0%

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES²

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	2005	2004	2003
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés	\$ 152	\$ 605	\$ 410	\$ 552	\$ 578
Décaissements de prêts	393	398	424	463	486
Remboursements de prêts	275	290	301	294	296
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets	\$ 1 565	\$ 1 592	\$ 1 564	\$ 1 559	\$ 1 591
Encours des prêts nets ³	3 966	3 733	6 878	6 971	6 670
Portion non décaissée des prêts approuvés	1 783	2 229	2 051	2 083	2 000
Total des actifs	6 305	6 148	9 391	9 592	9 498
Solde du Fonds	5 802	5 758	9 046	9 124	9 076
Données du Compte de résultat					
Revenus des prêts	\$ 90	\$ 152	\$ 149	\$ 145	\$ 153
Dépenses de coopération technique	23	19	28	31	23
Dépenses liées à l'allègement de la dette	0	3 382	1	10	583
Transferts de la réserve générale	50	61	62	73	75
Revenus nets (perte)	9	(3 343)	10	(10)	(568)

¹ Y compris les lignes de crédit de garantie de financement commercial approuvées au titre du Programme de facilitation du financement de transactions commerciales (TFFP).

² Certains chiffres comparatifs ont été modifiés pour se conformer à la nouvelle base de comptabilité, entrée en vigueur en 2007, qui observe les principes comptables généralement acceptés aux États-Unis.

³ Provision nette pour allègement de la dette.

LETTRE D'ENVOI

Conformément au Règlement de la Banque interaméricaine de développement, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre le Rapport annuel de la Banque pour 2007 à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs. Ce rapport contient un bref aperçu de la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'un examen des activités de la Banque en 2007.

Il contient aussi une description des opérations de la Banque – prêts, garanties et dons – ainsi qu'un examen et une analyse de la Direction : Capital ordinaire, états financiers de la Banque et leurs annexes.

4 mars 2008

BID
Rapport annuel **2007**

À propos de la BID

La Banque interaméricaine de développement, la plus ancienne et la plus grande des banques régionales au monde, est la principale source de financement multilatéral du développement économique, social et institutionnel de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Ses prêts et ses dons aident à financer des projets de développement et à appuyer des stratégies visant à réduire la pauvreté, à accélérer la croissance, à développer le commerce et l'investissement et à promouvoir l'intégration régionale, le développement du secteur privé et la modernisation de l'État.

À la fin de 2007, la Banque avait approuvé \$156 milliards de prêts et de garanties pour le financement de projets représentant un volume total d'investissements de \$353 milliards, ainsi que \$2,4 milliards de dons et de financements d'activités de coopération technique à remboursement conditionnel.

Les ressources financières de la BID proviennent de ses 47 pays membres, des emprunts qu'elle lance sur les marchés financiers, des fonds fiduciaires qu'elle administre, et de sa participation à des opérations de cofinancement. La dette de la BID est cotée AAA – la cote la plus élevée.

Le Groupe de la BID est composé de la BID, de la Société interaméricaine d'investissement et du Fonds multilatéral d'investissement. La SII concentre son aide sur les petites et moyennes entreprises, tandis que le MIF s'efforce de promouvoir la croissance du secteur privé au moyen de dons et d'investissements. La BID a son siège à Washington, D.C. et des bureaux extérieurs dans chacun de ses 26 pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à Paris et à Tokyo.

Pays membres

Allemagne	Costa Rica	Honduras	Portugal
Argentine	Croatie	Israël	République de Corée
Autriche	Danemark	Italie	République dominicaine
Bahamas	El Salvador	Jamaïque	Royaume-Uni
Barbade	Équateur	Japon	Slovénie
Belgique	Espagne	Mexique	Suède
Belize	États-Unis	Nicaragua	Suisse
Bolivie	Finlande	Norvège	Surinam
Brésil	France	Panama	Trinité-et-Tobago
Canada	Guatemala	Paraguay	Uruguay
Chili	Guyana	Pays-Bas	Venezuela
Colombie	Haïti	Pérou	



Table des matières

Message du Président	1
Conseil d'administration	3

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2007

La conjoncture internationale	7
Principaux résultats macroéconomiques et enjeux pour les politiques économiques	8
Emploi et progrès social.	11
Les perspectives pour 2008	13

Principaux domaines d'action

Réduction de la pauvreté et justice sociale	18
Croissance, compétitivité et développement durable.	19
Opportunités pour la majorité	21
Environnement	23
Développement du secteur privé.	25
Intégration régionale.	27
Atténuation des risques	30

Les prêts en 2007

Résumé	36
Liste des opérations approuvées (supérieures à \$2 millions)	40
Coopération technique	43

Aspects institutionnels

Assemblée des gouverneurs	46
Conseil d'administration	47

Aperçu financier

Capital ordinaire	52
Fonds des opérations spéciales	56
États financiers de base	60

Informations supplémentaires

Cofinancement	70
Fonds administrés	71
Administration.	73

États financiers

Discussion et analyse de la Direction :	
Capital ordinaire	79
États financiers :	
Capital ordinaire	101
Fonds des opérations spéciales	133
Compte du Mécanisme de financement intermédiaire.	149
Mécanisme de dons de la BID	155

Photos de couverture :

Brésil • Une église dans la ville de Cachoeira, dans le nord-est du pays, a été restaurée dans le cadre d'un programme de revitalisation des centres-villes historiques.

Petites photos, de gauche à droite :

Bolivie • Essor d'une micro-entreprise.

Argentine • Modernisation portuaire.

Barbade • Construction d'école.

Mexique • Transport routier.

Guatemala • Promotion des biocarburants.

Annexes

Gouverneurs et suppléants	159
Administrateurs et suppléants	160
Intermédiaires et dépositaires	161
Direction	162
Bureaux et représentants	163
Livres publiés en 2007	164

Graphiques

1 • Croissance du produit intérieur brut, 2006–2007	6
2 • Prix des produits de base, 2004–2007	6
3 • Situation financière, 2004–2007	8
4 • Marges sur les bons émis par les pays émergents, 2007	8
5 • Investissements en Amérique latine et dans les Caraïbes, 1998–2007	11
6 • Chômage, 2006–2007	12
7 • Pauvreté, 1990–2007	12
8 • Prêts sectoriels, 2007	36
9 • Prêts sectoriels, 1961–2007	36
10 • Prêts et décaissements, 1998–2007	39
11 • Coopération technique non remboursable sectorielle, 2007	43
12 • Emprunts émis en 2007, avant swaps	53

Tableaux

I • Amérique latine et les Caraïbes : principaux résultats macroéconomiques (2007)	9
II • Classification en fonction de la compétitivité	21
III • Répartition des prêts et garanties par secteur d'activité	37
IV • Information sur le financement annuel (2007) et cumulé (1961–2007)	38
V • Liste des opérations approuvées (supérieures à \$2 millions), 2007	40
VI • Répartition de la coopération technique non remboursable	43
VII • Emprunts, exercice 2007	54
VIII • Encours des emprunts par monnaies au 31 décembre 2007	55
IX • Portefeuille des titres de placement à négocier au 31 décembre 2007	56
X • État de l'encours des prêts au 31 décembre 2007	57
XI • Souscriptions au capital social, quotes-parts des contributions et nombre de voix au 31 décembre 2007	59
XII • Dix années d'activité de la BID, 1998–2007	69
XIII • Concours financiers en 2007	70
XIV • Fonds administrés actifs	72
XV • Dépenses administratives consolidées	73
XVI • Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par pays d'origine (prêts en faveur de réformes)	74
XVII • Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par pays d'origine (prêts d'investissement)	75

Encadrés

1 • Le Consensus de San José	14
2 • <i>Exclus ? : L'évolution des schémas d'exclusion en Amérique latine et dans les Caraïbes.</i>	16
3 • Équité et viabilité budgétaire dans les villes d'Amérique latine	20
4 • Partenariats public-privé pour la compétitivité dans les Caraïbes	22
5 • Initiative sur l'eau et l'assainissement	24
6 • Promouvoir une production propre	26
7 • Initiative sur l'énergie durable, le changement climatique et les biocarburants	28
8 • Gestion des risques de catastrophe	30
9 • Stimuler les exportations à travers les services postaux en Amérique du Sud	32
10 • Un fonds de la BID soutient les investissements dans les infrastructures	44
11 • La nouvelle Banque	49

Le rapport annuel est également disponible sur le site web de la Banque à www.iadb.org.

Message du Président

J'ai lu récemment une nouvelle définition de la notion de pertinence, formulée par les fondateurs d'une éminente société américaine de technologie. Ces auteurs prétendent que lorsqu'il s'agit de rechercher des informations sur l'Internet, la pertinence signifie « que l'on trouve exactement ce que l'on recherche, même si l'on n'est pas sûr de ce dont on a besoin ».

C'est cette aptitude à aller aux devants des besoins du lecteur, avant même qu'il puisse les exprimer, qui a fait de l'Internet cette sacro-sainte technologie actuelle.

Mais que veut dire « pertinence » pour une banque de développement ?

Au cours de l'année écoulée, alors que la BID entreprenait de se doter d'une nouvelle équipe de gestion, cette question m'a souvent été posée, avec son corollaire inévitable :

Pourquoi devrais-je travailler pour la BID?

Les candidats que nous recherchions – des pionniers dans les domaines de la finance et du développement – étaient peu enclins à accepter des réponses stéréotypées. Au moment où le monde en développement connaît une expansion économique sans précédent, ces professionnels sont fébrilement recherchés par une multitude de banques d'investissement, de sociétés et de cabinets de consultants.

Ils savent que les banques de développement se trouvent devant un avenir incertain, du fait de l'évolution des demandes de leurs clients et de la concurrence que leur font les sources de financement privées et souveraines. Ils savent également que bon nombre de grandes organisations multilatérales sont soit peu désireuses soit incapables de s'adapter à ces nouvelles conditions.

En bref, les personnes que nous voulons engager demandent des preuves convaincantes que la BID est le meilleur endroit où ils puissent exercer leurs talents et progresser professionnellement.

C'est pourquoi je suis fier d'annoncer qu'en 2007, la BID a formé une équipe extraordinaire de cadres supérieurs et de chefs de division. Quelques membres de cette équipe étaient des éléments exceptionnels promus de l'intérieur. Quantité d'autres sont des personnes qui ont abandonné des postes prestigieux dans le secteur privé. Tous étaient attirés par la perspective de contribuer à créer un nouveau modèle pour le financement du développement.

Ce modèle a commencé à prendre forme en 2007, lorsque nous avons mis en œuvre un ambitieux réalignement qui nous permet à présent d'offrir de nouveaux produits financiers, un service plus rapide, des conseils d'experts et des solutions souples, adaptées aux besoins en évolution des divers gouvernements et entreprises.



Luis Alberto Moreno
Président de la BID

Tout au long de 2008, nous comptons recruter jusqu'à 300 cadres afin de renforcer le pool de compétences de la Banque dans certains domaines stratégiques tels que les sources d'énergie renouvelables, l'infrastructure, les changements climatiques, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Beaucoup de ces spécialistes seront affectés à nos bureaux extérieurs, où ils exerceront la responsabilité sans précédent à la fois de créer de nouvelles activités et de suivre l'exécution des projets en maintenant un contact étroit avec les clients.

Grâce à un processus allégé d'approbation des projets, nous pouvons apporter des résultats beaucoup plus vite que par le passé. Une structure organisationnelle fondée sur une matrice permet à présent d'assurer que des spécialistes de tous les services de la Banque peuvent rapidement former des équipes de projet auxquelles ils apportent les compétences voulues. (Pour une description détaillée du réalignement, voir pp. 49 et 50).

Ce modèle d'action sensible, centré sur le client, permet à la Banque de répondre aux attentes de sa clientèle, voire de les dépasser, en lui offrant des projets novateurs, viables et à l'écoute des réalités locales. Mais surtout, je pense qu'il nous permettra d'identifier et d'anticiper ce dont nos clients auront besoin – dans un mois, dans un an, voire dans la prochaine décennie.

Nous ne sommes peut-être pas aussi rapides qu'un moteur de recherche Internet, mais nous ne manquerons pas d'essayer de faire aussi bien. Notre but, tout simplement, est d'être un partenaire indispensable pour les gouvernements et les entreprises de l'Amérique latine et des Caraïbes et les institutions internationales axées sur la région.

Les opérations de la BID en 2007 indiquent que nous commençons à nous rapprocher de cet objectif. L'an dernier, le Groupe de la BID a approuvé un volume record

de \$9,6 milliards de nouvelles opérations de financement (à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence). Le total des décaissements pour les projets en cours d'exécution a atteint \$7,6 milliards, soit le chiffre le plus élevé depuis quatre ans.

En 2007, parmi les trois institutions qui composent le Groupe de la BID, la Banque a approuvé pour \$9 milliards de prêts. La Société interaméricaine d'investissement, qui prête son appui à des petites et moyennes entreprises, a approuvé un volume de financement de \$470 millions, le plus gros volume à ce jour. Le Fonds multilatéral d'investissement, la plus importante source d'assistance technique au secteur privé de la région, en particulier aux microentreprises, a approuvé 133 projets représentant un total de \$135 millions, dont près de \$100 millions sous forme de dons.

En 2007, la BID a conclu des négociations historiques qui avaient pour but d'apporter un allègement de leur dette à cinq de nos pays emprunteurs qui en avaient le plus besoin. La Banque a approuvé un allègement de 100 % de la dette sur les prêts en cours à la fin de l'année 2004 à la Bolivie, au Guyana, à Haïti, au Honduras et au Nicaragua – soit un allègement total de \$3,4 milliards et \$1 milliard en paiement d'intérêt futurs. Cette mesure a offert à ces pays la possibilité sans précédent de réacheminer ces ressources vers des programmes sociaux prioritaires.

En 2007, la Banque a également entrepris une expansion sans précédent de ses opérations de prêt au secteur privé, approuvant un volume de \$2,3 milliards pour 29 projets, contre \$920 millions pour 20 projets en 2006. Cette expansion reflète le nouveau mandat reçu de notre Conseil d'administration d'autoriser la Banque à financer des opérations beaucoup plus vastes dans le secteur privé (jusqu'à \$400 millions par projet) et d'opérer dans des domaines jusque là exclus tels que le secteur manufacturier, les ressources naturelles, les agroindustries et le tourisme.

Une large part du volume de prêts consentis par la Banque en 2007 portait sur des investissements qui aideront nos pays membres à approfondir et consolider les gains résultant de l'essor de leurs exportations de produits de base et de la croissance de leurs échanges avec les nouveaux marchés d'Asie. L'amélioration des infrastructures est indispensable à la réalisation de cet objectif, et une part essentielle du financement de 2007 – un total de \$5,7 milliards – est allée à des améliorations des infrastructures et de la compétitivité dans certains secteurs tels que les transports, l'énergie et les ports dans les régions fortement exportatrices.

La lutte contre la pauvreté exige non seulement des solutions qui ont depuis longtemps fait leurs preuves mais aussi des idées nouvelles. En juin 2007, le Conseil d'administration a approuvé l'Initiative « Opportunités pour la majorité » qui établira des partenariats entre les communautés à faible revenu, d'une part, et le secteur privé et les organisations non gouvernementales, d'autre

part, pour la création d'emplois, la prestation de services de qualité et l'intégration de la majorité des citoyens de notre région au secteur productif. Cette initiative visera en particulier à promouvoir les produits, technologies et services novateurs susceptibles de permettre de résoudre des problèmes concrets pour les populations se trouvant à la base de la pyramide économique.

Reconnaissant l'importance critique de la sécurité énergétique et des changements climatiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en 2007, la BID a lancé l'Initiative énergie durable et changements climatiques. Partant d'un engagement de \$20 millions de la Banque, cette initiative a rapidement commencé à attirer des contributions des donateurs qui comprennent le potentiel extraordinaire de la région en tant que source de combustibles renouvelables et de solutions en matière d'énergie verte. Cette initiative a déjà financé quantité d'études de faisabilité et de projets de coopération technique destinés à jeter les bases d'industries fondées sur les biocombustibles et les programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique, et elle a été inondée de demandes des gouvernements et de sociétés de la région.

Après quatre années consécutives d'une croissance économique de plus de 4 % (avec une moyenne régionale de 5,6 % en 2007), l'Amérique latine est la preuve que la croissance économique reste un ingrédient essentiel de la lutte contre la pauvreté. Entre 2006 et 2007, la pauvreté est tombée de 36,5 % à 35,1 %, et l'extrême pauvreté de 13,4 % à 12,7 %, grâce à la poursuite de la croissance et au faible niveau de l'inflation. Ces taux sont les plus faibles enregistrés par la région depuis les années 80. Le premier Objectif de développement pour le millénaire – réduire d'ici à 2015 l'extrême pauvreté de moitié par rapport à ses niveaux des années 90 – paraît aujourd'hui accessible à la plupart des pays.

Malgré l'instabilité qui règne sur les marchés financiers internationaux et le ralentissement attendu de l'économie des États-Unis, les perspectives sont meilleures pour l'Amérique latine et les Caraïbes qu'elles ne l'ont été depuis des décennies. À ce moment crucial de l'histoire de la région, c'est pour moi un grand honneur de présider une Banque revitalisée, riche de nouveaux talents et d'une nouvelle mission. Nous sommes prêts à faire face aux défis de l'année à venir.



Luis Alberto Moreno
Président
Banque interaméricaine de développement

Conseil d'administration



Administrateurs : [de gauche à droite, rangée de devant] Vinita Watson, Luis Linde, Nelly Lacayo-Anderson, Jonathan Davis Arzac, Jaime Quijandría, Adina Bastidas, Tsuyoshi Takahashi, Hans Hammann et José Carlos Miranda
[Rangée de derrière] Marcelo Bisogno, Winston A. Cox, Fernando Eleta Casanovas, Luis Guillermo Echeverri, Roberto B. Saladín, Stewart Mills, Xavier Eduardo Santillán, Jan E. Boyer, Olivier Myard, Hugo Rafael Cáceres Agüero, Jill Johnson, Alejandro Foxley Tapia, Martín Bès, Eugenio Díaz-Bonilla, Sérgio Portugal, Héctor E. Morales, Raúl Barrios, Francesca Manno et Jerry Christopher Butler

Les actionnaires de la BID – ses 47 pays membres – sont représentés par l'Assemblée des gouverneurs, qui est l'autorité suprême de la Banque. Les gouverneurs délèguent une large part de leurs pouvoirs au Conseil d'administration, dont ils élisent ou nomment les 14 membres pour des mandats de trois ans. Les administrateurs pour les États-Unis et le Canada représentent leur propre pays ; tous les autres représentent des groupes de pays. Le Conseil d'administration compte également 14 Suppléants, qui détiennent un plein pouvoir de décision en l'absence de l'Administrateur dont ils sont le suppléant.

Le Conseil d'administration est chargé de la surveillance au jour le jour des opérations de la Banque.

Il établit les politiques de l'institution, approuve ses projets, fixe les taux d'intérêt applicables aux prêts de la Banque, autorise les emprunts sur les marchés des capitaux et approuve le budget administratif de l'institution. Les travaux du Conseil d'administration sont guidés par l'Accord constitutif de la Banque, les règlements du Conseil d'administration et le Code de déontologie auquel doivent obéir les administrateurs.

Les ordres du jour et les procès verbaux des réunions du Conseil d'administration sont des documents publics, au même titre que le programme de travail annuel du Conseil et ses mises à jour trimestrielles.

Le rapport annuel est produit par le Bureau des relations extérieures de la BID.

Rédactrice en chef : Alexandra Russell

Directeur de la production : Rafael Cruz

Rédactrice française : Elisabeth Schmitt

Rédactrices adjointes : Cathy Conkling-Shaker et Carolina Usandivaras

Conception : Dolores Subiza

Traducteur : Albert Garih

Photographie : Willie Heinz (sauf indication contraire)

Couverture, pp. 24, 44, Anderson Schneider ; pp. 1, 19 (à gauche), 49, Arlette Pedraglio ; pp. 7 (à droite), 13, 18, 20, 30, 31, 32, 39, 52, David Mangurian ; p. 19, Julio Serrano ; p. 23, Anderson Tsuchida ; p. 28, Getty Images ; p. 45, John Karn ; et p. 47 (à gauche), Paul Constance.

On peut avoir accès au rapport en ligne à www.iadb.org.

La BID apprécierait de recevoir les commentaires de ses lecteurs sur le rapport annuel. Veuillez nous les communiquer en envoyant un courrier électronique à Alexandra Russell (alexandrarb@iadb.org).



Papier: Chorus Art Silk (texte et couverture)

50 % recyclé et 25 % de résidus de consommation

Certifié par le Conseil de gestion forestière et ne contenant pas de chlore élémentaire

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2007



Bolivie • Carmen Luz Rodriguez a reçu un micro-crédit de l'institution micro-financière primée, Caja Los Andes, qui l'aidera à vendre ses produits.



L'Amérique latine et les Caraïbes en 2007

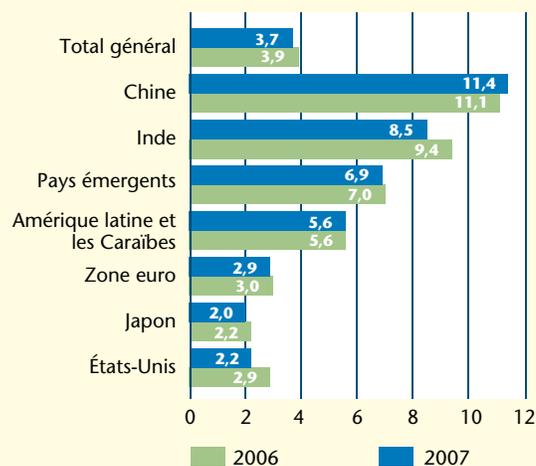
En 2007, malgré les difficultés financières qu'ont connues les États-Unis, les résultats macroéconomiques de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été très positifs. L'année écoulée a été la quatrième année consécutive de forte croissance. L'inflation s'est maintenue à des niveaux modérés dans presque tous les pays, et les balances fiscales et externes sont restées positives pour l'ensemble de la région. Face à ces conditions de croissance et de stabilité, le chômage et la pauvreté ont continué de reculer. Pour 2015, le premier Objectif de développement pour le millénaire, qui est de réduire de moitié l'extrême pauvreté par rapport à son niveau de 1990, est à la portée de la plupart des pays.

Néanmoins, l'année 2007 a été marquée par le repli d'un certain nombre de variables macroéconomiques. Dans plusieurs pays, la situation budgétaire a commencé à se détériorer face à des tendances à une progression des dépenses publiques considérablement supérieure à celle des revenus. Dans la plupart des pays, la balance des opérations courantes a commencé à fléchir quand elle n'était pas déjà négative. Le fléchissement récent des taux de chômage a été très modeste, laissant poindre des limitations structurelles des marchés du travail. Et la hausse des coûts des produits alimentaires et de l'énergie commençait à se traduire dans plusieurs pays par une remontée de l'inflation, alors même que les tendances à l'appréciation monétaire avaient disparu et que la réserve de travailleurs au chômage était déjà faible.

Face à ces conditions, la validité des politiques macroéconomiques, l'efficacité des politiques sociales et la souplesse des systèmes politiques seront mises à l'épreuve en 2008. Il faut non seulement que la croissance et la stabilité soient préservées, mais que les aspirations de plus en plus fortes des populations de la région à une meilleure qualité de vie et à l'avènement d'une société plus inclusive et équitable ne soient pas déçues.

Graphique 1. Croissance du produit intérieur brut, 2006–2007

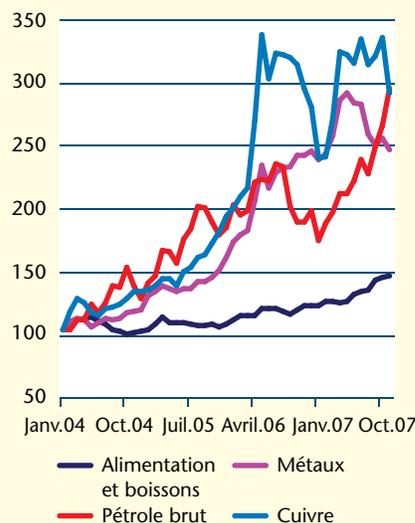
(Variation en pourcentage)



Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean, 2007*.

Graphique 2. Prix des produits de base, 2004–2007

(Janvier 2004 = 100)



Source : Fonds monétaire international.



(De gauche à droite) **Pérou** • La production de gaz naturel est en train de changer le statut du pays qui, d'importateur net d'hydrocarbures, est devenu exportateur.

Panama • Les services consolidés de soutien technique et administratif ont permis d'améliorer la recherche à l'Université de Panama.

LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

Malgré la turbulence des marchés financiers des pays en développement, l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,7 % en 2007 – presque égale à celle de l'année précédente. Aux États-Unis, la croissance a baissé de 0,7 point de pourcentage, s'établissant tout juste au-dessus de 2 %, et dans la zone euro, de 3 % en 2006, elle a glissé à 2,9 % en 2007. Néanmoins, la croissance globale des économies émergentes est restée vigoureuse, à juste en dessous de 7 %. La Chine et l'Inde étaient en tête, avec une croissance estimée respectivement à 11,4 % et 8,5 % (Graphique 1).

Le ralentissement a été plus marqué dans le cas du volume du commerce mondial, dont le taux de croissance est tombé de près de 9 % en 2006 à 6,6 % à peine en 2007. Toutefois, comme les prix du pétrole et d'autres produits de base ont poursuivi leur courbe ascendante, la valeur du commerce mondial a poursuivi sa flambée. Le prix du pétrole, qui était en moyenne de \$64 le baril en 2006, a frôlé les \$100 vers la fin de 2007. Les prix des produits alimentaires ont également augmenté tout au long de l'année. En revanche, les cours des métaux ont accusé une nette tendance à la baisse à compter du milieu de l'année (Graphique 2).

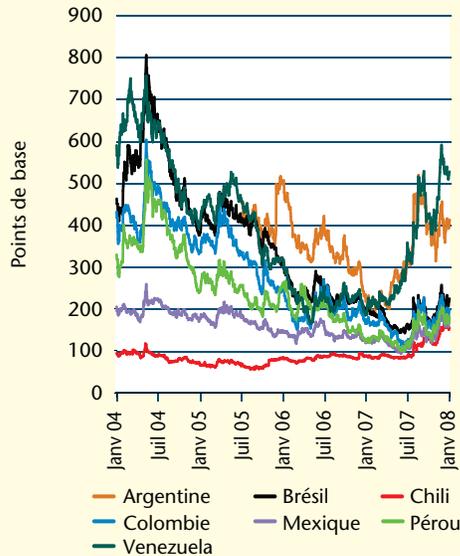
Jusqu'en juillet, les marchés financiers internationaux ont maintenu les conditions favorables des années précédentes. En juillet, juste avant la crise du marché hypothécaire des États-Unis, les marges

(au-dessus des taux d'intérêt des bons du trésor des États-Unis) pour les instruments de la dette souveraine des économies émergentes n'étaient que de 189 points de base. Jusqu'à mi-août, la turbulence du marché financier mondial s'est traduite par de forts accroissements de ces marges, qui sont montées à près de 260 points de base pour les pays émergents. Par la suite, ces tendances se sont en partie inversées. Quoique substantiel, leur impact sur les économies émergentes a été considérablement moindre que celui de la crise asiatique de 1997 ou celui de la crise russe de 1998.

La crise hypothécaire a eu un impact plus prononcé sur les marchés des prêts hypothécaires à risque élevé aux États-Unis que sur le monde en développement dans son ensemble ou sur les marchés latino-américains. La réponse rapide de la Réserve fédérale et des banques centrales des autres pays développés, en injectant de la liquidité sur les marchés aux moments critiques, a contribué de façon décisive à atténuer l'impact de cette crise sur les économies émergentes.

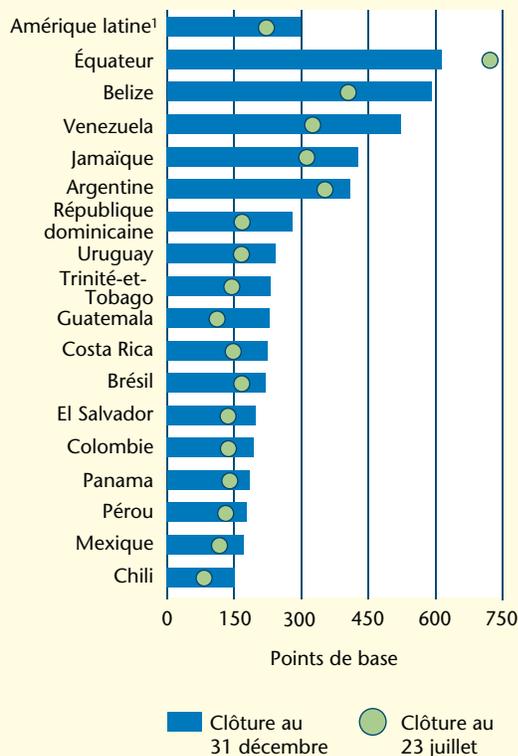
En Amérique latine, la marge moyenne pour les instruments de la dette souveraine est passée de 224 points de base en juillet à 309 points de base à la mi-août, pour redescendre ensuite à 299 points de base en fin d'année (Graphiques 3 et 4). Dans six des sept plus grandes économies de la région, les marges sont retombées à des niveaux de moins de 50 points de base au-dessus d'où elles étaient avant la crise du marché hypothécaire aux États-Unis (elle est restée plus élevée seulement au Venezuela).

Graphique 3. Situation financière, 2004–2007
(Écarts comparés avec les obligations du Trésor américain)



Sources : Bloomberg.

Graphique 4. Marges sur les bons émis par les pays émergents



¹Moyenne
Source : Bloomberg

plus prononcé au Belize, au Costa Rica, au Guatemala, en Jamaïque et en République dominicaine. L'Équateur est le seul pays où les marges – quoique élevées – ont diminué après le déclenchement de la crise.

PRINCIPAUX RÉSULTATS MACRO-ÉCONOMIQUES ET ENJEUX POUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

D'après les dernières estimations de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré une croissance de 5,6 % en 2007, la même que l'année précédente. Le PIB par habitant a été de 18 % plus élevé qu'en 2003, et le pouvoir d'achat de l'Amérique latine a progressé en moyenne de 22 %, reflétant l'impact positif des termes de l'échange et des envois de fonds internationaux.

Dans la plupart des pays, le taux de croissance a été supérieur à 3 % en 2007 (Tableau I). Parmi les grands pays, l'Argentine, le Venezuela, le Pérou et la Colombie ont affiché les taux les plus élevés, tous de 7 % ou au-dessus ; parmi les petits pays, ce sont le Panama, la République dominicaine, l'Uruguay et le Costa Rica qui ont enregistré les taux les plus élevés.

Jusqu'ici, la crise du marché des prêts aux États-Unis n'a pas eu de profondes répercussions sur la croissance de la région. Les études effectuées par les services de prévision des banques centrales laissent espérer que la croissance sera légèrement plus forte à partir de juin 2008. Les projections pour la Bolivie, le Chili et le Mexique laissent entrevoir un certain fléchissement de la croissance, exactement le contraire de ce qui est prévu dans neuf autres pays, où les prévisions s'améliorent, notamment pour le Brésil, la Colombie et le Honduras. L'optimisme a peut-être été renforcé par la vigueur des prix à l'exportation et par certains facteurs liés aux politiques nationales.

L'injection de liquidité en temps opportun par la Réserve fédérale a permis d'atténuer l'effet que la crise financière aux États-Unis aurait pu avoir sur les économies latino-américaines. Toutefois, l'aptitude des économies de la région à faire face à cette crise est due en grande partie à de saines politiques macroéconomiques. La plupart des pays ont eu des excédents budgétaires primaires (avant paiement d'intérêts). Dans son ensemble, la région a enregistré un solde courant positif avec le reste du monde. Les substantielles réserves internationales accumulées ont largement permis d'amortir les effets des crises extérieures. L'inflation s'est maintenue à des niveaux modérés dans la plupart des pays et la reprise du crédit aux consommateurs

L'impact de la crise a été différent sur les économies plus petites : il s'est traduit par un accroissement modeste de la marge en Uruguay et dans plusieurs pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et légèrement

**TABLEAU I • AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES :
PRINCIPAUX RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES (2007)**

	Croissance du PIB (%)	Inflation (%)	Compte courant (% du PIB)	Dettes publiques (% du PIB)
Argentine	8,6	8,5	2,6	55,3
Bahamas	3,3	2,4	n.d.	n.d.
Barbade	4,0	3,9	n.d.	n.d.
Belize	3,0	3,5	n.d.	n.d.
Bolivie	3,8	11,9	11,5	37,7
Brésil	5,3	4,2	0,4	30,7
Chili	5,3	7,4	4,9	4,9
Colombie	7,0	5,4	-3,9	39,8
Costa Rica	7,0	10,1	-5,3	28,2
Équateur	2,7	2,7	3,4	28,1
El Salvador	4,5	6,2	-4,5	34,6
Guatemala	5,5	9,1	-4,9	21,6
Guyana	4,5	10,4	n.d.	n.d.
Haïti	3,3	8,1	1,6	30,6
Honduras	6,0	9,6	-6,9	19,9
Jamaïque	1,5	8,5	n.d.	n.d.
Mexique	3,3	3,9	-0,8	22,9
Nicaragua	3,0	12,8	-15,9	42,0
Panama	9,5	5,5	-3,8	54,5
Paraguay	5,5	7,4	3,7	21,0
Pérou	8,2	3,5	1,5	27,6
République dominicaine	7,5	7,2	-4,2	16,7
Surinam	5,0	5,6	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	5,5	7,3	n.d.	n.d.
Uruguay	7,5	8,6	-2,6	56,5
Venezuela	8,5	20,7	9,6	n.d.
Amérique latine et les Caraïbes	5,6	6,1	0,7	31,8

Source : CEPALC, 2007.

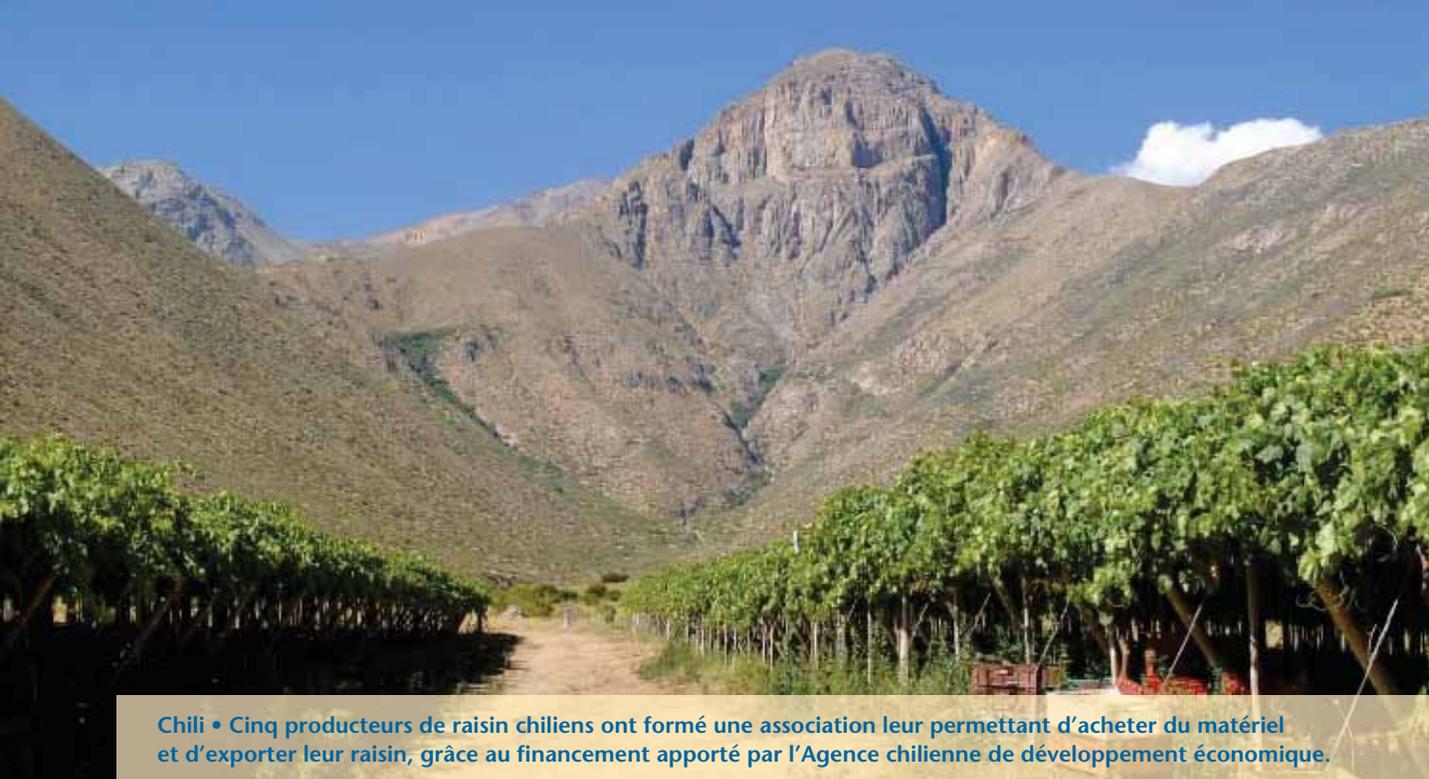
n.d. : non disponible.

s'est accompagnée de meilleures pratiques prudentielles et réglementaires.

Malgré ce panorama relativement prometteur, il reste d'importants facteurs de vulnérabilité auxquels il convient de répondre. En ce qui concerne la politique budgétaire, la principale vulnérabilité réside dans les tendances récentes à une remontée des dépenses publiques dans plusieurs pays. Ces tendances ne pourront se maintenir s'il se produit un ralentissement, voire une baisse des recettes fiscales sous l'effet du fléchissement des prix à l'exportation. Si les tendances actuelles des dépenses se poursuivent, le solde primaire moyen, qui a atteint son niveau le plus élevé en 2006 pour retomber fortement en 2007, pourrait devenir négatif dans beaucoup de pays en 2008, d'après le Fonds monétaire international (FMI).

Seuls quelques pays ont pris des mesures pour soutenir leurs recettes fiscales de manière à limiter ce risque budgétaire. Le Brésil, le Costa Rica, El Salvador et le Mexique se distinguent par leurs efforts récents en vue d'accroître leurs recettes fiscales. L'Argentine, la Colombie et le Panama ont également relevé ces recettes de façon sensible. Le problème immédiat est de maîtriser les tendances à la hausse des dépenses publiques, de manière à préserver la viabilité budgétaire à venir.

En ce qui concerne les positions fiscales, il importe également de noter qu'alors même que les ratios d'endettement continuaient de baisser en 2007 (à près de 50 % du PIB, contre 75 % cinq ans auparavant, sur la base de moyennes pondérées établies sur 17 pays, d'après le FMI), ils restaient encore supérieurs à leurs niveaux de 1997, avant la récession qu'a connue



Chili • Cinq producteurs de raisin chiliens ont formé une association leur permettant d'acheter du matériel et d'exporter leur raisin, grâce au financement apporté par l'Agence chilienne de développement économique.

la région. De même, si la composition monétaire et les échéances de la dette publique se sont améliorées, une partie de la baisse des ratios d'endettement est due à l'appréciation des monnaies latino-américaines – tendance qui pourrait s'inverser à l'avenir.

Vis-à-vis du secteur extérieur, leurs soldes courants positifs et leurs importantes réserves internationales offrent à de nombreux pays de la région une protection non négligeable contre les remous financiers extérieurs. En 2007, l'Amérique latine et les Caraïbes ont affiché globalement un excédent courant équivalant à 0,7 % de leur PIB global. Grâce à la manne que leur ont procurée leurs exportations de pétrole et d'autres ressources minérales, ce sont la Bolivie, le Chili, l'Équateur, le Paraguay et le Venezuela, qui ont affiché les plus gros excédents. Les réserves internationales de la région sont plus de trois fois plus élevées que le montant de la dette à court terme et pourraient couvrir près de sept mois d'importations. Plusieurs pays ont accumulé de vastes réserves en 2007, surtout avant la crise du marché hypothécaire aux États-Unis. Cette crise a infléchi cette tendance mais sans l'inverser. À la fin de novembre, le Brésil avait vu ses réserves internationales progresser de \$91 milliards et la Colombie, de plus de \$5 milliards.

Néanmoins, si bons soient-ils, ces indicateurs externes sont à considérer avec prudence. La position courante paraît moins solide si l'on tient compte du fait qu'elle est étroitement liée aux cours élevés des produits de base, qui peuvent fluctuer. Si les termes de l'échange s'étaient maintenus à leurs niveaux de 2003, au lieu d'un excédent de 0,7 %, le solde courant de

la région aurait affiché un déficit de 2,7 % du PIB. Il est inquiétant que certains pays, comme la Colombie, qui bénéficient de prix élevés de leurs exportations, accusent actuellement un déficit courant. En raison de l'accroissement de la demande intérieure et l'appréciation de leur monnaie – particulièrement prononcée au Brésil, en Colombie et au Venezuela – on note une nette tendance à l'affaiblissement du solde courant de la plupart des pays. Les pays d'Amérique centrale, qui n'ont guère profité de l'amélioration des termes de l'échange, affichent des déficits courants en forte progression qui pourraient accentuer leur vulnérabilité.

L'accumulation de réserves internationales offre une puissante protection au secteur extérieur de la région. Comme nombre de gouvernements ont réduit leur dette extérieure, leurs réserves paraissent particulièrement solides en regard de l'encours de cette dette, surtout de leur dette à court terme. Toutefois, vu l'injection massive de capital pour les investissements de portefeuille de certains pays, la structure de la dette de ces pays est en fait moins solide si on la compare au volume total de leur passif extérieur. Une brusque sortie de capitaux privés imposerait une pression sans précédent aux réserves internationales. Dans certains pays, le volume des réserves semble en outre moins substantiel si l'on tient compte de l'abondance d'instruments financiers fortement liquides qui pourraient être utilisés pour une attaque spéculative contre la monnaie locale. En Argentine et en Colombie, l'imposition de swaps aux entrées de capitaux est destinée en partie à atténuer ce genre de risques.

En 2007, l'inflation a été en moyenne de 6,1 % dans la région, ce qui représente une hausse préoccupante par rapport à l'année précédente, où elle était tombée au niveau historique de 5 %. Les taux d'inflation modérés affichés depuis plus de dix ans par la grande majorité des pays d'Amérique latine témoignent de façon irréfutable de la qualité de leurs politiques macroéconomiques. Toutefois, pour diverses raisons, ce progrès est à considérer avec réserve. Dans certains pays comme la Bolivie, le Costa Rica et le Venezuela, l'inflation est à deux chiffres. En Colombie et en Uruguay, la pression exercée par la demande intérieure a causé des taux d'inflation proches sinon supérieurs aux objectifs fixés par les banques centrales, et dans plusieurs autres pays, les prix des produits alimentaires progressent à un rythme alarmant. Autrement dit, il semble que les efforts déployés pour maîtriser l'inflation se soient relâchés en 2007, causant une érosion des gains engendrée par l'appréciation des monnaies locales et son impact sur les prix des importations, ainsi que par les taux de chômage relativement élevés qui ont atténué les pressions sur les salaires.

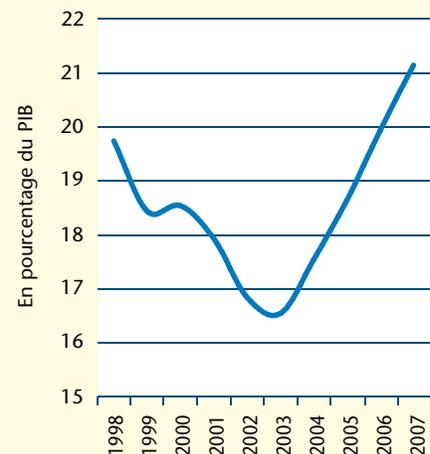
La reprise du crédit au consommateur est un élément très positif des progrès actuels de la région. D'après des calculs du FMI, le crédit a augmenté de plus de 40 % durant le premier semestre de 2007 par rapport à l'année précédente dans les sept pays les plus grands, et il a progressé de 20 % pour l'ensemble de la région. Le crédit aux ménages, qui compte pour près de 40 % du crédit au secteur privé, a été le principal moteur de cette expansion. Grâce à cet accroissement du crédit, pour la première fois en 2007, le ratio moyen des investissements en immobilisations de l'Amérique latine a dépassé les niveaux qu'il avait atteints avant la crise de 1998-2001 (Graphique 5).

Si un taux d'investissement de 20 % du PIB est modeste comparé à celui de l'Asie, il n'en représente pas moins un progrès considérable pour la région. Toutefois, cette reprise récente de l'investissement n'a pas encore effacé le montant des pertes subies lors de la crise. Les stocks de capital des plus grosses économies de la région restent encore à plus de 5 % en dessous de leurs niveaux d'avant la crise.

D'après le FMI, il n'y a pas de signes évidents que la reprise du crédit privé ait engendré une forte vulnérabilité, car les arriérés restent à des niveaux très modestes (près de 3 % du portefeuille actuel), le coefficient de capital dépasse 15 % en moyenne et les autres liquidités et indicateurs de rendement paraissent sains. Néanmoins, certains risques pourraient être masqués par le manque d'informations et par l'effet que la reprise économique et la concurrence entre intermé-

Graphique 5. Investissements en Amérique latine et dans les Caraïbes, 1998-2007

(Moyenne pondérée, par taille de l'économie)



Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean, 2007*.

diaires financiers soucieux de s'assurer une part du marché pourraient avoir sur les pratiques de surveillance du crédit.

EMPLOI ET PROGRÈS SOCIAL

Bien que le chômage ait reculé en moyenne dans l'ensemble de la région, passant de 8,6 % en 2006 à 8 % en 2007, il l'a fait plus lentement que les années précédentes, ce qui indiquerait que les taux de chômage s'approchent de leurs niveaux structurels, qui sont eux-mêmes davantage fonction des caractéristiques du marché du travail et de la législation du travail que du cycle économique.

Parmi les grands pays, c'est en Argentine, en Colombie et au Venezuela que le chômage a le plus reculé (Graphique 6). Les taux de chômage ont été les plus élevés en Colombie et au Brésil, où les rigidités salariales et les fortes indemnités et autres prestations sociales font obstacle à la création d'emplois.

D'après les dernières estimations de la CEPALC, la pauvreté a continué de reculer en 2007, mais à un rythme plus modéré que les deux années précédentes (Graphique 7). Le taux de pauvreté est tombé de 36,5 % en 2006 à 35,1 % en 2007, et le nombre de pauvres est passé de 194 à 190 millions. En particulier, le nombre de personnes en état d'extrême pauvreté ou d'indigence a reculé de 71 à 69 millions, et le taux d'extrême pauvreté a diminué de 13,4 à 12,7 %,

Graphique 6. Chômage, 2006–2007

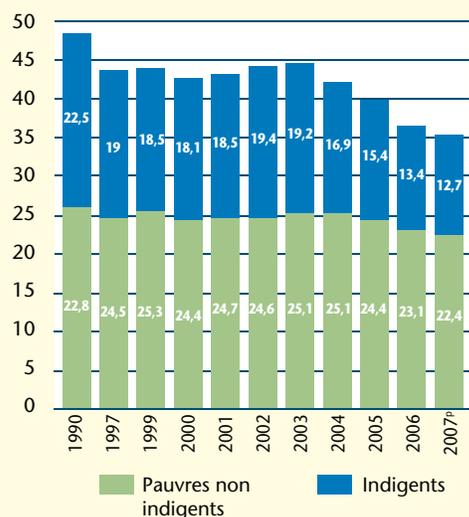
(Pourcentage de la population active)



Source : CEPALC, 2007.

Graphique 7. Pauvreté, 1990–2007

(Pourcentage de la population)



Source : CEPALC, *Social Outlook for Latin America*, 2007.
p = prévision

tombant à son niveau le plus bas depuis les années 1980, tandis que le nombre de personnes est le plus faible enregistré depuis 17 ans.

Le recul de l'extrême pauvreté observé depuis 1990 signifie que la région est à 87 % d'atteindre le premier Objectif du développement pour le millénaire, qui est de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015 par rapport à son niveau de 1990. D'après la CEPALC, les niveaux actuels d'extrême pauvreté laissent apparaître d'importants progrès dans beaucoup de pays.

Il ressort des estimations pour le Brésil, le Chili, l'Équateur (zones urbaines) et le Mexique que ces pays

ont atteint cet objectif. La Colombie, El Salvador, le Panama, le Pérou et le Venezuela progressent à un rythme proche de celui requis pour atteindre cet objectif d'ici à 2015, sinon à un rythme plus élevé. Bien que tous les pays aient réduit leurs taux d'extrême pauvreté, l'Argentine, la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay et l'Uruguay sont en retard dans la poursuite de cet objectif. Dans certains pays comme l'Argentine et l'Uruguay, les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et l'indigence se sont accélérés ces dernières années, mais comme la pauvreté a recommencé à progresser pendant la crise financière, ces pays ont du mal à tenir le rythme nécessaire pour atteindre cet objectif.

Malgré les reculs du chômage et de la pauvreté, l'emploi et la politique sociale continuent de faire face à de sérieux défis. Les progrès à venir dans ces domaines dépendront beaucoup plus des réformes structurelles et sectorielles que de la politique ou des variables macroéconomiques. Dans la plupart des pays, les réformes des systèmes de sécurité sociale et de la législation du travail visant à améliorer la protection des travailleurs et à promouvoir l'emploi formel restent en suspens. Le Chili est la grande exception : une réforme novatrice de son système de pensions est en cours, et vise à accroître la couverture et à élargir les options offertes à différents groupes de travailleurs.

L'autre difficulté est de concentrer les dépenses sociales sur ceux qui en ont le plus besoin, afin d'améliorer l'impact de leur distribution. Les programmes de transferts conditionnels en espèces représentent une amélioration notable dans ce domaine. Cependant, dans la plupart des pays, les dépenses publiques afférentes à la santé et la sécurité sociale continuent de profiter davantage aux couches de population à revenu élevé. Outre la nécessité de réorienter ces prestations vers les pauvres, il est essentiel que les gouvernements se concentrent sur les programmes offrant les meilleures chances de résoudre les problèmes sociaux les plus pressants.

Récemment, la Banque a appuyé une initiative novatrice visant à identifier les programmes publics contribuant le plus efficacement à réduire la pauvreté (voir Encadré 1 sur le Consensus de San José). Toutefois, pour résoudre les problèmes de l'exclusion économique et sociale dans la région, il faut faire beaucoup plus que de réorienter les dépenses publiques et d'améliorer leur efficacité. L'exclusion a des causes très profondes, diverses et changeantes que l'on ne peut traiter simplement au moyen de programmes de dépenses publiques (voir Encadré 2 intitulé *Exclus ? L'évolution des schémas d'exclusion en Amérique latine et dans les Caraïbes*).



Costa Rica • Le programme de développement d'énergie électrique mis en place comporte des sources d'énergie alternatives, telle l'énergie éolienne, ainsi que des mesures de conservation.

LES PERSPECTIVES POUR 2008

Les perspectives pour la région en 2008 sont favorables, malgré l'instabilité qui pourrait continuer de régner sur les marchés financiers internationaux. Les projections s'accordent à prédire une croissance de 4 à 4,5 % pour la région dans son ensemble. Ce taux sera inférieur à celui de 2007 en raison du ralentissement de la croissance aux États-Unis, d'un tassement possible des prix des exportations latino-américaines de produits de base et de l'émergence de contraintes au niveau de l'offre dans certains secteurs et pays.

Ces projections consensuelles tendent également à indiquer une accentuation de l'inflation dans plusieurs pays et une contraction des excédents courants avec le reste du monde. Des positions budgétaires plus serrées que ces dernières années sont attendues, et le ratio de la dette publique pourrait reprendre une pente ascendante dans plusieurs pays. Bien que ces tendances impliquent un certain dérapage de la gestion macroéconomique, la plupart des analystes estiment que les risques restent modestes pour la région dans son ensemble et pour presque tous les pays, comme en témoignent les marges sur les instruments d'endettement.

Toutefois, la situation pourrait changer s'il se produisait une combinaison de facteurs défavorables. Une récession aux États-Unis ne peut être écartée. Le FMI a calculé qu'une telle récession, en portant un coup au

volume du commerce international et aux prix des exportations, ferait chuter de deux points de pourcentage le taux de croissance de la région.

Néanmoins, les risques les plus imprévisibles ont trait aux marchés financiers internationaux. On ne connaît pas encore toutes les répercussions de la crise financière et hypothécaire aux États-Unis, ni l'effet qu'elles pourraient avoir sur les marchés obligataires et les flux de capitaux des pays d'Amérique latine. La situation macroéconomique relativement saine de la plupart de ces pays et des autres économies émergentes a jusqu'ici atténué les risques d'instabilité financière mondiale. Un grand nombre de ces économies n'ont jamais connu auparavant un tel niveau d'exposition aux risques que l'afflux massif de capitaux fait peser sur leurs systèmes financiers et leurs marchés nationaux d'actifs réels et financiers.

Par delà les fluctuations de la situation financière internationale, à moyen terme, le principal défi pour les économies latino-américaines sera de maintenir des taux de croissance économique élevés. Il est essentiel qu'elles renforcent leur compétitivité. Bien que certains pays offrent des conditions attrayantes de développement des activités productives et de l'investissement privé, dans son ensemble, la région a fait peu de progrès du point de vue de la compétitivité, si l'on en juge par les indicateurs comparatifs internationaux (voir la section des « Principaux domaines d'action » sur la croissance et le développement durable).

ENCADRÉ 1 • LE CONSENSUS DE SAN JOSÉ

Le développement de la petite enfance, la gestion budgétaire prudente et les infrastructures figurent en tête des solutions peu coûteuses aux problèmes de l'Amérique latine.

Si les gouvernements en Amérique latine et dans les Caraïbes disposaient de \$10 milliards pour régler leurs problèmes les plus urgents, comment dépenseraient-ils cette somme ?

Neuf économistes de renom, avec des étudiants diplômés originaires de différents pays de la région, ont publié le 25 octobre 2007 la liste de 44 programmes, classés par ordre de priorité, en réponse à cette question hypothétique. Les économistes ont cité les programmes de développement de la petite enfance, l'existence de règles budgétaires prudentes et l'accroissement des investissements consacrés aux infrastructures matérielles comme étant les trois mesures pouvant produire l'impact en terme de développement le plus important par dollar investi. Par contre, plus de 30 étudiants diplômés ont accordé une place privilégiée aux programmes de nutrition pour les enfants d'âge préscolaire, les transferts conditionnels de fonds en faveur de l'éducation et l'accès accru aux soins de santé.

Ces propositions faisaient suite au Consensus de San José, ainsi baptisé du nom de la capitale du Costa Rica où se sont tenues ces assises. Cet exercice sans précédent de prise de décisions a été organisé par le Département de la recherche de la BID, le Centre pour le Consensus de Copenhague et l'école de commerce INCAE au Costa Rica. Conformément à une méthodologie appliquée à l'occasion du Consensus de Copenhague en 2004, le Consensus de San José a consisté en trois jours d'exposés structurés et en des débats sur 44 solutions possibles aux problèmes qui se posent dans dix domaines spécifiques. Chaque participant a attribué un degré de priorité aux solutions d'après son évaluation de leurs coûts et avantages sur la base des données disponibles dans la documentation.

Les dix premiers problèmes ont été choisis au moyen d'une enquête effectuée auprès des cadres d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris des décideurs politiques, des universitaires, des représentants d'entreprises, des journalistes et des chercheurs. Les dix problèmes soulignés dans l'enquête étaient l'éducation, la violence et la criminalité, la pauvreté et

l'inégalité, la politique budgétaire, la démocratie, les infrastructures, les forêts et la biodiversité, l'emploi, les institutions publiques et la santé. Pour chaque problème, un universitaire de haut niveau dans le domaine concerné a écrit un « Rapport de proposition de solutions » fournissant un certain nombre de solutions possibles, assorties dans chaque cas de leurs coûts et avantages. En outre, l'auteur de « Solutions de rechange » présentait son opinion sur le Rapport de proposition de solutions, suggérant dans certains cas des solutions alternatives au problème.

Les deux derniers classements des solutions à ces dix problèmes, qui représentent une moyenne des classements individuels établis à la fois par les économistes et les étudiants, ont été publiés lors d'une conférence de presse qui a donné lieu aux commentaires du Président de la BID, M. Luis Alberto Moreno, du Directeur du Centre sur le Consensus de Copenhague, M. Bjorn Lomborg, du Président de l'INCAE, M. Arturo Condo, et de la Vice-présidente du Costa Rica, Mme Laura Chinchilla.

« Nous n'avons pas suffisamment de ressources pour régler tous nos problèmes en même temps, il nous faut donc classer les solutions par ordre de priorité », a déclaré M. Moreno. « Cet exercice, et le débat qu'il suscite, sont une excellente occasion

pour discuter de la manière dont nos sociétés peuvent tirer davantage de bien-être de leurs ressources ».

M. Moreno a souligné que les classements ne doivent pas être perçus ni comme une prescription rigide à l'endroit des décideurs politiques ni comme des recommandations officielles de la BID. « Les pays de la région sont confrontés à des problèmes très divers, et il n'y a pas de formule unique pouvant s'appliquer à toutes les situations », a-t-il ajouté. « C'est pour cela que nous pensons que ce genre de débat doit se multiplier au niveau national dans toute la région ».

Les experts issus des milieux intellectuels présents au Consensus de San José comprenaient le Lauréat du Prix Nobel d'économie, M. Finn E. Kydland, le ministre des Finances chilien, M. Andrés Velasco, l'ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, M. José Antonio Ocampo, le professeur de l'Université Harvard, M. Ricardo Hausmann, l'ancien Directeur du Groupe Nora Lustig sur la pauvreté du Programme des Nations



Unies pour le développement et Nancy Birdsall, présidente du Centre pour le développement dans le monde à Washington.

L'auteur du Document de proposition de solutions sur la pauvreté et l'inégalité, M. Sebastian Galiani, a déclaré avoir choisi comme solution première le développement de la petite enfance parce que « ces projets sont destinés à assurer un meilleur épanouissement physique, intellectuel et social de l'enfant en bas âge, généralement de la naissance à l'âge de six ans. Cette catégorie recouvre un large éventail d'interventions. Nous savons à présent que les plus efficaces de ces interventions sont ciblées vers les enfants plus jeunes et défavorisés et couvrent une durée plus longue, sont de meilleure qualité et d'une portée plus vaste. De même, ils sont intégrés avec le soutien aux familles, la santé, la nutrition ou les systèmes et services éducatifs. Une des interventions que nous avons étudiée de manière très

approfondie était celle relative à l'enseignement préscolaire. Elle s'est révélée particulièrement rentable ».

Miguel Braun, l'auteur du rapport sur la solution budgétaire, a affirmé dans ses commentaires que « l'éducation et la santé en général, et le développement de la petite enfance en particulier, sont indispensables pour garantir la justice sociale, l'égalité des chances et la réduction de la pauvreté. Je suis heureux que ce thème ait été choisi par le groupe d'experts, ainsi que la nécessité d'appliquer des règles budgétaires crédibles et susceptibles d'application qui peuvent contribuer à la gestion prudente des finances publiques, qui représente la pierre angulaire de toute véritable politique sociale ».

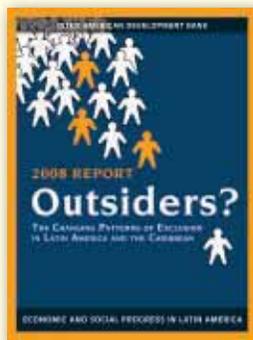
Classement des dix premières propositions établi par les économistes

- 1 Développement de la petite enfance
- 2 Règles budgétaires
- 3 Investissement accru dans les infrastructures, notamment l'entretien
- 4 Mise en place d'une agence d'évaluation des politiques et des programmes
- 5 Transferts conditionnels de fonds
- 6 Assurance-maladie universelle : enveloppe minimum
- 7 Programmes de nutrition en faveur des enfants en âge préscolaire
- 8 Prévention de la criminalité par l'aménagement du cadre de vie
- 9 Substitution des impôts sur l'emploi formel par d'autres taxes
- 10 Politiques et services visant à réduire les coûts de transaction liés aux échanges commerciaux

Classement des dix premières propositions établi par les étudiants

- 1 Programmes de nutrition en faveur des enfants en âge préscolaire
- 2 Programmes de nutrition en faveur des enfants de condition modeste
- 3 Programmes de transferts conditionnels de fonds pour l'éducation
- 4 Accès accru aux soins de santé
- 5 Meilleure efficacité et plus d'équité dans la répartition des dépenses publiques et des taxes
- 6 Programmes de transferts conditionnels de fonds pour lutter contre la pauvreté
- 7 Dépense rationnelle d'au moins 3 à 6 % du PIB pour les infrastructures
- 8 Degré d'institutionnalisation accru des partis politiques et du système des partis
- 9 Meilleure performance et réduction de la corruption en matière de réglementation, de fiscalité et de passation des marchés publics
- 10 Politiques et services visant à faciliter le commerce

ENCADRÉ 2 • EXCLUS ? L'ÉVOLUTION DES SCHÉMAS D'EXCLUSION EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES



L'édition 2008 du Rapport sur le progrès économique et social traite de l'évolution des schémas d'exclusion sociale, qui constitue une des préoccupations les plus pressantes auxquelles se trouvent confrontés les décideurs politiques d'Amérique latine et des Caraïbes. En fait, une grande partie du débat sur les politiques économiques et sociales nécessaires pour

réaliser une croissance durable et équitable s'articule sur la façon dont on pourrait venir à bout de l'exclusion afin de parvenir à une plus grande intégration sociale. Le rapport, intitulé *Exclus ? L'évolution des schémas d'exclusion en Amérique latine et dans les Caraïbes*, démontre que réaliser l'intégration sociale requiert non seulement la réparation des injustices du passé grâce à des transferts de ressources et des programmes de discrimination positive, mais aussi, et plus important encore, la modification des modalités de prise de décision, de répartition des ressources et de mise en œuvre des politiques.

Les principaux messages du rapport sont résumés ci-après :

L'exclusion est un processus dynamique et évolutif qui influe sur les changements sociaux, culturels, économiques et politiques au sein de la société.

L'exclusion n'est ni la conséquence de politiques économiques dysfonctionnelles ni un phénomène marginal qui sera éradiqué par la croissance et la modernisation. L'évolution des schémas d'exclusion et d'intégration dans la région fait partie des transformations sociales, culturelles, économiques et politiques profondes apportées aux sociétés d'Amérique latine et des Caraïbes par la démocratisation, la stabilisation de l'économie et l'intégration dans l'économie mondiale.

L'exclusion est un phénomène qui a des dimensions multiples, liées les unes aux autres.

La privation matérielle est un des résultats visibles de l'exclusion. Il est fortement corrélé avec d'autres types de privation comme le manque d'accès à la justice et à un enseignement de qualité, le désengagement de toute participation à la vie politique et les problèmes liés à la sécurité résultant de l'aggravation de la criminalité. Chacun de ces aspects de la privation interagit avec les autres.

L'exclusion réduit le capital social et le bien-être de l'ensemble de la population.

La confiance et la coopération sont réduites par la distance sociale. Plus grande est la distance sociale dans un

groupe (mesurée par les écarts en matière de revenu ou d'éducation), moins les individus appartenant au groupe coopèrent les uns avec les autres. Cette absence de coopération diminue le bien-être de l'ensemble du groupe, et pas seulement des personnes défavorisées.

Historiquement, les processus d'intégration sont déterminés par un leadership social et politique actif.

Des expériences réussies pour favoriser une plus grande intégration, tels que le mouvement des droits civils aux États-Unis dans les années 60 ou la Nouvelle politique économique de la Malaisie dans les années 80, ont été menées historiquement grâce à l'interaction entre une société civile active et les organisations qui en sont membres, d'une part, et un leadership politique compatissant, d'autre part. L'intégration ne suit pas « naturellement » la croissance économique ou la modernisation institutionnelle. Elle requiert des responsables sociaux et politiques résolus.

L'intégration ne consiste pas uniquement à modifier les résultats. Il est essentiel de modifier les processus qui produisent et reproduisent des résultats d'exclusion.

Les politiques inclusives marquent une transformation profonde dans la manière dont les ressources sont réparties, dont les institutions politiques sont dirigées et dont les opportunités sont exploitées. L'inclusion vise à garantir l'égalité d'accès et de chances pour les exclus en les intégrant dans les structures sociales, institutionnelles et politiques qui prennent les décisions concernant l'accès et les opportunités. Les politiques inclusives visent ainsi non pas simplement à créer de nouveaux ministères ou à concevoir de nouveaux programmes ; elles visent à susciter des changements dans la manière dont se prennent les décisions sociales, économiques et politiques.

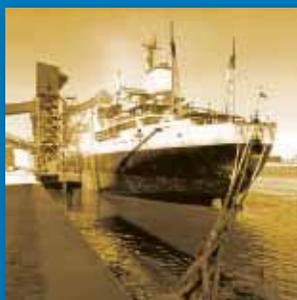
Les politiques gouvernementales inclusives impliquent d'abord que des changements dans la protection des droits des groupes exclus.

Des changements au niveau juridique, institutionnel et décisionnel sont nécessaires pour protéger et promouvoir les droits des groupes exclus. Mais le cadre institutionnel doit également venir à bout de la discrimination et de la stigmatisation établies des groupes exclus qui sont nées et se perpétuent en raison des pratiques passées de ces mêmes institutions. Afin de rendre effectifs les changements au niveau des normes, les institutions doivent modifier leurs modes de fonctionnement, de recrutement des employés et leurs moyens de contrôle de l'application des lois et règlements. Tout ce dispositif produira, on l'espère, des résultats plus inclusifs et les répercutera dans le processus, renforçant ainsi la position des groupes exclus pour induire des changements aux niveaux normatif, institutionnel et stratégique.

Principaux domaines d'action



Argentine • Les installations portuaires de Quequén ont été modernisées, permettant de réduire les coûts et renforcer l'efficacité et la sécurité portuaires, tout en protégeant l'environnement.



Principaux domaines d'action



RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET JUSTICE SOCIALE

En 2007, la BID a approuvé 10 prêts, 29 dons à des pays à titre individuel et six dons pour des projets régionaux dans les secteurs sociaux, pour un total d'environ \$1,2 milliard. Huit des prêts approuvés étaient consacrés à la protection sociale et la santé et les deux autres à l'éducation. Sur l'ensemble des opérations approuvées, 32, représentant un volume total de plus de \$2,7 milliards, étaient classés comme investissements ciblés sur la pauvreté ou sur la promotion de la justice sociale. Par delà les simples considérations d'échelle, le portefeuille du secteur social témoigne de l'engagement de la BID à trouver pour ses opérations des formules novatrices pouvant être adaptées à des besoins et complexités spécifiques sans que ce soit au détriment de la préparation technique.

Trois des opérations approuvées illustrent cette conception de l'innovation conciliant souplesse et rigueur : i) un prêt pour le développement social par la musique au Venezuela ; ii) un prêt pour le renforcement de la stratégie à l'égard des soins de santé primaires en Argentine ; et iii) un don pour le développement durable du bassin hydrographique du Bas Urubamba au Pérou.

Au Venezuela, la BID appuie l'extension du système d'orchestres de jeunes à 500 000 enfants de tout le pays d'ici à 2015. Deux-tiers des bénéficiaires de ce programme sont pauvres. Par le biais d'une éducation musicale novatrice, les participants améliorent leurs résultats scolaires, se montrent plus assidus et connaissent un développement psychologique et social plus rapide. Les communautés participantes ont vu baisser leurs taux de criminalité, et l'État a pu réduire ses pertes sur ses investissements sociaux grâce à la diminution des taux d'abandon scolaire dans les écoles publiques.

En Argentine, le programme bénéficiant de l'aide de la BID est conçu pour renforcer l'efficacité des systèmes de gestion des services sociaux, qui ont été gravement touchés par la crise de 2001. Ce programme

offre en particulier des incitations sous la forme de décaissements fondés sur les résultats afin d'améliorer les soins de santé primaires. Ces dispositions novatrices seront fondées sur un système de suivi et d'évaluation fournissant une information directe sur l'état de santé des patients. Cette information permettra de renforcer la coordination interinstitutions entre les différents niveaux de l'administration (fédérale, provinciale et municipale) et les agences d'exécution (les pouvoirs publics et les prestataires de services de santé) et d'assurer une prise de décisions de meilleure qualité et plus opportune.

Au Pérou, la BID a entrepris un projet fondé sur une approche participative pour élargir l'accès aux services essentiels et stimuler le développement local en améliorant l'aptitude des pouvoirs locaux à mener à bien des investissements productifs. Ce projet est géographiquement ciblé en priorité sur les groupes autochtones du bassin hydrographique du Bas Urubamba.

Ces projets témoignent de l'attachement de la Banque à la rigueur technique dans la préparation de ses projets. Lors de la conception de ces opérations, la Banque a effectué des études coûts-avantages et des études du rapport coût-efficacité, jeté les bases d'ambitieux systèmes de suivi et d'évaluation (au moyen de données de base établies avant la mise en œuvre des projets) et obtenu un apport décisif des éventuels bénéficiaires de ces projets.

Dans le domaine de la santé, la Banque a approuvé deux prêts, de \$20 millions et \$50 millions respectivement, pour le renforcement et le développement de réseaux de santé au Nicaragua et au Guatemala. Ces projets devraient améliorer la couverture et la qualité des services de santé pour les pauvres de ces deux pays.

Ces programmes sont des exemples de la valeur ajoutée par la BID au développement social de la région. En particulier, ils introduisent des mécanismes visant à améliorer l'efficacité, notamment des systèmes de décision fondés sur des éléments concrets et de paiement fondés sur les résultats. En même temps, ces opérations financent à la fois l'expansion universelle de services – avec des sauvegardes contre



(De gauche à droite) **Guatemala** • Récolte de maïs dans une communauté rurale à faibles revenus, avec le concours de travaux d'infrastructure de base.

El Salvador • Un ouvrier fabrique des moules industriels dans une coopérative localisée dans une communauté à faibles revenus.

Venezuela • L'orchestre de cuivres pour les enfants de l'école Montalbán procure des opportunités aux jeunes issus de familles à faibles revenus.

l'exclusion – et des interventions ciblées (voir Encadré 3 sur l'équité et la viabilité financière dans les villes latino-américaines).

À travers son Programme pour l'entreprise sociale (SEP), la Banque cherche à promouvoir la justice sociale et le développement économique parmi les pauvres et les exclus en apportant un appui à des institutions privées, telles qu'organisations non gouvernementales et entreprises privées, à l'aide de projets à fort impact qui offrent des services de développement financier, social et communautaire durables. En 2007, dans le cadre du SEP, la BID a approuvé neuf opérations pour un total de \$4,7 millions, dont un programme, en Bolivie, qui vise à améliorer la productivité, les ventes et les revenus de plus de 700 microentreprises de développement de la production de quinoa et d'alpaca et du tourisme dans la région de l'Altiplano au moyen de petits prêts et de services d'assistance technique et par l'amélioration des moyens de commercialisation.

En 2007, la Banque a également effectué des travaux de recherche afin d'appuyer la politique sociale. Parmi les instruments utilisés, la BID, en collaboration avec la Banque mondiale, a préparé et publié un bilan de la pauvreté en République dominicaine intitulé « *The Dominican Republic: Achieving More Pro-Poor Growth* » (République dominicaine : vers une croissance plus en faveur des pauvres). La BID a également collaboré avec le gouvernement équatorien pour une série d'études sur le ciblage de la pauvreté, les

marchés du travail, l'évaluation d'impact et la vulnérabilité, destinées à servir de toile de fond pour un profil de pauvreté.

La BID a également élaboré la première partie d'un Plan d'action opérationnel pour les jeunes, qui comprend une étude sur la Colombie, l'Équateur et le Pérou. Ce plan a pour objectif d'améliorer la conception et l'exécution en temps voulu de composantes et de programmes à fort impact, intégrés et d'ampleur ajustable pour les jeunes. Trois notes techniques ont été préparées pour chaque pays, ainsi qu'une stratégie d'intervention et des recommandations générales pour améliorer le travail de la Banque à l'égard des jeunes.

En outre, la Banque a tenu trois réunions sous-régionales et une réunion à l'échelle du continent consacrées à la Concertation régionale sur la pauvreté et la protection sociale afin de promouvoir le dialogue entre les pays de la région. Les thèmes débattus à ces réunions traitaient notamment de l'intégration des bénéficiaires des programmes sociaux au marché du travail, des prochaines phases dans l'élaboration de systèmes complets de protection sociale et de l'accès des pauvres à des services financiers.

CROISSANCE, COMPÉTITIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bien que la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aient enregistré ces dernières années leurs

ENCADRÉ 3 • ÉQUITÉ ET VIABILITÉ BUDGÉTAIRE DANS LES VILLES D'AMÉRIQUE LATINE

L'Amérique latine et les Caraïbes ont l'un des taux d'urbanisation les plus élevés au monde. Aujourd'hui, 75 % de la population de la région vit dans des villes. Ce pourcentage devrait passer à près de 80 % de la population, évaluée selon les projections à 600 millions d'habitants d'ici à 2020. Cette croissance a entraîné des conséquences graves. La pauvreté dans la région est devenue surtout un phénomène urbain, qui exige des approches novatrices ainsi que des investissements ciblés afin d'offrir aux citoyens les plus nécessiteux des infrastructures et services sociaux de base.

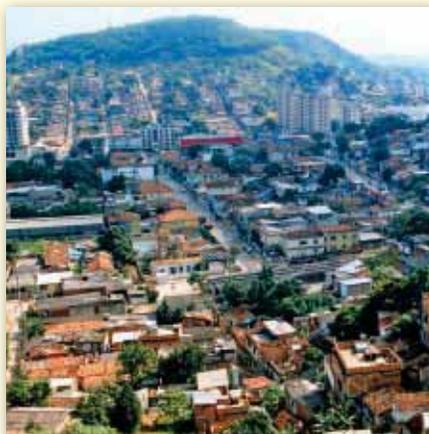
La BID s'implique activement dans le développement urbain, en particulier dans l'appui aux capacités des administrations municipales afin qu'elles puissent répondre aux besoins croissants générés par la croissance urbaine. La Banque coopère activement avec le pouvoir central et les administrations locales afin de promouvoir le bien-être de la population urbaine, d'améliorer les conditions de vie des groupes à faible revenu et de renforcer la compétitivité des villes.

Un aspect fondamental de l'activité de la Banque est l'appui à une approche intégrée de la lutte contre la pauvreté en milieu urbain, la fourniture d'un ensemble d'infrastructures et de services sociaux de base aux quartiers ayant les taux de pauvreté les plus élevés. L'objectif consiste à assurer de manière durable un meilleur niveau de vie dans ces communautés urbaines et faire en sorte que les investissements sociaux aient le plus d'impact possible.

Le Programme sur l'habitat à Mexico est un exemple qu'il convient de noter. Cette initiative nationale majeure, qui est soutenue par un financement de la BID équivalent à \$500 millions, aide les administrations locales à offrir les services sociaux et urbains essentiels aux

quartiers les plus pauvres du pays. Déjà dans sa deuxième phase, le Programme sur l'habitat couvre plus de 700 villes dans tout le pays et cible les zones dont plus de 50 % des résidents vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le programme est devenu un élément important du programme du gouvernement pour la réduction de la pauvreté.

PROCIDADES au Brésil est un autre programme novateur, qui bénéficie d'un mécanisme de prêt de \$800 millions destiné à financer des projets intégrés de développement urbain dans les grandes municipalités du Brésil. Les projets canalisent les investissements urbains vers des domaines tels que le transport public, l'assainissement des taudis, la redynamisation des centres-villes et le renforcement institutionnel des administrations locales. La BID a des relations de collaboration directe avec les autorités locales et a reçu à ce jour plus de 30 demandes de financement officielles de la part de plus de 15 États dans le pays. Les trois premiers projets ont été approuvés en 2007 et au moins six autres devraient être



approuvés en 2008.

Pour pérenniser ces efforts, il y a lieu d'améliorer la gestion budgétaire dans les collectivités locales et les gouvernements des États. Une récente étude de la BID indique que les pays de la région accordent désormais plus d'attention aux capacités de leurs systèmes fiscaux dans le souci de générer les recettes nécessaires et la capacité de leurs administrations fiscales d'administrer les impôts de manière équitable et rationnelle. Ceci est important pour répondre aux besoins futurs liés au financement du développement urbain, qui sont d'ordinaire assurés par le transfert des ressources financières par les autorités nationales.

taux de croissance les plus élevés du dernier quart de siècle, la région reste confrontée à la difficulté d'avoir à améliorer sa compétitivité face à l'économie mondiale. La croissance a été très inégale d'un pays à un autre de la région et a été plus lente que dans d'autres marchés émergents. En outre, cette croissance est due en grande partie à des conditions externes extrêmement favorables, qui pourraient se détériorer à l'avenir.

D'après le *Rapport mondial sur la compétitivité* pour 2007, qui mesure chaque année la compétitivité dans 131 pays du monde entier, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes présentent de grandes dispari-

tés. En tête des pays les plus compétitifs de la région, le Chili qui arrive au 26^{ème} rang mondial, suivi de la Barbade (50), du Mexique (52), du Panama (59) et du Costa Rica (63). Les autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes se classent en dessous de la moyenne mondiale. La Bolivie, le Nicaragua et le Paraguay figurent parmi les moins compétitifs de la région.

Dix des 22 pays de la région ont progressé dans leur classement, 11 ont reculé et un est resté au même rang. C'est le Honduras qui a progressé le plus, avançant de 13 places, suivi du Guatemala (de 10 places), et du Costa Rica et de l'Uruguay (de huit places chacun).

À l'autre extrémité du spectre, l'Argentine, El Salvador, et la Jamaïque ont reculé respectivement de dix, neuf et sept places.

Chaque année depuis 2003, la Banque publie son rapport *Doing Business*, qui classe la réglementation régissant la pratique des affaires et son application dans 178 pays. Dans sa toute dernière version, Singapour, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, Hong Kong et le Danemark venaient en tête avec la conjoncture économique la plus favorable. Sur les 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes figurant dans ce classement, le Chili arrive en tête de la région, au 33^{ème} rang mondial, après avoir toutefois perdu cinq places au classement. Huit pays ont progressé dans leur classement, en particulier la Colombie, qui a avancé de 17 places, passant du 83^{ème} rang au 66^{ème}. Le Paraguay, la République dominicaine et Trinité-et-Tobago ont chacun avancé de sept places. Quatorze autres pays ont reculé dans le classement (voir Tableau II).

D'après ce rapport, la Colombie était parmi les dix pays au monde qui ont mis en œuvre le plus grand nombre de réformes pour simplifier leur pratique des affaires. Parmi les mesures prises figuraient un accroissement de la transparence des informations divulguées par les sociétés cotées à la bourse et envisageant leur entrée en bourse, la simplification des paiements d'impôts et l'amélioration des régimes portuaires et douaniers afin d'accélérer les transactions transfrontières.

Pour relever le défi que représente une progression de la croissance par une compétitivité accrue, la Banque interaméricaine de développement, de concert avec le Center for International Development de l'Université Harvard et plusieurs centres de recherche d'Amérique latine et des Caraïbes, a entrepris un projet de recherche détaillé afin de déterminer les facteurs qui empêchent la région d'accéder à des taux de croissance plus élevés et plus durables. Ce projet comprend des études diagnostiques sur la croissance dans 14 pays de la région : l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, le Guyana, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou et Trinité-et-Tobago.

Le but de ces études est d'identifier les obstacles à la croissance dont la suppression aurait le plus fort impact. Des études de cas sont également effectuées sur les succès à l'exportation de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Mexique et de l'Uruguay. Ces recherches devraient permettre d'identifier et de concevoir des politiques en vue d'améliorer la compétitivité.

Parmi les opérations de la BID continuent de figurer un nombre appréciable de prêts et de dons à

TABLEAU II • CLASSIFICATION EN FONCTION DE LA COMPÉTITIVITÉ

Pays	« Doing Business » 2006	« Doing Business » 2007	2007 versus 2006
Chili	28	33	-5
Mexique	41	44	-3
Pérou	56	58	-2
Belize	57	59	-2
Jamaïque	63	63	0
Panama	64	65	-1
Colombie	83	66	17
Trinité-et-Tobago	74	67	7
El Salvador	72	69	3
Nicaragua	87	93	-6
Uruguay	89	98	-9
République dominicaine	106	99	7
Paraguay	110	103	7
Guyana	98	104	-6
Argentine	101	109	-8
Guatemala	115	114	1
Costa Rica	117	115	2
Honduras	126	121	5
Brésil	113	122	-9
Équateur	124	128	-4
Bolivie	136	140	-4
Surinam	138	142	-4
Haïti	142	148	-6
Venezuela	163	172	-9

Source : Banque mondiale, 2006 et 2007.

l'appui de réformes visant à améliorer le climat des affaires, à réduire les coûts des transactions, à améliorer l'accès du secteur privé au financement, en particulier pour les petites et micro entreprises, à renforcer les institutions et à concevoir des mécanismes de dialogue pour les secteurs public et privé (voir Encadré 4).

OPPORTUNITÉS POUR LA MAJORITÉ

L'Initiative Opportunités pour la majorité, approuvée par le Conseil d'administration en juin 2007, adopte une nouvelle approche pour la mission de la Banque de promouvoir le développement économique et social en faisant appel aux communautés à faible revenu et au secteur privé pour créer des emplois, concevoir et offrir des produits et services de qualité et en prenant des mesures pour faire en sorte que la majorité des citoyens des secteurs productifs en tirent profit et contribuent à la croissance. Le Secteur Opportunités pour la majorité a été créé en juillet 2007 pour coordonner les activités menées par le Groupe de la Banque dans le cadre de cette initiative.

ENCADRÉ 4 • PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ POUR LA COMPÉTITIVITÉ DANS LES CARAÏBES

Les pressions concurrentielles de plus en plus fortes pour chercher et explorer des marchés, le besoin d'investissement, l'évolution de l'environnement international et l'objectif de création d'une économie de marché unique pour les Caraïbes ont conduit les gouvernements à promouvoir activement le développement du secteur privé. De plus en plus, les décideurs politiques adoptent une démarche participative, nouent des partenariats public-privé dans le souci d'aider à concevoir et mettre en œuvre des programmes nationaux de promotion de la compétitivité, comme l'ont fait d'autres pays aussi divers que la Colombie, l'Irlande, l'Île Maurice et Singapour.

Au Guyana, la BID a joué le rôle d'intermédiaire dans le cadre d'un dialogue entre les secteurs public et privé, qui a permis l'émergence d'une stratégie de promotion de la compétitivité. Ce dialogue a permis d'enregistrer des progrès dans le fonctionnement des tribunaux de commerce lancés récemment. D'autres procédures concernant les milieux d'affaires ont été simplifiées. Le registre du commerce a été renforcé et



le cadre juridique du bureau de crédit a été élaboré, tout cela grâce à l'appui du Programme sur la compétitivité de la BID. Le partenariat représente depuis des années l'activité de dialogue la plus importante entre le secteur public et le secteur privé, et a aidé à améliorer considérablement la politique gouvernementale en matière de compétitivité.

En Jamaïque, la Banque soutient un petit Forum public-privé de haut niveau pour la croissance qui regroupera des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, de l'opposition politique, des travailleurs et de la société civile. Ce forum devrait valider les priorités, orienter le processus de réforme et garantir la cohérence de toutes les activités de réforme. En outre, le Programme de renforcement de la compétitivité de la Banque en Jamaïque soutient des réformes dans des domaines comme la fiscalité, l'attribution de titres fonciers et la supervision des bureaux de crédit.

À la Barbade, la Banque a contribué au dialogue tripartite en cours sur les questions relatives au climat des affaires et a fourni un appui technique dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la logistique et de la facilitation du commerce. Un appui semblable est actuellement fourni aux Bahamas, au Surinam et à Trinité-et-Tobago.

La création d'une réserve de projets au titre de cette initiative a bien progressé durant le cours de l'année, et il a notamment été créé des modèles d'activités susceptibles d'accroître l'impact de la Banque. Des conférences régionales de sensibilisation ont confirmé que les entreprises, les organisations non gouvernementales et les universités étaient favorables à ce nouveau rôle de la Banque. Un système d'un genre nouveau, en cours d'élaboration pour l'évaluation des projets, pourra être également appliqué aux autres projets de la BID. De précieuses informations et observations sur les marchés de la majorité ont ainsi été recueillies et seront amplement partagées tant au sein qu'à l'extérieur de la Banque.

Certains interlocuteurs du secteur privé disposés à s'engager sur les marchés de la majorité ont été identifiés, ainsi que des organisations avec lesquelles la Banque pourrait établir des relations de partenariat. Dans le cadre d'un tel partenariat avec l'organisation néerlandaise de développement *Stichting Nederlandse Vrijwilligers* (SNV), la BID est en train de recenser des centaines d'entreprises du secteur privé focalisées sur les marchés de la majorité. La Banque élabore également des modèles d'activité commerciale novateurs en association avec le *World Resources Institute*, groupe de réflexion sur l'environnement attaché à définir des moyens pratiques qui permettraient à la fois de protéger la planète et d'améliorer les niveaux de vie des populations.

Les projets lancés dans le cadre de l'Initiative Opportunités pour la majorité sont conçus pour promouvoir des solutions de secteur privé aux défis du développement qui pourraient se prêter à une vaste diffusion et être largement appliquées. Par exemple, l'un des premiers projets approuvés en 2007 dans le cadre de cette initiative avait trait à un don de \$1 million du Fonds multilatéral d'investissement de la Banque pour l'expansion d'un modèle inédit de microfinancement au Mexique par le biais de FinComun, institution locale de microfinancement. Ce projet offrira des microcrédits aux membres d'un réseau national de distribution qui compte plus de 450 000 exploitants de petits magasins au Mexique. Le don du MIF aidera FinComun à servir davantage de petits commerçants en leur offrant de nouveaux produits et services, y compris des prêts pour moderniser leurs magasins ou améliorer leurs logements et leurs conditions de vie, de santé, d'éducation et d'assurance. Ces petits commerçants recevront également une formation en tant que correspondants de FinComun pour vendre des polices d'assurance, recouvrer des paiements sur de petits prêts et

fournir des informations à d'éventuels clients de microfinancements.

ENVIRONNEMENT

La Banque appuie la préservation de l'environnement par l'application rigoureuse de ses mesures et procédures de sauvegarde et par un large éventail d'activités financières et non financières transversales, notamment des prêts d'investissement, une assistance technique, les investissements du Fonds pour l'environnement mondial et des évaluations stratégiques au niveau des pays.

En 2007, la BID a approuvé 20 prêts à l'environnement, investissant \$1,1 milliards dans des projets qui étaient également financés par \$335 millions de fonds de contrepartie. Ces fonds ont été essentiellement affectés à 84 % aux secteurs de l'eau et de l'assainissement (voir Encadré 5 sur l'Initiative Eau et Assainissement). Le reste était constitué, entre autres, d'un investissement de \$40 millions, complété par un financement de contrepartie de \$10 millions, pour une production propre et la gestion de l'environnement en Argentine (voir Encadré 6), et d'un investissement de \$40 millions, qui a permis de mobiliser \$80 millions de fonds de contrepartie, pour un projet de bioénergie dans l'État de São Paulo (Brésil) qui a été le premier projet de financement du secteur privé de la BID dans ce domaine (voir Encadré 7 sur l'Initiative Énergie durable et changements climatiques et biocarburants).

Par ailleurs, la BID a approuvé 81 dons de coopération technique, d'un montant total de \$32,4 millions, appuyés par \$10,4 millions de financement de contrepartie, pour des projets d'environnement dans des domaines tels que la gestion des risques de catastrophe (voir Encadré 8), la gestion intégrée des ressources naturelles, le développement rural et l'agriculture durable.

Par delà ses investissements dans des projets d'environnement proprement dits, la BID a continué de financer des composantes environnementales dans des programmes de prêts à des projets d'énergie, de routes et de développement industriel. Tous les prêts de la Banque font l'objet d'évaluations environnementales et sociales, et 397 de ces évaluations ont ainsi été effectuées sur des opérations de la BID en 2007.

Dans le cadre de l'analyse sectorielle effectuée pour la préparation des stratégies pays de la Banque, il a été procédé à des évaluations environnementales au niveau national pour le Brésil, le Nicaragua et le



Brésil • La canne à sucre est transformée en biocarburants à l'usine Moema.

Paraguay. Ces évaluations ont permis d'identifier des secteurs et des questions qui revêtent une importance hautement prioritaire pour ces pays. Ainsi, l'évaluation pour le Paraguay a permis d'examiner certaines questions et opportunités concernant l'agriculture et l'utilisation des sols dans certaines régions géographiques. Dans le cas du Nicaragua, l'attention s'est portée sur l'établissement de liens entre la performance au niveau de l'environnement et l'accès aux marchés extérieurs. Le processus d'évaluation environnementale contribue à la concertation intersectorielle, faisant intervenir des organismes gouvernementaux, des représentants du secteur privé et des ONG.

En 2007, dans le cadre de son Initiative durabilité, la BID a mené des activités dans certains domaines essentiels afin de mieux gérer les risques environnementaux et les opportunités liés aux opérations de la Banque. Ces activités ont porté notamment sur la conception d'une stratégie de formation en matière de sauvegarde et des matériels didactiques correspondants, un *Manuel de sauvegardes pour l'environnement*

ENCADRÉ 5 • INITIATIVE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Pour atteindre les Objectifs de développement pour le millénaire dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement, l'Amérique latine et les Caraïbes doivent étendre la fourniture adéquate des services d'eau à quelques 85 millions de personnes et d'assainissement à 110 millions de personnes supplémentaires. Pour atteindre ces objectifs, la région devra investir près de \$30 milliards d'ici à 2015. Il est impérieux d'améliorer la continuité et la qualité des services d'eau, plus particulièrement en faveur des pauvres, tout en sauvegardant et en décontaminant les sources d'eau. Enfin, la région doit renforcer les institutions et les cadres juridiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement afin d'encourager l'émergence de prestataires de services efficaces et transparents.

Pour permettre à la région d'atteindre ces objectifs, le Conseil d'administration de la BID a approuvé l'année dernière une Initiative sur l'eau et l'assainissement qui fixe des objectifs ambitieux pour la période 2007-2011. En premier lieu, la BID devrait octroyer un financement à 100 villes de taille moyenne (ayant une population d'environ 50 000 d'habitants) qui souhaitent étendre la couverture ou améliorer la qualité de leurs systèmes d'eau et d'assainissement. Deuxièmement, la Banque accordera des prêts ou apportera une assistance technique à au moins 3 000 communautés rurales en collaborant avec les administrations locales et d'autres organisations dont les activités sont ciblées sur l'eau et l'assainissement. Troisièmement, la BID financera la gestion des bassins versants dans au moins 20 micro-bassins versants prioritaires et le traitement des eaux usées dans nombre de ces projets urbains et ruraux. Et quatrièmement, la Banque favorisera l'émergence de prestataires de service efficaces et transparents en finançant la formation en gestion, l'appui technique et le renforcement des institutions.

En 2007, la Banque a entamé l'élaboration de plans d'affaires relatifs au secteur de l'eau et de l'assainissement pour 12 de ses pays membres emprunteurs et en achèvera 14 autres en 2008. Les plans définiront la vision de la BID pour le secteur et proposeront une feuille de route personnalisée pour chaque pays. La Banque est également en train de préparer deux nouveaux instru-

ments financiers dans le cadre de l'Initiative. Le premier est un fonds spécialement dédié à l'octroi de fonds de coopération technique et de préparation de projets. Les ressources de la BID seront complétées par des contributions spéciales provenant d'autres bailleurs de fonds. Le second instrument est un fonds à décaissement rapide qui offrira des prêts aux prestataires de services qui remplissent certains critères d'efficacité et de transparence.

Pour réaliser le maximum d'impact, la BID mettra à profit une variété de partenariats. En coopération avec le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement, par exemple, la BID

aidera à mettre sur pied des programmes de Partenariat des opérateurs du secteur de l'eau qui mettra en rapport les sociétés de service public de l'eau et les petits fournisseurs pour le transfert des compétences de gestion.

En 2007, la BID a approuvé près de \$700 millions au titre des prêts qui seront mis à profit pour réaliser les objectifs de l'Initiative sur l'eau et l'assainissement. Au nombre des projets financés, figuraient trois projets au Pérou : \$200 millions pour la réforme de la gestion des ressources en eau, \$100 millions pour la réforme du

secteur de l'assainissement et \$50 millions pour le programme « De l'eau pour tous ». En Argentine, un prêt de \$120 millions permettra d'améliorer la qualité du service d'eau et augmentera l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les petites communautés, et un prêt de \$60 millions permettra d'améliorer la gestion des déchets solides dans les municipalités ayant une forte activité touristique.

En Bolivie, un prêt de \$21 millions permettra d'accroître la couverture du service d'approvisionnement durable en eau potable et l'élimination des eaux usées pour 200 000 nouveaux clients vivant dans environ 500 communautés rurales. Au Brésil, un prêt de \$32 millions destiné à un programme de revitalisation de l'environnement permettra de traiter les problèmes de pollution et d'inondation à Joinville dans l'État de Santa Catarina. Et au Chili, la BID a approuvé \$100 millions de financement pour la construction de 9 000 nouveaux branchements d'eau potable et de 45 300 nouveaux branchements aux systèmes d'évacuation des eaux usées dans les ménages ruraux reculés.



et les populations autochtones accompagnant les politiques, une base de données sur les sauvegardes à appliquer aux projets et des matériels sur les pratiques optimales à l'intention du secteur privé afin d'incorporer la durabilité dans les grands projets d'infrastructure

et des directives en matière de santé et de sécurité professionnelles.

La Banque a également continué à consulter le Groupe d'experts de haut niveau pour l'environnement et les représentants de la société civile afin d'assurer la

transparence et leur participation sur les questions de durabilité institutionnelle et technique. Ces consultations ont pris notamment la forme d'une réunion des parties prenantes sur l'investissement de la Banque dans les projets de gaz naturel de Camisea et de gaz naturel liquéfié au Pérou, et d'une session exploratoire sur les moyens d'éviter le déboisement.

Parmi les actions de la BID en faveur de la préservation de l'environnement et de la situation sociale figurent ses efforts en vue de réduire le plus possible l'impact de ses propres bureaux et de ses opérations journalières sur l'environnement. En 2007, la Banque a progressé dans ses efforts en vue de mesurer ses profils de consommation et de gaspillage, de se fixer des objectifs concernant l'amélioration de ces profils et d'atteindre les objectifs ainsi fixés. Un groupe d'étude interdépartemental de la Banque sur le respect de l'environnement (« verdissage ») définit des mesures propres à réduire l'incidence de l'institution sur l'environnement.

À la session annuelle de son Assemblée des gouverneurs en mars 2007 à Guatemala, la Banque a annoncé l'expansion de son initiative en vue de rendre le siège de la BID à Washington, D.C. « carbone neutre » en 2007. Cette initiative sera étendue en 2008 aux 26 bureaux extérieurs de la BID et à ses bureaux de Paris et de Tokyo. Dans le cadre de cette action, la BID a commencé à délivrer des Certificats de conversion à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour 100 % des approvisionnements en énergie de son siège et a noué des relations de partenariat avec un éminent courtier en énergie pour l'achat de Réductions vérifiées d'émissions pour compenser les émissions provenant, par exemple, des déplacements de son personnel en mission et les sessions annuelles de son Assemblée des gouverneurs. Vers la fin de 2007, la BID a rendu formel son engagement à calculer, réduire et compenser ses émissions de carbone en unissant ses efforts avec ceux de la *United States Environmental Protection Agency* pour devenir un éminent partenaire en matière de climat et d'énergie verte.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

La BID a recours à trois guichets pour son aide au développement du secteur privé en Amérique latine et aux Caraïbes : le Département du financement structuré et du financement d'entreprises, la Société interaméricaine d'investissement (SII) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF). L'action de ces trois guichets dans ce domaine relève du Bureau du Vice-président pour le secteur privé et les opérations sans garantie souveraine, de même que le Secteur Opportunités pour la



Colombie • L'usine hydroélectrique Guavio a augmenté sa puissance installée de 1 000 MW.

majorité. Ce bureau a également pour mission de concevoir et de mettre en œuvre le Plan d'activités intégré pour le secteur privé, ainsi que les plans d'activités pour chacun des trois guichets susmentionnés.

En 2007, la BID a approuvé 17 transactions sans garantie souveraine, à savoir 13 prêts et quatre garanties, pour un total de \$2,1 milliards. Neuf des 13 prêts avaient une composante B, ce qui a permis de mobiliser \$2,1 milliards de financement additionnel auprès d'autres institutions financières et s'est traduit par un ratio de mobilisation de 1:6, qui est le ratio du montant total des prêts B à celui des prêts A financés sur le Capital ordinaire de la Banque. Le montant moyen de ces prêts était de \$97 millions et celui des garanties, de \$225 millions.

Si l'on inclut les opérations au titre du Programme de facilitation du financement du commerce – par lequel la BID accorde des garanties pour couvrir les lettres de crédit documentaire et standby, les billets à ordre et autres instruments utilisés pour financer les transactions commerciales internationales – la BID a approuvé des opérations de développement du

ENCADRÉ 6 • PROMOUVOIR UNE PRODUCTION PROPRE

Un programme financé par la BID œuvre actuellement à promouvoir la gestion de l'environnement en vue d'instaurer une production durable dans le secteur de la production en Argentine. Approuvé en mai 2007, ce programme s'appuie sur une stratégie pour la croissance durable de la production. Ses deux principaux objectifs sont de favoriser l'adoption des méthodes de production propres par les PME comme stratégie de gestion de l'environnement pour les entreprises ; et de promouvoir l'introduction de mesures de protection de l'environnement dans l'activité d'exploitation minière, qui est un des secteurs ayant les taux d'expansion les plus rapides dans le pays.

S'agissant de ces deux secteurs d'activité, le programme offre trois catégories d'appui : i) une assistance technique aux PME dans le secteur minier afin d'améliorer l'efficacité de leurs processus de production et leur performance en matière de protection de l'environnement ; ii) la fourniture d'une formation aux institutions nationales et provinciales afin d'encourager l'adoption d'instruments pour la gestion de l'environnement et la prévention de la pollution ; et iii) la mise au point d'instruments spécifiques en vue de consolider un cadre pour la prévention et la réparation des externalités négatives sur l'environnement et les populations découlant de l'activité du secteur de la production.

Dans le cadre de son objectif de promotion d'une production propre, le programme s'inspire de l'expérience acquise par la Direction de l'environnement et du développement durable de l'Argentine à la faveur de projets pilotes menés avec les autorités provinciales chargées de l'environnement et les groupements de PME. Il étend le champ des opérations de la Banque en matière d'environnement en soutenant une politique nationale ainsi que sa stratégie au moyen de directives devant guider l'action au niveau provincial. Le programme aide également le gouvernement à exécuter



effectivement les directives afin de mettre les activités de production en conformité avec les lois et règlements environnementaux en vigueur dans les provinces et de créer des conditions institutionnelles, techniques et économiques permettant aux PME—plus particulièrement celles évoluant dans le secteur industriel—d'adopter des pratiques en vue de réduire leur impact sur l'environnement, tout en augmentant l'efficacité de la production.

En s'inspirant d'expériences analogues dans d'autres pays, le programme soutiendra la mise en place d'un Fonds pour la production propre et la compétitivité des entreprises (FONPLYCE) de \$15 millions pour financer des projets de production propre en faveur d'au moins 800 PME afin de leur permettre d'atteindre les objectifs en matière d'environnement. FONPLYCE devrait susciter des projets viables susceptibles d'être reproduits dans tout le pays et encourager plus d'entreprises à adopter, dans le cadre de leur

stratégie opérationnelle et de gestion de l'environnement, des méthodes de production propre.

Pour améliorer la gestion de l'environnement dans le secteur des mines, le programme renforce le cadre institutionnel du Système de gestion préventive de l'environnement pour le secteur des mines et les communautés minières afin d'améliorer les pratiques des producteurs les plus vulnérables du secteur, principalement les petits exploitants de mines. Le programme appuiera également les efforts déployés par l'Office des mines pour créer un environnement favorable pour des pratiques d'exploitation minière modernes par la conception de solutions spécifiques pour apurer le passif environnemental lié à l'activité minière avant la promulgation de la Loi sur la protection préventive de l'environnement dans l'activité minière et appliquer une stratégie et des procédures en vue de réparer et de contrôler, par la suite, l'impact néfaste sur l'environnement causé par les activités passées.

secteur privé dans 14 pays : au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou, en République dominicaine, au Surinam et en Uruguay.

Parmi les transactions d'un type nouveau effectuées en 2007 figurait un prêt A de \$400 millions à Peru LNG, la première installation de gaz naturel liquéfié pour l'exportation d'Amérique du Sud. Ce projet, qui marque une étape importante dans le dévelop-

pement du secteur de l'énergie au Pérou, est le plus gros investissement étranger direct dans le pays et fera fonction de catalyseur pour attirer de substantiels montants d'investissements additionnels. Il convient également de noter une autre transaction, le premier prêt sans garantie souveraine à une institution publique nationale, l'*Instituto Costarricense de Electricidad* au Costa Rica. La Banque a également approuvé un prêt A de \$40 millions à un gros producteur brésilien d'éthanol, *Usina Moema Açúcar e Álcool Ltda.*

Société interaméricaine d'investissement (SII)

La SII est une organisation multilatérale indépendante affiliée à la BID, qui a pour mission d'aider au développement des petites et moyennes entreprises (PME) afin de promouvoir un développement économique durable. En 2007, la SII a enregistré sa cinquième année consécutive de bénéfices et connu une année record pour les approbations, les décaissements et les bénéfices. Au total, 62 projets représentant un volume de \$470 millions ont été approuvés, et les actifs de la SII ont atteint \$1,2 milliard, soit plus de deux fois ses \$487 millions d'actifs de 2004.

La SII a également réussi à canaliser de plus gros volumes de ressources vers les petits pays de la région. En 2007, 47 % du nombre d'approbations de financement et 32 % de leur volume en dollars sont allés aux petits pays.

Au nombre des innovations figuraient des financements en soles péruviens, en pesos argentins et en reais brésiliens ; le programme FINPYME d'évaluation des PME afin de les aider à devenir plus compétitives et à améliorer leur accès aux sources de financement ; et un prêt conjoint avec la BID à la société de holding C. Kersten & Co. N.V. du Surinam.

Fonds multilatéral d'investissement (MIF)

Le MIF utilise des dons d'assistance technique pour soutenir des améliorations de la conjoncture économique et pour accroître l'aptitude du secteur privé à connaître une croissance durable et à créer des emplois. Il offre aussi des investissements pour des microfinancements, des prêts aux petites entreprises et des prises de participation. Compte tenu de la composition des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes, le MIF a continué de concentrer son action sur le secteur de la petite entreprise, qui offre les plus grandes possibilités de stimulation. En 2007, le fonds a approuvé 116 dons représentant un total de \$100 millions et 17 projets d'investissement pour un total de \$35 millions, soit en tout 133 projets et un volume total de \$135 millions de contributions du MIF. En 2007, les décaissements ont atteint \$98 millions.

Pour accentuer son impact sur les activités locales, le MIF a commencé à déléguer son pouvoir d'approbation de petits projets aux bureaux extérieurs de la BID. En 2007, les plafonds globaux imposés à ces « mini-MIF » ont été éliminés, et tous les pays emprunteurs de la Banque y ont à présent accès. Ce programme devrait connaître une croissance substantielle et dépasser les 50 projets par an, et devraient contribuer



Guyana • Dans le cadre d'un projet de réforme du transport aérien, une antenne parabolique servant à réguler le trafic, et un équipement neuf de télécommunications ont pu être achetés.

sensiblement à l'objectif du programme du MIF, qui est d'offrir des possibilités économiques aux catégories de population, qui sont la majorité et qui s'efforcent actuellement de surmonter les obstacles que sont les faibles revenus, l'isolement et l'exclusion.

INTÉGRATION RÉGIONALE

La Banque soutient activement les processus d'intégration intrarégionale en Amérique latine et aux Caraïbes à travers de nombreux projets régionaux et nationaux. Au cours de l'année écoulée, elle a approuvé deux prêts d'un montant total de \$21,6 millions et 14 dons d'un montant total de \$4,1 millions pour des projets liés au commerce et à l'intégration (voir Encadré 9).

La BID a également joué un rôle central dans l'initiative mondiale de l'Aide pour le commerce lancée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En

ENCADRÉ 7 • INITIATIVE SUR L'ÉNERGIE DURABLE, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES BIOCARBURANTS

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes font face à une demande croissante d'énergie à un moment où les prix de l'énergie sont en hausse et où les tensions s'accroissent concernant la fiabilité de l'approvisionnement. Garantir des sources d'énergie à moindre coût et fiables est au cœur de leur programme de développement. En outre, l'impact de l'évolution incontrôlée du climat menace de compromettre le bien-être économique et social de la région, augmentant ainsi sa vulnérabilité aux risques climatiques tels que les catastrophes naturelles, les perturbations de l'agriculture et la perte de biodiversité.

L'Initiative sur l'énergie durable et le changement climatique (SECCI), approuvée en mars 2007, vise à répondre à ces défis. Elle vise à développer la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, promouvoir les techniques et méthodes d'économie d'énergie et accroît le financement du carbone. Elle encourage et finance également l'adaptation des stratégies pour répondre au défi du changement climatique et réduit la vulnérabilité de la région à l'égard du climat.

La Banque a mis sur pied une équipe ayant pour tâche d'exécuter et coordonner les activités de la SECCI et a créé le Fonds BID de la SECCI de \$20 millions et le Fonds multi-donateurs de la SECCI, qui a reçu une contribution initiale de \$2 millions du Royaume-Uni. Des négociations sont en cours avec plusieurs autres bailleurs de fonds. Les propositions de projet formulées par les services internes de la Banque ou des structures publiques et privées extérieures en vue d'obtenir des ressources des Fonds de la SECCI seront gérées avec toute la célérité possible par le biais de la nouvelle Unité de gestion des dons et co-financements. Un appel de propositions a été lancé sur la page Web de la BID pour des projets susceptibles de bénéficier des ressources de la SECCI.

Les résultats des activités de la SECCI sont déjà palpables et très prometteurs. Au niveau des pays, l'équipe d'organisation a identifié plusieurs projets et programmes qui pourraient bénéficier des dons de coopération technique de la SECCI, qu'ils soient destinés à des projets autonomes ou à des composantes d'autres projets. Au Mexique, un certain nombre d'activités sont

en cours, comprenant un appui à la Stratégie en matière de changement climatique du Mexique, grâce à des ressources engagées pour l'élaboration du Rapport sur les impacts économiques du changement climatique du pays. La SECCI soutient activement le projet Bordo Poniente de capture des gaz de décharges et de production d'électricité du Mexique, notamment à travers une étude de faisabilité relative à un centre de recyclage de déchets et de production d'énergie de plusieurs mil-

lions de dollars structuré autour de programmes de partenariat public-privé, et soutient actuellement une étude sur les possibilités de financement du carbone dans le traitement des eaux usées dans la Vallée de Mexico.

Dans le secteur des énergies renouvelables, la SECCI appuie des initiatives d'électrification rurale au Honduras, la préparation de cartes nationales des vents au Costa Rica et fournit des services de conseils pour de nouvelles initiatives sur les biocarburants, tels que l'appui à la création du service des biocarburants au ministère de l'Économie et de l'Énergie au El Salvador. La

SECCI soutient également la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique portant sur des systèmes de pompage d'eau au Nicaragua, au El Salvador et en Colombie et, en collaboration avec la Fondation Clinton, l'efficacité énergétique dans les édifices publics au Mexique. Parmi les autres activités importantes inscrites au programme de la SECCI, on peut citer l'institutionnalisation du financement du carbone dans les projets de transport public au Brésil et d'efficacité énergétique dans le logement au Chili.

La Banque soutient les activités régionales et nationales destinées à faciliter la production et la consommation des biocarburants. Ces activités permettront de diversifier la matrice énergétique des pays participants et réduiront la dépendance à l'égard des hydrocarbures. L'appui à l'élaboration de plans d'action (« plans ») pour le développement des biocarburants en coordination avec *Fundação Getúlio Vargas* du Brésil est un exemple de coopération intra-régionale encouragé par la Banque. Parmi les pays qui préparent des plans, on peut citer El Salvador, la République dominicaine et Haïti. On envisage l'élargissement du programme au Guatemala et au Honduras.





Trinité-et-Tobago • Un docteur ausculte un bébé dans le dispensaire du quartier de Couva, qui s'inscrit dans un système décentralisé de soins abordables et de qualité.

septembre, la Banque, en collaboration avec l'OMC et le gouvernement péruvien, a organisé la première réunion régionale d'examen, intitulée « Mobiliser l'aide pour le commerce : gros plan sur l'Amérique latine et les Caraïbes », qui a réuni des ministres des finances et du commerce, de hauts représentants des donateurs, des représentants d'institutions régionales et certains acteurs clés du secteur privé. En novembre, la Banque a participé à l'Examen global de l'aide pour le commerce parrainé par l'OMC à Genève.

La croissance rapide des marchés asiatiques ouvre de nouvelles perspectives aux exportations latino-américaines. En septembre, en association avec la République de Corée, la Banque a organisé à Séoul le Forum Corée-Amérique latine du commerce et de l'investissement pour promouvoir le commerce, l'investissement et les échanges de technologie entre la Corée et les organismes de promotion des exportations et de l'investissement et des représentants d'entreprises de Corée et d'Amérique latine et des Caraïbes.

La Banque apporte un appui analytique substantiel afin de réduire les coûts du commerce, de développer les exportations et de créer des réseaux de convergence et de production entre les nombreux accords commerciaux de la région. Elle a également collaboré avec l'OMC à une publication commune, *Regional Rules in the Global Trading System*.

Dans la région andine, la Banque a accueilli une Concertation régionale sur le commerce et l'intégra-

tion axée sur les négociations commerciales entre les pays andins et l'Union européenne. Elle a aidé le Pérou et la Colombie à préparer un plan de réformes institutionnelles pour la mise en œuvre d'accords de libre-échange avec les États-Unis et approuvé des projets sur les règles d'origine, les services, l'investissement et l'accès des PME au marché des États-Unis. Un livre blanc sur les questions de main-d'œuvre demandé par le gouvernement colombien a été réalisé.

Au cours de l'année, la Banque a approuvé une nouvelle stratégie d'aide à l'intégration de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) au cours de la période 2007-2010. En juin, la Banque a été co-hôte d'une conférence intitulée « Une vision 20/20 » sur la promotion du commerce et du tourisme aux Caraïbes, destinée à encourager la compétitivité et l'investissement et à améliorer la justice sociale et l'équité économique. Cette manifestation, également appuyée par la Banque mondiale et l'Organisation des États américains, a réuni de nombreux chefs d'État, hauts fonctionnaires et dirigeants du secteur privé des Caraïbes.

Des projets de coopération technique régionale non remboursable pour l'Amérique centrale ont été approuvés dans certains domaines tels que l'intégration de trois bourses des valeurs et les questions fiscales de l'Union douanière. Un appui a également été apporté à la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Amérique centrale-République dominicaine-États-Unis (ALEAC-RD) sur la propriété intellectuelle, les règles

ENCADRÉ 8 • GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Dans le cadre de son Plan d'action pour améliorer la gestion des risques de catastrophe pour 2005–2008, la Banque a approuvé en 2007 une nouvelle Politique de gestion des risques de catastrophe et achevé l'élaboration des Principes généraux. La politique renforce l'approche globale et anticipative adoptée par la BID à l'égard de cette question, qui donne la priorité à l'assistance avant la catastrophe, et renforce l'efficacité de l'appui de la Banque en faveur des emprunteurs à différents niveaux : gestion du risque, mesures de prévention telles que l'identification et la réduction du

risque, et intervention après la catastrophe. Les services seront formés à l'application des Principes généraux en 2008.

En appui à la gestion de la programmation et du portefeuille par pays, des évaluations détaillées des risques pour les quatre pays à haut risque (Guatemala, Jamaïque, Nicaragua et Pérou) sont en cours. Les études, qui identifieront les principaux secteurs et communautés à risque, sont conçues dans le souci d'appuyer les pays et la Banque

dans l'affectation des ressources nécessaires pour une gestion efficace des risques de catastrophe. La BID a également préparé de nouvelles notes sectorielles relatives à la gestion des risques de catastrophe à l'intention de cinq pays (Belize, Bolivie, Équateur, Guatemala et Nicaragua) afin d'orienter l'élaboration des stratégies par pays. La gestion des risques de catastrophe a été intégrée dans les stratégies par pays du Costa Rica et du Nicaragua.

La Banque a modifié son Mécanisme d'intervention immédiate en cas d'urgences provoquées par des catastrophes naturelles et imprévues pour tenir compte de l'étendue de la nouvelle Politique de gestion des risques de catastrophe. La BID a continué également de renforcer ses instruments et ses initiatives de financement relatifs au risque de catastrophe, et d'aider à améliorer les capacités des pays en matière de prévention des catastrophes à travers des dons octroyés par le Fonds de prévention des catastrophes de \$10 millions et du Fonds fiduciaire multi-donateurs pour la prévention des catastrophes d'une valeur de \$8 millions. Deux projets de ce type ont été approuvés en 2007 : au Chili, un don de \$1 million appuiera la mise en oeuvre, au niveau régional, d'un système d'alerte précoce relatif à tous les types de catastrophes dans l'ensemble du pays, tels que tremblements de terre, tsunamis, inondations et sécheresses ; et en Bolivie, un don de \$937 000 servira à renforcer les capacités du pays pour l'évaluation du risque lié aux tremblements de terre.



d'origine et la législation du travail. La Banque a continué de coordonner l'action des donateurs nationaux et multilatéraux conformément à un livre blanc intitulé « La dimension main-d'oeuvre de l'ALEAC-RD ».

Le Marché Commun du Sud (MERCOSUR) a également progressé sur la voie de la libre circulation des biens et de la mise en oeuvre du Fonds de convergence structurelle, qui appuiera les projets visant à réduire les asymétries entre les pays du MERCOSUR. La Banque a apporté un appui technique et financier aux institutions régionales, telles que le Secrétariat, la Commission commerciale et le Parlement du MERCOSUR, nouvelle institution destinée à aider à uniformiser les lois des nations membres et à favoriser une plus grande coopération.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Dans le cadre de son réalignement organisationnel, la Banque a créé le Bureau de la gestion des risques, qui relève directement du Président et du Vice-président exécutif. Ce bureau est chargé d'évaluer les risques crédit, opérationnel et du marché. Il a également pour mission de renforcer l'aptitude de la Banque à identifier, mesurer et gérer les risques crédit de la Banque liés à son portefeuille de prêts sans garantie souveraine et à ses activités de trésorerie, y compris aux produits dérivés. Il gère également l'exposition de la Banque aux risques du marché et aux risques-crédit de son portefeuille de prêts souverains.

Le nouveau Bureau de la planification stratégique et de l'efficacité du développement (SPD) définit une méthodologie intégrée pour gérer les risques environnementaux, sociaux et fiduciaires et examiner les initiatives, les produits et les stratégies et politiques qui comportent des risques.

Par ailleurs, diverses unités de la Banque ont pour tâche de mener des activités distinctes d'atténuation des risques. Le Bureau de l'Auditeur général (AUG) se concentre sur la gestion des risques institutionnels, en mettant l'accent sur l'établissement de rapports financiers. Le Bureau de l'intégrité institutionnelle de la Banque (OII) cherche à promouvoir un climat d'intégrité dans toutes les opérations de la Banque et au sein des pays membres par la détection, l'investigation et la prévention de la fraude et de la corruption dans les activités financées par la Banque.

D'autres unités de la Banque, telles que le Bureau de la passation des marchés pour les opérations, dispensent des conseils techniques aux équipes de projet sur les questions concernant la capacité nationale dans les domaines de la passation des marchés, de la gestion

financière et de la gestion des portefeuilles-pays par l'utilisation de pratiques axées sur les résultats et sur la gestion des risques. En outre, l'Unité des sauvegardes environnementales (ESG) évalue et encourage l'atténuation des risques environnementaux et sociaux dans les opérations de la Banque dans les secteurs public et privé, incorporant des sauvegardes environnementales et sociales aux projets et offrant des conseils sur l'atténuation des risques environnementaux et sociaux.

Enfin, le Bureau du contrôle et de l'évaluation (OVE) joue un double rôle, évaluant l'ensemble des activités de la Banque et effectuant des études au niveau des pays, des études thématiques ou sectorielles et des études sur les questions liées aux politiques et aux instruments.

Gouvernance institutionnelle

En 2007, l'AUG a continué de collaborer avec les unités de supervision de la Banque sur les questions de gouvernance. Dans les départements opérationnels et les bureaux extérieurs, ce bureau s'est concentré sur le réalignement de la Banque, effectuant, entre autres activités, des évaluations du contrôle des bureaux extérieurs et identifiant certains problèmes initiaux liés au réalignement. Les audits des bureaux extérieurs ont également porté sur les activités de contrôle à risque élevé qui ne devraient pas être sensiblement touchées par le réalignement.

Au siège, l'AUG a suivi la sélection, la mise en œuvre, l'amélioration et l'utilisation d'ordinateurs et de l'infrastructure de réseau ainsi que des applications informatiques. Il a également suivi l'élaboration de la Stratégie en matière de technologie de l'information et la mise en œuvre de la nouvelle structure de gestion informatique. En outre, dans le cadre de l'adoption par la Banque du nouveau cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la *Commission Treadway* (COSO) et du rapport annuel sur l'efficacité des contrôles internes de l'établissement de rapports financiers, l'AUG a testé les contrôles et pratiques appliqués à l'ensemble de la Banque. Il a également effectué des audits de plusieurs systèmes et processus essentiels, y compris la rémunération et les régimes de retraite du personnel, les opérations sans garantie souveraine et le Fonds multilatéral d'investissement.

Au cours de l'année écoulée, l'OII a continué de jouer son rôle de coordonnateur pour les questions d'intégrité dans les activités financées par la Banque. Au début de l'année, l'OII enquêtait sur 123 allégations dont il avait été saisi. Au 31 décembre 2007, OII



Paraguay • Les productrices de manioc, comme Rosana Sanamine, ont reçu une formation grâce à un programme destiné aux femmes à faibles revenus.

avait reçu 212 nouvelles allégations qui avaient abouti à l'ouverture de 136 enquêtes. Parmi ces allégations, 84 % avaient trait à des questions de fraude ou de corruption dans les activités financées par la Banque et les 16 % restants à des fautes qui auraient été commises par le personnel, notamment à des violations du Code de déontologie ou d'autres règles du Personnel. Durant la période considérée, l'OII a terminé 162 examens et enquêtes.

En 2007, le Bureau du Vice-président pour les Finances et l'Administration, a coordonné la préparation et l'approbation d'un nouveau Code de déontologie et de comportement professionnel qui regroupait le Code de déontologie et la politique de respect sur le lieu de travail en un seul code, et combinait le Comité de déontologie et le Comité d'examen du comportement professionnel en un seul comité. Cet allègement du mécanisme, soutenu par la nomination d'un responsable de l'éthique et la création d'un Bureau de l'éthique, améliore l'accès du personnel aux ressources de la Banque, lorsqu'il s'agit de signaler les cas de faute et de comportement répréhensible, et permet de les résoudre plus simplement et plus rapidement.

ENCADRÉ 9 • STIMULER LES EXPORTATIONS À TRAVERS LES SERVICES POSTAUX EN AMÉRIQUE DU SUD

S'inspirant d'un programme pionnier au Brésil dont le but est de promouvoir les activités d'exportation des petites entreprises au moyen de procédures simplifiées disponibles dans les bureaux de poste partout dans le pays, la BID aide actuellement d'autres pays d'Amérique du Sud à stimuler leurs exportations et à soutenir les petites entreprises. Il s'agit d'exploiter l'immense réseau d'agences des services postaux pour offrir des services aux entreprises opérant sur des petits marchés locaux.

Un don du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) équivalant à \$1,6 million a été approuvé en juin 2007 en vue de reproduire ce programme de système simplifié d'exportation par voie postale dans quatre autres pays d'Amérique du Sud dans le cadre de l'Initiative pour l'intégration des infrastructures régionales en Amérique du Sud (IIRSA). Le programme aidera à instaurer un système simplifié d'exportation par voie postale dans les services postaux publics du Pérou et d'Uruguay, qui sont implantés dans les zones démunies et reculées et dans deux autres. Il mettra en place de nouvelles procédures pour simplifier l'exportation par le biais de services postaux sous certaines conditions.

Le programme brésilien, appelé *Exporta Fácil* (Exportations faciles), présente un intérêt particulier pour les petites entreprises situées dans des localités éloignées qui n'ont pas accès à d'autres services commerciaux d'expédition ou n'ont pas les moyens de s'offrir ces services. Pour ces entreprises, qui sont habituellement implantées dans des grandes villes, l'ancien système d'exportation était trop compliqué, coûteux et lourd. Grâce aux procédures simplifiées, le Brésil devrait exporter pour près de \$200 millions en 2007 dans le cadre du programme, contre seulement \$160 000 à son lancement en 1999. Bien que les quantités exportées par le biais du programme ne représentent qu'une petite fraction des exportations globales, elles contribuent de manière significative au développement des petites entreprises en offrant aux petits entrepreneurs plus de débouchés pour accéder à de nouveaux marchés.

Exporta Fácil a connu un tel succès que les 12 pays de l'IIRSA ont décidé d'inclure le programme parmi leurs 31 projets prioritaires pour l'intégration régionale des infrastructures. Ce projet fait partie des deux projets prioritaires de portée régionale. Le Brésil joue actuellement un rôle de leadership dans ce qui est un exemple de coopération Sud-Sud en fournissant une assistance technique et des connaissances sans frais à d'autres pays d'Amérique du Sud, avec le soutien du MIF.

Dans des pays comme le Pérou, le projet est également considéré comme une contribution au processus de décentralisation actuellement en cours. Avec les pro-

cédures simplifiées, les entrepreneurs locaux ont seulement besoin de faire une seule escale au bureau de poste le plus proche et d'y remplir un seul formulaire.

Au Brésil, le service a été utilisé dans une variété de secteurs, les participants les plus actifs étant des petits fabricants de produits finis de taille et de poids réduits, tels que des pièces automobiles, qui représentent un secteur important à São Paulo où l'industrie automobile est aux mains d'un grand nombre de petits fournisseurs. Les autres produits d'exportation commerciale courants sont entre autres la joaillerie, la lingerie, les produits cosmétiques, la porcelaine, et même les vêtements pour chiens (profitant du fait que les saisons sont opposées). C'est ce type de secteurs qu'ont ciblé le Pérou et l'Uruguay pour la mise en place de leurs différents services de *Exporta Fácil* qui seront mis en place dans le cadre du programme du Fonds multilatéral d'investissement.

Au Brésil, le programme, qui est financièrement autonome, a entraîné la création d'emplois et renforcé l'efficacité, l'organisation, la compétitivité et l'innovation parmi les PME. Au Pérou et en Uruguay, le programme a été intégré dans les stratégies nationales pour promouvoir les exportations, plus particulièrement les exportations à

valeur ajoutée, et devrait avoir un impact similaire.

Plus il y a de pays en Amérique du Sud qui utilisent le même système, plus les services postaux seront solides dans tous ces pays. Une fois qu'ils mettent en place leurs programmes *Exporta Fácil*, les autres gouvernements en dehors du Brésil peuvent fournir une assistance technique aux autres pays d'Amérique du Sud et d'autres sous-régions, telles que l'Amérique centrale, où d'autres pays sont intéressés par le programme.

La BID joue une double fonction : en premier lieu, dans le cadre de sa contribution à l'intégration régionale, elle a soutenu l'IIRSA depuis le lancement de l'initiative en 2000, en assurant la coordination technique ; et deuxièmement, à travers le don du MIF, la Banque offre un financement pour la mise en œuvre du programme et une expertise technique supplémentaire pour créer des synergies avec d'autres projets du groupe du MIF en faveur des PME, telles qu'un projet à Otavalo en Équateur, en vue de la mise en place d'un guichet unique pour la formalisation et le développement des petites entreprises.

En parrainant ce programme pilote au Pérou, en Uruguay et dans deux autres pays d'Amérique du Sud, la Banque aidera ces pays à lancer leurs propres programmes *Exporta Fácil*, stimulant ainsi les activités d'exportation des PME, qui représentent l'épine dorsale de l'économie de la région.



Ce code ainsi révisé contient en outre de meilleures définitions de la notion de faute professionnelle, en particulier du harcèlement et de la violence domestique et sur le lieu de travail, et définit des sanctions précises en cas d'irrégularités.

Supervision des projets financés par la BID

L'Unité de suivi du portefeuille rend compte de la performance et de l'état d'exécution des projets du portefeuille de la Banque, y compris de la détection précoce des projets « à problème » identifiés comme ayant peu de chances d'atteindre leurs objectifs de développement, ainsi que des projets ayant suscité l'ouverture d'un « état d'alerte ». En 2007, cette unité a lancé une version actualisée du Rapport d'évaluation rétrospective des projets, qui contient une nouvelle section sur le profil de risque du projet. L'unité fiduciaire du Bureau du Vice-président pour les pays travaille également à renforcer l'aptitude de la Banque, de l'emprunteur et de l'agent d'exécution à prévenir la fraude et la corruption, de manière à accroître l'efficacité, l'efficacité et la transparence des opérations.

En 2007, la Banque a mis en œuvre ses nouvelles directives en matière d'intégrité pour les prêts au secteur privé. Cette initiative combine les efforts de plusieurs unités de la Banque pour la mise en œuvre d'activités avec la diligence voulue avant l'approbation du prêt et lors de l'examen du portefeuille. Durant l'année écoulée, tous les fonctionnaires et cadres engagés dans la mise en œuvre de ces directives ont participé à un stage de formation pratique.

Le Bureau de la passation des marchés pour les opérations et l'OII ont procédé ensemble à un examen des pratiques de fraude et de corruption les plus courantes identifiées lors des enquêtes d'OII, afin de concevoir des mécanismes anticipatifs d'identification et de prévention de la répétition de telles pratiques. Sur la base de leurs conclusions, un instrument interactif utilisant l'Internet, appelé Red Flags Matrix (matrice de signaux d'avertissement), a été conçu pour identifier les pratiques frauduleuses et la corruption et pour donner de premières indications aux fonctionnaires supervisant la passation des marchés pour les projets.

Le Bureau du contrôle et de l'évaluation (OVE) fournit des informations utiles pour l'atténuation des risques pour la Banque, à la fois par l'exécution d'études de contrôle et d'évaluations des programmes de pays. Les études de contrôle d'OVE portent sur les systèmes et les procédés utilisés pour recueillir, enregistrer et diffuser des informations pertinentes pour le succès des projets. *L'Étude des possibilités d'évalua-*

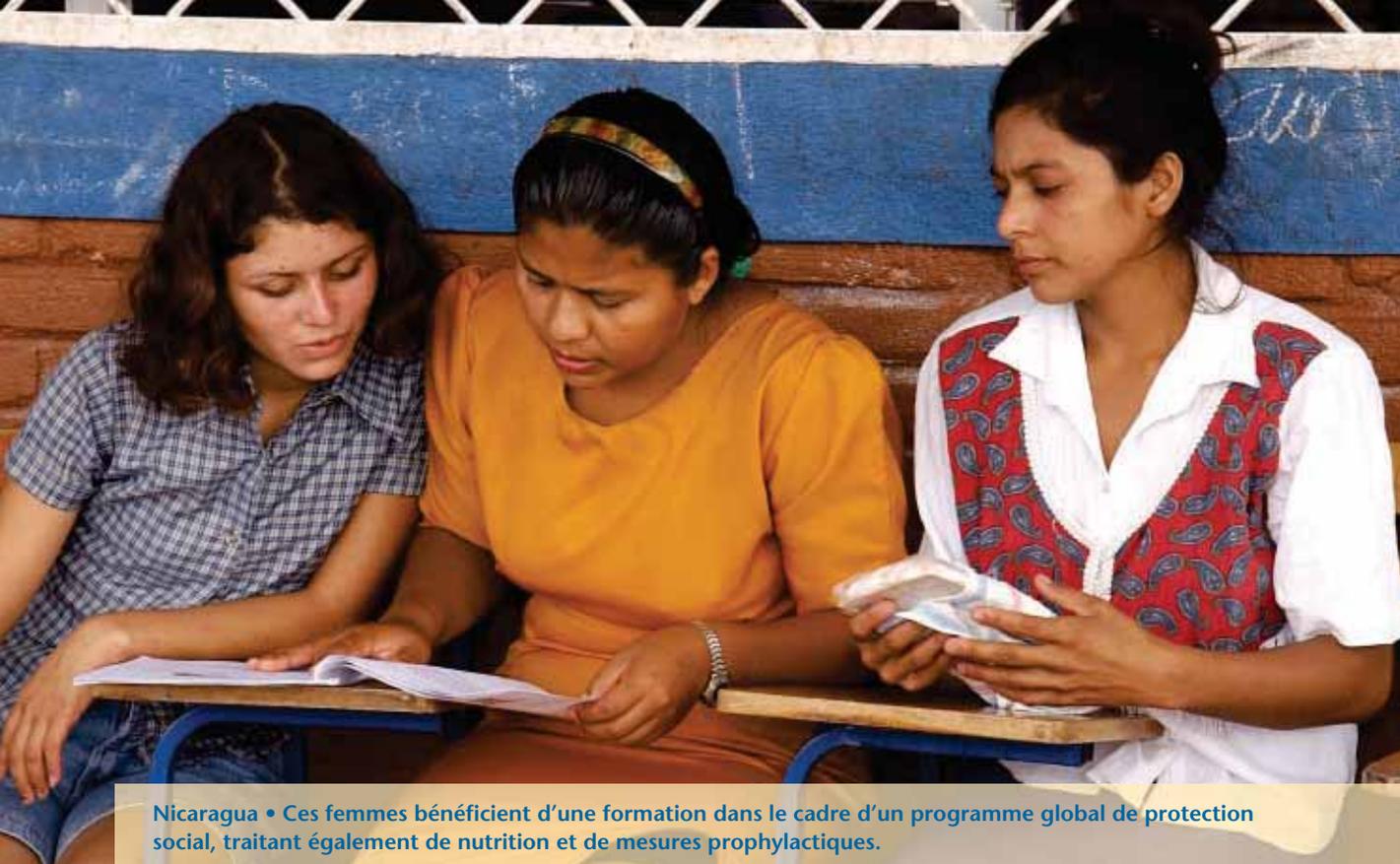


Jamaïque • Une assistante dentaire du dispensaire St. Jago Park à Spanish Town soigne une adolescente.

tion des projets examinait la logique et la capacité de mesurer les risques et les résultats anticipés pour les projets approuvés par la Banque en 2005, en faisant une comparaison avec une étude équivalente effectuée en 2001.

Les évaluations des programmes de pays (CPE) permettent d'informer la Banque et les pays emprunteurs de manière à élaborer des stratégies-pays qui atténuent les risques tout en favorisant les résultats pour le développement. En 2007, l'OVE a effectué des CPE pour la Bolivie, le Guyana, Haïti, le Honduras et le Pérou. À ce jour, il a effectué un total de 39 CPE, couvrant au moins une fois chaque pays emprunteur. Le but de ces évaluations est d'informer la Banque et les pays emprunteurs des risques et des résultats observés lors du précédent cycle de programmation, de manière à améliorer la performance lors du prochain cycle.

À la demande du Conseil d'administration, la Banque a lancé un examen indépendant de son cadre anti-corruption. Cet examen servira à évaluer à la fois les mécanismes et la capacité de détection et de prévention de la corruption, ainsi que la validité des



Nicaragua • Ces femmes bénéficient d'une formation dans le cadre d'un programme global de protection social, traitant également de nutrition et de mesures prophylactiques.

structures et procédures en place pour recevoir, examiner et sanctionner les allégations de fraude et de corruption dans les activités financées par la Banque. L'équipe chargée de cet examen externe est dirigée par Jorge Santistevan De Noriega, l'ex-Ombudsman du Pérou, et Dick Thornburgh, l'ex-Ministre de la justice des États-Unis. Les membres de cette équipe ont interrogé des membres du Conseil, de la Direction, du personnel et des interlocuteurs externes et devraient publier un rapport sur leurs conclusions au début de 2008.

L'intégrité dans la Région

En 2007, la Banque a renforcé son aptitude à intégrer les efforts locaux et régionaux de promotion de l'intégrité et de contrôle de la corruption en Amérique latine et aux Caraïbes. Elle a approuvé deux projets de coopération technique appuyant la mise en œuvre de conventions internationales contre la corruption. Le premier renforcera l'aptitude des organisations de la société civile à suivre et préconiser le respect de telles conventions. Le second vise à améliorer l'aptitude du Ministère public, des enquêteurs et des juges à enquêter sur les actes de corruption en vertu des conventions internationales et à en poursuivre les auteurs, et à établir des partenariats avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

En mars 2007, à la session annuelle de l'Assem-

blée des gouverneurs à Guatemala, la Banque et l'Organisation des États américains ont signé un mémorandum d'accord pour l'établissement d'un cadre destiné à faciliter la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption et la formulation des recommandations incluses dans le Suivi de la mise en œuvre de la convention (MESICIC).

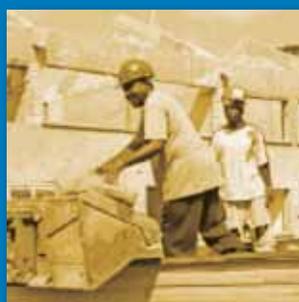
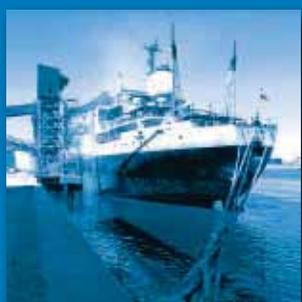
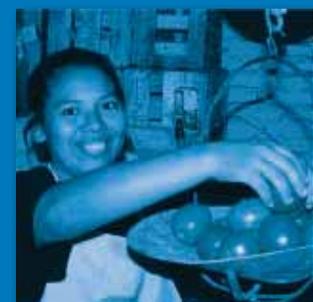
Avec le gouvernement norvégien, la Banque a créé le premier Fonds fiduciaire pour les activités de lutte contre la corruption, qui a pour principal objectif de renforcer la capacité institutionnelle des pays membres de la Banque afin d'accéder aux mécanismes d'information permettant de prévenir et de maîtriser la corruption. Ce fonds appuiera des interventions conformes aux stratégies régionales, nationales et sectorielles en évolution de la Banque pour la promotion d'une bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Des entités des secteurs public et privé, y compris des administrations centrales et sous-nationales, des organismes de la société civile et des fondations privées, pourront solliciter des financements de ce fonds.

La Société interaméricaine d'investissement et l'OII travaillent avec l'Initiative de Partenariat mondial contre la corruption du Forum économique mondial (PACI) afin d'adapter les principes d'intégrité de cette initiative aux besoins des PME de la région. Il s'agit d'appuyer les efforts de ces entreprises en vue d'améliorer leur gouvernance interne.

Les prêts en 2007



Barbade • Construction de l'école primaire Carrington-Erdiston, dans le cadre d'un vaste projet éducatif.



Les prêts en 2007



RÉSUMÉ

Les prêts et garanties approuvés par la Banque en 2007 et les totaux cumulés au 31 décembre 2007, moins annulations, proviennent des sources suivantes :

► **Capital ordinaire (CO)** : 89 prêts représentant un montant de \$7,7 milliards et 16 garanties d'un montant total de \$1,1 milliard ont porté le nombre total cumulé des prêts à 1 946 pour un montant de \$133,6 milliards et le nombre cumulé de garanties à 46 pour un total de \$2,1 milliards.

► **Fonds des opérations spéciales (FOS)** : 19 prêts représentant un total de \$152 millions, ce qui a porté le total cumulé des prêts à 1 216 pour un total de \$18,5 milliards.

► **Autres fonds** : trois prêts ont été approuvés en 2007. Le total cumulé des prêts était de 213 pour un montant de \$1,8 milliard.

Coût total des projets

Le volume de \$9 milliards de prêts et de garanties de la Banque approuvés en 2007 contribueront à financer des projets représentant un investissement total de plus de \$18,3 milliards. Les prêts de la Banque ne couvrent qu'une partie du coût total des projets exécutés par les pays emprunteurs. Le solde vient principalement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

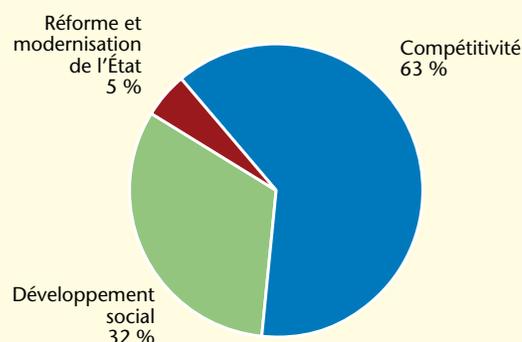
Décaissements

En 2007, le total des décaissements de la Banque sur des prêts approuvés s'est élevé à \$7,1 milliards, contre \$6,5 milliards en 2006. Au 31 décembre 2007, le total cumulé des décaissements, y compris les ajustements de change, représentait un total de \$135,6 milliards, soit 88 % du volume des prêts approuvés par la Banque. Les décaissements de 2007 et les totaux cumulés

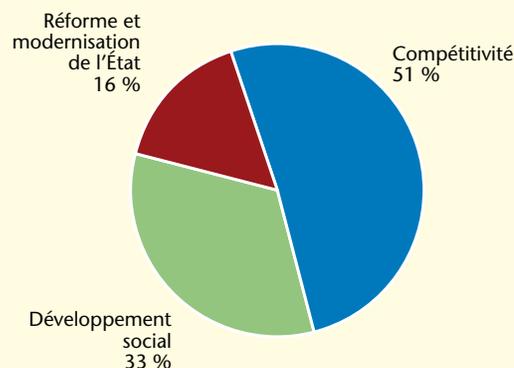
par fonds au 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

► **Capital ordinaire** : \$6,7 milliards, ce qui porte le total cumulé à \$117,2 milliards.

Graphique 8. Prêts sectoriels, 2007



Graphique 9. Prêts sectoriels, 1961-2007





(De gauche à droite) **Colombie** • Le système de transports en commun à Bogota utilise des bus à grande capacité, qui roulent dans des couloirs réservés et desservent des quartiers à faibles revenus.

Équateur • Une usine de traitement de fruits augmente la valeur de la production agricole.

Surinam • Un nouveau-né reçoit des soins à l'hôpital régional du Dr. Lachmipersad Mungra, à Nickerie.

TABEAU III • RÉPARTITION DES PRÊTS ET GARANTIES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(En millions de dollars des États-Unis)

SECTEUR	2007	%	1961–2007	%
Compétitivité	\$5 673,0	63,2	\$ 79 107,1	50,7
Énergie	1 325,3	14,8	21 934,4	14,1
Transport et communications	2 067,7	23,1	18 156,9	11,6
Agriculture et pêche	75,0	0,8	14 059,9	9,0
Industrie, mines et tourisme	17,0	0,2	13 098,6	8,4
Crédit multisectoriel et préinvestissement	1 050,0	11,7	4 710,3	3,0
Science et technologie	0,0	0,0	1 972,9	1,3
Financement du commerce	246,0	2,7	2 579,5	1,7
Infrastructure productive	527,1	5,9	1 695,7	1,1
Marchés de capitaux	365,0	4,1	898,9	0,6
Développement social	2 890,2	32,2	51 682,4	33,1
Investissement social	586,2	6,5	20 448,0	13,1
Eau et assainissement	443,7	4,9	10 104,1	6,5
Aménagement urbain	578,5	6,4	8 108,4	5,2
Éducation	342,0	3,8	5 779,6	3,7
Santé	300,0	3,3	3 335,7	2,1
Environnement	627,7	7,0	3 398,3	2,2
Microentreprises	12,3	0,1	508,3	0,3
Réforme et modernisation de l'État	407,2	4,5	25 187,9	16,1
Réforme et soutien au secteur public	50,1	0,6	19 196,7	12,3
Réforme du secteur financier	187,3	2,1	7 696,9	4,9
Réforme fiscale	10,5	0,1	4 014,8	2,6
Politiques en matière de décentralisation	72,0	0,8	1 143,3	0,7
Modernisation et administration de la justice	57,8	0,6	427,4	0,3
Planification et réforme de l'État	13,5	0,1	156,9	0,1
Modernisation du parlement	16,1	0,2	84,7	0,1
Société civile	0,0	0,0	22,0	0,0
Soutien aux politiques commerciales	0,0	0,0	25,3	0,0
Administration électronique	28,0	0,4	43,3	0,0
TOTAL	\$8 970,4		\$155 977,4	

¹ Les catégories reflètent les domaines d'activité prioritaires conformément à la Stratégie institutionnelle de la Banque.

TABLEAU IV • INFORMATION SUR LE FINANCEMENT¹ ANNUEL (2007) ET CUMULÉ (1961–2007)
(En millions de dollars des États-Unis)

Pays	COÛT TOTAL DES PROJETS				PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS ¹				DÉCAISSEMENTS									
	Montant total		Montant total ²		Capital ordinaire ^{2,3}		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés		Montant total		Capital ordinaire ²		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés	
	2007	1961–2007	2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007	1961–2007
Argentine	\$ 3 058,8	\$ 50 301,2	\$ 2 484,3	\$ 25 447,8	\$ 24 753,7	\$ 644,9	\$ 49,2	\$ 1 482,7	\$ 20 695,1	\$ 20 001,0	\$ 644,9	\$ 49,2	\$ 20 001,0	\$ 644,9	\$ 49,2			
Bahamas	—	597,4	—	386,2	384,2	—	2,0	9,5	325,4	323,4	—	2,0	323,4	—	2,0			
Barbade	6,8	777,6	5,0	397,8	337,3	41,5	19,0	2,8	336,5	276,0	41,5	19,0	276,0	41,5	19,0			
Belize	—	170,2	—	112,3	112,3	—	—	20,3	108,0	108,0	—	—	108,0	—	—			
Bolivie	86,9	6 275,7	84,3	3 832,2	1 319,1	2 439,4	73,7	46,0	3 353,7	1 259,1	2 020,9	73,7	1 259,1	2 020,9	73,7			
Brésil	5 184,8	91 272,2	1 663,5	30 858,3	29 166,7	1 556,3	135,3	1 625,9	27 946,7	26 257,3	1 554,1	135,3	26 257,3	1 554,1	135,3			
Chili	236,6	13 365,5	118,7	5 709,0	5 458,8	205,0	45,2	41,2	5 185,1	4 934,9	205,0	45,2	4 934,9	205,0	45,2			
Colombie	1 246,0	26 169,5	771,0	13 826,0	12 989,2	769,9	66,9	767,8	12 911,8	12 075,0	769,9	66,9	12 075,0	769,9	66,9			
Costa Rica	777,7	4 760,7	535,0	3 050,8	2 545,4	366,9	138,5	17,0	2 245,2	1 743,2	366,9	138,5	1 743,2	366,9	138,5			
El Salvador	2,3	4 536,6	2,0	3 122,8	2 176,1	795,8	150,9	97,2	2 904,5	1 968,8	795,8	150,9	1 968,8	795,8	150,9			
Équateur	607,2	9 466,7	488,4	5 160,8	4 080,8	984,0	96,0	200,4	4 394,2	3 320,1	982,1	96,0	3 320,1	982,1	96,0			
Guatemala	240,4	4 690,9	215,0	3 163,7	2 411,5	681,9	70,3	238,7	2 655,1	1 924,0	669,7	70,3	1 924,0	669,7	70,3			
Guyana	33,9	1 306,2	32,9	1 107,0	137,1	963,0	6,9	48,8	864,5	120,6	737,0	6,9	120,6	737,0	6,9			
Haiti	—	1 774,4	—	1 306,9	—	1 300,6	6,3	101,9	919,0	—	912,7	6,3	—	912,7	6,3			
Honduras	140,6	4 742,9	97,1	2 969,1	653,1	2 250,3	65,7	66,4	2 472,2	563,4	1 856,5	65,7	563,4	1 856,5	65,7			
Jamaïque	—	2 380,3	—	1 814,5	1 441,8	173,8	198,9	34,3	1 718,0	1 345,3	173,8	198,9	1 345,3	173,8	198,9			
Mexique	750,0	51 983,1	650,0	20 553,5	19 934,2	559,0	60,3	1 080,9	18 918,1	18 298,8	559,0	60,3	18 298,8	559,0	60,3			
Nicaragua	114,9	3 872,3	90,2	2 604,0	341,2	2 196,3	66,5	113,7	2 209,6	283,1	1 873,4	66,5	283,1	1 873,4	66,5			
Panama	270,2	5 604,5	188,1	2 662,2	2 322,7	296,6	42,9	75,7	2 047,5	1 716,1	296,6	42,9	1 716,1	296,6	42,9			
Paraguay	70,5	3 123,2	64,3	2 277,4	1 632,8	631,5	13,1	74,0	1 831,6	1 199,3	619,2	13,1	1 199,3	619,2	13,1			
Pérou	4 597,2	18 969,1	941,2	8 773,2	8 114,9	437,1	221,2	490,1	7 507,2	6 848,9	437,1	221,2	6 848,9	437,1	221,2			
République dominicaine	126,3	4 211,0	80,5	3 109,7	2 264,8	755,8	89,1	109,5	2 577,0	1 732,1	755,8	89,1	1 732,1	755,8	89,1			
Surinam	35,5	161,6	7,0	112,3	110,3	2,0	—	16,8	87,2	85,2	2,0	—	85,2	2,0	—			
Trinité-et-Tobago	—	1 676,7	—	1 091,9	1 036,1	30,6	25,2	47,2	947,9	892,0	30,6	25,2	892,0	30,6	25,2			
Uruguay	115,2	5 658,8	101,9	4 329,4	4 183,0	104,6	41,8	112,9	3 737,1	3 590,7	104,6	41,8	3 590,7	104,6	41,8			
Venezuela	211,0	16 351,2	150,0	4 973,2	4 798,9	101,4	72,9	167,2	4 056,7	3 882,4	101,4	72,9	3 882,4	101,4	72,9			
Région	400,0	19 019,3	200,0	3 225,4	2 974,1	237,2	14,1	35,4	2 638,3	2 395,2	229,0	14,1	2 395,2	229,0	14,1			
TOTAL	\$ 18 312,6	\$ 353 218,9	\$ 8 970,4	\$ 155 977,4	\$ 135 680,1	\$ 18 525,4	\$ 1 771,9	\$ 7 124,3	\$ 135 593,2	\$ 117 143,9	\$ 16 739,5	\$ 1 771,9	\$ 117 143,9	\$ 16 739,5	\$ 1 771,9	\$ 16 739,5	\$ 1 771,9	\$ 16 739,5

¹ Après annulations et ajustements au titre des changes. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² Y compris les prêts sans garantie souveraine, à l'exclusion des participations.

³ Y compris des lignes de crédit autorisées, d'un montant total de \$659 millions (\$236 millions pour 2007) au titre du Programme de facilitation du financement du commerce.



Belize • La préservation d'importants sites archéologiques, tel que Caracol, permettra de développer le tourisme tout en créant des emplois.

► **Fonds des opérations spéciales** : \$393 millions, portant le total cumulé à \$16,7 milliards.

► **Autres fonds** : \$6,3 millions, portant le total cumulé sur les fonds administrés par la Banque à \$1,7 milliard.

Remboursements

En 2007, les remboursements de prêts se sont élevés à \$5,6 milliards. Au 31 décembre 2007, le montant cumulé des remboursements était de \$75,7 milliards. Les remboursements reçus par la Banque au cours de l'année et les montants cumulés au 31 décembre 2007 se présentaient comme suit :

► **Capital ordinaire** : \$5,3 milliards, portant le total cumulé, avant remboursements aux participants, à \$66,2 milliards.

► **Fonds des opérations spéciales** : \$275 millions, portant le total cumulé à \$7,9 milliards.

► **Autres fonds** : \$4,3 millions, portant le total cumulé à \$1,6 milliard.

Des renseignements sur les projets de la BID sont disponibles à www.iadb.org/projects/.

Graphique 10. Prêts et décaissements, 1998–2007
(En millions de dollars E.U.)

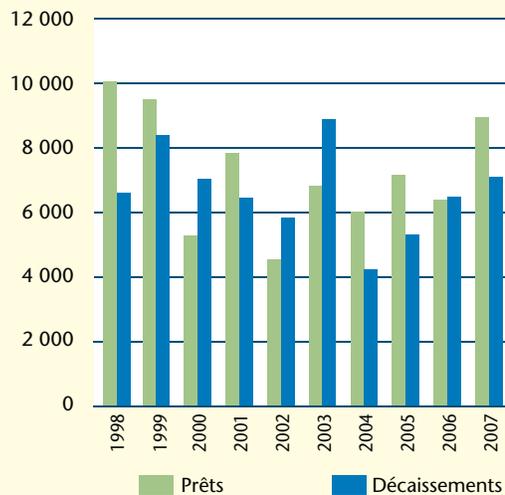


TABLEAU V • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$2 MILLIONS), 2007
(En millions de dollars E.U.)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT
Argentine	Programme d'infrastructure routière Norte Grande	CO	1 200,0
	Programme de modernisation de voisinage CCLIP	CO	350,0
	Programme de développement de l'infrastructure hydraulique : Provinces Norte Grande	CO	240,0
	Stratégie de renforcement des soins de santé de base (FEAPS)	CO	230,0
	CCLIP : Eau et assainissement pour petites communautés	CO	120,0
	Programme à plusieurs phases : Développement de l'infrastructure d'appui à la production à Entre Ríos	CO	100,0
	Programme de renforcement municipal	CO	72,0
	Programme de gestion des déchets solides pour les municipalités touristiques	CO	60,0
	Programme d'accès au crédit et de compétitivité des PME	CO	50,0
	Programme de gestion environnementale pour une production durable	CO	40,0
	Programme multisectoriel de pré-investissement III	CO	20,0
	Promotion de la démocratie financière en Argentine	MIF	4,0
	Promotion de l'entrepreneuriat dynamique en Argentine	MIF	2,5
Bahamas	Total des opérations ²	FOS, MIF	0,1
Barbade	Modernisation du système national de normes de la Barbade	CO	5,0
Belize	Total des opérations ²	CO, FOS, MIF	1,6
Bolivie	Programme hydraulique pour petites communautés	CO	14,7
	Programme d'entretien routier axé sur la performance II	CO	14,7
	Programme d'évacuation des eaux de pluie à La Paz	CO	14,0
	Programme de filets sociaux et de développement communautaire intégral	FOS	10,0
	Appui au Système national de financement du développement et Premier programme	CO	8,6
	Programme hydraulique pour petites communautés	FOS	6,3
	Programme d'entretien routier axé sur la performance II	FOS	6,3
	Programme d'évacuation des eaux de pluie à La Paz	FOS	6,0
Appui au Système national de financement du développement et Premier programme	FOS	3,7	
Brésil	Financement MSME - BNDES II	CO	1 000,0
	Garantie monnaie locale Energisa	CO	200,0
	Navire de forage pétrolier Delba ³	CO	100,0
	Projet de télécommunications Embratel ⁴	CO	80,0
	TECON Port Santa Catarina ⁵	CO	57,6
	Projet biocombustibles Moema	CO	40,0
	Programme exhaustif d'aménagement urbain dans la municipalité de Nova Iguaçu	CO	34,5
	Programme de revitalisation environnementale de Joinville	CO	32,7
	Programme d'aménagement urbain et d'inclusion sociale à Niterói	CO	26,5
	Banco Industrial e Comercial S.A. (Bicbanco) ⁶	CO	20,0
	Mécanisme de financement Banco Schahin ⁷	CO	20,0
	Programme à plusieurs phases à l'appui du développement du législatif en ligne au Brésil	CO	16,1
	Banco Indusval Multistock - TFFP ¹	CO	10,0
	Stimuler la compétitivité des entreprises en systèmes de production locale dans l'État de São Paulo	CO	10,0
	Banco Pine - TFFP	CO	9,0
	Évaluations, perspectives, et options de développement au Brésil – Recherche IPEA	CO	7,2
	Opportunités pour la majorité grâce à l'accès au crédit au Brésil	MIF	5,0
Consolidation et appui au développement du capital risque INOVAR II	MIF	2,7	
Fonds de capital d'innovation technique et d'investissement pour les PME technologiques	MIF	2,0	
Chili	Programme d'assainissement rural SUBDERE (CCLIP)	CO	100,0
	Renforcement de la gestion et information du régime de retraites	CO	17,5

Mots clés : CO, Capital ordinaire ; FOS, Fonds des opérations spéciales ; MIF, Fonds d'investissement multilatéral ; GRF, Mécanisme de dons de la BID.

¹ Y compris lignes de crédit autorisées dans le cadre du Programme de facilitation du financement du commerce (TFFP).

² Aucun projet n'a été approuvé de plus de \$2 millions. Le montant reflété est le total des approbations pour l'année.

³ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$388 millions.

⁴ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$220 millions.

⁵ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$86,4 millions.

⁶ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$80 millions.

⁷ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$20 millions.

TABLEAU V • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$2 MILLIONS), 2007
(suite)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT
Colombie	Programme à plusieurs phases à l'appui de la seconde phase de Familias en Acción - Phase I	CO	306,0
	Programme de renforcement de la compétitivité II	CO	300,0
	Telefónica Móviles Colombia S.A. ⁸	CO	125,0
	Davivienda - TFFP	CO	40,0
	Création de nouvelles institutions de microfinancement pour accroître l'accès des micro-entrepreneurs	MIF	3,0
Costa Rica	Premier programme de développement du secteur de l'énergie électrique 2008–2011	CO	250,0
	Refinancement de la dette ICE ⁹	CO	200,0
	Banco de Costa Rica - TFFP	CO	40,0
	Banque nationale du Costa Rica - TFFP	CO	40,0
	Banco Improsa S.A. - TFFP	CO	5,0
El Salvador	Total des opérations ²	FOS, MIF	5,4
Équateur	Appui à l'éducation fondamentale universelle	CO	246,4
	Projet hydroélectrique Baba ¹⁰	CO	78,1
	Programme pour le renouvellement de la flotte aérienne de TAME	CO	62,3
	Appui à l'éducation fondamentale universelle	CO	38,1
	Banco del Pichincha - TFFP	CO	30,0
	Banco Bolivariano - TFFP	CO	10,0
	Banco Internacional S.A. - TFFP	CO	10,0
	Appui à l'éducation fondamentale universelle	FOS	9,5
	Expansion des services financiers formels aux micro-entrepreneurs périurbains et ruraux	MIF	3,0
Appui à la provision de prêts hypothécaires transnationaux pour les migrants équatoriens	MIF	2,5	
Guatemala	Programme de renforcement du système hospitalier	CO	50,0
	Programme de réforme de la gestion des finances publiques II	CO	48,8
	Programme de réforme de la gestion des finances publiques II	CO	39,0
	Programme d'appui au secteur de la justice criminelle	CO	30,0
	Mécanisme de prêt de la Banco de Desarrollo Rural S.A.	CO	20,0
	Programme de réforme de la gestion des finances publiques II	FOS	12,2
	Banco Agromercantil de Guatemala - TFFP	CO	10,0
	Mécanisme de prêt de la Banco de Desarrollo Rural S.A.	CO	5,0
Guyana	Programme de diversification des exportations agricoles	CO	10,5
	Programme de diversification des exportations agricoles	FOS	10,5
	Programme d'appui au secteur énergétique	CO	6,0
	Programme d'appui au secteur énergétique	FOS	6,0
Haïti	Réhabilitation de l'infrastructure routière pour l'intégration du territoire	GRF	25,0
	Amélioration de la gestion des ressources publiques	GRF	12,5
	Financement additionnel pour le programme d'intensification agricole	GRF	12,5
Honduras	Programme à plusieurs phases pour la réhabilitation des routes de sections du corridor touristique PPP	CO	28,0
	Financement additionnel pour améliorer le corridor atlantique PPP	CO	21,0
	Programme de développement des entreprises rurales (PRONEGOCIOS)	CO	19,0
	Programme à plusieurs phases pour la réhabilitation des routes de sections du corridor touristique PPP	FOS	12,0
	Financement additionnel pour améliorer le corridor atlantique PPP	FOS	9,0
	Programme de développement des entreprises rurales (PRONEGOCIOS)	FOS	8,1
	Création de nouvelles institutions de microfinancement pour accroître l'accès des micro-entrepreneurs	MIF	2,5
Jamaïque	Total des opérations ²	CO, FOS, MIF	1,3
Mexique	Projet de routes à péage à Guadalajara	CO	400,0
	Programme à plusieurs phases pour remédier à la pauvreté urbaine, Phase II	CO	150,0
	Programme d'appui à la formation et l'emploi, Phase II	CO	100,0

⁸ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$475 millions.

⁹ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$181 millions.

¹⁰ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$9,7 millions.

TABLEAU V • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$2 MILLIONS), 2007
(fin)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT
	Programme pour promouvoir les partenariats publics-privés dans les États mexicains (PIAPPEM)	MIF	3,9
	Création de nouvelles institutions de microfinancement pour accroître l'accès des micro-entrepreneurs	MIF	3,0
Nicaragua	Programme d'appui au secteur de l'électricité	CO	16,4
	Programme d'appui au secteur de l'électricité	FOS	16,4
	Banco de la Producción S.A. - TFFP	CO	10,0
	Développement des réseaux de santé (Phase I)	CO	10,0
	Développement des réseaux de santé (Phase I)	FOS	10,0
	Programme à plusieurs phases de logements à bas revenus - Phase II	CO	7,5
	Programme à plusieurs phases de logements à bas revenus - Phase II	FOS	7,5
	Renforcement de la transmission nationale pour l'intégration à la SIEPAC	CO	6,3
	Renforcement de la transmission nationale pour l'intégration à la SIEPAC	FOS	6,3
Panama	Programme de développement de la compétitivité et du commerce	CO	51,3
	Programme à plusieurs phases de développement durable pour Bocas del Toro - Phase II	CO	29,0
	Programme de modernisation de l'administration foncière et du cadastre de la région métropolitaine	CO	27,0
	Programme pour améliorer l'administration de la justice : Phase II	CO	21,6
	Programme de protection sociale, Phase I	CO	20,2
	Financement additionnel pour le programme de développement durable de Darién	CO	17,0
	Banco Aliado S.A. - TFFP	CO	12,0
	Modernisation de la gestion environnementale pour la compétitivité	CO	10,0
Paraguay	Programme Escuela Viva II	CO	36,0
	Programme Escuela Viva II	FOS	9,0
	Programme d'appui aux exportations paraguayennes	CO	8,0
	Programme d'appui au recensement économique	CO	5,0
	PEF : PR-L1017 Programme Escuela Viva II	CO	3,0
	Programme d'appui aux exportations paraguayennes	FOS	2,0
Pérou	Projet GPL pour le Pérou ¹¹	CO	400,0
	Programme de réforme des ressources hydrauliques I	CO	200,0
	Mécanisme de garantie Banco Continental	CO	100,0
	Programme de réforme du secteur de l'assainissement I	CO	100,0
	Programme pour améliorer la qualité de la gestion et des dépenses publiques III	CO	75,0
	Appui au programme SEDAPAL de l'eau pour tous	CO	50,0
	Banco Interamericano de Finanzas - TFFP	CO	10,0
	Appui à la mise en œuvre du programme de réforme des ressources hydrauliques	CO	5,0
République dominicaine	Programme à plusieurs phases pour l'infrastructure routière, Phase I	CO	50,0
	Aide d'urgence en réponse à l'orage tropical Noel	CO	20,0
	Programme de renforcement du Service des recettes intérieures	CO	10,5
	Innovation industrielle : Soutenir la concurrence avec rapidité et flexibilité	MIF	2,4
Surinam	CKC Surinam	CO	7,0
Trinité-et-Tobago	Total des opérations ²	FOS	0,1
Uruguay	Prêt programmatique à la compétitivité I	CO	75,0
	Programme d'appui au Bureau des douanes nationales de l'Uruguay	CO	11,6
	Programme d'appui à la microfinance pour le développement productif	CO	8,8
	Planification environnementale et modernisation de la gestion institutionnelle	CO	5,0
Venezuela	Programme d'appui au Centro de Acción Social por la Música, Phase II	CO	150,0
Régional	Projet de bons-cautions Construtora Norberto Odebrecht S.A.	CO	200,0
	Interconnecter les jeunes désavantagés à des emplois de qualité	MIF	10,0
	Accroître les opportunités pour la majorité par le biais de concours de "Business Plan"	MIF	4,4
	Programme de bourses d'étude autochtones et afro-latinoaméricaines	FOS	3,0
	Partenariat international pour commercialiser des services touristiques durables	MIF	3,0
	Professionalisation des fonctions de gestion dans les PME familiales	MIF	2,0
	Programme d'appui au renforcement des capacités et à l'animation publique	FOS	2,0

¹¹ Complété par un prêt B faisant l'objet d'une syndication d'environ \$600 millions.

 Pour plus d'information sur les projets de la BID, visiter la base de données en ligne à l'adresse suivante www.iadb.org/projects.

COOPÉRATION TECHNIQUE

Un total de 427 projets de coopération technique non remboursable, représentant un montant de \$167,8 millions ont été approuvés en 2007. La BID finance son programme de dons de coopération technique à l'aide de ressources du revenu net du FOS, des fonds fiduciaires de donateurs, de son Capital ordinaire et du nouveau Mécanisme de dons de la BID (GRF). En 2007, le FOS a financé \$30,7 millions, les fonds fiduciaires des donateurs, \$51,5 millions, le Capital ordinaire \$37 millions et le GRF \$50 millions. Sur les \$51,5 millions financés sur les ressources des fonds fiduciaires, les fonds fiduciaires japonais ont représenté \$23,2 millions, affectés à 53 projets.

En ce qui concerne l'appui au secteur social, 125 projets ont été approuvés, pour un total de \$31,7 millions. Ces projets visent à promouvoir la justice sociale, à améliorer l'efficacité des dépenses sociales et à renforcer les systèmes d'appui aux programmes sociaux. Parmi les secteurs visés par ces projets figurent l'éducation, le développement rural, la microentreprise, la jeunesse, la prévention de la violence et la protection des groupes vulnérables, l'urbanisme et la protection de l'environnement.

Les projets de promotion de la *compétitivité* comprenaient 186 opérations approuvées, pour un total de \$86,8 millions. La Banque a apporté son appui aux initiatives de ses pays membres emprunteurs en vue d'améliorer la compétitivité par la mise en place d'une infrastructure productive (voir Encadré 10 sur le Fonds de préparation de projets d'infrastructure), l'utilisation de technologies novatrices et une aide aux PME. La Banque soutient également diverses initiatives de commerce et de développement durable.

Dans le cadre du programme de *modernisation de l'État*, 84 projets ont été approuvés, pour un montant de \$36,5 millions, parmi lesquels figuraient des projets de renforcement des aspects institutionnels, réglementaires et de gestion des entités gouvernementales, ainsi que de la bonne gouvernance et de la gestion fondée sur les résultats en matière de fiscalité, de gestion budgétaire, de douanes et de dépenses publiques. La Banque a également apporté un appui aux secteurs importants de l'e-gouvernement et de la technologie de l'information.

Dans le domaine de l'*intégration régionale*, 32 projets ont été approuvés, pour un total de \$12,5 millions. La Banque a continué d'aider les pays dans leurs processus d'intégration aux niveaux sous-régional,

TABLEAU VI • RÉPARTITION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE¹

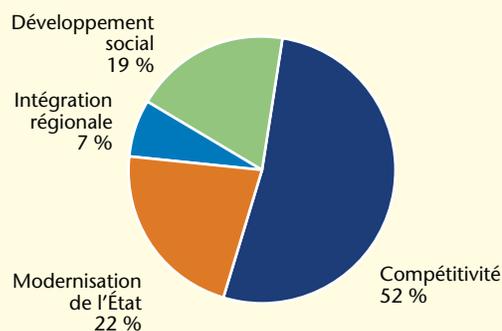
(En millions de dollars des États-Unis)

Pays	2007	1961-2007
Argentine	\$ 2 134	\$ 74 129
Bahamas	25	18 996
Barbade	627	21 846
Belize	665	8 519
Bolivie	3 718	88 186
Brésil	7 408	174 777
Chili	4 375	22 078
Colombie	4 651	75 463
Costa Rica	3 489	55 350
El Salvador	2 785	63 506
Équateur	3 479	80 034
Guatemala	5 959	70 228
Guyana	1 665	60 568
Haïti ²	52 773	112 106
Honduras	2 772	77 437
Jamaïque	1 196	41 443
Mexique	7 873	36 635
Nicaragua	2 134	84 089
Panama	4 461	44 589
Paraguay	2 708	71 544
Pérou	4 417	97 598
République dominicaine	2 409	59 566
Surinam	5 094	34 992
Trinité et Tobago	201	21 243
Uruguay	1 657	37 970
Venezuela	550	12 867
Région	38 623	867 463
TOTAL	\$167 848	\$2 413 222

¹ Non compris les financements du Programme de promotion sociale de l'esprit d'entreprise.

² Y compris trois projets non remboursables d'un total de \$50 millions au titre du nouveau Mécanisme de dons de la BID.

Graphique 11. Coopération technique non remboursable sectorielle, 2007
(Pourcentage du montant total)



ENCADRÉ 10 • UN FONDS DE LA BID SOUTIENT LES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

Pendant ses 15 premiers mois d'activités, le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (InfraFund), qui finance la préparation et l'aménagement d'infrastructures essentielles en Amérique latine et dans les Caraïbes, a affecté plus de \$12 millions de dons à 14 pays pour soutenir 23 projets qui prépareront le terrain pour accéder à des investissements représentant plusieurs milliards de dollars. Ces opérations ont bénéficié d'un apport de \$10,7 millions sous la forme de fonds de contrepartie et d'autres ressources destinées à financer les premières phases de préparation et de mise en place des projets. En 2007, la Banque a approuvé 18 projets InfraFund pour une enveloppe totale de \$8,7 millions.

Lancé avec une contribution initiale de \$20 millions de la BID en septembre 2006 et fonctionnant à travers un mécanisme accéléré, InfraFund finance des études de faisabilité, des analyses techniques et d'autres activités préparatoires qui sont une condition essentielle pour des investissements stratégiques et durables dans le domaine des infrastructures.

Parmi les opérations de financement approuvées, neuf ont soutenu des projets d'énergie (\$3,7 millions), sept projets de transport (\$4,5 millions), cinq projets d'eau et d'assainissement (\$2,9 millions), et deux projets multisectoriels (\$1 million). Des projets en Argentine, à Belize, en Bolivie, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, à Panama, au Paraguay, au Surinam et en Uruguay ont bénéficié de ces investissements exploratoires.

Parmi les projets marquants d'InfraFund, on peut citer : Santa Fe Wind, un nouveau projet de construction privé qui sera le premier projet d'énergie éolienne de Panama ; *Portais da Cidade*, un programme public-

privé novateur de système de transport rapide par autobus à Porto Alegre au Brésil ; une co-entreprise argentine et uruguayenne pour l'aménagement d'une usine de gaz naturel liquéfié, la première du genre sur la côte Atlantique de l'Amérique du Sud ; la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Peligre à Haiti, qui fournit près de 25 % de l'énergie électrique du pays ; et le train à grande vitesse reliant Rio de Janeiro à São Paulo, un projet qui pourrait atteindre une valeur totale de \$9 milliards.

Hormis les clients privés et les administrations nationales, InfraFund soutient les investissements en matière d'infrastructure dirigés par les autorités infranationales, tels que les villes brésiliennes de Brasilia, de Rio de Janeiro et de Porto Alegre ; et la ville de Pasto et l'État de Cundinamarca en Colombie. Les autres projets des entités infranationales soutenus par InfraFund comprennent celui de la société de service public de la province de Entre Ríos en Argentine ; les sociétés de distribution d'eau de Monterrey, au Mexique ; et l'institution nationale chargée de l'électricité et des télécommunications du Costa Rica, l'ICE, qui bénéficie aussi du premier prêt sans garantie souveraine de la Banque à une entreprise à capitaux publics.

En outre, InfraFund a accordé le bénéfice d'une allocation de \$4,8 millions sous forme de dons destiné à appuyer six autres projets qui devraient être approuvés avant la fin du premier trimestre 2008. Au nombre de ces projets figurent deux projets menés dans des pays où le fonds n'a jamais investi auparavant (la Jamaïque et le Pérou) ; un dans le secteur des télécommunications ; et le premier projet InfraFund en faveur d'un client de la Société interaméricaine d'investissement, membre du Groupe de la BID qui finance des PME.



continental et international, notamment dans le domaine du commerce. Une assistance technique a été également dispensée pour la consolidation des programmes sous-régionaux d'intégration.

En 2007, le Conseil a approuvé deux nouveaux programmes de coopération technique : le Programme spécial d'appui au Fonds social pour les ODM, et le Programme de promotion des sources d'énergie durables et d'action contre les changements climati-

ques. Ces programmes complètent les programmes spéciaux approuvés en 2006 : le Programme pour l'efficacité de l'effort de développement (PRODEV) ; le Fonds d'intégration de la BID, qui appuie les initiatives d'infrastructure régionales ; l'Initiative de promotion des biens publics régionaux ; le Fonds de prévention des catastrophes ; et le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (InfraFund).

Aspects institutionnels



Mexique • Grâce à une garantie de la BID, l'exploitant privé de l'autoroute à péage de Guadalajara a obtenu un prêt avec une cotation plus élevée.



Aspects institutionnels



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

L'autorité suprême de la Banque est détenue par l'Assemblée des gouverneurs, composée de représentants de tous les pays membres. Les gouverneurs sont généralement Ministres de l'économie ou des finances, Présidents de banques centrales ou d'autres hauts fonctionnaires de rang comparable.

En janvier 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé un allègement de la dette d'Haïti au titre de l'Initiative PPTTE renforcée. Haïti, qui a atteint le point de décision, devrait bénéficier d'un allègement de sa dette d'un montant de \$60,4 millions en valeur actuelle nette au titre de cette initiative. En janvier également, le Comité de l'Assemblée des gouverneurs s'est réuni à Amsterdam pour examiner les questions d'un allègement de la dette des pays membres les plus pauvres et d'une réforme du financement concessionnel.

Avant la séance d'ouverture de l'Assemblée annuelle, les Gouverneurs ont tenu une session extraordinaire pour étudier l'Initiative relative aux sources d'énergie renouvelables et aux changements climatiques. Cette initiative permettrait à la Banque d'apporter son appui à tous les pays de la région pour un développement « propre », la production de biocarburants et l'utilisation de sources d'énergie alternatives propres et pour la conception de programmes d'adaptation aux changements climatiques – pas seulement sous forme de financement mais aussi par la recherche et une aide à la constitution de partenariats publics-privés. Au cours de cette session extraordinaire, les gouverneurs se sont également penchés sur l'Initiative eau et assainissement, présentée comme un important investissement dans la santé des communautés bénéficiaires et l'abaissement des coûts des soins de santé.

Lors de sa quarante-huitième session annuelle, qui s'est tenue dans la ville de Guatemala du 18 au 20 mars 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé

les états financiers du Capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales (FOS) et du Mécanisme de financement intermédiaire pour 2006, puis à une date ultérieure dans le courant de l'année, elle a choisi Ernst & Young LLP pour effectuer les audits externes des exercices 2007 à 2011.

Par ailleurs, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé un allègement à 100 % de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua sur l'encours de leurs prêts du FOS au 31 décembre 2004. Aux termes de cet accord, qui fait fonction de complément à l'Initiative de réduction de la dette multilatérale lancée par le G-8, la BID a passé par pertes et profits environ \$3,4 milliards de paiements de principal et \$1 milliard de paiements futurs d'intérêts. En annulant ces dettes, la BID témoigne de sa volonté d'aider les pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes dans leurs efforts en vue d'atteindre les Objectifs de développement pour le millénaire, qui visent à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

L'Assemblée des gouverneurs est également convenue d'assurer la viabilité financière du FOS jusqu'en 2015. Les pays membres de la BID ont confirmé leur attachement à la viabilité de ce fonds et sont convenus d'évaluer au plus tard en 2013 la nécessité d'une éventuelle reconstitution de ses ressources.

Enfin, lors de sa session annuelle, l'Assemblée des gouverneurs a pris acte de l'invitation que lui ont lancée les États-Unis d'accueillir la session annuelle 2008. Les Gouverneurs ont décidé de tenir la session annuelle 2009, qui marquera le cinquantième anniversaire de la Banque, à Medellín (Colombie).

En juin 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la création du Mécanisme de dons de la BID (GRF) qui a pour objet d'accorder des dons pour aider certains pays (actuellement, seulement Haïti) à faire face à des circonstances particulières ou pour certains projets donnés. Le GRF est financé au moyen de



(De gauche à droite) **Honduras** • La restauration des ruines mayas de Copán fait partie du projet d'intégration du tourisme infrarégional Mundo Maya.

Haiti • Une fillette vient chercher de l'eau au robinet public dans les Irois, dernière ville dans le sud du pays à être approvisionnée en eau.

Bolivie • Des quartiers de La Paz à revenus faibles ont été modernisés.

transferts du FOS et par d'éventuelles contributions directes de certains pays donateurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La BID compte 14 Administrateurs, qui représentent ses 47 pays membres. Les Administrateurs exercent leurs fonctions à plein temps pour un mandat de trois ans. Les principales questions internes résolues par le Conseil en 2007 sont décrites ci-dessous.

Le Comité de l'audit supervise les rapports financiers de la Banque, sa gestion des risques et ses contrôles internes, les audits interne et externe et l'intégrité de l'institution. En 2007, le Comité a également examiné la documentation relative à l'efficacité du contrôle interne des états financiers et organisé un certain nombre de séances de formation pour ses membres.

Le Comité du budget et de la politique financière examine le budget administratif et le budget d'équipement de la Banque, ainsi que les questions relatives à sa politique financière. En 2007, dans le cadre de la réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel, il a débattu de la création d'un mécanisme de dons, envisagé l'examen du Mécanisme de financement en devise unique et l'établissement de deux fonds pour les activités dans les domaines de l'énergie durable et des changements climatiques.

Le Comité a également consacré un temps considérable aux questions relatives au processus de réalignement de la Banque approuvé en décembre 2006, y compris à l'examen des budgets proposés pour les phases un et deux du réalignement en 2007 et à la réallocation du budget administratif 2007 à la nouvelle structure organisationnelle de la Banque.

Le Comité de l'organisation, des ressources humaines et des questions concernant le Conseil traite des questions d'organisation relatives à la gestion, des ajustements apportés à la structure de la Banque, des ressources humaines, du Mécanisme d'enquête indépendant et de la session annuelle de la Banque. En 2007, le Comité a examiné des questions concernant la mise en œuvre du processus de réalignement de la Banque permettant à l'institution de mieux répondre aux besoins de ses pays membres emprunteurs (voir Encadré 11).

Le Comité a également examiné l'Initiative de la Banque intitulée « Opportunités pour la majorité », proposition axée sur les populations les plus pauvres de la région, recommandé la nomination de trois membres du Tribunal administratif au Conseil d'administration, et discuté la Stratégie information et technologie pour 2008-2010.

Le Comité des politiques et de l'évaluation examine les politiques et stratégies qui guident les



Uruguay • Des élèves du primaire apprennent à naviguer sur Internet grâce à un programme financé par le Fonds spécial japonais comportant une formation pour enseignants.

opérations de la Banque dans la région et les instruments utilisés pour les mettre en œuvre. Il supervise également le Bureau de l'évaluation et de la supervision. Au cours de l'année écoulée, il s'est penché sur la politique de gestion des risques de catastrophe, l'Initiative énergie durable et changements climatiques, l'Initiative eau et assainissement, des modifications à la Ligne de crédit conditionnel pour projets d'investissement, un amendement du Mécanisme de réponse immédiate aux situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles et soudaines, et une évaluation des nouveaux instruments de prêt.

Le Comité de la programmation examine les documents de programmation par pays et pour la région,

les stratégies-pays et les évaluations des programmes-pays, les rapports d'activité sur les prêts, les opérations de coopération technique et les produits non financiers de la Banque, et évalue les directives relatives à l'affectation des ressources concessionnelles. En 2007, le Comité a examiné les stratégies-pays pour le Costa Rica, Haïti et le Surinam, et la Stratégie régionale de la Banque pour l'appui à la Communauté des Caraïbes, ainsi que des évaluations des programmes-pays pour le Costa Rica, Haïti, le Honduras et le Pérou. Le Comité a également examiné la mise en œuvre d'importantes initiatives approuvées par l'Assemblée des gouverneurs en 2006, l'allègement de la dette multilatérale et la réforme du financement concessionnel.

ENCADRÉ 11 • LA NOUVELLE BANQUE



Depuis près d'un demi-siècle, la Banque interaméricaine de développement est au service de l'Amérique latine et des Caraïbes où elle finance les infrastructures, la santé, l'éducation, le logement, les institutions financières et la réforme de l'État. Elle a aidé à construire des autoroutes, des écoles et des réseaux d'électricité, a créé des systèmes de protection de l'environnement et a octroyé des prêts d'urgence pour renflouer les pays en situation de crise financière.

Pendant cette période, les pays de la région ont enregistré des gains impressionnants dans presque tous les indicateurs de développement. Plus récemment, la conjugaison d'une politique économique avisée et une demande mondiale de matières premières en pleine expansion a créé des conditions qui devraient permettre aux gouvernements d'accélérer sensiblement les progrès.

En dépit de ces acquis, l'Amérique latine reste la région la plus inégale au monde – avec 70 % de la population vivant avec moins de \$3 000 par an – et elle fait face à de graves carences dans des domaines tels que les services de base, la compétitivité et la qualité de l'enseignement.

S'il est vrai que ces problèmes sont persistants, les solutions pour les traiter se sont spectaculairement accrues. Aujourd'hui, les gouvernements de la région peuvent puiser dans une large palette de sources de financement privées et souveraines, en plus de celles fournies par les banques de développement. Les firmes internationales de consultants, de technologie et d'ingénierie ont opéré une percée dans les pays en développement, offrant ainsi une gamme impressionnante de produits et services qui, il y a même une décennie, n'étaient toujours pas disponibles.

Pour continuer de s'acquitter de sa mission et de soutenir efficacement la concurrence dans cet environnement nouveau, la Banque a lancé au milieu de l'année 2007 une refonte majeure de sa structure et de ses procédures opérationnelles. Le but visé est de créer une institution

plus agile et plus souple, totalement au diapason des exigences variées de ses clients.

La structure de la BID a été consolidée au moyen de cinq vice-présidences. Le Vice-président exécutif, en tant que premier responsable des opérations de l'institution, est chargé du fonctionnement de la Banque. La nouvelle structure reflète une organisation matricielle dans laquelle les membres du personnel dotés de compétences particulières sont temporairement regroupés pour accomplir des missions spécifiques, facilitant ainsi le partage des connaissances et les synergies. La nouvelle Vice-présidence chargée des secteurs et du savoir

abrite des experts dans des domaines tels que les infrastructures, la finance et l'éducation. Ces experts sont en train d'être mieux intégrés qu'ils ne l'étaient par le passé aux opérations sur le terrain.

Le Bureau du Vice-président pour les pays est chargé de conduire le dialogue et de gérer les relations entre la Banque et l'ensemble des 26 pays membres emprunteurs. Il est assisté par quatre départements

des opérations, 26 bureaux extérieurs et le Service opérationnel des approvisionnements.

La structure remaniée de la Banque renforce les opérations du secteur privé en regroupant le Département des financements structurés et corporatifs, la Société interaméricaine d'investissement et le Fonds multilatéral d'investissement sous une structure unique – une Vice-présidence distincte pour les opérations du secteur privé et les opérations sans garantie souveraine. Avec cette structure, la Banque peut également prêter à des entités infranationales (qu'il s'agisse d'États ou des provinces) sans une garantie nationale, une option qu'exige un nombre croissant de pays.

Enfin, le Vice-président chargé des finances et de l'administration est chargé de mobiliser et de gérer les ressources de la Banque et de fournir des services d'appui, permettant ainsi aux services financiers, juridiques et administratifs de fonctionner de manière efficace et rationnelle.



Le Président Moreno s'adresse au personnel de la BID.

(suite)

ENCADRÉ 11 • LA NOUVELLE BANQUE

(fin)



Siège de la BID à Washington D.C.

La plupart des postes de haute direction et de chef de division requis par cette nouvelle structure ont été pourvus pendant l'année 2007. Pendant toute l'année 2008, la Banque recrutera jusqu'à 300 cadres supplémentaires pour aider à renforcer son vivier de talents dans les domaines prioritaires tels que les infrastructures, l'énergie renouvelable, l'éducation et l'eau et l'assainissement.

La création d'une institution plus agile et plus souple accordant plus d'attention aux pays a imposé de modifier davantage que la structure de la Banque. Dans le cadre du nouveau modèle d'entreprise et de la structure matricielle, l'autorité concernant la préparation des projets a été déléguée aux superviseurs les mieux au fait du travail mené quotidiennement dans tel ou tel pays et secteur. Pour renforcer la transparence dans le cadre des opérations, ces superviseurs se concentreront sur la gestion des risques et sur les résultats au lieu de simplement contrôler les processus.

Le nombre d'étapes intervenant dans l'approbation des projets a été réduit au minimum afin de raccourcir les temps de réponse. Dans l'ancien système, le siège était chargé de la préparation des projets et les Bureaux extérieurs du suivi de l'exécution, ce qui a conduit à accorder une importance exagérée à la conception et aux approbations. Dans le nouveau cycle de projet, le chef d'équipe de projet est en dernier ressort la personne responsable d'une opération ; il est principalement investi du pouvoir de décision sur les questions concernant la gestion du projet. En accord avec le principe selon lequel les décisions doivent être prises

à l'échelon le plus proche du client, il est prévu que les chefs d'équipe soient de plus en plus basés dans les Bureaux extérieurs.

Le nouveau département des Opportunités pour la majorité identifiera, concevra et mettra en œuvre les projets d'investissement – aussi bien les partenariats privés que les partenariats public-privé – au profit des couches de la population de la région qui ne bénéficient pas autant qu'ils le devraient de la croissance économique. Ces projets seront conçus de sorte à avoir à la fois un effet de démonstration et un effet multiplicateur, et de manière à mobiliser et renforcer les ressources existantes afin de créer plus de richesses.

Le Représentant de la BID dans chaque Bureau extérieur est le principal gestionnaire de la clientèle de la Banque. Il est chargé de déterminer les priorités opérationnelles. Les Représentants auront un pouvoir de décision, y compris sur les relations entre la Banque et les pays clients.

En résumé, la nouvelle Banque a une structure de gestion consolidée, de type matriciel, une présence plus active sur le terrain, une structure de prêt plus souple et plus rapide, une capacité améliorée lui permettant d'appliquer de nouvelles technologies financières et de mettre davantage l'accent sur la protection de l'environnement et le développement du secteur privé – tout ceci dans le souci d'assurer que les opérations de la BID ouvrent des débouchés plus importants pour la majorité de la population en Amérique latine et dans les Caraïbes.

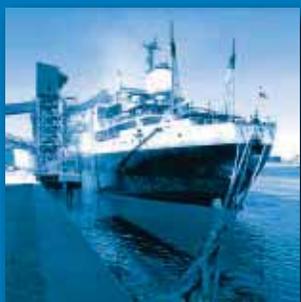


Le Bureau extérieur de la BID aux Bahamas et 25 autres bureaux en Amérique latine et dans les Caraïbes servent la région.

Aperçu financier



Guatemala • Une petite entreprise, qui a bénéficié de dons du gouvernement, a produit un biocarburant provenant du fruit non comestible d'un arbre autochtone appelé *piñon* (*Jatropha curcas*).



Aperçu financier



CAPITAL ORDINAIRE

En 2007, la Banque a approuvé 89 prêts totalisant \$7,7 milliards à financer sur le Capital ordinaire, contre 90 prêts représentant un total de \$5,4 milliards en 2006. Cet accroissement du volume total des prêts approuvés est dû principalement à un accroissement du volume des prêts d'investissement et des prêts sans garantie souveraine qui a été compensé en partie par une diminution des prêts à l'appui de réformes. Par ailleurs, le montant total des décaissements s'est élevé à \$6,7 milliards, contre \$6,1 milliards en 2006. Le volume de prêts non décaissés est monté de \$16,1 milliards en 2006 à \$16,4 milliards en 2007.

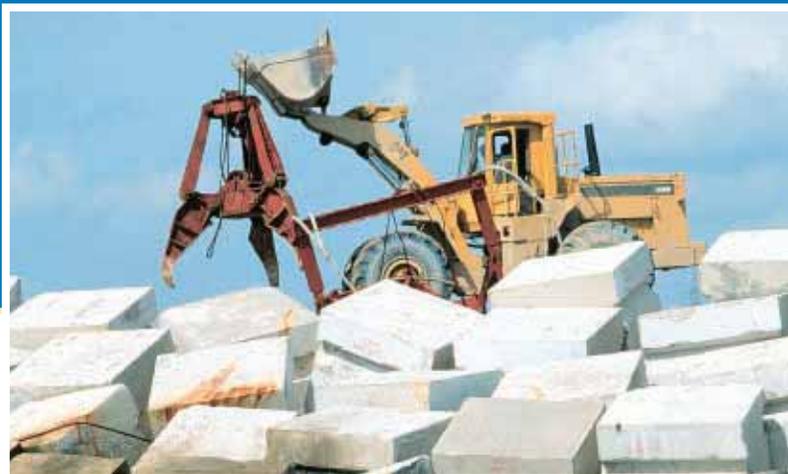
La Banque a également approuvé quatre garanties non liées au commerce sans contre-garantie souveraine pour un total de \$900 millions en 2007 contre deux garanties d'un montant de \$180 millions en 2006, et aucune garantie n'a été approuvée avec contre-garantie souveraine (contre une telle garantie pour un montant de \$60 millions en 2006). Douze lignes de crédit de garantie de financement du commerce, d'un montant total de \$227 millions, ont été autorisées en vertu du Programme de facilitation du financement du commerce (contre dix d'un montant de \$133 millions en 2006), et une ligne de crédit a été augmentée de \$9 millions, alors que 68 garanties d'un montant total de \$135 millions ont été émises en 2007 (contre 36 garanties d'un montant total de \$68 millions en 2006).

Depuis sa création, la Banque n'a enregistré aucune passation par pertes et profits sur son portefeuille de prêts assortis d'une garantie souveraine qui, au 31 décembre 2007, représentait plus de 97 % des \$48 milliards d'encours de ses prêts. À cette date, tous les prêts étaient productifs. Les provisions pour pertes sur prêts et garanties s'élevaient à \$70 millions, contre \$104 millions en 2006. Cette diminution est due principalement

aux améliorations concernant le risque sur le portefeuille de prêts sans garantie souveraine et à la passation d'un prêt de \$21 millions par pertes et profits.

La mise en œuvre du Mécanisme de financement en devise locale s'est poursuivie en 2007. Le Conseil d'administration a approuvé 10 nouvelles opérations avec des entités au Brésil, au Chili, en Colombie et au Pérou. En outre, la Banque a effectué sa première conversion de devises locales sur l'encours d'un prêt en nouveaux sols péruviens à hauteur de \$50 millions et un décaissement additionnel en pesos mexicains de \$23 millions au titre d'un prêt approuvé en 2001. La Direction a l'intention de présenter au Conseil, au début de 2008, une révision de ce Mécanisme qui augmenterait la souplesse pour les prêts en monnaie locale tout en en réduisant le coût pour les emprunteurs.

La Banque a émis des obligations pour une valeur nominale de \$6,1 milliards (contre \$5,4 milliards en 2006) et un produit net de \$5,5 milliards (contre \$5,3 milliards en 2006), avec une échéance moyenne de 7,9 ans (contre 6,5 ans en 2006). Les emprunts émis au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. La Banque a lancé une émission stratégique d'obligations planétaires de \$1 milliard avec une échéance à cinq ans et ses toutes premières émissions d'obligations libellées en colones costariciens, en roupies indiennes et en nouvelles liras turques. La Banque a aussi émis une transaction en pesos mexicains assortie d'une échéance de 17 ans portant sur deux types de bons pour un total de \$577 millions, la plus longue et la plus importante transaction en pesos émise par une entité étrangère. Par ailleurs, elle a émis des obligations libellées en dollars australiens, en dollars canadiens, en couronnes islandaises, en dollars néo-zélandais, en rands sud-africains, en dollars des États-Unis et dans les monnaies de certains autres pays emprunteurs.



(De gauche à droite) **Pérou** • La production de cacao biologique augmente les revenus des petits agriculteurs.
Bahamas • L'usine Waterfields de dessalement transforme de l'eau de mer en eau douce, palliant ainsi à la pénurie d'eau.
République dominicaine • La reconstruction des digues de Haina protégera le port des ouragans et permettra une utilisation continue et sans danger des installations portuaires.

La Banque a émis des obligations libellées dans les monnaies de certains de ses pays membres emprunteurs pour un total de \$909 millions (contre \$526 millions en 2006), à savoir : en reais brésiliens (\$197 millions), en pesos colombiens (\$30 millions), en colones costariciens (\$50 millions) et en pesos mexicains (\$632 millions) (contre \$406 millions en pesos mexicains et \$120 millions en nouveaux sols péruviens en 2006). Les bons libellés en devises de pays membres emprunteurs sont émis dans un but de rentabilité pour la Banque, et leur émission contribue en partie au développement des marchés financiers locaux et à l'expansion effective de la demande étrangère de devises locales.

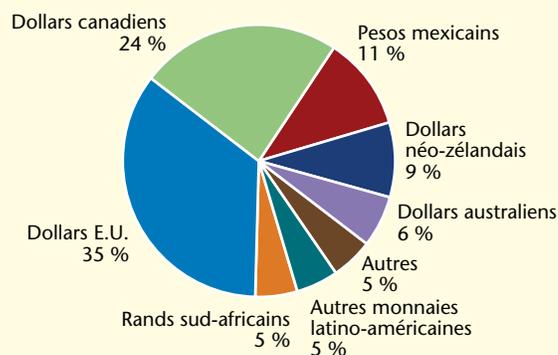
Le Graphique 12 illustre les émissions d'obligations lancées par la Banque en 2007 par devise. Toutes les émissions lancées dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis ont fait initialement l'objet de swaps en dollars des États-Unis. Les tableaux VII et VIII fournissent davantage de détails sur ces emprunts ainsi que sur l'encours des emprunts par devise, avant swaps, au 31 décembre 2007.

En 2007, la Banque a continué d'être notée AAA par les principales agences de crédit, comme elle l'a été depuis sa première notation.

En 2007, le revenu d'exploitation a été de \$283 millions contre \$627 millions en 2006. Cette di-

Graphique 12. Emprunts émis en 2007, avant swaps

(Revenus nets sur une base donnée d'échanges)



minution est due principalement à une baisse du revenu net des intérêts, causée par un volume sensible de pertes non réalisées sur le portefeuille de placements de la Banque, découlant de la récente crise des prêts hypothécaires à risque élevé, y compris l'effet de contagion sur le marché, ainsi que d'un accroissement des dépenses nettes autres que les paiements d'intérêts, y compris les dépenses afférentes au réaligement ; et à un plus faible volume de crédit pour pertes sur prêts et garanties.

TABLEAU VII • EMPRUNTS¹, EXERCICE 2007
(Montants en millions)

Monnaie	Émissions	Montant	Montant (équivalent en \$É.U.)
Colon costaricien	Taux d'intérêt de 7,40 %, échéance 2012	25 970	\$ 50
Couronne islandaise	Taux d'intérêt de 13,00 %, échéance 2008	10 000	161
Dollar australien	Taux d'intérêt de 6,15 %, échéance 2009	152	134
	Taux d'intérêt de 5,82 %, échéance 2010	22	18
	Taux d'intérêt de 6,00 %, échéance 2021	200	159
Dollar canadien	Taux d'intérêt de 3,99 %, échéance 2011	21	20
	Taux d'intérêt de 4,25 %, échéance 2012	700	632
	Taux d'intérêt de 4,40 %, échéance 2026	700	592
	Taux d'intérêt de 0,00 %, échéance 2027	300	261
Dollar des États-Unis	Taux d'intérêt de 4,95 %, échéance 2008	50	50
	Taux d'intérêt de 4,98 %, échéance 2008	100	100
	Taux d'intérêt de 5,10 %, échéance 2008	100	100
	Taux d'intérêt de 4,75 %, échéance 2010	500	500
	Taux d'intérêt de 4,75 %, échéance 2012	1 000	1 000
	Taux d'intérêt de 0,00 %, échéance 2027 ³	72	72
Dollar de Nouvelle-Zélande	Taux d'intérêt de 0,00 %, échéance 2037 ⁴	476	476
	Taux d'intérêt de 6,95 %, échéance 2009	87	63
	Taux d'intérêt de 7,65 %, échéance 2010	106	80
	Taux d'intérêt de 7,25 %, échéance 2012	400	290
Nouvelle lire turque	Taux d'intérêt de 7,50 %, échéance 2015	100	75
	Taux d'intérêt de 16,38 %, échéance 2010	100	78
Peso colombien	Taux d'intérêt variable, échéance 2017 ²	65 000	30
Peso mexicain	Taux d'intérêt de 6,50 %, échéance 2013	400	37
	Taux d'intérêt de 6,50 %, échéance 2017	200	18
	Taux d'intérêt de 7,50 %, échéance 2024	6 250	577
Rand sud-africain	Taux d'intérêt de 8,40 %, échéance 2009	35	5
	Taux d'intérêt de 9,84 %, échéance 2009	40	6
	Taux d'intérêt de 9,15 %, échéance 2009	900	137
	Taux d'intérêt de 0,50 %, échéance 2009	320	49
	Taux d'intérêt de 9,00 %, échéance 2009	37	5
	Taux d'intérêt de 8,82 %, échéance 2011	150	22
	Taux d'intérêt de 9,15 %, échéance 2011	150	21
	Taux d'intérêt de 1,00 %, échéance 2012	100	14
Real brésilien	Taux d'intérêt de 9,00 %, échéance 2010	100	55
	Taux d'intérêt de 9,00 %, échéance 2011	200	106
	Taux d'intérêt de 10,75 %, échéance 2011	75	36
Roupie indienne	Taux d'intérêt de 7,25 %, échéance 2010	1 000	23
	Taux d'intérêt de 8,25 %, échéance 2017	1 500	37
Total des emprunts			\$6 089

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant les swaps.

² Inflation colombienne, plus 4,70 %.

³ Y compris une option d'achat par l'émetteur, conformément à un calendrier.

⁴ Comprend cinq emprunts à coupon zéro avec des options d'achat par l'émetteur, conformément à un calendrier.

En 2007, le Conseil d'administration a maintenu le même niveau de commissions sur prêts que durant le second semestre 2006, soit une marge de prêt de 0,15 %, une commission de crédit de 0,10 % et aucune commission de supervision et d'inspection. Ces com-

missions sur prêts sont inférieures aux commissions normales, qui sont appliquées par principe lorsque le Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), la mesure utilisée par la Banque pour déterminer l'adéquation de son capital en fonction du risque, atteint

la fourchette de 32 à 38 % et tant que le revenu d'exploitation reste positif. Au cas où le TELR dépasse la limite supérieure de cette fourchette, comme c'est le cas actuellement, le Conseil peut décider d'appliquer des charges sur prêts différentes des charges normales. Le TELR a augmenté régulièrement tout au long de 2006 par suite de l'accroissement de la base des fonds propres et d'un abaissement du niveau des prêts dû principalement aux remboursements des prêts. En 2007, le TELR est redescendu à 40,2 % par suite d'un accroissement de l'encours des prêts. La Direction, sur les conseils d'un Groupe consultatif externe, est actuellement en train de reformuler une recommandation sur l'utilisation des fonds propres lorsque le TELR dépasse 38%, à soumettre à l'examen du Conseil d'administration.

Événements importants survenus en 2007

Réalignement de l'organisation de la Banque

Le processus de réalignement approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2006 s'est poursuivi tout au long de 2007. Ce processus comprend des changements dans l'organisation de base qui visent à améliorer l'efficacité opérationnelle de la Banque et son aptitude à accomplir sa mission fondamentale. Le nouveau modèle d'organisation vise à renforcer la capacité stratégique de la Banque afin qu'elle puisse mieux répondre aux nouvelles demandes de ses pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes et remplir son mandat d'aide au progrès social et économique de la région. Avec effet au 1^{er} juillet 2007, le Conseil d'administration a créé trois nouvelles Vice-présidences (la Vice-présidence pour les Pays, la Vice-présidence pour les Secteurs et Savoirs, et la Vice-présidence pour le Secteur privé et les Opérations sans garantie souveraine), qui ont été pourvues durant le second semestre. Au 31 décembre 2007, les dépenses effectuées par la Banque au titre du réalignement s'élevaient à \$55 millions. Au total, il est estimé que ces dépenses seront de l'ordre de \$75 à \$100 millions et devraient être recouvrées par le biais d'économies résultant des gains d'efficacité.

Conditions difficiles du marché financier

Ces derniers mois, les marchés financiers ont été soumis à de fortes turbulences qui ont entraîné une diminution de la liquidité, une fuite vers la qualité, une

TABLEAU VIII • ENCOURS DES EMPRUNTS¹ PAR MONNAIES AU 31 DÉCEMBRE 2007

(En millions de dollars des États-Unis)

Monnaie	Montant
Colon costaricien	\$ 52
Couronne islandaise	159
Dollar australien	4 103
Dollar canadien	5 156
Dollar des États-Unis	23 877
Dollar de Hong Kong	96
Dollar nouveau de Taiwan	62
Dollar de Nouvelle-Zélande	2 840
Euro	3 433
Livre sterling britannique	2 381
Nouvelle lire turque	86
Peso chilien	82
Peso colombien	118
Peso mexicain	1 378
Rand sud-africain	732
Real brésilien	648
Roupie indienne	63
Nouveau sole péruvien	130
Yen japonais	2 375
Total	\$47,771

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant swaps et décomptes nets non amortis.

volatilité sensiblement accrue, l'élargissement des marges de crédit dans de nombreux secteurs et un manque de transparence au niveau des prix. La Banque opère dans certains secteurs de ces marchés, principalement par l'achat de titres adossés à des actifs et à des hypothèques, et a donc été et continuera d'être exposée aux effets de ces perturbations des marchés.

Cette situation a accentué le niveau de difficulté et de complexité d'évaluation de ces titres par la Banque. Pour déterminer la valeur vénale de ses titres de placement, la Banque maximise l'utilisation d'informations sur le marché, notamment des courbes de rendement observables sur les marchés, des services de tarification externe et les prix d'opérateurs indépendants. Ces évaluations continueront de subir les effets des facteurs liés au marché, externes à la Banque, tels que les taux de défaillance, les actions des agences de cotation et les prix auxquels s'effectuent les transactions. Par ailleurs, l'aptitude de la Banque à atténuer le risque en vendant ou en couvrant ses placements peut également se trouver limitée par la conjoncture du marché.

**TABLEAU IX • PORTEFEUILLE DES TITRES
DE PLACEMENT À NÉGOCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2007**

(En millions de dollars des États-Unis)

Catégorie des actifs	Valeur comptable
Obligations du gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions	\$ 454
Obligations des autres gouvernements et institutions	127
Obligations bancaires	4 707
Titres de sociétés	411
Titres adossés à des actifs et des hypothèques	6 608
Total des titres de placement à négocier	\$ 12 307

Performance et exposition du portefeuille de placements liquides

Par suite de la récente crise des prêts hypothécaires à risque élevé et de l'effet de contagion sur certains secteurs du marché, la BID a effectué un suivi de la qualité de son portefeuille de placements, analysant et évaluant continuellement la qualité de ce portefeuille pour son actif en mettant particulièrement l'accent sur ses produits de crédit structurés.

Au 31 décembre 2007, le risque de crédit de l'ensemble de son portefeuille de titres de placement était de \$16,1 milliards. Malgré la crise, la qualité du portefeuille reste élevée, et 90 % des titres étaient cotés AAA et AA, et une fraction supplémentaire de 1% du portefeuille avait la cote de crédit à court terme la plus élevée, les 9 % restants ayant la cote A. Le Tableau IX présente une ventilation du portefeuille de titres de placements au 31 décembre 2007 par catégorie d'actif (pour plus de renseignements, se reporter à l'Annexe I-1 des États financiers).

En 2007, les pertes réalisées et non réalisées (par référence au marché) sur le portefeuille de titres de placement de \$12,3 milliards étaient respectivement de \$11 millions (0,1 %) et de \$280 millions (2,3 %), et portaient pratiquement toutes sur les \$6,6 milliards de titres adossés à des actifs et à des hypothèques. Au 31 décembre 2007, les placements du portefeuille sur des titres adossés à des actifs à des hypothèques portaient sur les titres cotés AAA et s'élevaient à \$511 millions (4,2 %) du portefeuille.

Par ailleurs, les portefeuilles de titres de placement du FOS, du MIF et des autres fonds administrés par la Banque, d'environ \$2,1 milliards au 31 décembre 2007, comprenaient \$552 millions de titres adossés à des actifs et \$365 millions de titres adossés à des hypothèques, qui ont engendré des pertes nette non réalisées de \$23 millions au cours de l'année.

Après le 31 décembre 2007, les événements évoqués ci-dessus, survenus sur les marchés financiers, ont exercé une pression constante sur la détermination des prix des placements de la Banque en fonction du marché. La Banque continuera de suivre de près et d'évaluer ces événements pour la détermination de la valeur vénale de son portefeuille de titres de placement.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

En 2007, la Banque a approuvé un prêt ordinaire et 18 prêts parallèles (voir *Événements importants survenus en 2007*) pour un total de \$464 millions, dont respectivement \$152 millions sur les ressources du FOS et \$312 millions sur celles du Capital ordinaire. En 2006, la Banque avait approuvé 23 prêts pour un total de \$602 millions. Au 31 décembre 2007, l'encours des prêts, net de l'allocation pour allègement de la dette, s'élevait à \$4 milliards (contre \$3,7 milliards en 2006) et était pleinement productif. Les opérations du FOS ont permis de dégager un revenu avant coopération technique, un allègement de la dette et des transferts à la réserve générale de \$82 millions, contre \$119 millions en 2006.

Au titre de la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel (pour plus de renseignements, voir *Événements importants survenus en 2007*), le FOS a, en 2007, cessé ses transferts au Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) (en 2006, il avait alloué \$61 millions du MFI). Toutefois, dans le cadre de la création du Nouveau mécanisme de dons de la BID (GRF), l'Assemblée des gouverneurs a approuvé le transfert de \$50 millions du FOS au GRF pour l'octroi de dons à Haïti.

Événements importants survenus en 2007

Au titre de l'initiative approuvée en décembre 2006, en mars 2007, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel, qui comprenait l'octroi d'un allègement de 100 % de l'encours de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du

TABLEAU X • ÉTAT DE L'ENCOURS DES PRÊTS AU 31 DÉCEMBRE 2007
(En millions de dollars des États-Unis)

Membre dans le territoire duquel des prêts ont été consentis	Capital ordinaire			Fonds des opérations spéciales ¹	Total
	Secteur public	Secteur privé	Sous-total		
Argentine	\$ 8 567	\$ 2	\$ 8 569	\$ 99	\$ 8 668
Bahamas	79	—	79	—	79
Barbade	133	—	133	11	144
Belize	96	—	96	—	96
Bolivie	195	81	276	259	535
Brésil	12 505	558	13 063	252	13 315
Chili	551	9	560	0	560
Colombie	4 813	—	4 813	107	4 920
Costa Rica	495	10	505	58	563
El Salvador	1 166	—	1 166	428	1 594
Équateur	1 465	25	1 490	490	1 980
Guatemala	1 135	25	1 160	323	1 483
Guyana	3	—	3	150	153
Haïti	—	—	0	711	711
Honduras	89	—	89	264	353
Jamaïque	542	—	542	39	581
Mexique	4 574	105	4 679	13	4 692
Nicaragua	78	7	85	395	480
Panama	853	—	853	34	887
Paraguay	678	—	678	296	974
Pérou	3 823	201	4 024	48	4 072
République dominicaine	1 029	—	1 029	343	1 372
Surinam	55	7	62	1	63
Trinité-et-Tobago	390	—	390	7	397
Uruguay	1 835	—	1 835	16	1 851
Venezuela	1 153	—	1 153	—	1 153
Région	484	138	622	55	677
Total	\$46 786	\$1 168	\$47 954	\$4 399	\$52 353

¹ Exclusion faite des participations de prêt qui ont été vendues au Fonds de gestion pour le progrès social pour un montant total de \$38 millions, dont \$1 million à la Bolivie, \$3 millions au Costa Rica, \$7 millions à la République dominicaine, \$7 millions à l'Équateur, \$10 millions au El Salvador, \$7 millions au Guatemala, \$2 millions au Panama et \$1 million au Paraguay.

Nicaragua au 31 décembre 2004 sur les prêts du FOS. Au titre de cette initiative, le FOS a annulé environ \$3,4 milliards de paiements de principal, dont environ \$0,4 milliard pour Haïti, avec effet lorsque ce pays atteindrait le point d'achèvement en vertu de l'Initiative PPTE renforcée, et \$1,0 milliard sur les paiements d'intérêts à venir. Des soldes d'environ \$3,9 milliards sur les prêts du FOS ont été passés par pertes et profits en 2007 dans le cadre de cette initiative, dont \$893 millions avaient trait au reste d'allégement de la dette à accorder aux pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE, et à Haïti au titre de l'Initiative PPTE renforcée. Par ailleurs, du fait de la nouvelle réforme du financement concessionnelle, à compter du 1^{er} janvier 2007, les prêts du

FOS ont pris la forme de prêts remboursables en une fois à l'échéance (40 ans) moyennant un degré élevé de concessionnalité qui, combinés à des prêts du Capital ordinaire par le biais du mécanisme de prêts parallèles, permettent à la Banque d'offrir des ressources concessionnelles aux pays bénéficiaires de l'aide du FOS selon un cadre de viabilité à long terme.

Comme conséquence directe de cette réforme, l'Assemblée des gouverneurs est également convenue d'imposer au FOS une part plus modeste des dépenses administratives de la Banque que ce Fonds partage actuellement avec le Capital ordinaire. Enfin, les pays admis à bénéficier de subventions du MFI recevront des ressources concessionnelles pour les nouveaux prêts à



Pérou • La production de gaz naturel procure au pays une sécurité énergétique à long terme.

compter de 2007 et jusqu'en 2015 sous la forme de prêts parallèles plutôt que la réduction du taux d'intérêt accordée pour les prêts approuvés jusqu'au 31 décembre 2006. Les transferts du FOS au MFI ont été abandonnés.

En janvier 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé un allègement de la dette d'Haïti au titre de l'Initiative PPTTE renforcée. Haïti, qui a atteint le Point de décision, devrait bénéficier d'un allègement de \$20 millions au titre de cette initiative. En outre, en

vertu de la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel, Haïti aura accès à un ensemble de prêts et/ou de dons assortis de niveaux adéquats de concessionnalité lorsqu'il atteindra le Point d'achèvement.

En juin 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la création du Nouveau mécanisme de dons de la BID (GRF) qui a pour objet d'accorder des dons aux pays qui se trouvent dans des circonstances particulières (actuellement Haïti en est le seul bénéficiaire à ce titre) ou dans le cadre de projets spécifiques. Le GRF est financé par des transferts du FOS et d'éventuelles contributions directes des pays donateurs.

En octobre 2007, le Conseil d'administration a approuvé une recommandation de la Direction de modifier la base spéciale de comptabilité des prêts et contributions du FOS et des quotes-parts de contribution pour les rendre pleinement conformes aux principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, avec effet en 2007. Du fait de cette décision, pour les prêts, i) une provision pour pertes sur prêts sera estimée, et ii) la reconnaissance de la participation de la Banque à toutes initiatives d'allègement de la dette se fera à la date où son engagement deviendra probable. En outre, pour les quotes-parts de contribution, la reconnaissance des contributions des membres se fera effectivement lors de la réception de paiements en espèces ou de bons à vue, et les contributions reçues dans des devises autres que la devise indiquée seront converties aux taux de change en vigueur à la date du paiement. De ce fait, les états financiers pour 2007 ont été établis selon les principes comptables généralement acceptés et les chiffres comparatifs ont été modifiés pour être rendus conformes à ces principes.

Les États financiers de base du Capital ordinaire, du FOS, du MFI et du GRF se trouvent aux pages 60-67. Les États financiers dans leur totalité, y compris les opinions des auditeurs externes et les notes afférentes aux États financiers, figurent dans la section Discussion et Analyse de la Direction et États financiers de ce rapport annuel.

TABLEAU XI • SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL, QUOTES-PARTS DES CONTRIBUTIONS ET NOMBRE DE VOIX AU 31 DÉCEMBRE 2007

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays membres	Capital ordinaire Actions souscrites			Pourcentage du nombre total de voix ^{1,3}	Quotes-parts des contributions au FOS
	Versé	Exigible	Total		
Membres régionaux en développement					
Argentine	\$ 465,1	\$10 393,8	\$ 10 858,9	10,752	\$ 505,4
Bahamas	11,6	198,3	209,9	0,209	10,6
Barbade	5,6	124,3	129,9	0,130	1,8
Belize	7,2	103,5	110,7	0,111	7,6
Bolivie	37,3	834,4	871,7	0,865	48,7
Brésil	465,1	10 393,8	10 858,9	10,752	544,4
Chili	127,7	2 853,9	2 981,6	2,953	157,7
Colombie	127,7	2 853,9	2 981,6	2,953	153,7
Costa Rica	18,7	417,1	435,7	0,433	23,4
El Salvador	18,7	417,1	435,7	0,433	21,4
Équateur	24,9	556,8	581,7	0,577	30,3
Guatemala	24,9	556,8	581,7	0,577	32,8
Guyana	7,8	153,8	161,6	0,162	8,3
Haïti	18,7	417,1	435,7	0,433	21,8
Honduras	18,7	417,1	435,7	0,433	26,5
Jamaïque	24,9	556,8	581,7	0,577	28,8
Mexique	299,0	6 681,3	6 980,3	6,912	329,0
Nicaragua	18,7	417,1	435,7	0,433	24,2
Panama	18,7	417,1	435,7	0,433	25,4
Paraguay	18,7	417,1	435,7	0,433	27,9
Pérou	62,3	1 390,7	1 453,0	1,440	79,8
République dominicaine	24,9	556,8	581,7	0,577	33,9
Surinam	5,7	82,9	88,6	0,089	6,3
Trinité-et-Tobago	18,7	417,1	435,7	0,433	20,9
Uruguay	49,9	1 114,3	1 164,2	1,154	55,9
Venezuela	249,3	5 568,5	5 817,8	5,761	315,3
Total membres régionaux en développement	2 170,5	48 311,4	50 481,1	50,016	2 541,8
Canada	173,7	3 866,2	4 039,9	4,001	308,6
États-Unis	1 303,0	29 006,7	30 309,7	30,007	4 839,0
Membres extra-régionaux					
Allemagne	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	230,0
Autriche	6,9	153,7	160,6	0,161	20,0
Belgique	14,2	316,8	331,0	0,329	42,5
Croatie	2,1	46,4	48,5	0,050	5,9
Danemark	7,3	163,4	170,8	0,171	20,0
Espagne	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	215,8
Finlande	6,9	153,7	160,6	0,161	19,0
France	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	221,1
Israël	6,8	151,5	158,3	0,158	18,0
Italie	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	215,7
Japon	217,1	4 833,2	5 050,3	5,001	591,9
Norvège	7,3	163,4	170,8	0,171	20,0
Pays-Bas	14,6	325,6	340,3	0,338	36,9
Portugal	2,3	51,7	54,0	0,055	7,8
République de Corée	0,1	2,1	2,2	0,004	—
Royaume-Uni	41,8	929,9	971,7	0,964	175,3
Slovénie	1,3	28,1	29,4	0,031	3,4
Suède	14,1	314,8	328,9	0,327	40,1
Suisse	20,4	454,2	474,7	0,472	62,7
Total membres extra-régionaux	692,4	15 414,3	16 106,9	15,976	1 946,1
Total avant montant non affecté	4 339,4	96 598,5	100 937,9		9 635,5
Non affecté ²	0,9	14,8	15,7		5,4
TOTAL GÉNÉRAL	\$ 4 340	\$ 96 613	\$ 100 953	100,000	\$ 9 640

¹ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² Ce montant représente les actions restantes et quotes-parts de contributions de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

³ Le nombre de voix de chaque pays membre est le même pour la prise de décisions concernant les opérations du Capital ordinaire et du FOS. Sauf disposition contraire précisée expressément dans l'Accord constitutif de la Banque, toutes les décisions sont prises à la majorité du nombre total de voix des pays membres.

ÉTATS FINANCIERS DE BASE

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2007	2006
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	\$ 200	\$ 276
Titres de placement		
Transactions	12 307	12 278
Détenus jusqu'à l'échéance	<u>3 858</u>	<u>3 543</u>
	\$16 365	\$16 097
Encours des prêts	<u>47 954</u>	<u>45 932</u>
Provision pour pertes sur prêts	(51)	(90)
	47 903	45 842
Intérêts courus et autres commissions		
Sur titres de placement	103	95
Sur prêts	600	594
Sur swaps, net	<u>20</u>	<u>25</u>
	723	714
À recevoir des membres		
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	358	361
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	<u>54</u>	<u>57</u>
	412	418
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt		
Titres de placement — transactions	3	2
Prêts	4	5
Emprunts	<u>3 019</u>	<u>1 880</u>
	3 026	1 887
Actifs divers		
Actifs liés aux prestations de retraite	973	863
Biens, net	296	301
Coûts des emprunts non amortis	180	196
Autres	<u>29</u>	<u>157</u>
	1 478	1 517
Total des actifs	<u>\$69 907</u>	<u>\$66 475</u>
PASSIF ET FONDS PROPRES		
Passif		
Emprunts		
Court terme	\$ 2 204	\$ 658
Moyen et long terme	<u>44 845</u>	<u>44 030</u>
	\$47 049	\$44 688
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt		
Titres de placement — transactions	2	1
Prêts	16	9
Emprunts	<u>1 006</u>	<u>742</u>
	1 024	752
Montants à payer pour les achats de titres de placement	67	47
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	<u>616</u>	<u>315</u>
Intérêts échus sur emprunts	596	586
Compte fournisseurs et charges à payer	<u>202</u>	<u>279</u>
	49 554	46 667
Fonds propres		
Capital social		
Capital souscrit : 8 368 563 actions	100 953	100 953
Moins fraction non appelée des souscriptions	<u>(96 613)</u>	<u>(96 613)</u>
Fraction libérée du capital	4 340	4 340
Bénéfices non distribués	14 576	14 442
Perte cumulée et autres éléments du résultat global	<u>1 437</u>	<u>1 026</u>
	20 353	19 808
Total du passif et des fonds propres	<u>\$69 907</u>	<u>\$66 475</u>

COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus			
Revenus de prêts			
Intérêts.	\$ 2 404	\$ 2 435	\$ 2 368
Autres revenus de prêts.	32	31	45
	<u>2 436</u>	<u>2 466</u>	<u>2 413</u>
Placements.	487	619	403
Autres revenus.	19	12	14
Total des revenus.	<u>2 942</u>	<u>3 097</u>	<u>2 830</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts, après swaps.	2 074	2 015	1 678
Amortissement des coûts d'émission.	49	55	55
Coûts liés au rachat de la dette.	12	—	—
	<u>2 135</u>	<u>2 070</u>	<u>1 733</u>
Crédit pour pertes sur prêts et garanties.	(13)	(48)	(14)
Frais administratifs.	500	414	387
Programmes spéciaux.	37	34	12
Total des charges.	<u>2 659</u>	<u>2 470</u>	<u>2 118</u>
Revenus avant la Norme 133 et ajustements sur transactions monétaires.	283	627	712
Effets de la Norme 133 et des ajustements monétaires sur transactions.	(149)	(384)	50
Revenus nets.	134	243	762
Bénéfices non distribués en début d'année.	14 442	14 199	13 437
Bénéfices non distribués en fin d'année.	<u>\$14 576</u>	<u>\$14 442</u>	<u>\$14 199</u>

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus nets.	\$134	\$243	\$ 762
Autres éléments du résultat global (perte)			
Ajustements de conversion.	280	149	(554)
Comptabilisation des variations des actifs liés aux prestations de retraite.	130	—	—
Reclassement des activités de couverture dans les revenus.	1	8	8
Total des autres éléments du résultat global (perte).	<u>411</u>	<u>157</u>	<u>(546)</u>
Revenus globaux.	<u>\$545</u>	<u>\$400</u>	<u>\$ 216</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décassements (nets des participations)	\$ (6 725)	\$ (6 088)	\$ (4 899)
Recouvrements de prêts (nets des participations)	5 265	8 615	5 224
Recouvrements	—	3	9
Trésorerie nette (utilisée pour) procurée par les opérations de prêt.	(1 460)	2 530	334
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(2 378)	(2 049)	(2 392)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	2 459	2 056	2 531
Achat de biens	(14)	(15)	(24)
Actifs et passifs divers	(7)	7	(6)
Trésorerie nette (utilisée pour) procurée par les activités de prêt et de placement	(1 400)	2 529	443
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit de l'émission	5 440	5 276	5 039
Remboursements	(6 595)	(6 510)	(5 711)
Emprunts à court terme :			
Produit de l'émission	5 941	10 276	8 602
Remboursements	(4 390)	(10 559)	(7 969)
Recouvrement de montants à recevoir des membres	5	12	26
Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les activités de financement. . .	401	(1 505)	(13)
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placements	(10 639)	(20 468)	(14 670)
Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille. . .	10 761	18 672	13 329
Recouvrements du revenu des prêts	2 434	2 457	2 405
Intérêts et autres charges liées aux emprunts, après swaps	(1 953)	(1 857)	(1 544)
Revenus de placements	741	588	395
Autres revenus	19	13	14
Frais administratifs	(433)	(367)	(335)
Programmes spéciaux	(13)	(7)	(1)
Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les activités d'exploitation. . .	917	(969)	(407)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	6	(2)	(10)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(76)	53	13
Encaisse en début d'année.	276	223	210
Encaisse en fin d'année.	\$ 200	\$ 276	\$ 223

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2007		2006	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 374		\$ 389	
Titres de placement	<u>1 191</u>	<u>\$1 565</u>	<u>1 203</u>	<u>\$1 592</u>
Encours des prêts	4 399		8 044	
Provision pour allègement de la dette sur prêts	<u>(433)</u>	<u>3 966</u>	<u>(4 311)</u>	<u>3 733</u>
Intérêts courus et autres commissions		25		39
À recevoir des membres				
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	545		567	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>200</u>	<u>745</u>	<u>209</u>	<u>776</u>
Actifs divers		4		8
Total des actifs		<u><u>\$6 305</u></u>		<u><u>\$6 148</u></u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	\$ 6		\$ 6	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	85		84	
Montant dû au Mécanisme de dons de la BID	38		—	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>374</u>	<u>\$ 503</u>	<u>300</u>	<u>\$ 390</u>
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	9 640		9 639	
Réserve générale (déficit)	<u>(3 956)</u>		<u>(3 965)</u>	
Montant cumulé des ajustements de conversion	118	<u>5 802</u>	84	<u>5 758</u>
Total des passifs et solde du Fonds		<u><u>\$6 305</u></u>		<u><u>\$6 148</u></u>

ÉTAT DES REVENUS (PERTES) ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus			
Revenu de prêts			
Intérêts.....	\$ 79	\$ 139	\$ 135
Autres revenus de prêts.....	11	13	14
	<u>90</u>	<u>152</u>	<u>149</u>
Placements.....	56	60	38
Total des revenus.....	<u>146</u>	<u>212</u>	<u>187</u>
Dépenses			
Dépenses administratives.....	64	93	86
Total des dépenses.....	<u>64</u>	<u>93</u>	<u>86</u>
Revenu avant coopération technique, allégement de la dette et transferts.....	82	119	101
Dépenses de coopération technique.....	23	19	28
Dépenses d'allégement de la dette.....	—	3 382	1
Transferts au Mécanisme de financement intermédiaire.....	—	61	62
Transferts au Mécanisme de dons de la BID.....	50	—	—
Revenus nets (Pertes nettes).....	9	(3 343)	10
Réserve générale (déficit) en début d'exercice.....	(3 965)	(622)	(632)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice.....	<u>\$(3 956)</u>	<u>\$(3 965)</u>	<u>\$(622)</u>

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX (PERTES GLOBALES)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus nets (pertes nettes).....	\$ 9	\$(3 343)	\$ 10
Ajustements de conversion.....	34	54	89
Revenu global (perte globale).....	<u>\$ 43</u>	<u>\$(3 289)</u>	<u>\$ (79)</u>

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Trésorerie issue des activités de prêt			
Décassements de prêts	\$ (393)	\$ (398)	\$ (424)
Recouvrements de prêts	275	290	301
Participations à des prêts, nettes	(2)	(2)	(1)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt	<u>(120)</u>	<u>(110)</u>	<u>(124)</u>
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	28	101	130
Trésorerie nette issue des activités de financement	<u>28</u>	<u>101</u>	<u>130</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(572)	(1 208)	(2 269)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance des titres de placement ...	625	1 233	2 237
Recouvrements du revenu des prêts	93	152	146
Revenu des placements	23	26	38
Frais administratifs	(65)	(99)	(77)
Coopération technique et autres financements	(23)	(29)	(34)
Transferts en liquidités au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	—	(61)	(62)
Transferts en liquidités au Mécanisme de dons de la BID	(12)	—	—
Trésorerie nette issue des (utilisée dans les) activités d'exploitation	<u>69</u>	<u>14</u>	<u>(21)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	8	6	6
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	(15)	11	(9)
Trésorerie en début d'exercice	389	378	387
Trésorerie en fin d'exercice	\$ 374	\$ 389	\$ 378

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2007	2006
ACTIF		
Espèces	\$ 2	\$ —
Titres de placement	303	339
Total des actifs	<u>\$305</u>	<u>\$339</u>
SOLDE DU FONDS		
Solde du Fonds	<u>\$305</u>	<u>\$339</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2007	2006	2005
Additions			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ —	\$ 61	\$ 62
Revenus des placements	14	17	9
Total additions	14	78	71
Déductions			
Paiements d'intérêts pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	48	43	43
Variation du solde du Fonds, avant ajustements de conversion	(34)	35	28
Ajustements de conversion	—	—	(1)
Variation du solde du Fonds, après ajustements de conversion	(34)	35	27
Solde en début d'exercice	339	304	277
Solde en fin d'exercice	<u>\$305</u>	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2007	2006	2005
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ —	\$ 61	\$ 62
Revenu des placements	3	5	9
Intérêt payé pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire	(48)	(43)	(43)
Diminution (Accroissement) nette des placements	47	(28)	(26)
Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation et accroissement net (diminution nette) de la trésorerie	2	(5)	2
Trésorerie en début d'exercice	—	5	3
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ 2</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ 5</u>

MÉCANISME DE DONS DE LA BID
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	<u>Au 31 décembre 2007</u>
ACTIFS	
À recevoir du Fonds des opérations spéciales	\$38
Total des actifs	<u>\$38</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS	
Passif	
Dons non décaissés	\$38
Solde du Fonds	<u>—</u>
Total du passif et du solde du Fonds	<u>\$38</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	<u>Du 29 juin 2007 (création du Mécanisme) au 31 décembre 2007</u>
Additions	
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$50
Total additions	50
Déductions	
Dons	<u>50</u>
Variation du solde du Fonds	<u>—</u>
Solde en début d'exercice	<u>—</u>
Solde en fin d'exercice	<u>\$—</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	<u>Du 29 juin 2007 (création du Mécanisme) au 31 décembre 2007</u>
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 12
Décaissements de dons	<u>(12)</u>
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	<u>—</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>—</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ —</u>

TABLEAU XII • DIX ANNÉES D'ACTIVITÉ DE LA BID, 1998–2007
(En millions de dollars des États-Unis)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAPITAL										
Souscriptions (fin d'année)										
Capital ordinaire	94 219	100 881	100 959	100 959	100 951	100 951	100 951	100 953	100 953	100 953
Fonds des opérations spéciales ¹	9 637	9 638	9 635	9 636	9 636	9 636	9 637	9 639	9 639	9 640
Autres fonds ²	2 572	2 634	2 651	2 730	2 772	2 976	3 066	3 113	3 211	3 717
Total	106 428	113 153	113 245	113 325	113 359	113 563	113 654	113 705	113 803	114 310
EMPRUNTS³										
Encours (fin d'année)	32 511	38 784	41 394	42 186	47 471	50 821	48 886	46 433	46 396	47 771
Emprunts annuels bruts	5 761	8 865	8 139	7 097	9 340	9 109	4 710	4 937	5 419	6 089
OPÉRATIONS										
Prêts et garanties approuvés (cumulés)⁴										
Capital ordinaire ⁵	79 742	88 226	89 959	93 518	100 834	110 436	116 799	118 094	125 012	135 680
Fonds des opérations spéciales	14 273	14 663	14 924	15 328	15 774	16 652	17 391	17 486	18 257	18 525
Autres fonds	1 735	1 726	1 724	1 719	1 736	1 769	1 747	1 743	1 751	1 772
Total	95 750	104 615	106 607	110 565	118 344	128 857	135 937	137 323	145 020	155 977
Prêts et garanties approuvés (annuels)⁶										
Capital ordinaire ⁵	9 364	9 061	4 969	7 411	4 143	6 232	5 468	6 738	5 774	8 812
Fonds des opérations spéciales	686	417	297	443	406	578	552	410	605	152
Autres fonds	13	8	—	—	—	—	—	—	2	6
Total	10 063	9 486	5 266	7 854	4 549	6 810	6 020	7 148	6 381	8 970
Décassements des prêts (annuels)⁴										
Capital ordinaire ⁵	6 085	7 947	6 683	6 037	5 522	8 416	3 768	4 899	6 088	6 725
Fonds des opérations spéciales	535	430	386	422	313	486	463	424	398	393
Autres fonds	15	10	—	—	2	—	1	5	3	6
Total	6 635	8 387	7 069	6 459	5 837	8 902	4 232	5 328	6 489	7 124
Remboursements des prêts (annuels)⁶										
Capital ordinaire	1 946	1 988	2 312	1 926	4 106	7 279	5 199	5 224	8 615	5 265
Fonds des opérations spéciales	283	289	289	268	256	296	294	301	290	275
Autres fonds	29	29	15	14	13	12	9	5	3	4
Total	2 258	2 306	2 616	2 208	4 375	7 587	5 502	5 530	8 908	5 544
Encours des prêts										
Capital ordinaire	32 635	38 552	41 872	44 951	47 958	50 655	49 842	48 135	45 932	47 954
Fonds des opérations spéciales ¹	6 827	6 955	7 025	6 047	6 198	6 670	6 971	6 878	3 733	3 966
Autres fonds	189	164	146	133	118	104	98	94	94	96
Total	39 651	45 671	49 043	51 131	54 274	57 429	56 911	55 107	49 759	52 016
Coopération technique non remboursable approuvée (annuelles)⁷										
Capital ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	12	34	37
Fonds des opérations spéciales	64	47	36	39	36	30	36	36	28	34
Autres fonds	53	44	34	46	45	47	39	57	52	92
Total	117	91	70	85	81	77	75	105	114	163
Mécanisme de dons de la BID										
Opérations approuvées (annuelles)										
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50
Opérations approuvées du Fonds multilatéral d'investissement (annuelles)⁸										
	127	141	100	90	99	69	116	113	125	135
DIRECTION										
Dépenses administratives										
TOTAL – TOUS LES FONDS DE LA BANQUE	341	335	342	355	376	386	404	473	507	564

¹ Les soldes des années précédentes ont été modifiés afin de se conformer à la nouvelle méthode de comptabilité adoptée en 2007. L'encours des prêts après 2000 est net de provision pour l'allègement de la dette.

² Y compris le Fonds multilatéral d'investissement.

³ Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant les swaps.

⁴ Annulations non comprises. Y compris les ajustements de change.

⁵ Net des participations de prêts sans garantie souveraine.

⁶ En fonction des montants initiaux en l'équivalent de dollars des États-Unis.

⁷ Y compris le financement du Programme de promotion sociale de l'esprit d'entreprise, les programmes spéciaux et autres dons, sauf les dons au titre du Mécanisme de dons de la BID qui sont présentés séparément.

⁸ Y compris des opérations de coopération technique, des prêts et des investissements de capitaux.

TABLEAU XIII • CONCOURS FINANCIERS EN 2007¹

(En millions de dollars des États-Unis)

Cofinancier	Montant
Institutions multilatérales	
Société andine de développement (SAD)	\$ 1 185,00
Banque centraméricaine d'intégration économique (CABEI)	52,50
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	9,96
Groupe de la Banque mondiale (BIRD/IDA)	1 037,03
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)	40,00
Sous-total	2 324,49
Contributions bilatérales	
Allemagne-Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	50,00
Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)	161,00
Agence canadienne de développement international (ACDI)	6,00
Organisme américain <i>Millenium Challenge Corporation</i> (US MCC)	101,20
Sous-total	318,20
COFABS²	0,57
Montant total des contributions en 2007	\$ 2 643,26

¹ Cette liste représente des fonds promis par les donateurs pendant l'année. Des accords pourraient être encore en négociation.

² Contributions de cofinancement sous forme de dons administrées par la BID. À l'exclusion des dons engagés et déclarés en 2006.

COFINANCEMENT

Les partenaires internationaux ont fourni près de \$2,4 milliards de cofinancement et de transactions liées à des projets en 2007 à l'appui des opérations de la Banque, non comprises les opérations du secteur privé et des fonds fiduciaires. Comme en 2006, les approbations dans tous les pays reflètent un approfondissement de la coopération en matière de programmes avec les partenaires multilatéraux et le succès des partenariats stratégiques. L'intérêt manifesté pour les programmes régionaux d'infrastructure reste vif : la Banque japonaise pour la coopération internationale a apporté son appui aux projets d'infrastructure au Panama, et la collaboration avec les institutions bilatérales et les institutions du secteur privé a été plus étroite grâce aux Contributions au cofinancement sous forme de dons administrées par la BID.

Sept partenaires ont participé aux cofinancements et programmes connexes, qui ont porté sur 25 opérations dans 11 pays, y compris une opération régionale. Plusieurs opérations ont attiré de multiples donateurs. Ces partenaires ont apporté des financements nouveaux ou additionnels à sept projets en Argentine, deux au Venezuela, quatre au Chili et un en Colombie. Le principal partenaire aux cofinancements de la BID reste la Banque mondiale, qui a approuvé un volume total de \$1 milliard pour 12 projets dans six pays, appuyant les secteurs productif et social et l'infrastructure. La Société andine de développement a renforcé sa présence à travers des programmes régionaux d'infrastructure, appuyant le travail de la Banque sur huit projet dans cinq pays d'un coût total de \$1,2 milliard. Le Fonds de l'OPEP, la Banque centraméricaine d'intégration économique et le Fonds pour l'environnement mondial ont contribué à cinq opérations dans trois pays et à un projet régional.

FONDS ADMINISTRÉS

Les fonds fiduciaires sont devenus la source de financement la plus importante des projets de coopération technique non remboursable de la Banque. Ces fonds sont établis par des donateurs pour apporter un appui aux pays membres emprunteurs de la BID, par le biais de services de consultants et de formation et par le cofinancement des prêts de la Banque et du Programme pour l'entreprise sociale.

En 2007, la Banque a reçu \$54,5 millions de contributions, dont \$35,6 millions des donateurs aux fonds fiduciaires, et administré 42 fonds fiduciaires actifs servant à financer des activités de coopération technique (voir Tableau XIV). Sur le total de \$167,8 millions de dons de coopération technique approuvés au cours de

l'année, \$51,5 millions ont été financés sur les ressources de ces fonds fiduciaires. Sur ce total, les fonds fiduciaires japonais ont apporté une contribution de \$23 millions, suivis des fonds coréens, avec \$6 millions, et du Fonds général de coopération espagnole avec \$4,8 millions.

En 2007, les fonds fiduciaires et la Banque ont créé deux fonds à donateurs multiples et deux fonds pour services de consultants, l'Initiative pour la promotion d'une énergie durable et les changements climatiques, le Fonds fiduciaire de prévention des catastrophes, le Fonds chilien pour l'étude des meilleures pratiques internationales et le Fonds fiduciaire chilien d'appui à l'innovation technologique en Amérique centrale et en République dominicaine.

TABLEAU XIV • FONDS ADMINISTRÉS ACTIFS

Pays	Nom	Contributions cumulées ¹ (en millions de \$É.U.)
Autriche	Fonds fiduciaire autrichien pour la coopération technique	1,0
	Fonds de la BID d'aide et de reconstruction à la suite de catastrophes	4,1
Banque mondiale	BID/Fonds pour l'environnement mondial	22,6
Belgique	Fonds fiduciaire belge pour les consultants	3,1
Canada	Fonds pour le commerce BID-Canada	4,7
Chili	Fonds fiduciaire chilien pour l'acquisition des meilleures pratiques internationales	0,5
	Fonds fiduciaire chilien d'aide à l'Innovation technique en Amérique centrale	0,2
Danemark	Fonds danois pour des services de conseil	2,8
Espagne	Programme espagnol – Fonds de coopération générale	41,8
	Fonds espagnol pour des services de conseil (ICEX)	13,8
États-Unis	Fonds de gestion pour le progrès social	525,0
Finlande	Programme finlandais d'assistance technique	2,4
France	Fonds français de coopération technique pour les services de conseil et la formation	19,5
Israël	Fonds fiduciaire israélien pour des services de conseil (Banque d'Israël)	0,7
Italie	Fonds italien pour les cabinets-conseils et institutions spécialisées	15,8
	Fonds fiduciaire italien pour experts-conseils	7,2
	Fonds fiduciaire italien pour la préparation de projets du MIF	3,2
	Fonds fiduciaire italien pour le développement des microentreprises	8,8
	Fonds italien pour les technologies de l'information et de la communication	7,0
	Fonds italien pour le patrimoine culturel et le développement durable	2,1
Japon	Fonds spécial du Japon	225,0
	Programme de bourses d'études de 3 ^e cycle de la BID	34,1
	Fonds fiduciaire japonais pour des services de conseil	39,8
Japon, Rép. de Corée et Espagne	Fonds fiduciaire multi-donateurs pour la prévention de catastrophes	6,8
Norvège	Fonds norvégien pour le développement de microentreprises	1,9
	Fonds fiduciaire d'activités anti-corruption	1,7
	Fonds fiduciaire norvégien pour des services de conseil	1,0
Norvège et Canada	Fonds de capital social, d'éthique et de développement	1,8
	Fonds fiduciaire d'intégration des considérations liées aux genres masculin et féminin	6,2
Norvège, Royaume-Uni et Canada	Fonds d'inclusion sociale	6,6
Pays-Bas	Programme écologique en partenariat	7,0
	Programme néerlandais de partenariat pour la gestion de l'eau	9,0
Portugal Région	Fonds portugais de coopération technique	1,6
	Fonds des peuples indigènes	18,8
	Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO)	36,1
République de Corée	Fonds coréen de partenariat pour le savoir en matière de technologie et d'innovation	25,0
	Fonds coréen pour la réduction de la pauvreté	23,8
Royaume-Uni	Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté au moyen du développement des marchés et de la gouvernance	4,5
	Fonds fiduciaire pour la promotion du commerce et la réduction de la pauvreté	1,3
Suède	Programme suédois (Sida) en partenariat avec la BID	5,5
	Fonds fiduciaire suédois pour les services de conseil et la formation	3,1
Suisse	Fonds suisse pour des services de conseil	5,2

¹ Les montants reflètent les taux de change historiques et ne reflètent pas le solde actuellement disponible.

TABLEAU XV • DÉPENSES ADMINISTRATIVES CONSOLIDÉES*(En milliers de dollars des États-Unis)*

Catégorie	2005 Résultats	2006 Résultats	2007 Résultats
Assemblée des gouverneurs	\$ 3 797,5	\$ 3 926,6	\$ 2 930,6
Conseil d'administration	17 630,2	18 036,8	18 047,4
Bureau d'évaluation et de supervision	6 572,3	6 648,3	6 691,4
Personnel du siège et des bureaux extérieurs	406 722,1	429 905,0	438 965,6
Total des dépenses administratives brutes^{1,2,3,4,5,6}	434 722,1	458 516,6	466 635,0
Remboursement de Fonds administrés et de la SII	(3 776,3)	(3 822,8)	(3 117,3)
Remboursements du MIF et d'INTAL, revenus administratifs	(9 479,2)	(8 656,0)	(11 280,1)
Total des frais administratifs nets	421 466,6	446 037,8	452 237,5
Capitaux	23 904,1	18 590,2	15 787,0
Total des frais administratifs nets et capitaux	\$ 445 370,7	\$ 464 628,0	\$ 468 024,6

¹ Exclusion faite au titre de la dépréciation s'élevant à \$15,7 millions en 2005, \$43,1 millions en 2006 et \$20,6 millions en 2007.

² Non compris les coûts des prestations de retraite accumulées s'élevant à \$7,7 millions en 2005, \$4,0 millions en 2006 et \$20,0 millions en 2007.

³ Exclusion faite de \$14,8 millions de dépenses effectuées en 2005 et de \$1,1 million en 2006, pertinentes aux années antérieures.

⁴ Exclusion faite de montants s'élevant à \$0,5 million en 2005, à \$0,5 million en 2006 et \$0,5 million en 2007, pour la Fondation interaméricaine pour la culture et le développement.

⁵ Exclusion faite de \$55 millions de dépenses au titre du réalignement en 2007.

⁶ À partir de 2006, le Budget administratif est basé sur les ressources brutes, et tous les revenus et remboursements de la Banque sont centralisés. La Résolution afférente au Budget est présentée et approuvée en termes bruts par le Conseil d'administration. Les montants déclarés effectifs pour 2005 ont été ajustés de net à brut afin de refléter ce changement.

ADMINISTRATION

Un profond réalignement des activités administratives a été accompli en 2007. Les chefs de division, les chefs d'unité, les représentants affectés aux bureaux extérieurs et autres membres de la haute direction ont été sélectionnés selon un processus compétitif, et une complète réaffectation des bureaux a été effectuée pendant la transition pour faire le meilleur usage possible des installations, compte tenu de la nouvelle structure interne. À la fin de 2007, la Banque comp-

tait 1 745 personnes dont les services étaient financés sur le budget administratif, dont 1 333 étaient classés comme professionnels et 365 comme personnel d'appui administratif. Ces chiffres ne comprennent pas les membres du Conseil d'administration, le personnel du Bureau de l'évaluation et du contrôle et le personnel du Fonds multilatéral d'investissement. Le personnel du siège compte 1 229 personnes et le personnel des bureaux extérieurs, 516. Le personnel professionnel était à 41,6 % féminin (555 femmes).

TABLEAU XVI • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS EN FAVEUR DE RÉFORMES)¹

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007				1990-2007					
	Exportations ²		Total		Achats locaux		Exportations		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Pays Emprunteurs										
Argentine	\$ 68,7	3,3	\$ 68,7	3,3	\$ 30,0	40,2	\$ 1 309,1	4,1	\$ 1 339,1	4,2
Bahamas	0,0	0,0	0,0	0,0			6,4	0,0	6,4	0,0
Barbade	0,1	0,0	0,1	0,0			6,6	0,0	6,6	0,0
Belize	0,0	0,0	0,0	0,0			29,9	0,1	29,9	0,1
Bolivie	16,7	0,8	16,7	0,8			154,0	0,5	154,0	0,5
Brésil	312,1	15,1	312,1	15,1			4 095,3	12,9	4 095,3	12,8
Chili	66,0	3,2	66,0	3,2			707,9	2,2	707,9	2,2
Colombie	38,6	1,9	38,6	1,9			461,6	1,5	461,6	1,5
Costa Rica	7,7	0,4	7,7	0,4			137,9	0,4	137,9	0,4
El Salvador	6,0	0,3	6,0	0,3			60,8	0,2	60,8	0,2
Équateur	56,2	2,7	56,2	2,7			518,0	1,6	518,0	1,6
Guatemala	8,3	0,4	8,3	0,4			89,3	0,3	89,3	0,3
Guyana	0,0	0,0	0,0	0,0			2,6	0,0	2,6	0,0
Haïti	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	19,5	0,0	0,0	14,6	0,1
Honduras	3,9	0,2	3,9	0,2			21,1	0,1	21,1	0,1
Jamaïque	0,2	0,0	0,2	0,0			3,9	0,0	3,9	0,0
Mexique	118,1	5,7	118,1	5,7			1 053,8	3,3	1 053,8	3,3
Nicaragua	0,9	0,0	0,9	0,0	0,4	0,5	9,0	0,0	9,4	0,0
Panama	1,5	0,1	1,5	0,1	29,7	39,8	72,4	0,2	102,1	0,3
Paraguay	9,0	0,4	9,0	0,4			154,2	0,5	154,2	0,5
Pérou	19,0	0,9	19,0	0,9			183,2	0,6	183,2	0,6
République dominicaine	0,0	0,0	0,0	0,0			0,6	0,0	0,6	0,0
Surinam	0,0	0,0	0,0	0,0			1,0	0,0	1,0	0,0
Trinité-et-Tobago	8,7	0,4	8,7	0,4			95,3	0,3	95,3	0,3
Uruguay	6,0	0,3	6,0	0,3			255,8	0,8	255,8	0,8
Venezuela	21,5	1,0	21,5	1,0			1 029,6	3,2	1 029,6	3,2
Total emprunteurs	\$ 769,2	37,1	\$ 769,2	37,1	\$ 74,7	100,0	\$ 10 459,3	32,9	\$ 10 534,0	33,0
Pays non emprunteurs										
Allemagne	\$ 92,1	4,4	\$ 92,1	4,4			\$ 1 944,0	6,1	\$ 1 944,0	6,1
Autriche	7,0	0,3	7,0	0,3			88,3	0,3	88,3	0,3
Belgique	15,8	0,8	15,8	0,8			226,7	0,7	226,7	0,7
Canada	38,0	1,8	38,0	1,8			546,7	1,7	546,7	1,7
Croatie	0,0	0,0	0,0	0,0			2,8	0,0	2,8	0,0
Danemark	3,9	0,2	3,9	0,2			86,7	0,3	86,7	0,3
Espagne	45,2	2,2	45,2	2,2			933,4	2,9	933,4	2,9
États-Unis	760,8	36,7	760,8	36,7			11 722,5	36,8	11 722,5	36,7
Finlande	10,8	0,5	10,8	0,5			118,9	0,4	118,9	0,4
France	40,6	2,0	40,6	2,0			959,1	3,0	959,1	3,0
Israël	7,2	0,3	7,2	0,3			91,3	0,3	91,3	0,3
Italie	45,7	2,2	45,7	2,2			1 137,8	3,6	1 137,8	3,6
Japon	84,5	4,1	84,5	4,1			1 447,2	4,6	1 447,2	4,5
Norvège	2,8	0,1	2,8	0,1			54,0	0,2	54,0	0,2
Pays-Bas	23,7	1,1	23,7	1,1			539,2	1,7	539,2	1,7
Portugal	2,0	0,1	2,0	0,1			31,1	0,1	31,1	0,1
République de Corée	72,0	3,5	72,0	3,5			164,1	0,5	164,1	0,5
Royaume-Uni	22,6	1,1	22,6	1,1			587,6	1,9	587,6	1,8
Slovénie	0,4	0,0	0,4	0,0			8,2	0,0	8,2	0,0
Suède	12,9	0,6	12,9	0,6			285,9	0,9	285,9	0,9
Suisse	15,7	0,8	15,7	0,8			392,1	1,2	392,1	1,2
Yougoslavie ³	0,0	0,0	0,0	0,0			0,8	0,0	0,8	0,0
Total non emprunteurs	\$ 1 303,7	62,9	\$ 1 303,7	62,9	\$ 0,0	0,0	\$ 21 368,4	67,1	\$ 21 368,4	67,0
TOTAL	\$ 2 072,9	100,0	\$ 2 072,9	100,0	\$ 74,7	100,0	\$ 31 827,7	100,0	\$ 31 902,4	100,0

¹ Les prêts en faveur de réformes ont commencé en 1990.

² Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts ajustés consentis à chaque emprunteur au pro rata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.

³ En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

TABLEAU XVII • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS D'INVESTISSEMENT)

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007						1961–2007					
	Achats locaux		Exportations ¹		Total		Achats locaux		Exportations		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Pays Emprunteurs												
Argentine	\$ 986,1	23,6	\$ 17,0	2,5	\$ 1 003,1	20,6	\$ 6 059,9	11,0	\$ 946,6	4,0	\$ 7 006,5	8,9
Bahamas	7,0	0,2	0,0	0,0	7,0	0,1	59,4	0,1	84,8	0,4	144,2	0,2
Barbade	11,5	0,3	0,1	0,0	11,6	0,2	123,0	0,2	2,3	0,0	125,3	0,2
Belize	4,1	0,1	0,0	0,0	4,1	0,1	66,2	0,1	0,2	0,0	66,4	0,1
Bolivie	48,0	1,2	0,9	0,1	48,9	1,0	1 165,3	2,1	98,7	0,4	1 264,0	1,6
Brésil	1 343,0	32,2	395,9	57,1	1 738,9	35,7	16 692,4	30,3	2 491,5	10,6	19 183,9	24,4
Chili	24,8	0,6	11,6	1,7	36,4	0,8	2 700,6	4,9	126,0	0,5	2 826,6	3,6
Colombie	241,5	5,8	6,4	0,9	247,9	5,1	3 031,3	5,5	205,1	0,9	3 236,4	4,1
Costa Rica	5,5	0,1	8,1	1,2	13,6	0,3	465,3	0,8	200,0	0,9	665,3	0,9
El Salvador	48,6	1,2	3,9	0,6	52,5	1,1	1 045,0	1,9	55,2	0,2	1 100,2	1,4
Équateur	85,9	2,1	3,4	0,5	89,3	1,8	1 944,8	3,5	63,3	0,3	2 008,1	2,6
Guatemala	70,5	1,7	30,5	4,4	101,0	2,1	828,6	1,5	114,3	0,5	942,9	1,2
Guyana	24,7	0,6	0,1	0,0	24,8	0,5	190,8	0,4	0,8	0,0	191,6	0,2
Haiti	93,7	2,3	0,0	0,0	93,7	1,9	416,2	0,8	9,6	0,0	425,8	0,5
Honduras	37,1	0,9	0,1	0,0	37,2	0,8	761,0	1,4	40,6	0,2	801,6	1,0
Jamaïque	19,3	0,5	0,4	0,1	19,7	0,4	316,2	0,6	90,5	0,4	406,7	0,5
Mexique	596,0	14,3	21,5	3,1	617,5	12,7	10 054,5	18,2	787,4	3,3	10 841,9	13,8
Nicaragua	61,0	1,5	0,6	0,1	61,6	1,3	780,0	1,4	25,6	0,1	805,6	1,0
Panama	68,9	1,7	1,1	0,2	70,0	1,4	843,8	1,5	49,7	0,2	893,5	1,1
Paraguay	48,7	1,2	16,5	2,4	65,2	1,3	989,5	1,8	64,5	0,3	1 054,0	1,3
Pérou	69,4	1,7	8,6	1,2	78,0	1,6	2 268,5	4,1	184,9	0,8	2 453,4	3,1
République dominicaine	47,6	1,1	0,1	0,0	47,7	1,0	739,3	1,3	37,3	0,2	776,6	1,0
Surinam	8,8	0,2	6,8	1,0	15,6	0,3	25,3	0,1	7,8	0,0	33,1	0,0
Trinité-et-Tobago	31,3	0,8	11,2	1,6	42,5	0,9	411,9	0,8	94,2	0,4	506,1	0,6
Uruguay	40,4	1,0	0,4	0,1	40,8	0,8	1 316,4	2,4	48,7	0,2	1 365,1	1,7
Venezuela	148,3	3,6	0,1	0,0	148,4	3,1	1 842,9	3,3	216,5	0,9	2 059,4	2,6
Total emprunteurs	\$ 4 171,7	100,0	\$ 545,3	78,7	\$ 4 717,0	97,0	\$ 55 138,1	100,0	\$ 6 046,1	25,7	\$ 61 184,2	77,7
Pays Non Emprunteurs												
Allemagne			\$ 2,7	0,4	\$ 2,7	0,1			\$ 1 423,2	6,0	\$ 1 423,2	1,8
Autriche			0,4	0,1	0,4	0,0			77,1	0,3	77,1	0,1
Belgique			0,1	0,0	0,1	0,0			97,1	0,4	97,1	0,1
Canada			8,5	1,2	8,5	0,2			390,7	1,7	390,7	0,5
Croatie			0,0	0,0	0,0	0,0			2,4	0,0	2,4	0,0
Danemark			0,4	0,1	0,4	0,0			107,3	0,5	107,3	0,1
Espagne			13,2	1,9	13,2	0,3			941,1	4,0	941,1	1,2
États-Unis			94,0	13,6	94,0	1,9			7 697,2	32,7	7 697,2	9,8
Finlande			0,5	0,1	0,5	0,0			51,2	0,2	51,2	0,1
France			0,9	0,1	0,9	0,0			1 377,4	5,9	1 377,4	1,8
Israël			0,1	0,0	0,1	0,0			132,9	0,6	132,9	0,2
Italie			3,1	0,5	3,1	0,1			2 062,8	8,8	2 062,8	2,6
Japon			3,1	0,5	3,1	0,1			1 249,2	5,3	1 249,2	1,6
Norvège			0,0	0,0	0,0	0,0			15,0	0,1	15,0	0,0
Pays-Bas			0,5	0,1	0,5	0,0			199,9	0,9	199,9	0,3
Portugal			0,0	0,0	0,0	0,0			52,8	0,2	52,8	0,1
République de Corée			0,2	0,0	0,2	0,0			0,5	0,0	0,5	0,0
Royaume-Uni			7,3	1,1	7,3	0,2			656,8	2,8	656,8	0,8
Slovénie			0,0	0,0	0,0	0,0			38,2	0,2	38,2	0,1
Suède			0,7	0,1	0,7	0,0			381,4	1,6	381,4	0,5
Suisse			12,1	1,8	12,1	0,3			551,3	2,3	551,3	0,7
Yougoslavie ²			0,0	0,0	0,0	0,0			13,5	0,1	13,5	0,0
Total non emprunteurs		0,0	\$ 147,8	21,3	\$ 147,8	3,0			\$ 17 519,0	74,3	\$ 17 519,0	22,3
TOTAL	\$ 4 171,7	100,0	\$ 693,1	100,0	\$ 4 864,8	100,0	\$ 55 138,1	100,0	\$ 23 565,1	100,0	\$ 78 703,2	100,0

¹ Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts ajustés consentis à chaque emprunteur au pro rata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.

² En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

Discussion et analyse de la Direction et États Financiers

APERÇU FINANCIER

Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans la Discussion et l'Analyse de la Direction se rapportent au Capital ordinaire de la Banque

La Banque a pour mission de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes en contribuant à une croissance écologiquement durable ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et à l'équité sociale. La Banque est une institution internationale créée en 1959, en application de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), et est la propriété de ses pays membres. Ces membres comprennent 26 pays membres emprunteurs et 21 pays membres non-emprunteurs. Les cinq pays les plus gros actionnaires, mesurés au nombre d'actions qu'ils détiennent, sont les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Les ressources de la Banque comprennent le Capital ordinaire, le Fonds des opérations spéciales (FOS), le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) et le Mécanisme de dons de la BID (GRF). Toutes les informations contenues dans la présente Discussion et Analyse de la Direction se réfèrent au Capital ordinaire de la Banque.

La solidité financière de la Banque repose sur l'appui qu'elle reçoit de ses membres et sur ses politiques et pratiques financières. L'appui de ses membres se reflète dans le capital reçu et dans la diligence avec laquelle les membres emprunteurs honorent leurs obligations au titre du service de la dette. Ses politiques et pratiques financières prudentes ont permis à la Banque d'accroître ses bénéfices non distribués, de diversifier ses sources de financement, de détenir un vaste portefeuille de placements liquides et de limiter une variété de risques, notamment les risques de crédit, de marché et de liquidité. L'objectif de la Banque est d'acquiescer un niveau de revenu suffisant pour préserver sa solidité financière et maintenir ses activités de développement. L'Encadré 1 présente certaines données financières des cinq dernières années.

Les principaux actifs sont les prêts aux pays membres. Au 31 décembre 2007, plus de 97 % des prêts bénéficiaient d'une garantie souveraine.

Jusqu'à 10 % de l'encours des prêts et des garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé et, depuis août 2006, à des entités semi-souveraines (« entités admissibles ») sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sous réserve de certaines limites prudentielles. Au 31 décembre 2007, 3,5 % de l'encours des prêts et garanties, non compris les prêts de secours d'urgence, ne bénéficiaient pas d'une garantie souveraine.

La Banque émet des obligations dans diverses monnaies, assorties de diverses échéances et présentant différentes structures et formes à des investisseurs du monde entier. Avec les fonds propres de la Banque, ces emprunts sont utilisés pour financer les activités de prêt et de placement, ainsi que d'autres opérations de caractère général.

L'actif et le passif sont détenus principalement en dollars des États-Unis, en euros, en yen japonais et en francs suisses. La

Banque limite le plus possible le risque de change en alignant les devises de son passif sur celles de son actif. Les niveaux indiqués de l'actif, du passif, du revenu et des dépenses sont soumis aux variations des taux de change entre ces devises et la devise dans laquelle sont présentés les résultats, le dollar des États-Unis. La Banque aligne les devises de ses prêts sur celles de ses fonds propres, de sorte que les fluctuations des taux de change n'influent pas sensiblement sur sa capacité d'assumer des risques.

Principaux résultats financiers

En 2007, la Banque a approuvée 89 prêts pour un total de \$7,7 milliards, contre 90 prêts pour un total de \$5,4 milliards en 2006. Cette augmentation du montant des approbations de prêt est due en grande partie à un accroissement du volume des prêts d'investissement et des prêts sans garantie souveraine, qui a été compensé en partie par une diminution du volume des prêts à l'appui de réformes. En outre, les décaissements effectués en 2007 ont totalisé un montant équivalant à \$6,7 milliards, soit plus que les \$6,1 milliards décaissés en 2006. La fraction non décaissée des prêts approuvés était tombée à \$16,4 milliards à la fin de 2007, contre \$16,1 milliards à la fin de 2006. La Banque a également approuvé quatre garanties non liées au commerce sans contre-garantie souveraine pour un montant de \$0,9 milliard, aucune garantie avec contre-garantie souveraine et 12 lignes de crédit de garantie de financement commercial pour un montant de \$0,2 milliard, contre deux garanties pour un montant de \$0,2 milliard, une garantie de \$0,1 milliard et dix lignes de crédit avec garantie pour un montant de \$0,1 milliard respectivement en 2006.

En mars 2007, dans le cadre de l'Allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel, initiative qui offre un allègement de 100 % de la dette jugée admissible envers le FOS à la Bolivie, au Guyana, à Haïti, au Honduras et au Nicaragua, et de la restructuration des opérations du FOS, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé un panachage des prêts du FOS et du Capital ordinaire (« prêts parallèles ») pour les pays auparavant admis à bénéficier de prêts du FOS, à l'exclusion d'Haïti. Ainsi, la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua ont à présent accès aux prêts du Capital ordinaire.

Au 31 décembre 2007, la Banque avait un prêt à garantie non souveraine classé comme déprécié, de \$2 millions (contre cinq prêts d'un montant total de \$66 millions en 2006). Les provisions pour pertes sur prêts et garanties s'élevaient à \$70 millions, contre \$104 millions en 2006. Cette diminution s'explique principalement par des améliorations du risque sur le portefeuille de prêts sans garantie souveraine et par la passation de \$21 millions de prêts par pertes et profits.

En 2007, la Banque a émis des titres d'emprunt à moyen et long terme d'un montant nominal total équivalant à \$6,1 milliards (contre \$5,4 milliards en 2006), qui ont dégagé un produit net de \$5,5 milliards (contre \$5,3 milliards en 2006) et avaient une échéance moyenne de 7,9 ans (contre 6,5 ans en 2006). Ces titres d'emprunt ont été émis selon une stratégie consistant à combiner un grand nombre d'obligations planétaires types à des transactions plus modestes visant certains segments particuliers de la demande.

La Banque conclut des accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt pour gérer le risque de fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change auquel sont exposées ses opérations d'emprunt. D'après la Norme No. 133, ces produits dérivés sont évalués à leur valeur vénale et les variations de cette valeur sont comptabilisées dans les revenus. La Direction estime que la volatilité des revenus résultant de l'application de la Norme No. 133 n'est pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions, car la Banque conserve généralement ses produits dérivés et les obligations correspondantes jusqu'à leur échéance. C'est pourquoi le Revenu avant application de la Norme No. 133 et les ajustements monétaires sur les transactions¹ sont définis ici comme « Revenu d'exploitation », ce qui est plus représentatif des résultats nets des opérations de la Banque. Les effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions sont présentés séparément dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués, et sont exclus de la détermination des ratios et autres paramètres financiers. À compter du 1^{er} janvier 2008, la Banque adoptera la nouvelle Norme No. 159 « L'option de la valeur vénale pour l'actif et le passif financiers », et choisira l'option de la valeur vénale pour quasiment tous ses emprunts servant à financer ses actifs à taux variable, réduisant ainsi sensiblement la volatilité du revenu net engendrée par la Norme No. 133. Pour tous renseignements, se reporter à la section intitulée « Effets de la Norme No. 133 et ajustements des transactions monétaires » sous la rubrique Notification et divulgation additionnelles.

Le Revenu d'exploitation a été de \$283 millions en 2007 contre \$627 millions en 2006. Cette baisse est due en grande partie à une réduction du revenu net des intérêts, à une diminution du crédit pour pertes sur prêts et garanties et à un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts. Le revenu net lié aux intérêts a diminué de \$228 millions ; cette baisse est due principalement au montant substantiel de pertes non réalisées (calculées par référence au marché) sur le portefeuille de transactions de la Banque sur titres de placement, résultant de la crise récente des subprimes, y compris l'effet de contagion sur les valeurs du marché ; baisse partiellement compensée par un accroissement de la contribution au revenu des fonds de participation exempts de coûts pour la Banque et par des taux prêteurs

légèrement plus élevés. Les dépenses nettes non liées aux intérêts ont augmenté de \$82 millions au cours de l'année, principalement en raison des dépenses liées au réaligement (\$55 millions) et d'un accroissement du pourcentage des dépenses administratives imputées au Capital ordinaire (\$29 millions).

D'une façon générale, les variations des taux d'intérêt du marché n'influent pas sensiblement sur le revenu d'exploitation, car un montant substantiel du coût de ces prêts est répercuté sur les emprunteurs et la Banque harmonise les structures de taux d'intérêt de ses liquidités et des passifs qui les alimentent.

En 2007, l'impact de la Norme No. 133 et des ajustements des transactions monétaires a été moins prononcé que l'année précédente (moins \$149 millions contre moins \$384 millions), principalement en raison de l'accroissement global plus modeste des taux d'intérêt à long terme enregistré durant l'année. En 2007, l'impact des taux d'intérêt sur la valeur des swaps d'emprunts et de prêts a été une diminution du revenu de \$170 millions contre une diminution de \$496 millions en 2006.

En 2007, le Conseil d'administration a maintenu le même niveau de charges sur les prêts qu'au second semestre de 2006, soit une marge de prêt de 0,15 %, une commission de crédit de 0,10 % et pas de frais de supervision et d'inspection. Ces charges sont inférieures aux charges normales sur prêts, qui sont appliquées selon la ligne de conduite spécifiée, à savoir que le Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR)² est entre 32 % et 38 %. Si le TELR réel dépasse la limite supérieure de la fourchette, comme c'est le cas maintenant (voir ci-dessous), le Conseil d'administration peut décider d'appliquer des charges sur prêts différentes des charges normales.

La Banque gère sa situation financière en suivant certains ratios financiers, notamment le TELR. Le TELR au 31 décembre 2007 était de 40,2 % contre 40,8 % au 31 décembre 2006. Cette diminution est due à un accroissement de l'encours des prêts et des garanties nettes de \$2,3 milliards, compensé en partie par un accroissement des fonds propres résultant d'une hausse du revenu d'exploitation. La Direction a présenté au Conseil d'administration une consultation sur les options pour l'utilisation des fonds propres lorsqu'ils dépassent 38 %. Pour appuyer les progrès dans ce domaine, la Direction a sollicité les conseils d'un Groupe consultatif externe sur la façon dont elle pourrait

¹ Les références aux légendes des États financiers et des notes s'y rapportant sont indiquées par l'utilisation d'une majuscule dans le titre de la légende chaque fois qu'elle apparaît dans la Discussion et Analyse de la Direction.

² Le TELR est le ratio de la somme des « fonds propres » (définis comme la fraction libérée du Capital, les Bénéfices non distribués et les provisions pour pertes sur prêts et garanties, moins les soldes en monnaie nationale des pays emprunteurs, les montants nets à recevoir des membres, mais pas les montants nets à payer aux membres), les actifs liés aux prestations de retraite et l'effet cumulé de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires) à l'encours des prêts et au montant net des garanties.

Les informations ci-dessus à considérer en regard des informations détaillées et des États financiers figurant ailleurs dans le présent Rapport. En outre, cette Discussion et Analyse de la Direction contient des déclarations prévisionnelles, qui sont précédées des mots « estime », « prévoit », « à l'intention de » ou d'autres mots ou expressions ayant le même sens. Ces projections se fondent sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations et sont fondées sur les attentes actuelles, qui sont elles-mêmes exposées à des risques et incertitudes indépendantes de la volonté de la Banque. Autrement dit, les résultats futurs pourraient s'écarter sensiblement de ceux actuellement prévus. La Banque n'est pas tenue d'actualiser ces prévisions.

Encadré 1 : Quelques données financières

Les données ci-dessous sont fondées sur les informations détaillées figurant dans la présente Discussion et Analyse de la Direction et les États financiers du Capital ordinaire inclus dans ce rapport annuel, et sont à lire avec ces informations.

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	Années clôturées au 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004	2003
Principaux éléments opérationnels					
Prêts et garanties approuvés	3 812	5 774	5 738	5 468	\$ 6 232
Décaissements bruts de prêts	5 725	5 088	4 899	3 768	8 416
Décaissements nets de prêts ⁽¹⁾	1 460	2 527	(325)	(1 431)	(1 137)
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets ⁽²⁾ , après swaps	\$16 301	\$16 051	\$13 717	\$13 046	\$14 855
Encours des prêts	47 954	45 932	48 135	49 842	50 655
Fraction non décaissée des prêts approuvés	16 428	16 080	17 000	16 093	15 619
Total des actifs	69 907	66 475	65 382	67 346	69 669
Encours des emprunts ⁽³⁾ , après swaps	45 036	43 550	43 988	45 144	49 275
Fonds propres					
Capital exigible	96 613	96 613	96 613	96 611	96 611
(dont souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux)	48 302	48 302	48 302	48 300	48 300
Capital libéré	4 340	4 340	4 340	4 340	4 340
Bénéfices non distribués ⁽⁴⁾	16 013	15 468	14 387	14 171	12 772
Total des fonds propres	20 353	19 808	18 727	18 511	17 112
Données du Compte de résultat					
Revenu des prêts	\$ 2 436	\$ 2 466	\$ 2 413	\$ 2 498	\$ 2 711
Revenu des placements	487	619	403	288	298
Frais liés aux emprunts, après swaps	2 135	2 070	1 733	1 572	1 636
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties ⁽⁵⁾	(13)	(48)	(14)	21	(1 370)
Dépenses nettes autres qu'intérêts	518	436	385	331	309
Revenu d'exploitation	283	627	712	862	2 434
Effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements liés aux transactions monétaires ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	(149)	(384)	50	314	(1)
Revenus nets	134	243	762	1 176	2 433
Ratios					
Emprunts nets ⁽⁸⁾ en pourcentage du capital exigible souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux	61,2%	57,9%	63,5%	67,3%	72,1%
Ratio de couverture des intérêts ⁽⁵⁾	1,13	1,30	1,41	1,55	2,49
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾ aux prêts ⁽¹⁰⁾ (TELR)	40,2%	40,8%	37,3%	36,1%	33,0%
Espèces et titres de placement en pourcentage de l'encours des emprunts, après swaps	36,2%	36,9%	31,2%	28,9%	30,1%
Rendements et coûts, après swaps					
Rendement :					
de l'encours moyen des prêts	5,35%	5,22%	5,04%	5,02%	5,51%
des placements moyens de liquidités	2,93%	4,39%	3,29%	2,17%	2,00%
des avoirs productifs moyens	4,69%	5,02%	4,68%	4,42%	4,70%
Coût moyen :					
de l'encours des emprunts durant l'année	4,92%	4,78%	4,07%	3,40%	3,37%
du total des fonds disponibles	3,36%	3,40%	2,92%	2,53%	2,57%
Échéance (en années)					
Titres de placement et prêts	4,65	4,49	4,41	4,36	4,33
Dette	3,87	3,89	4,00	4,15	4,46

⁽¹⁾ Y compris les décaissements bruts de prêts moins les remboursements du principal.

⁽²⁾ Net des montants à payer et à recevoir pour les achats et ventes de titres de placement.

⁽³⁾ Net des primes/décotes.

⁽⁴⁾ Y compris d'autres éléments apparentés du résultat global.

⁽⁵⁾ Le ratio de couverture des intérêts se calcule en utilisant le Revenu d'exploitation et, en 2003, comprenait une réduction unique de la provision pour pertes sur prêts de \$1,4 milliard, qui a été créditée au revenu.

⁽⁶⁾ La Norme No. 133 se réfère à la Norme de comptabilité financière No. 133 intitulée « Instruments dérivés et opérations de couverture » et à ses amendements.

⁽⁷⁾ À compter du 1^{er} janvier 2004, la Banque a cessé d'utiliser la comptabilité de couverture, accentuant l'impact de la Norme No. 133.

⁽⁸⁾ Emprunts (après swaps) et garanties brutes, moins avoirs liquides conditionnels (après swaps) et avoirs de la réserve spéciale.

⁽⁹⁾ Capital libéré, bénéfices non distribués et provisions pour pertes sur prêts et garanties, moins liquidités en monnaie nationale des pays emprunteurs, net des montants à recevoir des membres (mais non à payer net aux membres), des actifs liés aux prestations de retraite et des effets cumulés de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires.

⁽¹⁰⁾ Comprend l'encours des prêts et les garanties nettes.

affecter le plus efficacement le Revenu d'exploitation. Lorsque les recommandations de ce groupe auront été analysées, la Direction présentera un document au Conseil avec ses recommandations sur la façon d'affecter dorénavant le Revenu d'exploitation, avec des recommandations particulières pour l'utilisation des fonds propres au-delà d'un TELR de 38 %.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Généralités

La Banque offre des prêts et des garanties aux gouvernements, ainsi qu'à des entités gouvernementales, des entreprises et des organismes de développement de ses pays membres emprunteurs pour les aider à pourvoir à leurs besoins de développement. Elle peut également consentir des prêts et garanties directement à des entités du secteur privé exécutant des projets sur le territoire de pays membres emprunteurs ou à des entités semi-souveraines sans garantie souveraine et dans tous les secteurs, à condition que ces entités répondent aux critères de prêt de la Banque. La Banque fournit aussi des contributions financières à ses pays membres emprunteurs au titre d'une aide au redressement non remboursable et conditionnelle conforme à sa stratégie d'ensemble à l'égard de la région.

Objectifs de développement

Les deux principaux objectifs de la Banque sont de promouvoir une croissance durable, en même temps que le recul de la pauvreté et l'équité sociale. Pour atteindre ces objectifs, la Banque concentre son action sur quatre domaines prioritaires :

- Favoriser la compétitivité par un appui à des politiques et des programmes qui permettent d'accroître le potentiel de développement du pays dans une économie mondiale ouverte.
- Moderniser l'État en renforçant l'efficacité et la transparence des institutions publiques.
- Investir dans des programmes sociaux qui permettent d'accroître les possibilités offertes aux pauvres.
- Promouvoir l'intégration économique régionale en forgeant des liens entre les pays afin de créer des marchés plus vastes pour leurs biens et services.

Cycle des prêts

Le processus d'identification et d'évaluation d'un projet et d'approbation et de décaissement d'un prêt s'étend souvent sur plusieurs années, selon la nature, l'objectif et le but du projet en question. Toutefois, souvent, la Banque abrège le cycle de préparation et d'approbation pour répondre à des situations d'urgence, telles que les catastrophes naturelles et les crises économiques. En général, l'évaluation des projets est faite par le personnel opérationnel de la Banque (économistes, ingénieurs, analystes financiers et autres spécialistes « secteur » ou « pays »). À certaines exceptions près, les Administrateurs de la Banque doivent approuver chaque prêt.

Les décaissements des prêts sont subordonnés à l'obligation de remplir les conditions fixées dans l'accord de prêt. Pendant l'exécution des opérations appuyées par la Banque, des agents expérimentés de la Banque suivent les progrès et le respect des politiques de la Banque et aident à résoudre les problèmes qui peuvent se poser. Une unité indépendante de la Banque, le Bureau de l'évaluation et de la supervision, conformément à un plan annuel de travail approuvé par le Conseil d'administration, évalue certaines opérations afin de déterminer dans quelle mesure elles ont atteint leurs principaux objectifs, et rend directement compte de ces évaluations aux Administrateurs.

Les opérations de prêt de la Banque obéissent à certains principes qui, conjointement, visent à assurer que les prêts consentis à des pays membres sont destinés à des fins financièrement et économiquement saines auxquelles ces pays ont attribué un rang hautement prioritaire, et que les fonds prêtés sont utilisés comme prévu. Ces principes sont décrits de façon détaillée dans l'**Encadré 2**.

Prêts

Les prêts à garantie souveraine de la Banque entrent généralement dans l'une des deux catégories suivantes : les prêts d'investissement dans des projets donnés ou les prêts sectoriels à l'appui de réformes. Les prêts d'investissement sont généralement utilisés pour financer des biens, des travaux et des services à l'appui de projets de développement économique et social dans une grande variété de secteurs. Les prêts à l'appui de réformes sont généralement destinés à appuyer des réformes sociales, structurelles et institutionnelles afin d'améliorer certains secteurs donnés de l'économie de l'emprunteur et de promouvoir une croissance durable. Ces prêts vont aux secteurs économiques suivants : énergie, industrie et mines, agriculture et pêche, transports et communications, financement du commerce, éducation, science et technologie, eau, assainissement et santé, tourisme, urbanisme, planification et réforme, modernisation de l'État et environnement, ainsi qu'à la préparation des projets. La Banque a également institué un programme de prêts pour secours d'urgence afin d'aider les pays à faire face à des crises financières ou économiques.

Par ailleurs, la Banque prête directement à des entités jugées aptes à bénéficier de son aide sans garantie souveraine pour le financement d'investissements dans des transactions dans tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exceptions. Ces prêts et garanties sont consentis sur la base des prix du marché ; ils sont assujettis à certains critères d'admissibilité et ne peuvent dépasser 10 % de l'encours des prêts et garanties de la Banque, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence. Ces prêts et garanties sans garantie souveraine sont aussi soumis à certaines limites prudentielles, y compris un plafond de financement de \$200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de risque de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % pour certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de la société, et 25 % du coût total du projet (pour certains pays, de 40 %) pour les nouveaux projets. La Banque peut aussi accorder des garanties

Encadré 2 : Principes régissant les opérations de prêt

- (i) La Banque accorde des prêts et des garanties assortis de garanties souveraines essentiellement au secteur public : gouvernements, entités, entreprises publiques et organismes de développement de ses pays membres emprunteurs. Par ailleurs, elle accorde des prêts et des garanties non assortis de garanties souveraines à des entités du secteur privé sélectionnées.
- (ii) Les demandeurs de prêt doivent soumettre une proposition détaillée à la Banque, spécifiant les justifications techniques, économiques et financières du projet et comprenant une évaluation des risques ou de l'impact qu'il peut comporter pour l'environnement et des mesures proposées pour les atténuer, ainsi, éventuellement, que de son impact sur les femmes et les groupes autochtones.
- (iii) La Banque ne renégocie ni prend part à des accords de rééchelonnement de la dette à l'égard de ses prêts avec garantie souveraine.
- (iv) Les accords de prêt comprennent le plus souvent une clause de nantissement négative qui interdit généralement à l'emprunteur de créer des charges sur ses actifs ou recettes liés à une dette en devises, à moins que la Banque ne soit couverte à égalité et proportionnellement. Le Conseil d'administration a consenti dans le passé des dérogations limitées à ce principe.
- (v) Lorsqu'elle accorde des prêts, la Banque évalue la capacité de l'emprunteur d'honorer les obligations financières prévues par l'accord de prêt ou autorisées par la conjoncture macroéconomique existante et l'endettement du pays, ainsi que les questions de politique et d'institution pouvant avoir des effets sur le prêt.
- (vi) La Banque tient compte de l'aptitude de l'emprunteur à obtenir un financement de source privée à des conditions et modalités raisonnables. Elle fait fonction de catalyseur pour promouvoir l'investissement privé, par pour lui faire concurrence.
- (vii) L'utilisation du montant du prêt est supervisée. À travers les Bureaux extérieurs de la Banque dans chacun de ses 26 pays membres emprunteurs, les agents de la Banque suivent et supervisent les progrès réalisés vis-à-vis des objectifs de développement de chaque opération, et des dispositions fiduciaires sont en place pour assurer la bonne utilisation des ressources de la Banque pour la réalisation des objectifs de l'opération.

contre le risque politique à hauteur de \$200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver l'octroi de prêts et de garanties de crédit ou de garanties contre le risque politique à hauteur de \$400 millions. En outre, son engagement maximum envers un emprunteur donné du secteur privé ne peut dépasser 2,5 % des fonds propres de la Banque au moment de l'approbation.

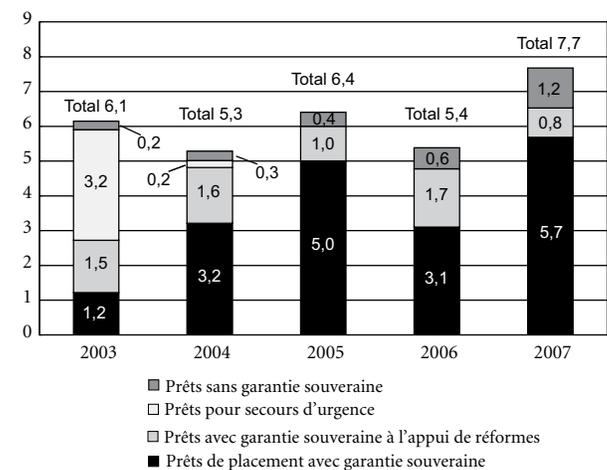
La **Figure 1** illustre la ventilation des approbations des cinq dernières années par type de prêt. Durant cette période, le volume annuel des prêts d'investissement à garantie souveraine a fluctué entre \$1,2 milliard et \$5,7 milliards, et le volume annuel des prêts à l'appui de réformes, entre \$0,8 milliard et 1,7 milliard. Les approbations au titre du Mécanisme de prêt pour secours d'urgence se sont élevées respectivement à \$3,2 milliards et 0,2 milliard en 2003 et 2004 ; il n'y a pas eu de telles approbations par la suite.

Avec le nouveau Cadre de prêt pour les années 2005 à 2008, la Banque a plus de souplesse pour prêter à concurrence d'un montant maximum cumulé de \$20,6 milliards pour les prêts d'investissement et de \$9,8 milliards pour les prêts à l'appui de réformes et d'une limite de \$6 milliards pour l'encours des prêts pour secours d'urgence. Ce cadre ne prévoit pas de périodes minimums de décaissement pour les prêts d'investissement et les prêts à l'appui de réformes, et ces derniers peuvent être décaissés en une seule tranche.

En 2007, les approbations de prêts ont atteint le total de \$7,7 milliards (contre \$5,4 milliards en 2006). Un état récapitu-

Figure 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR TYPE
Pour les années qui se sont achevées les 31 décembre 2003 à 2007

(Exprimées en milliards de dollars des États-Unis)



latif des approbations de prêt par pays en 2007 et 2006 est présenté au **Tableau 1**. Les approbations de prêts ont augmenté en 2007, par suite d'un accroissement de \$2,6 milliards des prêts d'investissement et de \$0,6 milliard des prêts sans garantie souveraine, compensé en partie par une diminution de \$0,9 milliard du volume des prêts à l'appui de réformes.

Au 31 décembre 2007, le volume total de l'encours des prêts était de \$48,0 milliards, soit de \$2,1 milliards supérieur aux

Tableau 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR PAYS⁽¹⁾
Pour les années qui se sont achevées les 31 décembre 2007 et 2006
(Exprimées en millions de dollars des États-Unis)

PAYS	2007	2006
Argentine.....	\$2 484	\$1 626
Bahamas.....	—	9
Barbade.....	5	1
Belize.....	—	25
Bolivia.....	52	—
Bésil.....	1 445	479
Chili.....	119	213
Colombie.....	731	580
Costa Rica.....	450	70
El Salvador.....	—	100
Équateur.....	425	315
Guatemala.....	193	239
Guyana.....	17	—
Honduras.....	68	—
Mexique.....	250	207
Nicaragua.....	40	—
Panama.....	176	304
Paraguay.....	52	252
Pérou.....	831	475
République dominicaine.....	80	181
Surinam.....	7	—
Trinité et Tobago.....	—	28
Uruguay.....	102	191
Venezuela.....	150	26
Région.....	—	60
Total.....	<u>\$7 677</u>	<u>\$5 381</u>

⁽¹⁾ Y compris les prêts sans garantie souveraine.

\$45,9 milliards au 31 décembre 2006. Cet accroissement est dû principalement à un volume de décaissements de prêts (\$6,7 milliards) supérieur à celui des recouvrements (\$5,3 milliards, y compris des paiements d'avance de \$0,8 milliard) et à des ajustements de conversion des monnaies positifs de \$0,6 milliard. Les soldes non décaissés au 31 décembre 2007 représentaient un total de \$16,4 milliards, soit un accroissement de \$0,3 milliard par rapport au 31 décembre 2006. Ce changement est dû principalement au fait que le volume des approbations de prêts a été supérieur à celui des décaissements et annulations.

Aux termes de l'Accord, le montant total de l'encours des prêts et garanties ne peut dépasser à aucun moment le montant total du capital souscrit plus les réserves et excédents, à l'exclusion du revenu affecté à certaines réserves, y compris une réserve spéciale pour couvrir les obligations liées aux emprunts et aux garanties. Toutefois, la politique de la Banque est plus rigoureuse, et limite le montant total de l'encours des prêts et garanties à la fraction libérée de son capital plus la réserve générale et le capital exigible des pays membres non emprunteurs. Au 31 décembre 2007, le montant total de l'encours des prêts et des engagements bruts de garantie en pourcentage de la limite statutaire de \$66,3 milliards, après exclusion des effets cumulés de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires, était de 66,3 %, contre 70,5 % en 2006.

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 est présenté à l'Annexe I-3 aux États financiers.

Tableau 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES ACTUELLES DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE⁽³⁾

Option de taux d'intérêt	Mécanisme de prêt en devise unique		Prêts pour secours d'urgence
	Prêts à taux variable	Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR ⁽⁴⁾	Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR
Devises offertes	\$E.U., euro, yen, franc suisse ou une combinaison de ces devises		\$E.U.
Coût de base	Coût moyen pondéré de la dette allouée	LIBOR à trois mois	LIBOR à six mois
Marge sur le coût de financement		Marge sur le coût moyen pondéré de la dette allouée à ce produit	
Marge sur prêt ⁽¹⁾⁽²⁾	15	15	400
Commission de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	10	10	75
Commission de supervision et d'inspection ⁽¹⁾⁽²⁾	0	0	Sans objet
Commission initiale ⁽¹⁾	Sans objet	Sans objet	100
Échéance ⁽⁵⁾	15 à 25 ans		5 ans
Différé d'amortissement ⁽⁵⁾	Pour les prêts d'investissement : période initiale de décaissement Pour les prêts à l'appui de réformes : 5 ans		3 ans

⁽¹⁾ Les commissions sur prêt indiquées en points de base.

⁽²⁾ Les commissions sur prêts assortis de garantie souveraine, autres que les prêts pour secours d'urgence font l'objet d'un examen semestriel et de l'approbation du Conseil d'administration. Les commissions types sur prêts, qui comprennent une marge de prêt de 0,30 %, une commission de crédit de 0,25 % et aucune commission de supervision et d'inspection, sont appliquées lorsque le Revenu d'exploitation est positif et que le TELR augmente dans une fourchette comprise entre 32 % et 38 %.

⁽³⁾ Aux termes du Mécanisme de financement en monnaie nationale, les emprunteurs ont l'option de convertir en monnaie nationale des décaissements de prêts à venir et/ou de l'encours des prêts actuels selon certaines modalités et conditions, ainsi qu'une commission de conversion de 0,25 %.

⁽⁴⁾ Les soldes des prêts en devise unique à taux basé sur le LIBOR peuvent être convertis en prêts à taux fixe, sous réserve de certaines conditions et moyennant une commission de conversion de 0,05 %.

⁽⁵⁾ Pour les « prêts parallèles » en devise unique, l'échéance est de 30 ans avec un différé d'amortissement sur 6 ans.

Conditions financières des prêts

Conditions financières offertes actuellement

La Banque offre actuellement un ensemble de produits qui laissent aux emprunteurs la souplesse voulue pour choisir des conditions qui soient compatibles avec leur stratégie de gestion de la dette. Le **Tableau 2** présente les conditions financières actuellement offertes pour les prêts à garantie souveraine. Au 31 décembre 2007, la Banque offre essentiellement deux types de prêts, libellés chacun dans la monnaie ou les monnaies choisies par l'emprunteur : le Mécanisme de prêt en devise unique à taux variable et le Mécanisme de prêt en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR. Les prêts en devise unique à taux variable, qui ont été institués en 1996, ont un taux d'intérêt qui est ajusté tous les six mois en fonction du coût effectif par monnaie du pool d'emprunts affectés à ce type de prêts, majoré de la marge de la Banque. Les prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR, institués en 2003, ont un taux d'intérêt qui est ajusté tous les trimestres, sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée, majoré d'une marge fondée sur le pool et reflétant le coût de financement de la Banque en dessous du LIBOR et la marge de la Banque. Depuis le 20 juin 2007, la Banque offre à ses emprunteurs la possibilité de convertir le solde de leurs prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR en prêts à taux fixe. La Banque offre aussi des prêts pour secours d'urgence assortis d'une garantie souveraine.

La Banque offre aussi des prêts à des entités jugées admissibles sans garanties souveraines, assortis de conditions diverses. Les prêts sans garantie souveraine sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre les prêts à taux d'intérêt fixé sur la base du LIBOR et les prêts à taux variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fixé à un taux établi sur la base du LIBOR et majoré de la marge de prêt. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est déterminé tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois sur la base du LIBOR majoré de la marge de prêt. Les marges de prêt et commissions sont fixées au cas par cas.

Aux termes du Mécanisme de financement en monnaie nationale approuvé en 2005, les emprunteurs des secteurs public et privé peuvent recevoir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements de prêts à venir et/ou de l'encours des prêts actuels ; ii) swaps directs en monnaie nationale de la dette actuelle envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie nationale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et d'instruments appropriés d'atténuation des risques sur les marchés financiers. Le solde en cours sur les prêts du Mécanisme de financement en monnaie nationale est assorti d'un taux d'intérêt fixe, variable ou lié à l'inflation. Au 31 décembre 2007, l'encours des prêts de la Banque en monnaie nationale au titre de ce mécanisme s'élevait à \$147 millions, qui ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis.

Conditions financières offertes auparavant

Les années précédentes, la Banque offrait des prêts au titre d'un Système de pool de devises établi en 1982 et abandonné en 2003.

La Banque maintient la composition suivante de son Système de pool de devises : 50 % de dollars des États-Unis, 25 % de yen japonais et 25 % de devises européennes. Les prêts approuvés avant 1989 étaient assortis d'un taux d'intérêt fixe, tandis que les prêts approuvés entre 1990 et 2003 sont à taux variable. Ce taux variable, qui est ajusté deux fois par an, représente le coût effectif pendant les six mois précédents d'un pool d'emprunts affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge bancaire. Au 31 décembre 2007, ces prêts représentaient 30,4 % (contre 35,5 % en 2006) de l'encours des prêts.

Jusqu'en juin 2007, la Banque offrait également des prêts au titre du Programme du Guichet en dollars des États-Unis à un taux fixé sur la base du LIBOR et assortis d'une garantie souveraine, à rétrocéder à des emprunteurs du secteur privé.

Le **Tableau 3** présente une ventilation du portefeuille de prêts par type de prêt. Pour plus de renseignements, voir Annexe I-4 aux États financiers.

Tableau 3 : ENCOURS DES PRÊTS PAR TYPE DE PRÊT
31 décembre 2007 et 31 décembre 2006
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2007		2006	
	Montant	%	Montant	%
Mécanisme de prêt en devise unique-variable	\$22 349	46,6	\$21 505	46,8
Mécanisme de prêt en devise unique-fondé sur le LIBOR	8 437	17,6	4 643	10,1
Prêts pour secours d'urgence	630	1,3	1 520	3,3
Prêts sans garantie souveraine	1 168	2,4	1 089	2,4
Système de pool de devises	14 575	30,4	16 299	35,5
Guichet en dollars des États-Unis	643	1,4	714	1,5
Autres	152	0,3	162	0,4
Total	<u>\$47 954</u>	<u>100,0</u>	<u>\$45 932</u>	<u>100,0</u>

Sur les \$16,4 milliards de l'encours des prêts non décaissés au 31 décembre 2007, 60 % ont trait à des prêts en devise unique à taux variable et 24 % à des prêts en devise unique à taux basé sur le LIBOR.

Charges liées aux prêts avec garantie souveraine (à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence)

Les charges liées aux prêts consentis par la Banque au titre du Mécanisme de prêt en devise unique, du Programme du Guichet en dollars des États-Unis et du Système de pool de devises comprennent une marge de prêt de 0,30 % par an de l'encours et une commission de crédit de 0,25 % par an sur la fraction non décaissée du prêt, et ne comprennent pas de commission de supervision et d'inspection. Les charges normales sur prêts, selon la Politique d'adéquation du Capital, sont appliquées quand le TELR augmente entre 32 % et 38 %, et aussi longtemps que le Revenu d'exploitation est positif. Ces charges sont soumises à examen et approbation semestrielle du Conseil d'administration. En 2006 et 2007, le TELR a dépassé la fourchette supérieure. Le Conseil d'administration a maintenu en 2007, le

même niveau de charges liées aux prêts qu'au second semestre de 2006, soit une marge de prêt de 0,15 %, une commission de crédit de 0,10 % et aucune commission de supervision ou d'inspection. Le **Tableau 4** indique les charges liées aux prêts pendant les périodes considérées.

Tableau 4 : CHARGES LIÉES AUX PRÊTS

	Marge de prêt %	Commission de crédit %	Commission de supervision et d'inspection %
2005 :			
Premier semestre	0,30	0,25	—
Second semestre	0,10	0,10	—
2006 :			
Premier semestre	0,10	0,10	—
Second semestre	0,15	0,10	—
2007 :			
Premier semestre	0,15	0,10	—
Second semestre	0,15	0,10	—

Garanties

La Banque peut accorder des garanties partielles contre le risque politique et des garanties partielles de crédit soit sans contre-garantie souveraine dans la limite de 10 % établie pour les opérations sans garantie souveraine, soit avec contre-garantie souveraine du pays membre. Ces garanties sont libellées en dollars des États-Unis ou en monnaie nationale. Quelle que soit la devise dans laquelle la garantie est libellée, dans tous les cas, l'engagement de la Banque doit rester inférieur à un montant en dollars des États-Unis déterminé au moment où chaque garantie est approuvée.

Dans le cadre de ses activités de prêt sans garantie souveraine, la Banque a émis des garanties partielles contre le risque politique et des garanties partielles de crédit conçues pour favoriser les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties partielles contre le risque politique et les garanties partielles de crédit peuvent être offertes à titre autonome ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties partielles contre le risque politique couvrent des risques précis liés à des facteurs non commerciaux (tels que la convertibilité des monnaies, la possibilité de transfert de monnaies hors du pays hôte et la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques liés au remboursement de certaines dettes ou à des transactions de financement commercial. Les conditions applicables à toutes les garanties sont fixées spécifiquement dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet ou aux conditions des émissions d'obligations ou des transactions de financement commercial. Dans chaque cas, selon les risques couverts et la nature du projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire son exposition. Cette exposition se mesure sur la base des flux de trésorerie futurs garantis, nets de toute réassurance, le cas échéant, actualisés à la période en cours.

En 2007, quatre garanties non liées à une transaction commerciale sans contre-garantie souveraine ont été approu-

vées pour un montant total de \$900 millions, contre deux garanties, pour un montant total de \$180 millions en 2006, et il n'y a pas eu de garanties approuvées avec contre-garantie souveraine (en 2006, la Banque avait approuvé une garantie pour un montant de \$60 millions). La Banque a un Programme de facilitation du financement du commerce (TFFP) qui offre des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine sur ce type de transactions. Ce programme, qui a commencé à fonctionner en 2005, autorise jusqu'à \$40 millions d'appui au crédit par financement commercial approuvé par la Banque et un encours global ne dépassant à aucun moment \$400 millions. En 2007, 12 lignes de crédit d'un montant global de \$227 millions ont été autorisées pour la garantie de financements commerciaux, et une ligne de crédit existante a été relevée de \$9 millions, tandis que 68 garanties d'un montant total de \$135 millions ont été émises. Par comparaison, dix lignes de crédit d'un montant global de \$133 millions avaient été autorisées et 36 garanties d'un montant total de \$68 millions avaient été émises en 2006.

Au 31 décembre 2007, des garanties d'un montant de \$689 millions (contre \$379 millions en 2006), dont un montant de \$99 millions au titre du Programme TFFP (contre \$51 millions en 2006) étaient en cours et sujettes à appel. Aucune garantie n'a jamais été appelée. La valeur actuelle nette des garanties non souveraines nettes de toute réassurance, qui est le montant utilisé en regard du plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, était de \$523 millions au 31 décembre 2007 (contre \$215 millions en 2006).

GESTION DES LIQUIDITÉS

La Banque investit ses liquidités dans des titres d'emprunt et des dépôts bancaires d'une excellente qualité. Ces instruments sont notamment des obligations de gouvernements, d'organismes publics, d'organisations multilatérales, d'institutions financières et de sociétés jouissant d'une excellente cote de crédit, y compris des titres adossés à des actifs. En outre, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, pour gérer ses portefeuilles de placements.

Les liquidités jouent un rôle clé dans la gestion des risques de financement de la Banque en répondant au risque que la Banque n'ait pas à l'avenir suffisamment de fonds pour financer ses décaissements de prêts et les obligations du service de sa dette. La gestion des liquidités a pour but d'assurer à la Banque qu'elle dispose de ressources adéquates pour faire face à ses obligations contractuelles prévues et pour garantir la non-interruption de ses opérations financières, au cas où la Banque s'arrêterait d'emprunter en raison de conditions inintéressantes offertes par le marché ou d'autres contraintes. Les principes qui régissent la gestion des liquidités de la Banque sont énoncés dans l'**Encadré 3**.

En vertu de sa politique de liquidité, la Banque fixe des niveaux plancher et plafond de liquidité, respectivement à 20 % et 40 % de l'encours prévu de ses prêts à la fin de l'année, et un

niveau souhaité de 30 %. Pour 2007, le niveau de liquidité a été fixé dans une fourchette de \$9,3 milliards à \$18,7 milliards, avec un point médian de \$14,0 milliards comme niveau désiré. Au 31 décembre 2007, les liquidités de la Banque (composées en grande partie de sa trésorerie nette et de ses placements, après swaps, moins les emprunts à court terme et les soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs) étaient de \$13,9 milliards. Durant l'année, la liquidité a été en moyenne de \$16,3 milliards, contre \$13,6 milliards en 2006.

La Banque dispose de mécanismes d'emprunt à court terme, qui consistent en un programme de bons à prime et en lignes d'emprunts non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les bons à prime sont émis pour des montants minimums de \$100 000 et sont assortis d'échéances d'un maximum de 360 jours. Ces mécanismes d'emprunt à court terme sont utilisés pour couvrir les besoins de trésorerie à court terme.

Encadré 3 : Principes régissant la gestion des liquidités de la Banque

L'objectif principal de la gestion des liquidités de la Banque est de limiter son exposition aux risques de crédit, du marché et de liquidité. Dans les limites des contraintes imposées par ce principal objectif, la Banque s'efforce de maximiser les rendements de son portefeuille de placements tout en limitant la volatilité du revenu net de ses placements, qui est l'écart entre les revenus de ses placements et leurs coûts de financement.

La Banque gère ses liquidités au moyen de politiques financières, d'instruments et de directives, qui sont les règles, les procédures et les outils qui définissent la gestion de ses liquidités. La Résolution relative aux placements approuvée par le Conseil d'administration définit les limites dans lesquelles les liquidités sont investies. Les Directives en matière de placement approuvées par la Direction établissent les conditions d'application, de mise en œuvre et de suivi applicables à la gestion des liquidités. Les unes et les autres sont conçues pour faire en sorte que la Banque évalue les risques du marché et les risques de crédit et établisse des limites de placement conformes à son niveau de tolérance au risque. Pour plus d'informations sur la gestion des risques concernant la liquidité, voir « Gestion du risque financier » ci-dessous.

Les placements liquides sont maintenus dans trois sous-portefeuilles distincts : transactions et opérations (portefeuille de transactions sur titres de placement) et détenus jusqu'à échéance, dont chacun présente son propre profil de risque et ses propres critères de performance. Le portefeuille de transactions sert à couvrir les besoins de trésorerie au jour le jour. Le portefeuille d'opérations détient la majorité des placements liquides de la Banque. Le portefeuille de placements détenus jusqu'à échéance est constitué principalement des avoirs de la réserve spéciale.

Des placements pouvant atteindre 10 % du portefeuille peuvent être contractés auprès de sources extérieures. Des directives de placement distinctes conformes aux Directives de la Banque pour ses placements sont fournies à chacune de ces sources. Au 31 décembre 2007, la Banque avait pour \$431 millions de placements gérés de sources extérieures.

La rentabilité des portefeuilles de liquidités pour 2007 et 2006 est présentée au **Tableau 5**. Les rendements plus faibles de l'ensemble de ces portefeuilles enregistrés en 2007, par rapport à 2006, sont dus principalement à des pertes non réalisées (calculées par référence au marché) résultant de la crise récente des subprimes, y compris l'effet de contagion sur les valeurs du marché des portefeuilles de transactions sur titres de placement, comme décrit ci-dessous. Les rendements des placements liquides détenus jusqu'à l'échéance ont légèrement progressé au cours de l'année.

Tableau 5 : PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS LIQUIDES⁽¹⁾
31 décembre 2007 et 31 décembre 2006
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

Portefeuille	2007		2006	
	Solde final	Rentabilité financière (%) ⁽²⁾	Solde final	Rentabilité financière (%) ⁽²⁾
Transactions	\$ 567	1,65	\$ 224	5,19
Opérations	11 720	2,86	12 013	4,72
Détenus jusqu'à l'échéance	<u>3 814</u>	<u>3,45</u>	<u>3 538</u>	<u>3,31</u>
Ensemble des portefeuilles	<u>\$16 101</u>	<u>2,93</u>	<u>\$15 775</u>	<u>4,39</u>

⁽¹⁾ Après swaps et net des montants à payer et à recevoir pour les titres de placement achetés ou vendus.

⁽²⁾ Rentabilité combinée pour toutes les devises de chaque portefeuille.

Conditions difficiles du marché financier

Ces derniers mois, les marchés financiers ont été soumis à de fortes turbulences, qui ont engendré notamment une diminution de la liquidité, une fuite vers une meilleure qualité, une accentuation sensible de la volatilité, un élargissement des marges de crédit dans de nombreux secteurs et un manque de transparence des prix. La Banque opère dans certains secteurs de ces marchés, principalement par ses souscriptions de titres de placement adossés à des actifs et à des hypothèques, et a donc été et continuera d'être frappée par cette perturbation des marchés.

Cette situation a rehaussé le niveau de difficulté et de complexité de l'évaluation par la Banque de ces titres de placement dans le contexte des marchés actuels. Pour déterminer la valeur vénale de ses titres de placement, la Banque maximise l'utilisation de données du marché, notamment de courbes de rendement des marchés, de services de tarification externe et de prix pratiqués par des opérateurs indépendants. Les évaluations continueront d'être influencées par des facteurs extérieurs à la Banque, tels que les taux de défaillance, les actions des agences de notation et les prix auxquels sont effectivement conclues les transactions. Par ailleurs, la capacité de la Banque à amoindrir

ses risques en vendant ou en couvrant ses risques peut être limitée en raison de la situation sur les marchés.

Performance et exposition du portefeuille de placements liquides

Par suite de la récente crise des subprimes hypothécaires et de l'effet de contagion sur certains secteurs du marché, la Banque a la qualité de son portefeuille de placements, analysant et évaluant continuellement la qualité de ce portefeuille pour son actif en mettant particulièrement l'accent sur ses produits de crédit structurés.

Au 31 décembre 2007, le risque de crédit de l'ensemble de son portefeuille de titres de placement était de \$16,1 milliards. Malgré la crise, la qualité du portefeuille reste élevée, et 90 % des titres étaient cotés AAA et AA, et une fraction supplémentaire de 1% du portefeuille avait la cote de crédit à court terme la plus élevée, les 9 % restants ayant la cote A. Le **Tableau 6** présente une ventilation du portefeuille de titres de placements au 31 décembre 2007 par catégorie d'actif (pour plus de renseignements, se reporter à l'Annexe I-1 des États financiers) :

Tableau 6 : PORTEFEUILLE DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER

Au 31 décembre 2007

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

Catégorie des actifs	Valeur comptable
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions	\$ 454
Obligations des autres gouvernements et institutions	127
Obligations bancaires	4 707
Titres de sociétés	411
Titres adossés à des actifs et des hypothèques	— 6 608
Total des titres de placement à négocier	\$12 307

En 2007, les pertes réalisées et non réalisées (par référence au marché) sur le portefeuille de titres de placement de \$12,3 milliards étaient respectivement de \$11 millions (0,1 %) et de \$280 millions (2,3 %), et portaient pratiquement toutes sur les \$6,6 milliards de titres adossés à des actifs et à des hypothèques. Au 31 décembre 2007, l'exposition à risque de portefeuille des titres de placement à négocier vis-à-vis des titres subprimes adossés à des actifs et à des hypothèques portaient uniquement sur les titres cotés AAA et s'élevaient à \$511 millions (4,2 %) du portefeuille.

À partir du 31 décembre 2007, les événements évoqués précédemment, survenus sur les marchés financiers, ont exercé une pression constante sur les prix du marché des placements de la Banque. La Banque continuera de suivre de près et d'évaluer la situation en déterminant la valeur vénale de son portefeuille de placements.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque assume diverses obligations contractuelles qui nécessitent des paiements en espèces pour l'avenir. Les obligations contractuelles ont trait au remboursement des emprunts. La structure des échéances des emprunts à moyen et long terme en cours au 31 décembre 2007 est présentée à l'Annexe I-5 aux États financiers. De plus, la Banque a un certain nombre d'autres obligations à régler en espèces, qui figurent dans ses États financiers, y compris les prêts non décaissés, les emprunts à court terme, les montants à payer pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt et pour les titres de placement achetés.

ORIGINE DES FONDS

Fonds propres

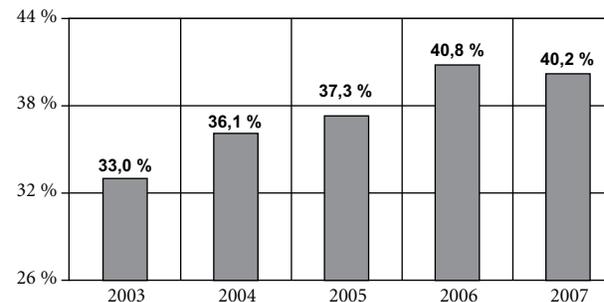
Au 31 décembre 2007, le total des fonds propres était de \$20,4 milliards, contre \$19,8 milliards au 31 décembre 2006. Cet accroissement reflète essentiellement le revenu net de \$134 millions de l'année et un volume d'autres éléments du résultat global de \$411 millions (composé essentiellement de l'accroissement de \$130 millions de l'état de capitalisation des fonds des régimes de pensions et autres prestations de retraite de la Banque et de \$280 millions d'ajustements de conversion positifs).

Sa base de fonds propres joue un rôle critique dans la réalisation des objectifs de la Banque, lui permettant d'absorber le risque à l'aide de ses propres ressources et protégeant les pays membres d'un éventuel appel de capital. Pour la gestion de ces risques, la Banque suit ses fonds propres tels qu'ils sont définis dans le Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), qui mesure l'adéquation de sa capacité de prendre des risques. Le **Tableau 7** présente la composition de cette mesure au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006. Pour plus de renseignements sur le TELR, voir « Gestion du risque financier — Risque de crédit — Cadre d'adéquation du capital » ci-dessous.

Tel qu'il est présenté au **Tableau 7**, le TELR a diminué, passant de 40,8 % au 31 décembre 2006 à 40,2 % au 31 décembre 2007. Cette diminution est due principalement à un accroissement de \$2,3 milliards de l'encours des prêts et des garanties nettes, compensée en partie par un accroissement des fonds propres provenant du revenu d'exploitation. Avant 2007, le TELR avait augmenté régulièrement sous l'effet de la croissance de la base des fonds propres et du fléchissement de l'encours des prêts (voir **Figure 2**).

Tableau 7 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS**Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006***(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)*

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds propres		
Fraction libérée du capital	\$ 4 340	\$ 4 340
Bénéfices non distribués		
Réserve générale ⁽¹⁾	13 470	12 971
Réserve spéciale ⁽¹⁾	2 543	2 497
Plus :		
Provisions pour pertes sur prêts et garanties	70	104
Moins :		
Soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs	135	142
Montants nets à recevoir des membres ⁽²⁾ . .	—	103
Prestations de retraite	973	863
Impact cumulé de la Norme No. 133 ⁽³⁾ et ajustements pour transactions monétaires	(176)	(27)
Fonds propres utilisés dans le ratio du total des fonds propres aux prêts	\$19 491	\$18 831
Encours des prêts et des garanties nettes	\$48 529	\$46 199
Ratio du total des fonds propres aux prêts . .	<u>40,2%</u>	<u>40,8%</u>

⁽¹⁾ Y compris le revenu cumulé et autres éléments du résultat global.⁽²⁾ Non compris les montants nets à payer aux membres, le cas échéant.⁽³⁾ Y compris l'effet cumulé de la Norme No. 133 sur les couvertures de flux de trésorerie de \$8 millions et de \$1 million en 2007 et 2006, respectivement.**Figure 2 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS**

Capitalisation

L'appui que ses actionnaires apportent à la Banque se reflète dans l'appui apporté à son capital par ses membres. Au 31 décembre 2007, le capital souscrit était de \$100,9 milliards, dont \$4,3 milliards de capital libéré et \$96,6 milliards sujets à appel.

Les souscriptions au capital libéré et au capital exigible sont payables de la façon suivante :

Actions du capital libéré : Chaque souscription à la fraction libérée du capital a été payée, en totalité ou en partie, en or, en dollars des États-Unis ou dans la monnaie du pays membre. Au cas où la plupart des paiements sont faits dans la monnaie du pays membre, celui-ci a pris des dispositions jugées satisfaisan-

tes par la Banque pour s'assurer que, conformément aux dispositions de l'Accord, sa monnaie est librement convertible (ou a consenti à convertir sa monnaie pour le compte de la Banque) dans les devises d'autres pays dont la Banque a besoin pour ses opérations. La Banque a accepté des obligations à vue non négociables, ne portant pas intérêt en paiement immédiat de la totalité ou d'une partie de la souscription du membre à la fraction libérée du capital. Aux termes de l'Accord, ces obligations sont acceptées lorsque les monnaies ne sont pas nécessaires à la Banque pour ses opérations.

Capital exigible : La fraction exigible du capital souscrit ne peut être appelée qu'en cas de besoin et dans la mesure nécessaire pour permettre à la Banque de faire face à ses obligations liées à ses emprunts de fonds ou à ses garanties. En cas d'appel, le paiement peut être fait, au choix du membre, en or, en dollars des États-Unis, dans la monnaie librement convertible du pays membre et dans une monnaie nécessaire à la Banque pour honorer les obligations pour lesquelles l'appel a été lancé. Les appels doivent être uniformes, mais les obligations de paiement des membres de la Banque en réponse à de tels appels sont indépendantes les unes des autres. Le fait qu'un ou plusieurs membres n'effectue(nt) pas de paiement en cas d'appel ne dispenserait aucun autre membre de son obligation de paiement, et plusieurs appels pourraient être lancés aux membres non défaillants si cela était nécessaire à la Banque pour faire face à ses obligations. Toutefois, aucun membre ne serait tenu, en pareil cas, de payer plus que le solde de la fraction non libérée de sa souscription au capital. Aucun appel n'a jamais été lancé sur la fraction exigible du capital de la Banque.

Au 31 décembre 2007, la souscription totale des États-Unis, le plus gros actionnaire de la Banque, était de \$30,3 milliards, sur lesquels les États-Unis avaient versé \$1,3 milliard à titre de souscription à la fraction libérée du capital de la Banque. Sur la fraction exigible de la souscription des États-Unis de \$29,0 milliards, \$3,8 milliards avaient été pleinement autorisés et inscrits au budget, sans limitation quant à l'exercice budgétaire, par décision législative, et aucune autre allocation n'est nécessaire pour permettre au Secrétaire au Trésor de payer toute fraction de ce montant qui pourrait être appelée pour permettre à la Banque d'honorer ses obligations. Le solde de la souscription des États-Unis à la fraction exigible du capital, soit \$25,2 milliards, a été autorisé par le Congrès des États-Unis mais n'a pas encore fait l'objet d'une allocation budgétaire. En 1979, à l'occasion de la souscription des États-Unis à une augmentation de la fraction exigible du capital, la Banque a reçu un avis du Conseiller juridique du Trésor indiquant que des allocations budgétaires n'étaient pas exigées par la loi pour autoriser les souscriptions à cette fraction, à moins et avant qu'un paiement ne soit nécessaire de la part des États-Unis en cas d'appel de la Banque. Cet avis indique en outre qu'une allocation budgétaire n'est pas nécessaire pour que les États-Unis effectuent une souscription à la fraction exigible du capital autorisée par décision législative des États-Unis, ou pour honorer des obligations contraignantes appuyées par la bonne foi et le crédit des États-Unis, et qu'une obligation contractée par les États-Unis en

application d'une autorisation du Congrès est constitutionnellement exécutoire par les États-Unis, indépendamment du fait qu'une allocation budgétaire pourrait être nécessaire à l'avenir pour honorer cette obligation.

Emprunts

La Banque mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux principalement en lançant des émissions de titres d'emprunt. Pour diversifier ses sources de financement, la Banque émet ses titres d'emprunt dans diverses devises et selon des échéances, des formes et des structures diverses pour répondre aux besoins des investisseurs mondiaux, institutions et particuliers. Aux termes de l'Accord, la Banque ne peut emprunter qu'avec l'approbation du pays membre sur les marchés duquel les titres d'emprunt sont vendus et du pays membre dans la monnaie duquel ces emprunts sont libellés. En outre, la Banque est tenue d'obtenir l'accord de chacun desdits pays membres pour pouvoir échanger sans restriction le produit de ces emprunts dans la monnaie de tout autre pays membre. La politique d'emprunt de la Banque est résumée dans l'**Encadré 4** ci-dessous.

Encadré 4 : Politique d'emprunt

La Banque a pour politique de limiter le montant de ses Emprunts nets à la fraction du capital souscrit exigible de ses pays membres non emprunteurs (les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux). Les Emprunts nets représentent le montant des emprunts plus le volume brut des garanties moins les actifs liquides de référence et les actifs de la réserve spéciale. Les actifs de la réserve spéciale ne peuvent être utilisés que pour couvrir les obligations de la Banque liées aux emprunts et aux garanties. Au 31 décembre 2007, les Emprunts nets représentaient 61,2 % de la fraction du capital souscrit exigible des pays membres non emprunteurs, contre 57,9 % en 2006.

La stratégie d'emprunt de la Banque a pour objectifs d'assurer l'accès aux marchés financiers à long terme pour un certain volume et moyennant un bon rapport coût-efficacité. La Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, aux fins de couverture dans le cadre de la gestion de son passif afin d'obtenir la composition monétaire et la structure de taux d'intérêt désirées ainsi que pour diminuer ses coûts de financement. Elle suit de près et règle ses activités avec les opérateurs et homologues (voir « Gestion du risque financier — risque de crédit — risque de crédit commercial » ci-dessous). Le montant et l'échelonnement des emprunts de la Banque sont déterminés en partie par les décaissements des prêts, les échéances de la dette et les niveaux de liquidité (voir « Gestion de la liquidité » ci-dessus).

En 2007, le produit net de la dette à moyen et long terme contractée directement sur les marchés financiers s'est élevée à \$5,5 milliards contre \$5,3 milliards en 2006. Les opérations d'emprunt de 2007 et 2006 sont récapitulées au **Tableau 8**.

Tableau 8 : RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS ANNUELLES D'EMPRUNT (Pour les années qui se sont achevées aux 31 décembre 2007 et 2006)

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006
Total des emprunts à moyen et long terme ⁽¹⁾	\$5 504	\$5 263
Échéance moyenne (années) ⁽²⁾	7,9	6,5
Nombre de transactions	45	33
Nombre de devises	12	7

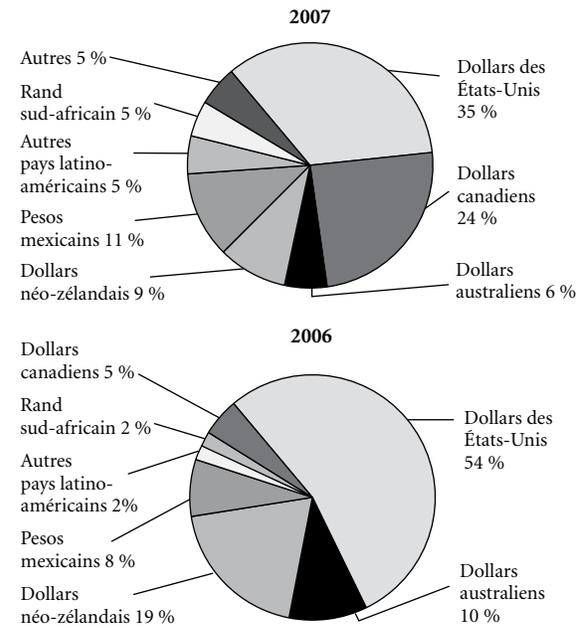
⁽¹⁾ Représente le produit à la date de la transaction.

⁽²⁾ Échéance moyenne calculée compte tenu de la probabilité moyenne d'exercice des options d'appel.

Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. En 2007, la Banque a lancé sa première émission d'obligations libellées en colones costariciens, en roupies indiennes et en nouvelles livres turques. La Banque a également lancé une émission de \$1 milliard d'obligations planétaires de référence arrivant à échéance en 2012. Des obligations libellées dans les monnaies des pays membres emprunteurs d'un montant global de \$909 millions ont été émises en 2007 (contre \$526 millions en 2006), dans les monnaies suivantes : reais brésiliens (\$197 millions) ; pesos colombiens (\$30 millions) ; colones costariciens (\$50 millions) ; et pesos mexicains (\$632 millions) [en 2006, pesos mexicains (\$406 millions) et nouveaux soles péruviens (\$120 millions)]. En outre, la Banque a effectué des transactions sur divers bons libellés en dollars australiens, en dollars canadiens, en couronnes islandaises, en dollars néo-zélandais, en rands sud-africains et en dollars des États-Unis.

Les nouveaux emprunts à moyen et long terme sont présentés par monnaie pour 2007 et 2006 à la **Figure 3**. En 2007 et 2006, tous les emprunts en devises autres que le dollar des États-Unis ont fait initialement l'objet de swaps en dollars des États-Unis.

Figure 3 : EMPRUNTS ANNUELS PAR DEVISE⁽¹⁾
(Pour les années qui se sont achevées aux 31 décembre 2007 et 2006)



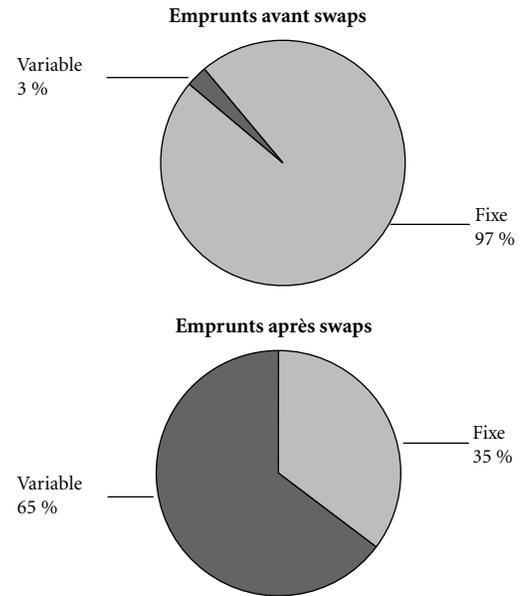
⁽¹⁾ Comprend les emprunts à moyen et long terme, à l'exclusion des swaps, et représente le produit sur la base de la date de transaction.

La Banque a pour stratégie de racheter, d'appeler ou de rembourser d'avance sa dette pour réduire le coût de ses emprunts et le risque lié aux besoins de refinancement d'une année donnée ou pour répondre à d'autres besoins opérationnels. En 2007, la Banque a effectué un rachat partiel de \$326 millions de deux de ses emprunts (\$0 en 2006).

Utilisation de produits dérivés : En même temps qu'elle contracte des emprunts, la Banque peut effectuer des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour convertir ses emprunts en euros, en yen, en francs suisses ou en dollars des États-Unis et ses financements à taux fixe ou à taux variable pour faire face à ses obligations de décaissement. En 2007, tous les nouveaux emprunts ont été d'abord convertis en emprunts en dollars des États-Unis à taux variable, puis convertis en emprunts à taux fixe, et/ou en emprunts en euros, en yen et en francs suisses selon les besoins de financement. Les **Figures 4 et 5** illustrent les effets des swaps aussi bien sur la structure des taux d'intérêt que sur la composition monétaire du portefeuille d'emprunts à moyen et long terme au 31 décembre 2007.

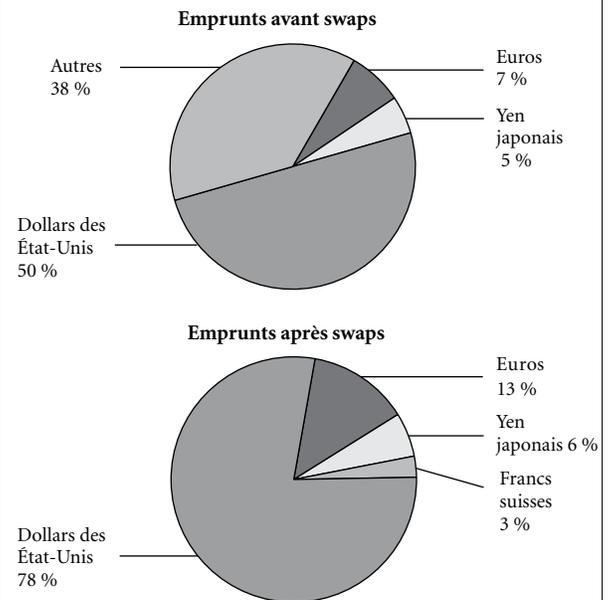
Des informations plus détaillées sur les emprunts et produits dérivés de la Banque sont données dans les Notes H et I à l'Annexe I-5 aux États financiers.

Figure 4 : EFFETS DES SWAPS SUR LA STRUCTURE DES TAUX D'INTÉRÊT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾
31 décembre 2007



⁽¹⁾ Emprunts à moyen et long terme seulement.

Figure 5 : EFFETS DES SWAPS SUR LA COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾
31 décembre 2007



⁽¹⁾ Emprunts à moyen et long terme seulement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Revenu d'exploitation

Le Revenu d'exploitation comprend le revenu net des taux d'intérêt sur les avoirs productifs et la contribution du capital de la Banque au revenu, les autres revenus des prêts, le crédit pour pertes sur prêts et garanties et les dépenses nettes sans intérêt. Le **Tableau 9** présente la ventilation du Revenu d'exploitation des trois dernières années.

Tableau 9 : REVENU D'EXPLOITATION
(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	2005
Revenu des intérêts sur les prêts	\$ 2 404	\$ 2 435	\$ 2 368
Revenu des placements ⁽¹⁾	487	619	403
	2 891	3 054	2 771
Moins :			
Dépenses sur emprunts	2 135	2 070	1 733
Revenu net des intérêts	756	984	1 038
Autres revenus sur les prêts	32	31	45
Autres dépenses (crédits) :			
Crédit pour pertes sur prêts et garanties	(13)	(48)	(14)
Dépenses nettes sans intérêt	518	436	385
Total	505	388	371
Revenu d'exploitation	<u>\$ 283</u>	<u>\$ 627</u>	<u>\$ 712</u>

⁽¹⁾ Comprend les gains et pertes réalisés et non réalisés.

Année 2007 par rapport à 2006 : En 2007, le Revenu d'exploitation a été de \$344 millions inférieur à celui de l'année précédente en raison d'une diminution du revenu net des intérêts dégagé par le portefeuille de prêts et d'un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts, qui sont constituées essentiellement de dépenses administratives et d'un montant plus faible du crédit pour pertes sur prêts et garanties.

Tableau 10 : PORTEFEUILLES D'ACTIFS/PASSIFS ET REVENUS/COÛTS
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2007		2006		2005	
	Solde moyen	Revenus/ Coûts %	Solde moyen	Revenus/ Coûts %	Solde moyen	Revenus/ Coûts %
Prêts ⁽¹⁾	\$45 569	5,28	\$47 207	5,16	\$47 837	4,95
Titres de placement liquides	16 791	2,93	14 226	4,39	12 341	3,29
Total avoirs productifs	62 360	4,65	61 433	4,98	60 178	4,61
Emprunts	43 349	4,92	43 314	4,78	42 609	4,07
Marge du taux d'intérêt ⁽³⁾		(0,27)		0,20		0,54
Marge nette du taux d'intérêt ⁽²⁾		<u>1,21</u>		<u>1,60</u>		<u>1,72</u>

⁽¹⁾ À l'exclusion des commissions sur prêts.

⁽²⁾ La marge de taux d'intérêt a été négative en 2007 en raison principalement d'une diminution du revenu net des placements.

⁽³⁾ Représente le revenu net de l'intérêt en pourcentage de la moyenne des avoirs productifs.

Année 2006 par rapport à 2005 : En 2006, le Revenu d'exploitation a été de \$85 millions inférieur à celui de l'année précédente en raison d'une diminution du revenu net des intérêts dégagé par le portefeuille de prêts et d'un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts, compensé en partie par un accroissement de la provision pour pertes sur prêts et garanties.

Revenu net des intérêts

Les portefeuilles moyens des actifs portant intérêt et des passifs portant intérêt, après swaps, et les revenus et coûts respectifs pour 2007, 2006 et 2005 sont présentés au **Tableau 10**.

Année 2007 par rapport à 2006 : En 2007, le revenu net des intérêts a diminué de \$228 millions par rapport à 2006, principalement en raison de pertes non réalisées de \$280 millions (par référence au marché) sur le portefeuille de transactions sur titres de placement, ce qui est expliqué ci-dessus sous le titre Gestion des liquidités, qui a été compensé en partie par l'augmentation des revenus dégagés par les fonds propres et par des taux prêteurs légèrement plus élevés.

Année 2006 par rapport à 2005 : En 2006, le revenu net des intérêts a diminué de \$54 millions par rapport à 2005, principalement en raison d'une diminution de l'encours des prêts pour secours d'urgence et des marges de prêt sur les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence. Cette diminution a été compensée en partie par l'augmentation des revenus dégagés par les fonds propres.

Dépenses nettes ne portant pas intérêt

Les principaux éléments de dépenses nettes ne portant pas intérêt sont présentés au **Tableau 11**.

Tableau 11 : DÉPENSES NETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊT

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	2005
Dépenses administratives			
Coûts du personnel.....	\$355	\$342	\$331
Honoraires des consultants.....	58	50	47
Frais de déplacement.....	20	20	21
Dépenses liées au réalignement.....	55	—	—
Autres dépenses.....	76	95	74
Total dépenses administratives brutes....	564	507	473
Moins : Part du Fonds des opérations spéciales.....	(64)	(93)	(86)
Dépenses administratives nettes.....	500	414	387
Revenus des commissions de service.....	(6)	(5)	(6)
Programmes spéciaux.....	37	34	12
Autres revenus.....	(13)	(7)	(8)
Dépenses nettes ne portant pas intérêt....	\$518	\$436	\$385

Année 2007 par rapport à 2006 : En 2007, les dépenses nettes ne portant pas intérêt ont augmenté de \$82 millions, principalement en raison des dépenses liées au réalignement (\$55 millions), d'un accroissement du pourcentage des dépenses administratives imputées au Capital ordinaire (\$29 millions) et des hausses des traitements et prestations connexes (\$13 millions), compensés en partie par une diminution des coûts de dépréciation (\$19 millions).

Année 2006 par rapport à 2005 : En 2006, les dépenses nettes ne portant pas intérêt ont augmenté de \$51 millions, principalement en raison d'une augmentation des coûts de dépréciation et d'amortissement (\$22 millions), des hausses des traitements et prestations connexes versés au personnel (\$11 millions) et des dépenses liées à des programmes spéciaux approuvés par le Conseil d'administration (\$22 millions).

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cadre de ses services de banque de développement, la Banque est exposée à un risque-crédit (risque lié au portefeuille de prêts ou risque crédit-pays et risque crédit commercial) ; au risque du marché (taux d'intérêt, marge et taux de change) ; au risque de liquidité (financement et liquidation) ; et au risque opérationnel.

Gouvernance

La Banque conduit ses opérations dans le cadre d'un ensemble de politiques financières ; elle n'utilise que des instruments financiers spécifiquement autorisés, et suit un processus de décision en matière de gestion des risques soigneusement défini.

La Banque gère ses risques conformément à l'Accord et à toutes autres politiques approuvées par l'Assemblée des gouverneurs, le Conseil d'administration et le Comité des finances composé de membres de la Direction. Dans le cadre du réalignement de la Banque, trois unités de gestion des risques de la Banque — risque stratégique, risque de trésorerie et risque de crédit à garantie non souveraine — ont été combinées pour former le Bureau de la gestion des risques, qui relève à présent directement du Vice-président exécutif.

Par ailleurs, le nouveau Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO) a été créé comme un forum chargé d'examiner les questions de gestion des risques et de gestion financière, conformément aux meilleures pratiques de gestion des risques. Cela comprend la gestion de l'actif et du passif, l'adéquation du capital, les produits financiers (prêts, placements, financement, etc.) et la planification, la gestion des risques de trésorerie, la gestion du risque-crédit, les marchés des capitaux (financement et placements), la gestion des liquidités, la gestion des prêts et la comptabilité.

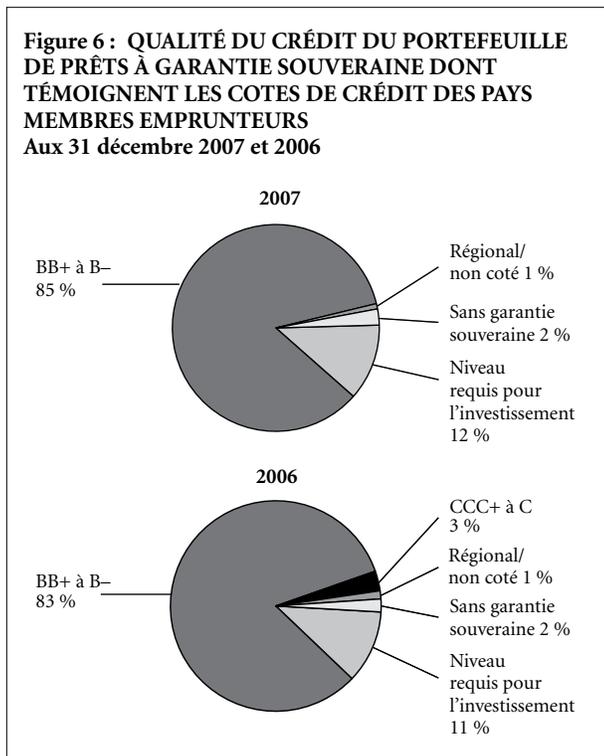
Risque-crédit

Le risque-crédit est le risque de perte qui pourrait résulter de la défaillance d'un emprunteur, c'est-à-dire le risque-crédit lié au portefeuille de prêts ou au pays, ou de la défaillance/du déclassement de contreparties à un placement, une transaction ou un swap, c'est-à-dire le risque-crédit commercial. Presque tous les prêts de la Banque sont assortis d'une garantie souveraine.

Risque-crédit lié au portefeuille de prêts : Le risque-crédit lié au portefeuille de prêts est le risque que la Banque ne reçoive pas le remboursement du principal et/ou le paiement des intérêts sur un ou plusieurs de ses prêts selon les conditions convenues. Il est directement lié à l'activité principale de la Banque et représente le plus gros risque financier auquel elle est exposée. La Banque a de multiples sources de protection contre le risque-crédit lié à son portefeuille de prêts, y compris un plafond général de prêt, un cadre détaillé d'adéquation de son capital (conçu pour faire en sorte que la Banque détienne à tout moment suffisamment de fonds propres, compte tenu de la qualité et de la concentration de son portefeuille), une politique pour le traitement des prêts improductifs et une politique pour le maintien d'une provision pour pertes sur prêts. Le risque-crédit lié au portefeuille de prêts de la Banque est déterminé par la cote de crédit de chaque emprunteur et le volume des engagements de la Banque vis-à-vis de celui-ci.

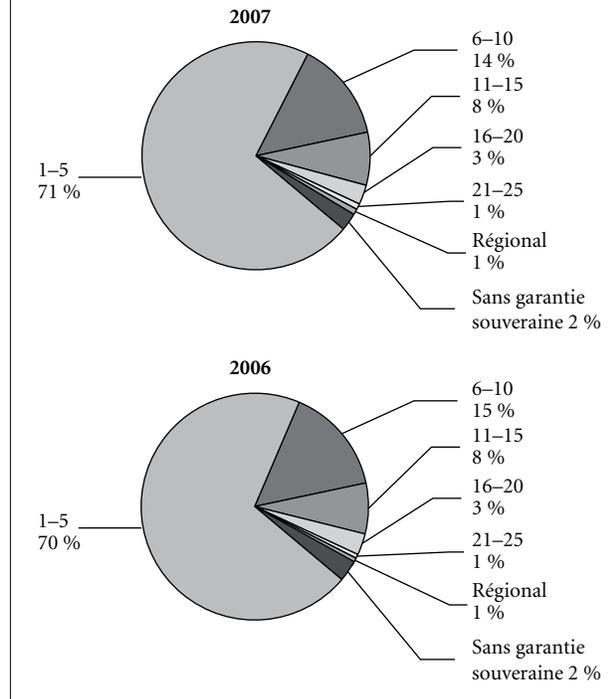
Depuis le 31 décembre 2006, l'amélioration des notations d'un certain nombre des plus gros emprunteurs de la Banque et l'accroissement de l'encours de prêts ont eu pour effet d'accroître le pourcentage du portefeuille noté comme bon investissement et BB+ à B- et de diminuer la concentration des prêts sur les pays relativement moins bien notés.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts au 31 décembre 2007, représentée par la cote de crédit en devises à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de notation (en général, Standard and Poor's) est illustrée à la **Figure 6**.



L'exposition de la Banque au risque reflète la taille et la concentration du portefeuille. Elle n'est limitée que par le pouvoir de prêt de la Banque ; il n'y a pas de limites par pays. Compte tenu du caractère régional des opérations de la Banque et de l'ampleur relative des économies de ses pays membres emprunteurs, la Banque doit s'attendre à ce que son portefeuille soit constamment concentré. Comme le montre la **Figure 7**, au 31 décembre 2007, 71 % du portefeuille sont détenus par les cinq plus gros emprunteurs, contre 70 % en 2006. Pour plus d'informations, voir Annexe I-3 aux États financiers.

Figure 7 : CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
Aux 31 décembre 2007 et 2006



Plafond imposé à l'encours des prêts : La Banque s'est fixée pour politique de limiter le montant total de l'encours de ses prêts et garanties à la somme de son capital libéré plus la réserve générale et la fraction du capital exigible des pays membres non emprunteurs. Cette limite est plus stricte que celle prescrite par l'Accord, qui englobe la fraction du capital exigible net d'obligations de tous les membres.

Cadre d'adéquation du capital : Le cadre d'adéquation du capital de la Banque comprend un modèle de risque-crédit, une politique concernant l'adéquation du capital et une méthodologie d'établissement du taux prêteur. Ce cadre permet à la Banque de gérer le risque inhérent à son portefeuille de prêts du fait de la cote de crédit de ses emprunteurs et de la concentration de ses prêts, tout en n'imposant à ses emprunteurs que des charges financières faibles et stables.

Le capital économique de la Banque se mesure au Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), dont le niveau désiré de 38 % a été déterminé sur la base d'une analyse des besoins économiques de capital de la Banque selon diverses hypothèses de contraintes financières. Tant que le Revenu d'exploitation est positif et que le TELR se situe dans une fourchette de 32 à 38 %, la Banque appliquera des charges financières types à ses prêts, à savoir une marge de prêt de 0,30 %, une commission de crédit de 0,25 % et aucune commission de supervision et d'inspection.

Prêts improductifs : À l'exception des prêts sans garantie souveraine, les retards d'un emprunteur d'un pays membre bloquent l'approbation de nouveaux prêts aux emprunteurs de ce pays membre, peuvent entraîner la suspension des décaissements du prêt, résulter dans la classification du prêt comme improductif et peuvent donner lieu à son exigibilité immédiate. La Banque applique cette politique selon une approche progressive résumée au **Tableau 12**.

Par ailleurs, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis au gouvernement de ce membre ou garantis par lui sont déclarés improductifs. La Banque entretient un dialogue constant avec ses emprunteurs afin d'assurer le prompt paiement des sommes dues sur tous ses prêts.

Dans le cas des prêts sans garantie souveraine, un comité interne de la Banque détermine à quel moment le prêt est déclaré improductif, ce qui peut se produire entre 30 et 90 jours à compter de la date à laquelle le prêt est en retard de paiement ou, si des circonstances spéciales le justifient, à n'importe quelle date avant l'expiration des 30 jours. Au 31 décembre 2007, un prêt de la Banque sans garantie souveraine était classé comme déprécié, avec un encours de \$2 millions (voir Note E des États financiers).

Provisions pour pertes sur prêts et sur garanties : En raison de la nature de ses emprunteurs et de leurs garants, la Banque s'attend à ce que chacun de ses prêts à garantie souveraine financés sur son Capital ordinaire soit remboursé. De plus, depuis sa création, son portefeuille de prêts à garantie souveraine a été pour l'essentiel pleinement productif. Au cours des 48 ans de son histoire, seuls les prêts de cinq pays emprunteurs ont été déclarés improductifs pour des périodes diverses entre 1988 et 1992. Le solde maximum impayé n'a jamais dépassé 8 % de l'encours total de ses prêts, et la Banque a reçu le paiement intégral, principal et intérêts, de ces prêts. La Banque maintient une provision pour pertes sur prêts et garanties pour faire face au risque de pertes inhérent à ses portefeuilles de prêts et de garanties, risque lié principalement à ses prêts sans garantie

souveraine. Conformément à sa politique, une provision de \$13 millions a été imputée à son revenu en 2007. Une provision totale de \$70 millions a été maintenue au 31 décembre 2007 (contre \$104 millions en 2006). Au 31 décembre 2007, la provision pour pertes sur prêts et garanties sans garantie souveraine était de 3,3 % de l'encours correspondant de son portefeuille (contre 6,7 % en 2006).

Risque de crédit commercial : Le risque de crédit commercial est le risque de pertes qui pourraient résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation d'une contrepartie à un investissement, une transaction ou un swap de la Banque. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit sa liquidité. Conformément à ses politiques conservatrices en matière de risque, la Banque n'investit que dans des instruments de dette de grande qualité émis par des gouvernements, des institutions gouvernementales, des organisations multilatérales, des institutions financières et des sociétés, y compris des titres adossés à des actifs. Le processus suivi par la Banque pour contrôler son risque de crédit commercial implique : a) qu'elle spécifie les placements autorisés ; b) qu'elle établisse des listes agréées de contreparties, d'émetteurs et d'opérateurs acceptables ; c) qu'elle définisse des limites acceptables en ce qui concerne les cotes de crédit ; et d) qu'elle précise les limites d'engagement et de durée pour les contreparties, émetteurs et opérateurs acceptables, sur la base de leur taille et de leur solvabilité.

Par suite de la récente crise des subprimes hypothécaires et de l'effet de contagion sur les divers secteurs du marché, la Banque a effectué un suivi de la qualité des actifs de son portefeuille de placements, analysant et évaluant continuellement la valeur fondamentale de ses titres de placement, en accordant une attention particulière à ses crédits structurés.

Dans le cadre de ses activités ordinaires de placement, de financement et de gestion d'actifs et de passifs, la Banque utilise des instruments dérivés, principalement des swaps, aux fins de couverture. Elle limite l'emploi d'instruments dérivés à des contreparties et opérateurs agréés choisis sur la base de politiques de gestion de risque prudentes. La Banque a établi

TABLEAU 12 : TRAITEMENT DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE NON PRODUCTIFS

30 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements du prêt en situation d'arriéré et de tous les autres prêts à l'emprunteur. Elle informe le garant des arriérés de l'emprunteur et demande le prompt règlement du montant en retard. Aucun contrat avec un emprunteur du pays en question n'est signé par la Banque et aucune proposition de prêt n'est approuvée.
120 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements de tous les prêts au garant et garantis par le garant si le garant ne règle pas les montants exigibles.
180 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque déclare improductifs tous les prêts au pays en question, dont le gouvernement, la banque centrale ou toute entité gouvernementale est emprunteur ou garant, à moins qu'il ne soit établi que tous les paiements en situation d'arriéré sont en cours et seront perçus dans un avenir immédiat. Le fait de déclarer des prêts improductifs implique un renversement de tous les revenus échus à la date en question et aucune accumulation de revenu jusqu'à ce que tous les montants en attente soient perçus. Toutes les missions de la Banque dans le pays prévues pour la programmation, la préparation ou l'instruction de prêts sont suspendues.

des limites d'engagement pour chaque contrepartie à des instruments dérivés et a conclu des accords cadres relatifs à ces instruments comportant des dispositions exécutoires en matière de compensation en cas de fermeture. Ces accords prévoient également la constitution d'une garantie au cas où le risque au prix du marché dépasse certains seuils contractuels. Les accords-cadres relatifs à des instruments dérivés ont été amendés afin de rendre les dispositions relatives à l'atténuation des risques conformes aux niveaux plus prudents exigés par l'actuelle politique de gestion des risques de crédit liés aux produits dérivés. Les limites d'engagement des contreparties sont calculées et suivies sur la base de modèles d'engagements potentiels de crédit maintenus pendant toute la durée de vie du portefeuille de chaque contrepartie. Une simulation est utilisée pour simuler les interactions complexes des facteurs de risque du marché, la dynamique du portefeuille et l'impact des mécanismes d'atténuation des risques tels que seuils de garantie et mécanismes de résiliation, de manière à estimer le risque potentiel. Le suivi des engagements de la Banque et la gestion de ces risques sont des processus continus. La Banque ne prévoit de défaillance de la part d'aucune des contreparties à ses swaps.

La Banque traite son risque de crédit sur produits dérivés comme le coût de remplacement de l'instrument dérivé pertinent. Ce risque est également appelé le risque de remplacement ou le montant au prix du marché. L'engagement au prix du marché est une mesure, à un moment donné, de la valeur d'un contrat relatif à un produit dérivé sur le marché libre. Lorsque le prix du marché est positif, cela signifie que la contrepartie est redevable à la Banque et, par conséquent, cela crée un risque pour la Banque. Lorsque le prix du marché est négatif, la Banque est redevable envers la contrepartie et n'est pas exposée à un risque de remplacement. Lorsque la Banque a plus d'une transaction sur produit dérivé en cours avec une contrepartie à un produit dérivé, l'engagement « net » au prix du marché représente la somme nette des engagements positifs et négatifs avec la même contrepartie. Si la valeur nette au prix du marché est négative, l'engagement de la Banque envers la contrepartie est considéré comme nul.

La **Figure 8** présente des détails du risque de crédit estimatif sur les placements par catégorie de cote de l'émetteur. Au 31 décembre 2007, le risque crédit sur l'ensemble du portefeuille de placements s'élevait à \$16,1 milliards, contre \$15,8 milliards au 31 décembre 2006. La qualité du crédit du portefeuille de placements pour 2007 reste élevée, avec 90 % des émetteurs cotés AAA et AA, et une fraction supplémentaire de 1 % du portefeuille est assortie des cotes à court terme les plus hautes ; en 2006, les chiffres correspondants étaient respectivement de 83 % et 8 %. La **Figure 9** illustre le risque de crédit estimatif (net pour chaque contrepartie) sur le portefeuille de swaps, par catégorie de cotation. Au 31 décembre 2007, le risque de crédit sur les swaps est monté à \$2,5 milliards, contre \$1,5 milliard l'année précédente. La qualité du crédit du portefeuille de swaps reste élevée, avec 87 % des contreparties cotées AA en 2007, contre 94 % en 2006. Ces risques crédit sur swaps sont garantis. Au 31 décembre 2007, \$2,1 milliards de garanties sous forme de bons du Trésor des États-Unis avaient été déposés auprès du dépositaire du portefeuille de la Banque (contre \$1,3 milliard en

Figure 8 : RISQUE CRÉDIT SUR LES PLACEMENTS SELON LA COTE DE L'ÉMETTEUR
Aux 31 décembre 2007 et 2006

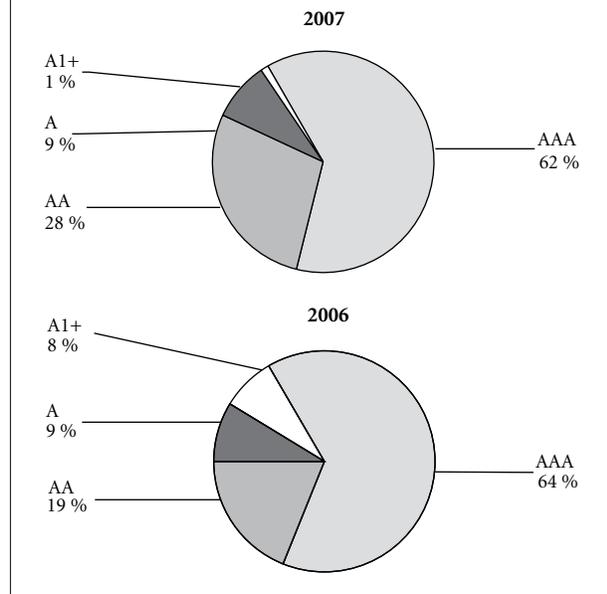
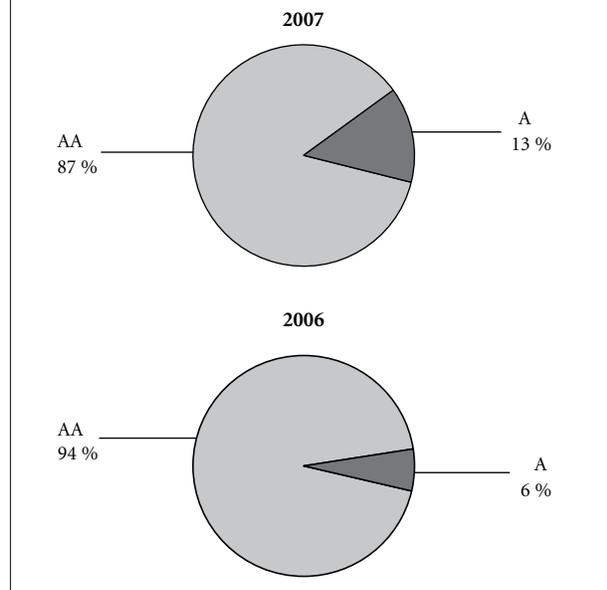


Figure 9 : RISQUE CREDIT SUR SWAPS SELON LA COTE DE LA CONTREPARTIE
Aux 31 décembre 2007 et 2006



2006), ce qui a réduit sensiblement le risque crédit sur swaps examiné précédemment, qui se trouve ramené à \$0,4 milliard (contre 0,2 milliard en 2006).

Risque du marché

La Banque est exposée à des risques résultant des mouvements des marchés, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change, dont elle atténue les effets grâce au cadre de gestion intégrée de son actif et de son passif.

Gestion de l'actif et du passif : La gestion de l'actif et du passif a pour but d'assurer un financement adéquat de chaque produit au coût le plus avantageux possible et de gérer la composition monétaire, le profil d'échéances et les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de passif à l'appui de la liquidité et de chaque prêt, conformément aux conditions propres à ce prêt et dans les limites des paramètres prescrits. La Banque utilise des produits dérivés pour gérer et harmoniser les caractéristiques de son actif et de son passif, accroître le rendement de ses placements et abaisser le coût de ses emprunts.

Risque lié au taux d'intérêt : La Banque est exposée à deux sources potentielles de risque lié au taux d'intérêt. La première est l'exposition aux variations de la marge nette entre le taux perçu sur les actifs et le coût des emprunts qui servent à financer ces actifs. La seconde est l'exposition aux variations du revenu tiré de la fraction des actifs financée sur les fonds propres.

La Banque compense son exposition aux variations de la marge nette en incorporant une formule de répercussion des coûts aux taux perçus sur la plupart de ses prêts, et en recourant à une gestion de la structure des échéances soigneusement conçue. Ces prêts auxquels était appliquée cette formule représentaient 94 % de l'encours du portefeuille de prêts au 31 décembre 2007 ; les 6 % restants correspondent aux prêts pour secours d'urgence, aux prêts sans garantie souveraine et aux prêts à taux fixe. Certains des prêts à répercussion des coûts, principalement les prêts à taux variable, comportent un risque résiduel lié au taux d'intérêt, compte tenu du décalage de six mois inhérent au calcul des taux d'intérêt (voir « Opérations de

développement — Conditions financières des prêts » ci-dessus). La Banque finance et investit sa liquidité à des structures de taux correspondantes en tenant compte de ce décalage, évitant ainsi une exposition excessive au risque lié au taux d'intérêt.

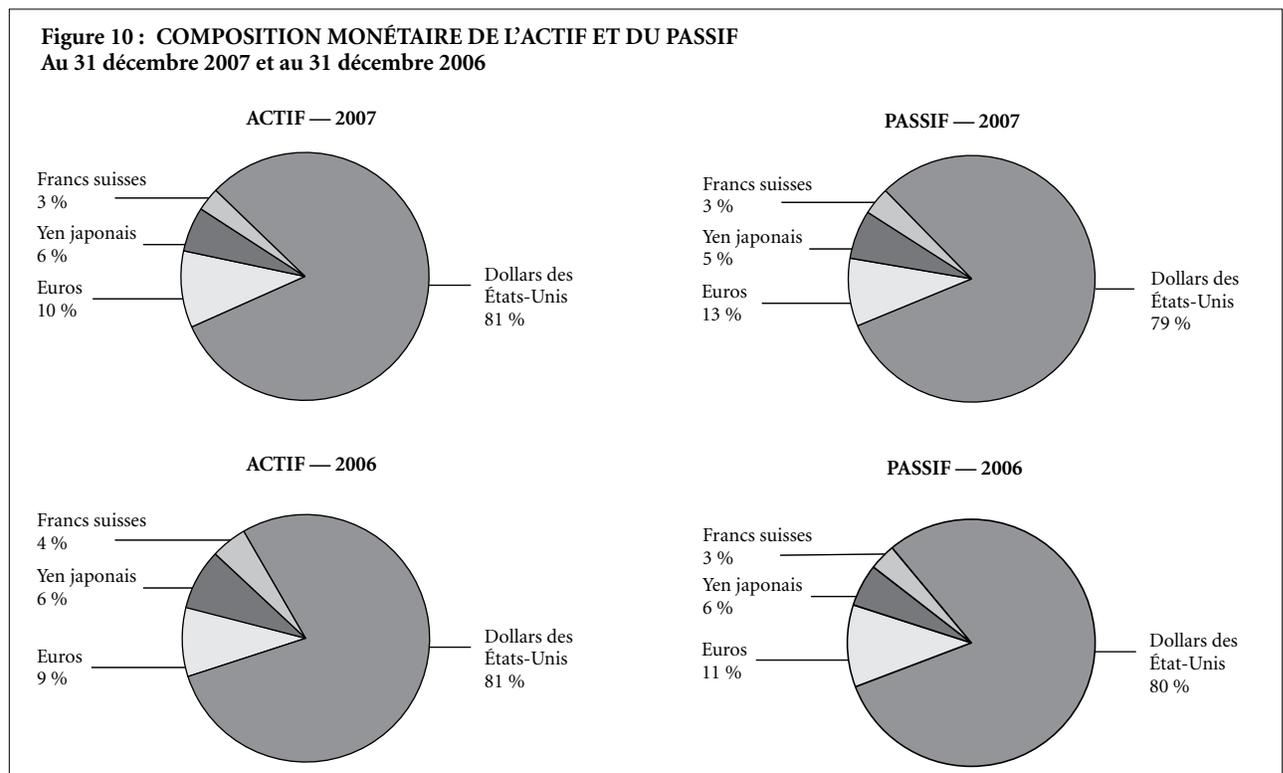
La Banque limite son exposition aux variations de revenu suscitées par les fonds propres en plaçant ces fonds dans des prêts et des placements à long terme, qui produisent des rendements stables.

Risque lié au taux de change : Pour limiter le risque lié au taux de change dans un contexte caractérisé par l'utilisation de devises multiples, la Banque aligne ses emprunts après swaps en une devise quelconque sur des actifs dans la même devise, conformément aux prescriptions de l'Accord. En outre, la Banque a pour politique de limiter la sensibilité aux taux de change de son Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR) en procédant périodiquement à des conversions monétaires pour maintenir la composition monétaire de ses Fonds propres et de ses Provisions pour pertes sur prêts alignée sur celle de l'encours de ses prêts et de ses garanties nettes. Pour limiter le plus possible les divergences monétaires, la Banque aligne la composition monétaire des actifs de sa réserve spéciale sur celle de l'encours de ses emprunts.

La **Figure 10** présente la composition monétaire de l'actif et du passif de la Banque (après swaps) à la fin de 2007 et 2006.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité découle du besoin général de financement des activités de la Banque et de la gestion de son actif et de son passif. Il comprend le risque de ne pouvoir financer le



portefeuille d'actifs par des emprunts à des échéances et des taux appropriés (le risque financier) ; le risque de ne pouvoir liquider une position en temps opportun et à un prix raisonnable, (le risque lié à la liquidation) ; et l'aggravation de ces deux risques pouvant provenir de la possibilité que des fractions importantes du portefeuille d'actifs ou de passifs soient affectées à un type donné d'instrument (le risque de concentration).

La Banque gère le risque-liquidité par sa politique de liquidité, sa politique de gestion de son actif et de son passif et son programme d'emprunts à court terme. La politique de liquidité de la Banque détermine le montant minimum de liquidité, qui est conçu pour permettre à la Banque d'éviter d'emprunter pendant un certain temps tout en continuant d'honorer ses obligations. La gestion de l'actif et du passif de la Banque permet non seulement d'optimiser l'affectation des fonds propres et des emprunts au financement des divers actifs de la Banque, mais aussi de déterminer le décalage approprié dans le temps entre les prêts et les emprunts afin de réduire les coûts de financement et le risque de refinancement. Enfin, dans le cadre du programme d'emprunts à court terme, des bons à prime assortis d'échéances à moins d'un an sont émis pour couvrir les besoins de trésorerie à court terme chaque fois que la liquidation d'une position n'est pas jugée souhaitable.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel a trait à la possibilité de perte découlant d'activités internes ou d'événements externes, causée par des défaillances au niveau de l'information, de la communication, des protections physiques, de la continuité de certaines activités, de la supervision, de l'exécution de transactions, des prix, des fluctuations des liquidités et des titres et des systèmes de règlement. En outre, le risque opérationnel comprend la fraude et les défauts d'exécution des responsabilités légales, fiduciaires et d'agence.

La Banque dispose de politiques et de procédures couvrant tous les aspects importants du risque opérationnel. En tête de celles-ci figurent le haut niveau d'éthique de l'institution et son système établi de contrôles internes. À ces moyens s'ajoutent les procédures d'aide au redressement en cas de catastrophe, le dispositif d'intervention, la politique de divulgation de l'information, les procédures assurant l'intégrité du client et du projet et les politiques de passation de marchés et d'achats. En outre, la Banque joue un rôle actif, à travers son nouveau Bureau de la gestion des risques, pour évaluer efficacement les aspects relatifs au risque opérationnel d'une manière coordonnée.

Contrôle interne exercé sur la présentation de rapports financiers : En 2006, la Banque a mis en œuvre le Cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway pour la présentation de ses rapports financiers et établi un processus annuel pour permettre à la Direction de rendre compte de l'efficacité du contrôle interne de ces rapports, et aux auditeurs externes d'effectuer l'audit et d'émettre un avis sur l'efficacité du contrôle interne de ces rapports. Le rapport de la Direction et l'avis des auditeurs externes sur le

contrôle interne des rapports financiers pour 2007 figurent dans la Section « États financiers » du présent Rapport annuel.

AUTRES DISPOSITIONS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ET LA DIVULGATION D'INFORMATIONS

Base de l'établissement de rapports

Les États financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, ce qui exige de la Direction qu'elle établisse des estimations et émette des hypothèses concernant les résultats (voir Note B des États financiers).

Politiques comptables critiques

La Banque estime que certaines des politiques comptables les plus importantes qu'elle applique pour présenter ses résultats financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés comportent un degré relativement élevé de jugement et de complexité et ont trait à des questions qui sont intrinsèquement incertaines.

Valeur vénale des instruments financiers : La Banque utilise des estimations de la valeur vénale pour rendre compte de son portefeuille de placements et de tous les produits dérivés (principalement les swaps de taux d'intérêt et les swaps de monnaies), et pour présenter ses instruments financiers. Les valeurs vénales sont fondées sur les prix du marché lorsque ceux-ci sont connus. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les valeurs vénales sont fondées sur les prix offerts par les opérateurs, les prix d'instruments comparables ou des flux de trésorerie actualisés utilisant des modèles d'établissement des prix. Ces modèles utilisent des informations émanant du marché, telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Ces données peuvent avoir un profond impact sur les valeurs vénales notifiées des actifs et des passifs et les revenus et dépenses qui en découlent. La Direction juge que ses estimations de la valeur vénale sont raisonnables, étant donné les méthodes employées pour obtenir des prix et des paramètres externes et les classer par ordre de priorité et pour permettre l'application constante de cette méthode d'une période à une autre.

Les variations de la valeur vénale de transactions sur titres et produits dérivés sont présentées dans le Revenu des placements dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les variations de la valeur vénale de tous les produits dérivés autres que les produits dérivés de placements sont présentées dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires. Voir « Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires » ci-dessous.

Provision pour pertes sur prêts et sur garanties : La Banque maintient une provision pour pertes sur son portefeuille de prêts et de garanties à des niveaux que la Direction juge adé-

quats pour absorber les pertes éventuelles inhérentes au total de son portefeuille à la date du Bilan. La détermination du niveau de cette provision est affaire de jugement. L'utilisation de différentes estimations ou hypothèses et les variations de facteurs externes pourraient aboutir à des niveaux de provisions sensiblement différents. En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque compte que chacun de ses prêts assortis d'une garantie souveraine seront finalement remboursés. C'est pourquoi le niveau de sa provision pour pertes sur prêts et garanties est relativement modeste et lié principalement aux portefeuilles de prêts et de garanties sans garantie souveraine.

Pensions et autres prestations de retraite : La Banque participe avec la Société interaméricaine d'investissement (SII) à des régimes de pension et autres prestations de retraite qui couvrent sensiblement la totalité de leur personnel. Tous les coûts, actifs et passifs de ces régimes sont répartis entre la Banque et la SII sur la base de la participation respective de leurs employés à ceux-ci. Les coûts alloués à la Banque sont ensuite partagés entre le Capital ordinaire et le FOS sur la base d'une formule d'allocation des coûts approuvée par le Conseil d'administration. Les hypothèses actuarielles sous-jacentes utilisées pour déterminer les prévisions de prestations, la valeur vénale des actifs des régimes et l'état de capitalisation de ces régimes sont fonction des taux d'intérêt sur les marchés financiers, de l'expérience passée et de la meilleure estimation établie par la Direction des variations futures des prestations et des conditions économiques. Pour tous renseignements complémentaires, voir Note N des États financiers.

Effets de l'application de la Norme No. 133 et ajustements apportés aux transactions monétaires

Conformément à la Norme No. 133, la Banque inscrit tous les produits dérivés avec les variations de leur valeur vénale comptabilisée dans le revenu. Au 31 décembre 2003, la Banque avait inscrit dans les relations de couverture la plupart des produits dérivés liés à ses activités d'emprunt et de prêt, selon les critères de la Norme No. 133. En conséquence, les variations de la valeur vénale des actifs et passifs couverts ont été également comptabilisées dans le revenu, compensant sensiblement les ajustements des produits dérivés au marché des années précédentes. Les variations de la valeur vénale des produits dérivés et des emprunts sous-jacents comprenaient les variations de la valeur vénale dues aux fluctuations des taux de change, qui se compensent presque intégralement avec la comptabilité de couverture.

À compter du 1^{er} janvier 2004, la Banque a choisi d'abandonner la comptabilité de couverture pour toutes ses relations de couverture au titre de la Norme No. 133 tout en continuant de mesurer les produits dérivés à leur valeur vénale, les variations de la valeur vénale étant comptabilisées dans le revenu. En outre, l'effet des variations des taux de change qui avaient été incluses dans les ajustements de la valeur vénale des emprunts est à présent comptabilisé comme ajustements sur les transac-

tions monétaires. La Direction estime que ces deux éléments sont économiquement liés, et ils sont donc indiqués conjointement sur une ligne distincte du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

L'abandon de la comptabilité de couverture a obligé la Banque à commencer d'amortir les ajustements de la valeur vénale comptabilisés jusque là sur les emprunts et les prêts. En outre, l'application par la Banque de la Norme No. 133 exige que seuls les produits dérivés soient comptabilisés au prix du marché. En 2007, l'amortissement des ajustements de la valeur vénale sur les emprunts et les prêts, l'impact net des taux de change sur les emprunts et l'impact des taux d'intérêt sur les swaps d'emprunts et de prêts se sont traduits respectivement par un accroissement (une diminution) du revenu de \$57 millions, (\$35) millions et (\$170) millions (contre respectivement \$62 millions, \$30 millions et (\$469) millions en 2006 ; et \$85 millions, (\$32) millions et \$5 millions en 2005) (pour tous renseignements complémentaires, voir Note I des États financiers). Du fait de l'abandon de la comptabilité de couverture en 2004, les effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions ont été nettement plus sensibles (moins \$149 millions et moins \$384 millions en 2007 et 2006, respectivement ; et plus \$50 millions en 2005 et plus \$314 millions en 2004, respectivement). La Direction estime que cette volatilité des revenus n'est pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions car la Banque garde généralement ses swaps d'emprunts jusqu'à leur échéance.

En 2007, la Direction a approuvé l'adoption de l'option fondée sur la valeur vénale prévue par la Norme No. 159 sensiblement pour tous ses emprunts à taux variable. La Norme No. 159, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2008, exige que les variations de la valeur vénale de certains instruments financiers soient comptabilisées dans les revenus. Du fait de ce choix, la Direction estime que la volatilité des revenus nets déclarés sera sensiblement moindre sans avoir à utiliser de complexes dispositions comptables de couverture. Voir les « Nouvelles décisions comptables » à la Note B des États financiers.

Auditeurs externes

Généralités : Les auditeurs externes sont nommés par l'Assemblée des gouverneurs à l'issue d'un processus d'appel d'offres. En 2002, la société Ernst & Young LLP (E&Y) a été nommée en qualité d'auditeur externe. Conformément à un accord entre la Banque et E&Y, les parties ont prolongé annuellement jusqu'en 2006 les fonctions d'E&Y. En 2007, la société E&Y a remporté un appel d'offres international et a été nommée comme auditeurs externes de la Banque pour une deuxième période quinquennale qui doit prendre fin en 2011.

Les honoraires contractuels au titre des services fournis à la Banque par E&Y concernant les États financiers et les audits du contrôle interne s'élèvent à \$1 074 000. E&Y a en outre reçu \$55 000 en 2007 pour des services liés à des émissions d'obligations. E&Y assure également les services d'audit des fonds

fiduciaires administrés par la Banque et des régimes de retraite de la Banque, services pour lesquels ses honoraires pour 2007 sont de \$432 000.

Indépendance des Auditeurs externes : Le Comité de l'audit est chargé, entre autres, d'aider le Conseil d'administration à superviser la fonction d'audit externe, et notamment d'assurer l'indépendance des auditeurs externes. À cet égard, le Comité se conforme aux principes essentiels suivants :

- Le plan de travail des auditeurs externes, y compris les services d'audit et connexes, doit être approuvé par le Conseil d'administration, sur la base de la recommandation du Comité de l'audit.

- Tous autres services confiés à titre exceptionnel aux auditeurs externes peuvent être demandés par la Direction conformément à des critères établis par le Comité de l'audit.
- Les auditeurs externes et leurs partenaires à l'audit ne doivent pas exercer leurs fonctions pendant plus de cinq ans.
- La performance des auditeurs externes est évaluée chaque année.
- L'indépendance des auditeurs externes doit être confirmée annuellement par le Comité de l'audit.
- Les auditeurs externes doivent avoir plein accès au Comité de l'audit et au Conseil d'administration.

ÉTATS FINANCIERS

CAPITAL ORDINAIRE

RAPPORT DE LA DIRECTION CONCERNANT L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE DES RAPPORTS FINANCIERS

Le 12 février 2008

La Direction de la Banque interaméricaine de développement (la Banque) est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne efficace des rapports financiers de la Banque. La Direction a évalué le contrôle interne exercé par la Banque sur les rapports financiers concernant le Capital ordinaire de l'institution en utilisant les critères d'efficacité du contrôle interne définis dans le Cadre intégré de contrôle interne émis par le Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway.

La Direction a évalué l'efficacité du contrôle interne des rapports financiers sur le Capital ordinaire de la Banque au 31 décembre 2007. Sur la base de cette évaluation, la Direction estime que le contrôle interne exercé par la Banque sur ces rapports financiers est efficace au 31 décembre 2007.

Il y a des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contourner ces contrôles ou de ne pas en tenir compte. Par conséquent, même un contrôle interne efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable concernant la préparation d'états financiers. En outre, du fait de l'évolution des conditions, l'efficacité de ce contrôle interne peut varier dans le temps.

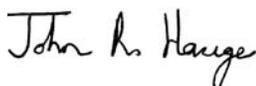
Ernst & Young LLP, cabinet indépendant d'experts-comptables a émis un avis concernant le contrôle interne exercé sur les rapports financiers relatifs au Capital ordinaire de la Banque. Par ailleurs, les états financiers du Capital ordinaire au 31 décembre 2007 ont fait l'objet d'un audit par Ernst & Young LLP.



Luis Alberto Moreno
Président



Carlos Hurtado
Vice-président, Finances et Administration



John R. Hauge
Directeur financier jusqu'au 31 janvier 2008

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2007		2006	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 200		\$ 276	
Titres de placement				
Transactions	12 307		12 278	
Détenus jusqu'à l'échéance	3 858	\$16 365	3 543	\$16 097
	<u>47 954</u>		<u>45 932</u>	
Encours des prêts	(51)	47 903	(90)	45 842
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	103		95	
Sur prêts	600		594	
Sur swaps, net	20	723	25	714
À recevoir des membres				
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	358		361	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	54	412	57	418
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	3		2	
Prêts	4		5	
Emprunts	3 019	3 026	1 880	1 887
Actifs divers				
Actifs liés aux prestations de retraite	973		863	
Biens, net	296		301	
Coûts des emprunts non amortis	180		196	
Autres	29	1 478	157	1 517
Total des actifs		<u>\$69 907</u>		<u>\$66 475</u>
PASSIF ET FONDS PROPRES				
Passif				
Emprunts				
Court terme	\$ 2 204		\$ 658	
Moyen et long terme	44 845	\$47 049	44 030	\$44 688
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	2		1	
Prêts	16		9	
Emprunts	1 006	1 024	742	752
Montants à payer pour les achats de titres de placement		67		47
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie		616		315
Intérêts échus sur emprunts		596		586
Compte fournisseurs et charges à payer		202		279
Total du Passif		<u>49 554</u>		<u>46 667</u>
Fonds propres				
Capital social				
Capital souscrit : 8 368 563 actions	100 953		100 953	
Moins fraction non appelée des souscriptions	(96 613)		(96 613)	
Fraction libérée du capital	4 340		4 340	
Bénéfices non distribués	14 576		14 442	
Perte cumulée et autres éléments du résultat global	1 437	20 353	1 026	19 808
Total du passif et des fonds propres		<u>\$69 907</u>		<u>\$66 475</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus			
Revenus de prêts			
Intérêts.	\$ 2 404	\$ 2 435	\$ 2 368
Autres revenus de prêts.	32	31	45
	<u>2 436</u>	<u>2 466</u>	<u>2 413</u>
Placements.	487	619	403
Autres revenus.	19	12	14
Total des revenus.	<u>2 942</u>	<u>3 097</u>	<u>2 830</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts, après swaps.	2 074	2 015	1 678
Amortissement des coûts d'émission.	49	55	55
Coûts liés au rachat de la dette.	12	—	—
	<u>2 135</u>	<u>2 070</u>	<u>1 733</u>
Crédit pour pertes sur prêts et garanties.	(13)	(48)	(14)
Frais administratifs.	500	414	387
Programmes spéciaux.	37	34	12
Total des charges.	<u>2 659</u>	<u>2 470</u>	<u>2 118</u>
Revenus avant la Norme 133 et ajustements sur transactions monétaires.	283	627	712
Effets de la Norme 133 et des ajustements monétaires sur transactions.	(149)	(384)	50
Revenus nets.	134	243	762
Bénéfices non distribués en début d'année.	14 442	14 199	13 437
Bénéfices non distribués en fin d'année.	\$14 576	\$14 442	\$14 199

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus nets.	\$134	\$243	\$ 762
Autres éléments du résultat global (perte)			
Ajustements de conversion.	280	149	(554)
Comptabilisation des variations des actifs liés aux prestations de retraite.	130	—	—
Reclassement des activités de couverture dans les revenus.	1	8	8
Total des autres éléments du résultat global (perte).	<u>411</u>	<u>157</u>	<u>(546)</u>
Revenus globaux.	\$545	\$400	\$ 216

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements (nets des participations)	\$ (6 725)	\$ (6 088)	\$ (4 899)
Recouvrements de prêts (nets des participations)	5 265	8 615	5 224
Recouvrements	—	3	9
Trésorerie nette (utilisée pour) procurée par les opérations de prêt.	(1 460)	2 530	334
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(2 378)	(2 049)	(2 392)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	2 459	2 056	2 531
Achat de biens	(14)	(15)	(24)
Actifs et passifs divers	(7)	7	(6)
Trésorerie nette (utilisée pour) procurée par les activités de prêt et de placement	(1 400)	2 529	443
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit de l'émission	5 440	5 276	5 039
Remboursements	(6 595)	(6 510)	(5 711)
Emprunts à court terme :			
Produit de l'émission	5 941	10 276	8 602
Remboursements	(4 390)	(10 559)	(7 969)
Recouvrement de montants à recevoir des membres	5	12	26
Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les activités de financement. . .	401	(1 505)	(13)
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placements	(10 639)	(20 468)	(14 670)
Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille. . .	10 761	18 672	13 329
Recouvrements du revenu des prêts	2 434	2 457	2 405
Intérêts et autres charges liées aux emprunts, après swaps	(1 953)	(1 857)	(1 544)
Revenus de placements	741	588	395
Autres revenus	19	13	14
Frais administratifs	(433)	(367)	(335)
Programmes spéciaux	(13)	(7)	(1)
Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les activités d'exploitation. . .	917	(969)	(407)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	6	(2)	(10)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(76)	53	13
Encaisse en début d'année	276	223	210
Encaisse en fin d'année	\$ 200	\$ 276	\$ 223

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. La Banque finance ses principales activités sur son Capital ordinaire, et à ses opérations s'ajoutent celles du Fonds des opérations spéciales (FOS), du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) et du Mécanisme de don de la BID [IDB Grant Facility (GRF)]. Le FOS a été créé pour consentir des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins avancés de la Banque. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts approuvés au titre du Capital ordinaire jusqu'au 31 décembre 2006. Le Mécanisme de dons a été créé en 2007 aux fins d'octroi de dons pour faire face à des circonstances particulières pouvant se présenter dans certains pays (actuellement, Haïti en est le seul bénéficiaire) ou pour certains projets donnés.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation de tels états financiers exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants déclarés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. Des décisions importantes ont dû être prises lors de l'évaluation de certains instruments financiers, de la détermination de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts et garanties et de la détermination des prestations prévues au titre des régimes et autres prestations de retraite, de la valeur vénale des actifs des régimes et de l'état de capitalisation et du coût des prestations périodiques liées à ces régimes.

Nouvelles dispositions comptables

Le 1^{er} janvier 2008, la Banque adoptera la Norme de comptabilité financière No. 157 intitulée « Fair Value Measurements » (Mesures de la valeur vénale), qui définit la valeur vénale, établit un cadre pour mesurer la valeur vénale selon des principes comptables généralement acceptés et étend le champ des divulgations de la valeur vénale. Il est estimé que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sensible sur la situation financière du Capital ordinaire et les résultats des opérations.

En février 2007, le Financial Accounting Standard Board (FASB) a publié la Norme de comptabilité financière No. 159, intitulée « The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities » (L'option de la valeur vénale pour les actifs et les passifs financiers). L'objectif de cette Norme de comptabilité financière No. 159 est de limiter la volatilité des revenus déclarés en mesurant les actifs et les passifs correspondants à leur valeur vénale sans avoir à appliquer les complexes dispositions de comptabilité de couverture. Le 1^{er} janvier 2008, la Banque adoptera la Norme de comptabilité financière No. 159 et, conformément aux dispositions de transition, appliquera un ajustement de l'effet cumulé d'environ \$93 millions (gain) au solde d'ouverture, pour tenir compte de la différence entre la valeur comptable et la valeur vénale de certains emprunts pour lesquels sera choisie l'option de la valeur vénale, y compris la passation par pertes et profits de coûts d'émission différés de \$163 millions.

En 2006, la Banque a adopté la Norme de comptabilité financière No. 158 intitulée « Comptabilité employeurs afférente à des Régimes définis de pensions et autres prestations de retraite ». La Norme No. 158 exige des employeurs utilisant un seul régime de pension, d'assurance maladie et autres prestations de retraite qu'ils comptabilisent pleinement dans leur état financier un actif pour tout financement excédentaire de ce régime ou un passif pour tout sous-financement sur le revenu global, et qu'ils mesurent l'état de financement de ce régime en fin d'année. C'est ainsi que le Bilan présenté ici fait état d'un financement excédentaire des régimes de pension et autres prestations de retraite de la Banque au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007. La Note N sur les états financiers révèle l'effet additionnel de l'application de cette norme aux différents postes du Bilan pour 2006.

Comptabilité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles, dans la mesure où ces opérations sont effectuées dans ces monnaies. Les ressources du Capital ordinaire de la Banque proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus cumulés dans ces diverses monnaies. L'actif et le passif en monnaies fonctionnelles sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change en vigueur aux dates du Bilan. Sauf pour les avoirs en monnaies provenant de la fraction libérée du capital qui bénéficient des dispositions de maintien de la valeur décrites ci-dessous, les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis des monnaies fonctionnelles sont débités ou crédités aux ajustements de conversion¹ et indiqués comme élément dis-

¹Les références aux légendes des états financiers sont identifiées par le texte de la légende avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des états financiers.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

tinct des autres revenus globaux dans le Compte de résultat global. Les emprunts dans des monnaies non fonctionnelles sont convertis, et le gain ou la perte dû aux effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions est comptabilisé dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les revenus et dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux de change approximatifs en vigueur chaque mois.

Évaluation du capital

L'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord) stipule que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque et aux fins du maintien de la valeur de ses avoirs en monnaie. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme l'a suggéré le Conseiller juridique, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,263 dollar courant, conformément à l'évaluation du dollar des États-Unis du 1^{er} juillet 1974.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959.

Le montant lié au maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est présenté comme un actif ou un passif sur le Bilan, inclus dans les montants nécessaires au maintien de la valeur de ces avoirs.

Bénéfices non distribués

Les Bénéfices non distribués constituent la réserve générale et la réserve spéciale. La réserve générale est constituée du revenu des années précédentes qui a été retenu pour les opérations de la Banque. Conformément aux résolutions de l'Assemblée des

gouverneurs, le revenu net est généralement ajouté à la réserve générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux revenus.

La réserve spéciale comprend les commissions sur prêt mises de côté conformément à l'Accord constitutif, qui sont maintenues sous forme de titres de placement. Ces titres de placement ne peuvent être utilisés que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties en cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis à l'aide des ressources du Capital ordinaire. L'affectation de ces commissions à la réserve spéciale a été abandonnée en 1998 et aucun nouvel ajout ne lui a été apporté.

Placements

Les titres de placement sont classés selon l'intention de la Direction à la date de l'achat, et sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de la transaction. Les titres de placement que la Direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont inclus dans le portefeuille de titres de placement à détenir jusqu'à leur échéance et présentés à leur coût d'amortissement. Tous les autres titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres à négocier. Les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont présentés à leur valeur vénale, et les variations de cette valeur sont indiquées dans le revenu des placements dans l'état du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

Prêts

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres et à des entreprises privées exécutant des projets sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque applique la règle générale qui est d'exiger une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Jusqu'à 10 % des prêts et garanties en cours, à l'exception des prêts pour secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé ou (depuis août 2006) à des entités semi-souveraines (des entités admissibles) sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sur la base des prix du marché. Ces financements sont assortis d'un certain nombre de limites, y compris un plafond de financement de projets à \$200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % dans certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

fonds propres de l'entité, et 25 % du coût total du projet (40 % dans certains pays) pour les nouveaux projets. La Banque peut également offrir des garanties contre le risque politique à concurrence de \$200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver le financement du projet à concurrence d'un montant de \$400 millions. De plus, le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations sans garantie souveraine ne peut pas dépasser 2,5 % de ses fonds propres au moment de l'approbation.

Une part représentant environ 30 % de l'encours des prêts est remboursable dans diverses monnaies dont le choix est déterminé en fonction du système de pool de devises. Le principal des prêts financés au titre du pool de devises est remboursable, globalement, dans les monnaies dans lesquelles il a été consenti. Les prêts en monnaie unique sont remboursables après swap dans les monnaies des décaissements.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers. En ce qui concerne les prêts pour des opérations de secours d'urgence, les commissions d'ouverture sont en général différées et amorties de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, ce qui est à rapprocher de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus provenant des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de classer comme non productifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre sur le Capital ordinaire ou garantis par ce membre, sont également déclarés improductifs. Lorsque les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits du revenu de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. Le jour où le membre paie la totalité des montants en retard, les prêts qui lui ont été consentis sont retirés de la liste des prêts improductifs ; il recouvre le droit d'obtenir de nouveaux prêts, et tous les frais en situation d'arriéré (y compris ceux des exercices précédents) sont comptabilisés comme revenu des prêts de la période en cours.

Pour les prêts sans garantie souveraine, la Banque a pour principe de déclarer non productifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autre frais accuse un retard de plus de 90 jours, ou moins, lorsque la Direction a des doutes quant aux possibilités de recouvrer le principal ou les intérêts liés à ces prêts. Par la suite, le revenu est enregistré selon la méthode de la trésorerie, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt et que les doutes de la Direction quant aux possibilités futures de recouvrement se soient dissipés. Si le risque de non-recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur peuvent ne pas être retirés de la liste des prêts improductifs.

La Banque considère qu'un prêt sans garantie souveraine est compromis lorsqu'il est probable, d'après les informations reçues ou la situation actuelle, qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes dues selon les modalités initiales du contrat. Des sommes sont allouées spécifiquement pour pertes sur prêts douteux sur la base de la valeur actuelle des prévisions de trésorerie actualisées au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la valeur vénale de la garantie. Le revenu de prêts douteux est déterminé selon la méthode de la trésorerie.

La Banque ne rééchelonne pas ses prêts à garantie souveraine et n'a jamais eu à passer par pertes et profits de prêts financés sur son Capital ordinaire. Elle suit l'état des remboursements de ses prêts et garanties périodiquement et s'il y a lieu, inscrit comme dépenses des provisions pour pertes sur prêts et garanties conformément à son évaluation du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts et de garanties. Ces évaluations tiennent compte des risques de défaut de paiement liés aux évaluations financières externes de chaque emprunteur, ajustés de manière à tenir compte du risque de défaut de paiement à la Banque, ainsi que du risque de perte découlant d'un retard par rapport au calendrier de remboursement des prêts. Vu la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque prévoit qu'en fin de compte, chacun de ses prêts à garantie souveraine sera remboursé.

Garanties

La Banque peut accorder des garanties de risque politique et des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine, à concurrence du plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, ou pour des opérations du secteur public avec contre-garantie souveraine d'un pays membre. Dans le cadre de ses activités de crédit sans garantie souveraine, la Banque a accordé des garanties contre le risque politique et des garanties partielles contre le risque-crédit afin d'encourager les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, le déve-

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

loppement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties contre les risques politiques et les garanties partielles de crédit peuvent être accordées à titre indépendant ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties contre les risques politiques servent à couvrir certains risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que les risques liés à la convertibilité des monnaies, à la possibilité de transfert de devises hors du pays hôte et à la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques de non-remboursement de dettes ou des transactions de financement du commerce. Les conditions imposées à toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'octroi d'un prêt ou à des transactions commerciales. Pour chaque cas, selon les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Les commissions de garantie, nettes des primes de réassurance, sont imputées et comptabilisées comme revenu des prêts pendant la durée de la garantie.

Les garanties sont considérées comme encours à compter de la date à laquelle l'emprunteur contracte l'obligation financière couverte, et sont invoquées lorsque la partie couverte demande un paiement au titre de ces garanties. Le montant restant représente le risque potentiel maximum si les paiements garantis ne sont pas effectués. La responsabilité éventuelle des pertes probables liées aux garanties en cours est incluse dans les montants et charges à payer.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue, non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement direct de la totalité ou d'une partie quelconque de la fraction libérée de la souscription d'un membre au capital, et les obligations au titre du maintien de la valeur.

Biens

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations et les logiciels capitalisés, et 5 à 15 ans pour les équipements).

Emprunts

Pour s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour ses opérations de prêt et de liquidité, la Banque emprunte sur les marchés financiers internationaux en offrant ses titres d'emprunt à des investisseurs privés ou publics. La Banque émet des

titres libellés dans diverses monnaies et assortis d'échéances, de formes et de structures diverses. Elle émet également des effets à court terme vendus au-dessous du pair pour des raisons de gestion de liquidités. Pratiquement tous les emprunts sont comptabilisés au Bilan à leur valeur au pair (valeur nominale) ajustée pour tenir compte de la valeur vénale de tous ajustements, primes ou décotes non amortis au titre de la Norme No. 133. L'amortissement à leur valeur vénale au titre de la Norme No. 133 des ajustements et des primes ou décotes se calcule selon une méthode qui est proche de la méthode de l'intérêt effectif, et est inclus respectivement dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions et comme intérêt dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et des Bénéfices non distribués. Les coûts des emprunts liés à une émission d'obligations sont différés et amortis selon la méthode linéaire (ce qui donne un résultat voisin de celui obtenu avec la méthode de l'intérêt effectif) sur la durée d'encours du titre d'emprunt correspondant. Le solde non amorti des coûts d'émission est présenté séparément sous le titre Actifs divers au Bilan, et l'amortissement est présenté comme élément séparé dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et Bénéfices non distribués.

Produits dérivés

Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise des produits dérivés, constitués pour la plupart de swaps de monnaies et de swaps de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés permettent de modifier les caractéristiques liées aux taux d'intérêt et/ou aux monnaies de l'opération en question de manière à produire le type d'intérêt et/ou de monnaie voulu.

La Banque se conforme aux exigences de la Norme No. 133 « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities » (Comptabilité pour instruments financiers dérivés et opérations de couverture), amendée (ci-après dénommée la Norme No. 133). Conformément à cette norme, tous les produits dérivés sont comptabilisés au Bilan à leur valeur vénale et classés comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) du montant net de cette valeur.

Les variations de la valeur vénale des produits dérivés liés à des placements de portefeuille et les intérêts correspondants sont comptabilisés comme revenu des placements. La composante intérêt des produits dérivés de prêts et d'emprunts est comptabilisée, sur la durée de validité du contrat d'acquisition du produit dérivé, comme revenu d'un prêt ou coût d'un emprunt, suivant le cas.

À l'occasion, la Banque émet des titres de dette auxquels est incorporé un produit dérivé. Elle s'assure alors que les caractéristiques économiques du produit dérivé incorporé sont clairement et étroitement liées à celles du titre de dette (c'est-à-

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

dire du contrat d'origine), à l'exception des caractéristiques spécifiques du produit dérivé. Les titres de dette qui comprennent un produit dérivé ainsi incorporé ayant des caractéristiques économiques qui ne sont pas clairement et étroitement liées à celles du contrat d'origine, et qui répondent séparément à la définition d'un produit dérivé, sont comptabilisés à leur valeur vénale, conformément à la Norme No. 155.

Frais administratifs

En 2007, le Conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre du réalignement des opérations de la Banque, qui vise à améliorer son efficacité opérationnelle et son aptitude à remplir son mandat. De ce fait, en 2007, les dépenses de réalignement se sont élevées à \$55 millions et figurent dans les Frais administratifs sur le Compte de résultat et Bénéfices non distribués. Le réalignement devrait se poursuivre jusqu'en 2009.

Les frais administratifs de la Banque, à l'exclusion des dépenses liées au réalignement (qui sont pleinement absorbées par le Capital ordinaire), sont répartis entre le Capital ordinaire et le FOS selon une formule d'allocation approuvée par le Conseil d'administration. Du fait de la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et de la réforme du financement concessionnel (initiative de la Banque approuvée en 2007, qui prévoit un allègement de 100 % de la dette sur certains prêts du FOS jugés admissibles, accordés à des pays pauvres très endettés, et la restructuration des opérations du FOS), le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle formule d'affectation des dépenses selon laquelle le FOS assume un pourcentage plus modeste des frais administratifs de la Banque. Selon cette nouvelle formule d'allocation, en 2007, le ratio effectif des frais administratifs imputés au Capital ordinaire a été de 88,5 % et celui imputé au FOS, de 11,5 % (contre 81,3 % et 18,7 % en 2006 et 81,5 % et 18,5 % en 2005, dans les deux cas selon la formule d'allocation précédente).

Programmes spéciaux

Des programmes spéciaux offrent du financement aux pays membres emprunteurs pour une aide non remboursable ou à remboursement conditionnel. Les projets individuels inscrits dans ces programmes sont enregistrés comme dépense au titre de Programmes spéciaux au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non décaissés et les recouvrements sur financements à remboursement conditionnel sont comptabilisés comme compensation aux dépenses des Programmes spéciaux de l'exercice où ils se produisent.

Taxes

La Banque, ses biens et autres actifs, ses revenus et les opérations et transactions qu'elle effectue conformément à l'Accord sont

exempts de toute imposition et de tous droits de douane dans ses pays membres.

Régimes de pension et autres prestations de retraite

Le fait que les régimes de prestations de la Banque soient entièrement provisionnés apparaît au Bilan. Cet état de provisionnement se mesure à la différence entre la valeur vénale de l'actif de ces régimes et l'obligation de paiement de prestations au 31 décembre, date où s'effectue la mesure. Les régimes de prestations sur-provisionnés, dont la valeur vénale de l'actif dépasse l'obligation de paiement de prestations, sont totalisés et comptabilisés comme actifs des régimes de prestations de retraite à hauteur de cet excédent.

Le gain actuariel net et le coût de service préalable non comptabilisé comme élément du coût périodique net des prestations à payer sont comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global du Compte de résultat global. Le gain actuariel net et le coût de service préalable sont ensuite comptabilisés comme éléments du coût périodique net des prestations conformément aux dispositions des normes comptables applicables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement.

Le coût périodique net des prestations est comptabilisé comme Frais administratifs sur le Compte de résultat et Bénéfices non distribués et comprend le coût de service, le coût des intérêts, le revenu attendu des actifs des régimes, et l'amortissement du coût de service préalable et les gains/pertes sont comptabilisés comme l'un des autres éléments du résultat global restant comme Perte cumulée et autres éléments du résultat global.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2007, le poste « espèces » comprend un montant de \$135 millions (contre \$142 millions en 2006) dans les monnaies de pays membres régionaux. Ces montants peuvent être utilisés par la Banque pour les opérations de prêts sur son Capital ordinaire et pour couvrir ses frais administratifs. Un montant de \$25 millions (\$26 millions en 2006) a été soumis à restrictions par un des pays membres, et doit, conformément aux dispositions de l'Accord, être utilisé pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque effectue des placements dans des obligations d'État, d'institutions publiques, d'entreprises et de banques, des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, et des instruments financiers dérivés connexes, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Pour les obligations d'État et d'institutions publiques, y compris les titres émis par une institution d'État ou tout autre

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

organisme public, la Banque a pour règle d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays ayant une cote de crédit équivalant à AA- ou mieux (les titres adossés à des actifs d'agences ou à des hypothèques nécessitent une cote AAA). Les obligations émises par des organisations multilatérales nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres sont cotés A+ ou mieux, et dans des titres de sociétés et des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques ayant une cote de crédit équivalant à AAA. La Banque investit également dans des titres à court terme des classes d'actifs de placements admissibles mentionnées ci-dessus, à condition seulement qu'elles jouissent de la cote de crédit à court terme la plus élevée.

Ces derniers mois, les marchés financiers ont été soumis à de fortes turbulences, qui ont engendré notamment une diminution de la liquidité, une fuite vers une meilleure qualité, une accentuation sensible de la volatilité, un élargissement des marges de crédit dans de nombreux secteurs et un manque de transparence des prix. La Banque opère dans certains secteurs de ces marchés, principalement par ses souscriptions de titres de placement adossés à des actifs et à des hypothèques, et a donc été et continuera d'être frappée par cette perturbation des marchés.

Cette situation a rehaussé le niveau de difficulté et de complexité de l'évaluation par la Banque de ces titres de placement. Pour déterminer la valeur vénale de ses titres de placement, la Banque maximise l'utilisation de données du marché, notamment de courbes de rendement des marchés, de services de tarification externe et de prix pratiqués par des opérateurs indépendants. Les évaluations continueront d'être influencées par des facteurs extérieurs à la Banque, tels que les taux de défaillance, les actions des agences de notation et les prix auxquels sont effectivement conclues les transactions.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement et des swaps à l'Annexe I-1. En outre, un résumé des titres détenus dans le portefeuille des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance et la structure des échéances du portefeuille au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 figurent dans l'État récapitulatif des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance à l'Annexe I-2.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s de \$(280) millions sur les instruments de portefeuille de titres à négocier au 31 décembre 2007 (contre \$3 millions en 2006 et \$3 millions en 2005) ont été inclus(es) dans le revenu des titres de placement. À partir du 31 décembre 2007, les événements

évoqués précédemment, survenus sur les marchés financiers, ont exercé une pression constante sur les prix du marché des placements de la Banque. La Banque continuera de suivre de près la situation, afin de présenter correctement la valeur de son portefeuille de placements.

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la Banque ne détenait aucun titre de placement autre que des titres temporairement dépréciés sur son portefeuille de titres détenus jusqu'à leur échéance. Le portefeuille de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance avec des pertes continues non réalisées, qui ne sont considérés que comme temporairement dépréciés au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 se résume comme suit (en millions) :

Catégorie d'investissement	Au 31 décembre 2007					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Valeur vénale	Pertes non réalisées	Valeur vénale	Pertes non réalisées	Valeur vénale	Pertes non réalisées
Obligations d'autres gouvernements et institutions ⁽¹⁾	\$310	\$(2)	\$1 539	\$(20)	\$1 849	\$(22)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	126	(2)	126	(2)
Total	<u>\$310</u>	<u>\$(2)</u>	<u>\$1 665</u>	<u>\$(22)</u>	<u>\$1 975</u>	<u>\$(24)</u>

Catégorie d'investissement	Au 31 décembre 2006					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Valeur vénale	Pertes non réalisées	Valeur vénale	Pertes non réalisées	Valeur vénale	Pertes non réalisées
Obligations d'autres gouvernements et institutions ⁽¹⁾	\$942	\$(9)	\$905	\$(19)	\$1 847	\$(28)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	77	(2)	77	(2)
Total	<u>\$942</u>	<u>\$(9)</u>	<u>\$982</u>	<u>\$(21)</u>	<u>\$1 924</u>	<u>\$(30)</u>

⁽¹⁾Inclut les gouvernements et institutions hors États-Unis.

La Banque n'investit que dans des instruments présentant une cote de crédit élevée. Au 31 décembre 2007, 70 % des titres de placement détenus jusqu'à échéance ont une cote AAA, 26 % sont cotés AA et 4 % sont cotés A. Les pertes non réalisées sur toutes les catégories de placements sont dues à des hausses des taux d'intérêt et non à une détérioration de la qualité du crédit. Comme la Banque a la faculté et l'intention de conserver ces titres jusqu'à leur échéance, elle ne les considère que comme provisoirement dépréciés au 31 décembre 2007, c'est-à-dire qu'elle compte percevoir toutes les sommes dues conformément aux conditions contractuelles fixées lors de l'acquisition de ces titres de placement.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note E – Encours des prêts et des garanties

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts; toutefois, les décaissements ne commencent que lorsque l'emprunteur et le garant éventuel ont rempli certaines conditions préalables exigées par le contrat.

Le portefeuille de prêts comprend les prêts à garantie souveraine i) du pool des prêts en devise unique et du Programme du Guichet en dollars, ainsi que des pools des prêts en devises multiples et ii) hors-pool en devise unique (Mécanisme de prêt pour opérations de secours d'urgence). Le portefeuille de prêts comprend également les prêts sans garantie souveraine.

Les prêts du pool de prêts en devise unique sont libellés dans l'une des quatre devises suivantes : dollar des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou dans une combinaison de ces devises, à un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt variable, les deux étant au choix de l'emprunteur. Le taux d'intérêt sur les prêts en devise unique pour lesquels est appliqué un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR est révisé trimestriellement sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée majoré d'une marge fondée sur le pool et tenant compte des coûts de financement de la Banque en dessous du LIBOR et de la marge de la Banque. Les soldes des prêts en devise unique dont le taux d'intérêt est fondé sur le LIBOR peuvent être convertis en prêts à taux fixe moyennant certaines conditions. Le taux d'intérêt sur les prêts en devise unique à taux variable est révisé semestriellement, sur la base du coût effectif, au cours des six mois précédents, de chacun des pools d'emprunts en devise unique alloués au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque.

La Banque maintient délibérément une certaine composition de son Pool de devises, dont le ratio est actuellement de 50 % pour le dollar des États-Unis, de 25 % pour le yen et de 25 % en devises européennes. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur le pool de devises consentis entre le 1^{er} janvier 1983 et le 31 décembre 1989 est fixe. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur ce pool et consentis après cette date est ajusté semestriellement sur la base du coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Depuis septembre 2003, il n'est plus consenti aux emprunteurs de prêts sur le pool de devises.

Au titre du Mécanisme de prêts pour opérations de secours d'urgence, un financement est accordé pour répondre à une situation financière d'urgence dans la région à concurrence d'un montant global renouvelable de \$6 milliards. Les prêts sont libellés en dollars ; ils ont une échéance maximum de cinq ans, et les remboursements du principal commencent après un délai

de trois ans. Ces prêts portent intérêt à un taux calculé sur le LIBOR à six mois majoré d'une marge de 400 points de base.

Les prêts sans garantie souveraine sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre un taux d'intérêt fixe fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fondé sur le LIBOR majoré d'une marge de crédit. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est redéfini tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois sur la base du LIBOR et majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et les commissions applicables à ces prêts sont fixées au cas par cas.

Au titre du mécanisme de prêt en monnaie nationale approuvé en 2005, les emprunteurs ont la possibilité d'obtenir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements futurs ou de l'encours du prêt ; ii) swaps directs en monnaie nationale de leur dette actuelle envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie locale de garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et à l'instrument de limitation du risque approprié sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2007, la Banque avait réalisé des conversions en monnaie nationale de décaissements de prêts et des soldes en cours de \$148 millions (\$76 millions en 2006).

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays est présenté à l'Annexe I-3 et un état récapitulatif de l'encours des prêts par monnaie, par type d'instrument et selon les échéances aux 31 décembre 2007 et 2006 figure à l'Annexe I-4.

Société interaméricaine d'investissement (SII)

La Banque a approuvé un prêt à la SII (organisation internationale distincte dont les 43 pays membres sont aussi membres de la Banque) d'un montant de \$300 millions. Les décaissements au titre de ce prêt sont effectués en dollars des États-Unis, et le taux d'intérêt est établi sur la base du LIBOR. Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, il n'y avait pas d'encours.

Participations aux prêts et garanties

Aux termes des contrats de prêt avec ses emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou à d'autres institutions financières, tout en se réservant la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2007, l'encours de ses participations aux prêts sans garantie souveraine non inscrit au Bilan s'élevait à \$944 millions (contre \$1 205 millions en 2006).

Au 31 décembre 2007, la Banque avait approuvé un volume de garanties de financement non commercial sans contre-garanties souveraines, net d'annulations et d'expirations, de \$1 389 millions (contre \$512 millions en 2006). De plus, la Banque

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

a approuvé une garantie avec contre-garantie souveraine de \$60 millions. Elle a également un Programme de facilitation du financement de transactions commerciales qui permet d'accorder des garanties partielles de crédit sans contre-garanties souveraines sur les transactions de financement commercial. Ce programme, qui a été lancé en juillet 2005, autorise jusqu'à \$40 millions de soutien au crédit par banque de financement commercial approuvée et un encours global ne dépassant à aucun moment \$400 millions. Au 31 décembre 2007, des lignes de crédit de garantie de financement commercial de \$659 millions avaient été autorisées (contre \$423 millions en 2006) au titre de ce Programme.

Au 31 décembre 2007, des garanties de \$689 millions (contre \$379 millions en 2006) étaient en cours et sujettes à appel. Un montant de \$58 millions (contre \$61 millions en 2006) a été réassuré afin de réduire l'exposition de la Banque. Les garanties en cours ont encore des échéances de 3 à 18 années, à l'exception des garanties liées au commerce qui ont des échéances d'un maximum de 3 ans. Au 31 décembre 2007, aucune garantie consentie par la Banque n'avait été appelée.

Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire

Le Mécanisme de financement intermédiaire a été établi en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs aux fins de subventionner une partie des paiements d'intérêt dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen des ressources du Capital ordinaire. En 2007, ce mécanisme a payé \$48 millions (contre \$43 millions en 2006 et \$43 millions en 2005) sur les intérêts dus par ces emprunteurs. Au 31 décembre 2006, le MFI était financé principalement par la réserve générale du FOS. Dans le cadre de la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel de la Banque, le financement du MFI a pris fin, et la subvention des paiements d'intérêts n'est plus offerte pour les prêts approuvés après le 31 décembre 2006.

Prêts improductifs et dépréciés et provision pour pertes sur prêts et garanties

Au 31 décembre 2007, tous les prêts étaient productifs. Au 31 décembre 2007, le volume enregistré des investissements dans des prêts dépréciés s'élevait à \$2 millions (contre \$66 millions en 2006) et le volume moyen comptabilisé des prêts dépréciés était de \$24 millions (contre \$117 millions en 2006). En 2007, le revenu comptabilisé sur les prêts dépréciés a été de \$4 millions (contre \$13 millions en 2006 et \$42 millions en 2005, y compris \$29 millions sur les exercices précédents). Si ces prêts n'avaient pas été dépréciés, le revenu comptabilisé aurait été de \$3 millions (contre \$11 millions en 2006 et \$16 millions en 2005). Il n'y a pas eu de provision spécifique pour pertes sur prêts et prêts dépréciés au 31 décembre 2007 (de \$19 millions en 2006).

Les provisions cumulées pour pertes sur prêts et garanties au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 respectivement étaient les suivantes (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au 1 ^{er} janvier	\$104	\$188
Crédit pour pertes sur prêts et garanties . . .	(13)	(48)
Prêts sans garantie souveraine :		
Passation par pertes et profits	(21)	(42)
Recouvrements	—	6
Solde au 31 décembre	<u>\$ 70</u>	<u>\$104</u>
Composés de :		
Provision pour pertes sur prêts	\$ 51	\$ 90
Provision pour pertes sur garanties ⁽¹⁾	19	14
Total	<u>\$ 70</u>	<u>\$104</u>

⁽¹⁾ Comprise dans les Dettes passives et charges à payer au Bilan.

Note F – À recevoir des membres

La composition des montants nets à recevoir des membres aux 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 était la suivante :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Membres régionaux en développement	\$ 401	\$406
Canada	(250)	(93)
Membres extra-régionaux	(355)	(210)
Total	<u>\$(204)</u>	<u>\$103</u>

Ces montants sont inscrits comme suit au Bilan (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
À recevoir des membres	\$ 412	\$ 418
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	(616)	(315)
Total	<u>\$(204)</u>	<u>\$ 103</u>

Note G – Biens

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, les biens de la Banque se composent de ce qui suit (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Terrains, bâtiments, améliorations, logiciel et équipement capitalisés, au prix coûtant	\$ 512	\$ 499
Moins : amortissement cumulé	(216)	(198)
	<u>\$ 296</u>	<u>\$ 301</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note H – Emprunts

La politique d'emprunt de la Banque a pour objectif d'assurer l'accès aux marchés financiers à long terme, à hauteur du volume et moyennent le rapport coût-efficacité voulu. Au 31 décembre 2007, les emprunts à moyen et à long terme de la Banque se composent de prêts, de billets à ordre et d'obligations émis dans différentes monnaies, à des taux d'intérêt qui varient entre 0,38 % et 16,38 %, avant swaps, et entre 0,45 % (équivalent au LIBOR-JPY moins 58 points de base) et 12,25 % après swaps, et dont les échéances s'étalent jusqu'en 2037. Un état récapitulatif du portefeuille des emprunts à moyen et à long terme au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 est présenté à l'Annexe I-5.

La Banque a des mécanismes d'emprunts à court terme qui consistent en un programme d'émissions de bons à prime et de lignes d'emprunt non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les bons à prime sont émis pour des montants non inférieurs à \$100 000 et des échéances ne dépassant pas 360 jours.

Les coûts des emprunts ont été réduits des paiements d'intérêts nets provenant de transactions de swaps liées aux emprunts, qui ont été de \$340 millions en 2007 (contre \$307 millions en 2006 et \$564 millions en 2005).

Note I – Produits dérivés et opérations de couverture
Stratégie de gestion du risque et utilisation des produits dérivés

La stratégie de la Banque en ce qui concerne la gestion du risque financier est conçue pour renforcer l'aptitude de l'institution à accomplir sa mission. Cette stratégie comprend principalement la conception, la mise en œuvre, l'actualisation et le suivi de l'ensemble coordonné de politiques financières et de directives de la Banque et l'utilisation d'un assortiment approprié d'instruments financiers et de structures internes. Les instruments financiers dérivés sont un élément important de l'ensemble des instruments financiers utilisés par la Banque pour accroître son efficacité financière alors qu'elle s'efforce d'atteindre ses objectifs en matière de gestion de risques. Ces instruments, principalement les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, sont utilisés principalement pour des raisons de couverture, dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif de la Banque.

Un nombre important des opérations actuelles d'emprunt comprennent des swaps destinés à couvrir un passif donné, en produisant les fonds nécessaires (c'est-à-dire la monnaie et le taux d'intérêt appropriés). La Banque utilise également des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir des prêts à taux fixe au secteur privé et des swaps d'investissements destinés à couvrir un titre de placement donné et à produire le moyen approprié d'investir les fonds disponibles.

Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires

En vertu des conditions de la Norme No. 133, la Banque inscrit tous les instruments dérivés à leur valeur vénale au Bilan et les variations de cette valeur vénale sont indiquées dans les effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires figurant sur le Compte de résultat et Bénéfices non distribués.

Le 1^{er} janvier 2001, la Banque a adopté la Norme No. 133 et désigné essentiellement tous ses swaps de monnaies et de taux d'intérêt sur emprunts et sur prêts comme relations de couverture à leur valeur vénale aux termes de cette Norme. Les gains ou pertes sur emprunts et prêts pour lesquels un montant en valeur vénale bénéficiait d'une couverture ont été inscrits au revenu et compensés par l'ajustement de la valeur vénale de l'instrument dérivé correspondant. Lorsque la comptabilité de couverture a été abandonnée, le 1^{er} janvier 2004, la Banque a commencé à amortir les ajustements de valeur vénale sur les emprunts et prêts sur le reste de la durée des titres ou prêts correspondants. Cet amortissement est inclus dans les Effets de la Norme No. 133 et dans les ajustements de transactions monétaires.

Les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements de transactions de monnaies pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Accroissement (diminution) de la valeur vénale des instruments dérivés due aux :			
Fluctuations des taux de change . . .	\$ 1 106	\$ 619	\$(568)
Fluctuations des taux d'intérêt . . .	<u>(170)</u>	<u>(469)</u>	<u>5</u>
Variation totale de la valeur vénale des instruments dérivés	936	150	(563)
Gains (Pertes) monétaires sur emprunts	(1 141)	(589)	536
Variation de la valeur vénale d'emprunts hybrides	—	1	—
Amortissement des ajustements de la valeur vénale des emprunts et des prêts	57	62	85
Reclassement au revenu — opérations de couverture de trésorerie	<u>(1)</u>	<u>(8)</u>	<u>(8)</u>
Total	<u>\$(149)</u>	<u>\$(384)</u>	<u>\$ 50</u>

Les devises non fonctionnelles empruntées par la Banque ont été intégralement échangées contre des devises fonctionnelles, protégeant ainsi la Banque des fluctuations des taux de change. En 2007, les variations positives des taux de change, qui ont produit des gains sur la valeur des swaps d'emprunts, d'un montant de

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

\$1 106 millions (contre des gains de \$619 millions en 2006 et des pertes de \$568 millions en 2005) ont compensé les pertes monétaires sur emprunts de \$1 141 millions (contre des pertes de \$589 millions en 2006 et des gains de \$536 millions en 2005).

Note J – Risque de crédit commercial

Le risque de crédit commercial est l'exposition aux pertes potentielles pouvant résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation de titres de l'une des contreparties de la Banque à un placement, une transaction ou une opération sur instrument dérivé. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités de la Banque a pour principal but le maintien d'une exposition prudente aux risques de crédit, du marché, et de trésorerie. C'est pourquoi la Banque n'investit que dans des instruments de dette d'une grande qualité émis par des organismes souverains, des banques et des entreprises. De plus, la Banque limite ses activités sur les marchés financiers à des contreparties, des organes d'émission et des opérateurs agréés, choisis sur la base de politiques de gestion des risques prudentes, et fixe les limites de ses engagements et de leurs échéances pour ces contreparties, organes d'émission et opérateurs en se fondant sur leur dimension et leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités habituelles de placement, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque utilise des produits dérivés, le plus souvent des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, à des fins de couverture. La Banque a également fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie à un produit dérivé et a conclu des accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés comportant des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée. Ces accords-cadres prévoient également la constitution de garanties pour le cas où l'exposition aux cours du marché dépasserait certaines limites contractuelles. La Banque ne prévoit pas de défaillance de l'une quelconque de ses contreparties. Au 31 décembre 2007, elle avait reçu pour \$2 131 millions (contre \$1 264 millions en 2006) de garanties, sous forme d'obligations du Trésor américain, au titre de ses accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés.

Le risque lié aux produits dérivés indiqué ci-dessous représente la perte potentielle maximale, calculée sur la base de la valeur vénale brute des instruments financiers, indépendamment des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée prévus par les accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés ne se conformaient pas totalement aux termes des contrats et de la garantie ou autre sûreté, le cas échéant, pour le montant exigible déclaré irrécouvrable. Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, le risque d'engagement, avant que

soit considéré un accord-cadre pour l'utilisation de produits dérivés ou que soit donnée une garantie, s'établissait comme suit (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Placements—Portefeuille de transactions		
Swaps de taux d'intérêt	\$ 5	\$ 8
Portefeuille d'emprunts		
Swaps de monnaies	2 800	1 797
Swaps de taux d'intérêt	241	113
Portefeuille de prêts		
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt	4	5

Note K – Capital social et droit de vote

Capital social

Le capital social de la Banque comprend des actions « libérées » et des actions « exigibles ». La fraction « libérée » du capital social a été payée en or et/ou en dollars des États-Unis et dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, doit être rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été acceptées en lieu et place du paiement immédiat d'une partie quelconque de la fraction libérée des souscriptions du capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans les ressources du Capital ordinaire, ou de garanties de prêts imputables à ces ressources, et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-6 présente l'État des souscriptions au capital au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006.

Droit de vote

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord, amendé aux termes de la Huitième augmentation des ressources de la Banque, stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix restant à attribuer aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %, dont environ 5 % pour le Japon.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 2007 figurent dans l'État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux pays membres présenté à l'Annexe I-7.

Note L – Bénéfices non distribués

La composition des Bénéfices non distribués au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2007	2006
Réserve générale.....	\$11 911	\$11 777
Réserve spéciale.....	<u>2 665</u>	<u>2 665</u>
Total.....	<u>\$14 576</u>	<u>\$14 442</u>

Note M – Montant cumulé des autres revenus globaux

Les autres revenus globaux résultent notamment des effets de l'application de la Norme 133 et de la Norme 158 et des ajustements de conversion de monnaies. Ces éléments sont récapitulés dans le Compte de résultat global.

On trouvera ci-après un état récapitulatif des variations du montant cumulé des autres revenus globaux pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 (en millions de dollars) :

	Ajustements de conversion		Ajustements (Norme 133)	Ajustements (Norme 158)	Total
	Réserve Générale	Réserve spéciale			
Solde au 1 ^{er} janvier 2005.....	\$ 879	\$(130)	\$(15)	\$ —	\$ 734
Ajustements de conversion ...	(484)	(70)	—	—	(554)
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie.....	—	—	8	—	8
Solde au 31 décembre 2005.....	<u>395</u>	<u>(200)</u>	<u>(7)</u>	<u>—</u>	<u>188</u>
Ajustements de conversion ...	117	32	—	—	149
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie.....	—	—	8	—	8
Comptabilisation initiale du (coût) crédit différé des prestations de retraite :					
Gain actuariel net.....	—	—	—	698	698
Coût avant service.....	—	—	—	(17)	(17)
Solde au 31 décembre 2006.....	<u>512</u>	<u>(168)</u>	<u>1</u>	<u>681</u>	<u>1 026</u>
Ajustements de conversion ...	234	46	—	—	280
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie.....	—	—	1	—	1
Comptabilisation des variations des actifs des prestations de retraite :					
Gain actuariel net.....	—	—	—	126	126
Reclassement aux revenus— amortissement du coût net avant service.....	—	—	—	4	4
Solde au 31 décembre 2007.....	<u>\$ 746</u>	<u>\$(122)</u>	<u>\$ 2</u>	<u>\$811</u>	<u>\$1 437</u>

Note N – Régimes des pensions et autres prestations de retraite

La Banque a deux régimes de pensions de retraite pour ses employés, l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces régimes sont financés par capitalisation des cotisations des employés et des contributions de la Banque, conformément à leurs dispositions. Toutes les contributions de la Banque à ces régimes sont irrévocables, et détenues séparément dans des caisses de retraite à seule fin de versement de prestations aux bénéficiaires de ces régimes.

La Banque offre également des prestations pour soins de santé et autres prestations aux retraités. Tous les membres actuels du personnel de la Banque et de la SII qui cotisent à l'une ou l'autre des deux caisses de pension pendant leur période de service actif et qui répondent à certaines conditions ont droit aux pensions de retraite prévues par le Régime des pensions et autres prestations de retraite. Les retraités versent une cotisation d'assurance maladie fondée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci verse le solde du coût des futures prestations de santé et autres déterminé de façon actuarielle. Bien que toutes les contributions versées par la Banque et tous les autres actifs et revenus du Régime des pensions et autres prestations de retraite restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque à seule fin de versement de prestations au titre dudit Régime.

Comme la Banque et la SII contribuent au financement des régimes bénéficiant à son personnel international et du Régime des autres prestations de retraite, chaque employeur présente sa part respective de contribution à ces caisses. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part de contribution de la Banque aux coûts, actifs et obligations des caisses de pensions et autres prestations de retraite.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Obligations et état de capitalisation

La Banque utilise le 31 décembre comme date d'évaluation des Régimes de pension et des autres prestations de retraite. Le tableau ci-dessous récapitule la modification de l'obligation de versement de prestations, la variation des actifs et l'état de capitalisation de la part de la Banque dans les Caisses de pensions et autres prestations de retraite comptabilisés au Bilan pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 (en millions de dollars) :

	Pensions			Autres prestations de retraite		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Modification de l'obligation de versement de prestations						
Obligation de versement de prestations en début d'année.....	\$ 2 207	\$ 2 046	\$ 1 794	\$ 886	\$ 810	\$ 733
Coût du service.....	58	58	56	32	31	28
Coût des intérêts.....	132	112	105	58	44	42
Cotisations des participants ..	21	21	20	—	—	—
Perte actuarielle (gain actuariel)	(68)	39	136	42	21	23
Paiements de prestations.....	(86)	(69)	(65)	(22)	(20)	(16)
Obligation de versement de prestations en fin d'année..	<u>2 264</u>	<u>2 207</u>	<u>2 046</u>	<u>996</u>	<u>886</u>	<u>810</u>
Variation des actifs						
Valeur vénale des actifs du régime en début d'année ..	2 826	2 499	2 259	1 130	994	899
Rendement effectif des actifs du régime.....	243	339	255	71	140	99
Contribution de l'Employeur..	34	35	30	16	16	12
Cotisations des participants ..	21	21	20	—	—	—
Paiements de prestations.....	(86)	(69)	(65)	(22)	(20)	(16)
Versements nets par d'autres régimes.....	—	1	—	—	—	—
Valeur vénale des actifs du régime en fin d'année.....	<u>3 038</u>	<u>2 826</u>	<u>2 499</u>	<u>1 195</u>	<u>1 130</u>	<u>994</u>
État de capitalisation en fin d'année.....	774	619	453	199	244	184
Non capitalisé :						
Gain actuariel net.....	—	—	(331)	—	—	(142)
Coût avant service.....	—	—	13	—	—	9
Montant net comptabilisé....	<u>\$ 774</u>	<u>\$ 619</u>	<u>\$ 135</u>	<u>\$ 199</u>	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 51</u>
Les montants comptabilisés au Bilan comprennent :						
Actifs liés aux prestations de retraite.....	\$ 774	\$ 619	\$ —	\$ 199	\$ 244	\$ —
Coût des prestations payées d'avance.....	—	—	136	—	—	51
Passif cumulé au titre des prestations.....	—	—	(1)	—	—	—
Montant net comptabilisé....	<u>\$ 774</u>	<u>\$ 619</u>	<u>\$ 135</u>	<u>\$ 199</u>	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 51</u>
Les montants comptabilisés aux autres Revenus globaux cumulés comprennent :						
Gain actuariel net.....	\$ (648)	\$ (492)		\$ (176)	\$ (206)	
Coût avant service.....	8	10		5	7	
Montant net comptabilisé....	<u>\$ (640)</u>	<u>\$ (482)</u>		<u>\$ (171)</u>	<u>\$ (199)</u>	

L'effet additionnel de l'application de la Norme No. 158 aux différents postes du Bilan au 31 décembre 2006 (année de son adoption) se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Avant l'application de la Norme No. 158	Ajustements	Après l'application de la Norme No. 158
Actifs liés aux prestations de retraite.....	\$ 182	\$ 681	\$ 863
Autres actifs.....	836	681	1 517
Actif total.....	65 794	681	66 475
Autre revenu global cumulé.....	345	681	1 026
Fonds propres.....	19 127	681	19 808
Total des dettes et fonds propres.....	65 794	681	66 475

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, l'obligation nette cumulée de versement de prestations au titre des Régimes des pensions était respectivement de \$1 943 millions et de \$1 911 millions.

Le coût net des prestations périodiques et autres variations des actifs et obligations de versement de prestations des régimes comptabilisés dans les Autres éléments du revenu global pour les années terminées les 31 décembre 2007, 2006 et 2005, le cas échéant, comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

Composantes du coût net des prestations périodiques :

	Pensions			Autres prestations de retraite		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Coût du service.....	\$ 58	\$ 58	\$ 56	\$ 32	\$ 31	\$ 28
Coût des intérêts.....	132	112	105	58	44	42
Rendement attendu des actifs du régime.....	(154)	(139)	(132)	(61)	(55)	(53)
Amortissement des coûts avant service.....	2	2	2	2	2	2
Coût périodique net des prestations.....	<u>\$ 38</u>	<u>\$ 33</u>	<u>\$ 31</u>	<u>\$ 31</u>	<u>\$ 22</u>	<u>\$ 19</u>
Dont :						
Part correspondant au Capital ordinaire....	\$ 32	\$ 26	\$ 25	\$ 26	\$ 17	\$ 15
Part correspondant au FOS.....	6	7	6	5	5	4

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Autres variations de l'actif et des obligations de versement de prestations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global :

	Pensions		Autres prestations de retraite	
	2007	2006	2007	2006
Gain actuariel net				
(Perte actuarielle nette) ..	\$ (156)	\$ (492)	\$ 30	\$ (206)
Coûts avant service	—	10	—	7
Amortissement du coût avant service	(2)	—	(2)	—
Total comptabilisé dans les Autres éléments du résultat global	<u>\$ (158)</u>	<u>\$ (482)</u>	<u>\$ 28</u>	<u>\$ (199)</u>
Total comptabilisé dans le coût net des prestations périodiques Autres éléments du résultat global	<u>\$ (120)</u>	<u>\$ (449)</u>	<u>\$ 59</u>	<u>\$ (177)</u>

La Banque répartit les coûts périodiques afférents aux pensions au Capital ordinaire et au FOS selon une formule d'allocation approuvée par le Conseil d'administration pour les dépenses administratives.

Le coût estimatif avant service qui sera amorti au moyen des autres revenus globaux cumulés et imputé au coût périodique net des prestations en 2008 est de \$2 millions pour les Régimes des pensions et de \$2 millions pour le Régime des autres prestations de retraite.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience et la meilleure estimation de la Direction concernant les variations des prestations et les conditions économiques futures. Les modifications de ces hypothèses auront des répercussions sur les coûts des prestations et les obligations à venir. Les gains ou pertes actuariels se produisent lorsque les résultats effectifs diffèrent des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non comptabilisés qui dépassent 10 % de l'obligation de versement de prestations ou de la valeur en bourse des actifs du régime en début de période, celui de ces deux montants qui est le plus élevé étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés censés recevoir des prestations au titre des deux régimes de pensions et du régime des autres prestations de retraite, qui est respectivement d'environ 10,5 ans, 13,0 ans et 11,5 ans.

Les obligations nettes avant service non comptabilisées sont amorties sur 10,5 ans pour le régime de retraite du personnel international, sur 13,0 ans pour le régime de retraite du per-

sonnel local et sur 7,9 ans pour le régime des autres prestations de retraite.

Les moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations et du coût périodique net des prestations sont les suivantes :

Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Taux d'actualisation.....	6,25 %	6,00 %	5,50 %	6,25 %	6,00 %	5,50 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international).....	6,00 %	6,00 %	5,10 %			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,80 %	7,80 %	7,30 %			

Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût net périodique des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Taux d'actualisation.....	6,00 %	5,50 %	5,50 %	6,00 %	5,50 %	5,50 %
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international).....	6,00 %	5,10 %	5,10 %			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,80 %	7,30 %	6,90 %			

Le rendement annuel attendu des actifs des régimes est fondé sur les taux de rentabilité passés des catégories d'actifs utilisées par ces régimes et appliqués avec prudence pour déterminer les affectations au titre de la politique relative aux placements. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations de versement de prestations sont déterminés sur la base des taux des obligations de sociétés cotées AAA et AA à la fin de l'exercice.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Pour les participants censés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée de prestations de retraite a été déterminée sur la base des tendances suivantes des coûts au 31 décembre :

	2007	2006	2005
Tendances des coûts des soins de santé supposées pour le prochain exercice :			
Frais médicaux	10,00 %	8,00 %	8,00 %
Médicaments sur ordonnance	10,00 %	9,00 %	9,50 %
Soins dentaires	6,50 %	6,50 %	6,50 %
Rythme auquel les coûts sont censés diminuer (taux ultime) . .	5,00 %	5,00 %	4,50 %
Année où les coûts atteindront le taux ultime	2018	2013	2013

Pour les participants censés prendre leur retraite hors des États-Unis, on a utilisé un taux d'évolution des coûts des soins de santé de 10,00 % (de 8,00 % en 2006 ; de 8,00 % en 2005) pour les coûts des soins de santé.

Les taux supposés d'évolution des coûts des soins de santé ont un effet sensible sur les montants indiqués pour le Régime des autres prestations de retraite (soins de santé). Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait eu les effets suivants au 31 décembre 2007 (en millions de dollars) :

	Augmentation d'un point de pourcentage	Diminution d'un point de pourcentage
Effet sur le total des composantes du coût du service et des intérêts	\$ 14	\$ (11)
Effet sur l'obligation de versement de prestations de retraite	125	(97)

Actifs des Régimes de retraite

Les affectations des moyennes pondérées des actifs aux Régimes de pensions et autres prestations de retraite au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 sont les suivantes (en pourcentage) :

Catégorie d'actifs	Actifs des régimes		Autres prestations	
	2007	2006	2007	2006
Valeurs des États-Unis	34 %	35 %	39 %	40 %
Autres valeurs	25 %	26 %	30 %	31 %
Valeurs sur les nouveaux marchés	3 %	3 %	—	—
Dette sur les nouveaux marchés	2 %	2 %	—	—
Obligations et fonds à revenu fixe	20 %	20 %	20 %	19 %
Obligations indexées sur le taux d'inflation aux États-Unis	7 %	6 %	10 %	9 %
Participations et fonds détenus dans des placements immobiliers	6 %	6 %	—	—
Instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix	3 %	2 %	—	—
Autres	—	—	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les actifs des Caisses de pensions et autres prestations sont gérés principalement par des responsables de la gestion des placements engagés par la Banque, auxquels sont fournies des directives en matière de placements qui tiennent compte des politiques de placement des Régimes de pensions et autres prestations. Les politiques de placement des actifs des régimes ont été établies de manière que, conformément aux rendements passés, il y ait une forte affectation de fonds propres, dans l'espoir de rendements suffisants pour faire face aux besoins de financement à long terme.

Les placements des actifs maintiennent en moyenne de 60 à 70 % de placements sur des ensembles bien diversifiés de titres. Ces actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) à titre de protection contre les risques de déflation, et dans un ensemble d'autres types d'investissements (de 10 à 15 %) qui sont censés réagir positivement à une reprise de l'inflation, afin d'assurer une protection contre toute perte de pouvoir d'achat, de valeurs sur les nouveaux marchés (de 0 à 5 %) et de dettes sur les nouveaux marchés (de 0 à 5 %).

Au 31 décembre 2007, les affectations visées par la politique de placement étaient les suivantes :

	Personnel international	Personnel local	Autres prestations
Valeurs des États-Unis	35 %	40 %	40 %
Autres valeurs	25 %	30 %	30 %
Titres placés sur le marché émergent ⁽¹⁾	5 %	—	—
Revenu fixe	20 %	20 %	20 %
Placements sensibles à l'inflation ⁽²⁾ . .	15 %	10 %	10 %

⁽¹⁾ Comprennent les valeurs et la dette sur les marchés émergents

⁽²⁾ Comprennent des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5 % à 15 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 6 %) et des instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix (0 % à 4 %) pour régime du Personnel international et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (6 % à 10 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 5 %) pour le Régime du Personnel local et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (10 %) pour les Autres prestations.

La gestion des risques est assurée par un suivi continu du niveau de chaque catégorie d'actif et par un responsable de la gestion des placements. Dans la mesure du possible, les placements sont réajustés en fonction des objectifs d'affectation de la politique à l'aide de la trésorerie des régimes. Si la trésorerie ne suffit pas pour maintenir les pondérations visées, des transferts sont effectués au moins une fois par an d'un compte à un autre. En règle générale, les gérants des régimes ne sont pas autorisés à investir plus de 5 % de leurs portefeuilles sur les titres d'un même émetteur autre que le Gouvernement des États-Unis. L'utilisation de produits dérivés par un gérant doit être expressément autorisée pour chaque instrument.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Trésorerie

Contributions

En 2008, les contributions de la Banque aux régimes de retraite et autres prestations devraient être respectivement d'environ \$23 millions et de \$17 millions. Toutes ces contributions sont effectuées en espèces.

Estimation des paiements futurs de prestations

Le tableau ci-dessous indique les montants totaux des prestations que la Banque prévoit de payer au cours de chacune des cinq prochaines années et globalement pour les cinq années suivantes (en millions). Ces montants sont fondés sur les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour mesurer le volume des prestations à payer au 31 décembre 2007.

Année	Régimes	Autres prestations
2008	\$ 85	\$ 28
2009	90	31
2010	98	33
2011	105	37
2012	111	40
2013–2017	651	246

Note O – Ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations

L'ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations, tel qu'il figure dans l'État des flux de trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenu net	\$ 134	\$ 243	\$ 762
Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :			
Revenu des prêts	(2)	(9)	(8)
Revenu des placements	(26)	(19)	(7)
Perte (gain) nette non réalisée sur les placements	280	(12)	(1)
Intérêts et autres coûts des emprunts après swaps	182	213	188
Charges administratives, y compris amortissement	67	48	53
Programmes spéciaux	24	27	11
Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions	149	384	(50)
Diminution (augmentation) nette des placements	122	(1 796)	(1 341)
Crédit pour pertes sur prêts et sur garanties	(13)	(48)	(14)
Trésorerie nette fournie par les opérations	<u>\$ 917</u>	<u>\$ (969)</u>	<u>\$ (407)</u>
Revenu supplémentaire provenant d'activités non monétaires			
Augmentation (diminution) résultant de fluctuations des taux de change			
Titres de placement	\$ 438	\$ 316	\$ (272)
Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	347	167	(271)
Encours de prêts	583	366	(1 377)
Emprunts	840	536	(1 229)
À recevoir des membres — montant net	(302)	(139)	187

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (fin)

Note P – Présentation d'un rapport fragmentaire

La Direction a déterminé que la Banque ne peut rendre compte que d'un fragment de ses activités car elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à son revenu net. La Banque ne fait pas de différence selon la nature des produits ou services offerts, le processus de préparation ou la méthode de prestation de services aux différents pays. En 2007, 2006 et 2005, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par, trois pays ont dégagé un revenu de plus de 10 %, comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos les 31 décembre		
	2007	2006	2005
Argentine	\$463	\$476	\$460
Brésil.....	583	540	478

Note Q – Valeur vénale des instruments financiers

Pour mesurer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le Bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pour tous les prêts et les engagements s'y rapportant, la Banque juge qu'en raison du caractère unique de ses opérations de prêt et de l'absence de marché secondaire pour les prêts au développement, il est difficile d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Swaps : La valeur vénale des swaps de taux d'intérêt et de monnaies se fonde sur des modèles d'actualisation des flux financiers ou de fixation des prix.

Emprunts : Le cas échéant, la valeur vénale des emprunts se fonde sur des modèles de flux de trésorerie actualisés ou de fixation des prix.

Le tableau ci-dessous présente la valeur vénale des instruments financiers, ainsi que les montants comptabilisés au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 (en millions de dollars) :

	2007		2006	
	Valeur comptable	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
Espèces	\$ 200	\$ 200	\$ 276	\$ 276
Titres de placement				
Transactions.....	12 307	12 307	12 278	12 278
Détenus jusqu'à l'échéance	3 858	3 841	3 543	3 516
Prêts en cours, nets.....	47 903	N/D	45 842	N/D
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à recevoir				
Titres de placement — transactions.....	3	3	2	2
Prêts	4	4	5	5
Emprunts.....	3 019	3 019	1 880	1 880
Emprunts				
Court terme.....	2 204	2 204	658	658
Moyen et long terme	44 845	45 305	44 030	44 080
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à payer				
Titres de placement — transactions.....	2	2	1	1
Prêts	16	16	9	9
Emprunts.....	1 006	1 006	742	742

N/D = Non disponible

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :					
Valeur comptable	—	—	—	454	454 ⁽¹⁾
Solde moyen durant l'exercice	—	—	—	519	519
Gains nets pour l'exercice	—	—	—	3	3
Obligations d'autres gouvernements et institutions :					
Valeur comptable	—	127	—	—	127
Solde moyen durant l'exercice	24	90	—	—	114
Pertes nettes pour l'exercice	(1)	—	—	—	(1)
Obligations bancaires :					
Valeur comptable	1 701	43	151	2 812	4 707
Solde moyen durant l'exercice	1 736	93	265	3 034	5 128
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(10)	—	—	14	4
Titres de sociétés :					
Valeur comptable	—	—	—	411	411
Solde moyen durant l'exercice	—	—	—	449	449
Pertes nettes pour l'exercice	—	—	—	(5)	(5)
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :					
Valeur comptable	2 498	—	—	4 110	6 608
Solde moyen durant l'exercice	2 416	—	—	4 834	7 250
Pertes nettes pour l'exercice	(52)	—	—	(239)	(291)
Total des titres de placement :					
Valeur comptable	4 199	170	151	7 787	12 307
Solde moyen durant l'exercice	4 176	183	265	8 836	13 460
Pertes nettes pour l'exercice	(63)	—	—	(227)	(290)
Swaps de taux d'intérêt nets :					
Valeur comptable ⁽²⁾	1	—	—	—	1
Solde moyen durant l'exercice	1	—	—	—	1
Pertes nettes pour l'exercice	—	—	—	(1)	(1)
Total des titres de placement à négocier et des swaps :					
Valeur comptable	4 200	170	151	7 787	12 308
Solde moyen durant l'exercice	4 177	183	265	8 836	13 461
Pertes nettes pour l'exercice	(63)	—	—	(228)	(291)
Rendement pour l'exercice (%)	2,78	0,59	2,37	2,84	2,79

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant à \$226 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du Gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Les accords de swap et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Dollars États-Unis	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :			
Valeur comptable	—	523	523 ⁽¹⁾
Solde moyen durant l'exercice	15	216	231
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	1	—
Obligations d'autres gouvernements et institutions :			
Valeur comptable	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	112	50	162
Pertes nettes pour l'exercice	(7)	(1)	(8)
Obligations bancaires :			
Valeur comptable	954	2,232	3,186
Solde moyen durant l'exercice	1,043	2,176	3,219
Gains nets pour l'exercice	—	1	1
Titres de sociétés :			
Valeur comptable	—	481	481
Solde moyen durant l'exercice	51	389	440
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :			
Valeur comptable	2,351	5,737	8,088
Solde moyen durant l'exercice	2,164	4,934	7,098
Gains nets pour l'exercice	2	45	47
Total des titres de placement :			
Valeur comptable	3,305	8,973	12,278
Solde moyen durant l'exercice	3,385	7,765	11,150
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(6)	46	40
Swaps de monnaies à recevoir :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	—	100	100
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	(120)	—	(120)
Gains nets pour l'exercice	6	—	6
Swaps de taux d'intérêt nets :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	1	1
Solde moyen durant l'exercice	—	—	—
Gains nets pour l'exercice	4	—	4
Total des titres de placement à négocier et des swaps :			
Valeur comptable	3,305	8,974	12,279
Solde moyen durant l'exercice	3,265	7,865	11,130
Gains nets pour l'exercice	4	46	50
Rendement pour l'exercice (%)	3.15	5.37	4.73

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant à \$348 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du Gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	48	—	—	5	—	53 ⁽¹⁾
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	48	—	—	5	—	53
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	1 153	446	51	269	1 115	3 034
Gains bruts non réalisés	1	1	—	1	3	6
Pertes brutes non réalisées	17	—	—	1	4	22
Valeur vénale	1 137	447	51	269	1 114	3 018
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé	309	4	95	—	155	563
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	309	4	95	—	155	563
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé	—	—	—	60	148	208
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	1	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	2	2
Valeur vénale	—	—	—	60	147	207
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	1 510	450	146	334	1 418 ⁽²⁾	3 858
Gains bruts non réalisés	1	1	—	1	4	7
Pertes brutes non réalisées	17	—	—	1	6	24
Valeur vénale	1 494	451	146	334	1 416	3 841
Rendement pour l'exercice (%)	3,64	0,56	2,29	3,92	4,38	3,45

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant à \$53 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du Gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$1 085
Livres sterling	230
Autres	103
Total	<u>\$1 418</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur vénale
2008	\$1 545	\$1 543
2009 à 2012	<u>2 313</u>	<u>2 298</u>
Total	<u>\$3 858</u>	<u>\$3 841</u>

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen Japonais	Francs suisse	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé.....	66	—	—	5	—	71 ⁽¹⁾
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	66	—	—	5	—	71
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé.....	867	348	72	351	884	2 522
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	2	2
Pertes brutes non réalisées	13	1	—	8	6	28
Valeur vénale	854	347	72	343	880	2 496
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé.....	310	111	142	—	185	748
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	310	111	142	—	185	748
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé.....	—	1	—	75	126	202
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	1	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	1	2
Valeur vénale	—	1	—	74	126	201
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé.....	1 243	460	214	431	1 195 ⁽²⁾	3 543
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	3	3
Pertes brutes non réalisées	13	1	—	9	7	30
Valeur vénale	1 230	459	214	422	1 191	3 516
Rendement pour l'exercice (%)	3,42	0,26	1,84	4,14	4,32	3,31

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant à \$71 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du Gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 887
Livres sterling	217
Autres	91
Total	<u>\$1 195</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur vénale
2007	\$1 358	\$1 358
2008 à 2011	2 182	2 156
2012	3	2
Total	<u>\$3 543</u>	<u>\$3 516</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-3

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Pays sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2006 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde du prêt est recouvrable		Non décaissé	En cours 2005 ⁽¹⁾
		Monnaies de pays non emprunteurs ⁽²⁾	Monnaies de pays emprunteurs		
Argentine.....	\$ 8 567	\$ 8 507	\$ 60	\$ 4 708	\$ 8 465
Bahamas.....	79	79	—	61	74
Barbade.....	133	133	—	61	141
Belize.....	96	96	—	4	80
Bolivie.....	195	195	—	52	233
Bésil.....	12 505	12 456	49	2 067	11 743
Chili.....	551	550	1	287	550
Colombie.....	4 813	4 791	22	664	4 294
Costa Rica.....	495	495	—	517	535
El Salvador.....	1 166	1 166	—	207	1 128
Équateur.....	1 465	1 465	—	556	1 326
Guatemala.....	1 135	1 135	—	477	959
Guyana.....	3	3	—	16	6
Honduras.....	89	89	—	68	104
Jamaïque.....	542	542	—	92	565
Mexique.....	4 574	4 574	—	1 055	3 999
Nicaragua.....	78	78	—	40	84
Panama.....	853	853	—	555	842
Paraguay.....	678	678	—	429	658
Pérou.....	3 823	3 823	—	652	3 622
Republique dominicaine.....	1 029	1 029	—	359	1 067
Surinam.....	55	55	—	25	49
Trinité-et-Tobago.....	390	390	—	144	377
Uruguay.....	1 835	1 835	—	592	1 837
Venezuela.....	1 153	1 138	15	917	1 574
Région.....	484	484	—	19	531
Prêts sans garantie souveraine.....	1 168	1 168	—	1 504	1 089
Société interaméricaine d'investissement.....	—	—	—	300	—
Total 2007.....	<u>\$47 954</u>	<u>\$47 807</u>	<u>\$147</u>	<u>\$16 428</u>	
Total 2006.....		<u>\$45 779</u>	<u>\$153</u>	<u>\$16 080</u>	<u>\$45 932</u>

⁽¹⁾ Ce tableau exclut les prêts sans garantie souveraine en cours de \$944 millions au 31 décembre 2007 (contre \$1 205 millions en 2006). Il exclut également les garanties en cours à hauteur de \$689 millions au 31 décembre 2007 (contre \$379 millions en 2006).

⁽²⁾ Inclut \$147 millions de prêts dans les monnaies de pays emprunteurs qui ont été changés en dollars des États-Unis.

La Banque a des prêts sans garantie souveraine en cours dans les pays suivants (en millions de dollars) :

	31 décembre			31 décembre	
	2007	2006		2007	2006
Argentine.....	\$ 2	\$ 52	Jamaïque.....	\$ —	\$ 30
Bolivie.....	81	93	Mexique.....	105	236
Bésil.....	558	346	Nicaragua.....	7	7
Chili.....	9	12	Pérou.....	201	127
Costa Rica.....	10	11	Surinam.....	7	—
Équateur.....	25	22	Uruguay.....	—	10
Guatemala.....	25	—	Région.....	138	143
				<u>\$1 168</u>	<u>\$1 089</u>

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 97	7,16	\$ —	—	—	\$ 97	7,16
Taux variable.....	1 959	4,25	12	4,53	5,24	1 971	4,25
Yen japonais							
Taux fixe	175	7,15	—	—	—	175	7,15
Taux variable.....	3 536	4,25	8	1,93	4,89	3 544	4,24
Taux variable basé sur le LIBOR...	—	—	35	0,99	8,87	35	0,99
Francs suisses							
Taux fixe	94	7,22	—	—	—	94	7,22
Taux variable.....	1 839	4,25	—	—	—	1 839	4,25
Dollars des États-Unis⁽¹⁾							
Taux fixe	327	7,16	—	—	—	327	7,16
Taux variable.....	6 553	4,25	22 329	5,61	7,72	28 882	5,30
Taux fixe — basé sur le LIBOR....	—	—	417	5,71	3,63	417	5,71
Taux variable — basé sur le LIBOR...	—	—	10 426	5,62	9,42	10 426	5,62
Autres							
Taux fixe	147	4,00	—	—	—	147	4,00
Encours des prêts							
Taux fixe	840	6,61	—	—	—	840	6,61
Taux variable.....	13 887	4,25	22 349	5,61	7,72	36 236	5,09
Taux fixe — basé sur le LIBOR....	—	—	417	5,71	3,63	417	5,71
Taux variable — basé sur le LIBOR...	—	—	10 461	5,60	9,42	10 461	5,60
Total.....	<u>\$14 727</u>	<u>4,38</u>	<u>\$33 227</u>	<u>5,61</u>	<u>8,20</u>	<u>\$47 954</u>	<u>5,23</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devises unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽³⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2008.....	\$223	\$ 1 913	\$ 66	\$ 2 142	\$ 289	\$ 4 055	\$ 4 344
2009.....	149	1 911	63	1 792	212	3 703	3 915
2010.....	124	1 834	65	2 038	189	3 872	4 061
2011.....	97	1 646	61	2 226	158	3 872	4 030
2012.....	82	1 384	58	2 267	140	3 651	3 791
2013 à 2017.....	140	3 863	89	10 882	229	14 745	14 974
2018 à 2022.....	22	1 168	15	7 451	37	8 619	8 656
2023 à 2027.....	3	168	—	3 376	3	3 544	3 547
2028 à 2032.....	—	—	—	636	—	636	636
Total.....	<u>\$840</u>	<u>\$13 887</u>	<u>\$417</u>	<u>\$32 810</u>	<u>\$1 257</u>	<u>\$46 697</u>	<u>\$47 954</u>
Échéance moyenne (années) .	<u>2,97</u>	<u>4,64</u>	<u>3,63</u>	<u>8,26</u>	<u>3,19</u>	<u>7,18</u>	<u>7,07</u>

⁽¹⁾ Inclut \$147 millions de prêts dans les monnaies de pays emprunteurs qui ont été changés en dollars des États-Unis.⁽²⁾ Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.⁽³⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

Au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 131	7,18	\$ —	—	—	\$ 131	7,18
Taux variable.....	1 942	4,14	14	3,72	5,65	1 956	4,14
Yen japonais							
Taux fixe	241	7,17	—	—	—	241	7,17
Taux variable.....	3 584	4,14	5	1,79	5,39	3 589	4,14
Taux variable — basé sur le LIBOR..	—	—	4	0,87	9,87	4	0,87
Francs suisses							
Taux fixe	138	7,21	—	—	—	138	7,21
Taux variable.....	2 013	4,14	—	—	—	2 013	4,14
Dollars des États-Unis⁽¹⁾							
Taux fixe	522	7,18	—	—	—	522	7,18
Taux variable.....	7 735	4,14	21 486	5,41	7,92	29 221	5,07
Taux fixe — basé sur le LIBOR....	—	—	584	6,72	4,03	584	6,72
Taux variable — basé sur le LIBOR..	—	—	7 378	6,72	8,30	7 378	6,72
Autres							
Taux fixe	155	4,00	—	—	—	155	4,00
Encours des prêts							
Taux fixe	1 187	6,77	—	—	—	1 187	6,77
Taux variable.....	15 274	4,14	21 505	5,41	7,92	36 779	4,88
Taux fixe — basé sur le LIBOR....	—	—	584	6,72	4,03	584	6,72
Taux variable — basé sur le LIBOR..	—	—	7 382	6,72	8,30	7 382	6,72
Total	<u>\$16 461</u>	<u>4,33</u>	<u>\$29 471</u>	<u>5,76</u>	<u>7,94</u>	<u>\$45 932</u>	<u>5,25</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devises unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽³⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2007.....	\$ 291	\$ 1 885	\$ 85	\$ 2 280	\$ 376	\$ 4 165	\$ 4 541
2008.....	229	1 894	76	2 100	305	3 994	4 299
2009.....	157	1 893	71	1 683	228	3 576	3 804
2010.....	133	1 817	71	1 854	204	3 671	3 875
2011.....	107	1 593	78	1 985	185	3 578	3 763
2012 à 2016.....	242	4 531	177	9 139	419	13 670	14 089
2017 à 2021.....	25	1 430	26	6 574	51	8 004	8 055
2022 à 2026.....	3	223	—	2 666	3	2 889	2 892
2027 à 2031.....	—	8	—	606	—	614	614
Total.....	<u>\$1 187</u>	<u>\$15 274</u>	<u>\$584</u>	<u>\$28 887</u>	<u>\$1 771</u>	<u>\$44 161</u>	<u>\$45 932</u>
Échéance moyenne (années) .	<u>3,10</u>	<u>4,92</u>	<u>4,03</u>	<u>8,02</u>	<u>3,41</u>	<u>6,95</u>	<u>6,81</u>

⁽¹⁾ Inclut \$74 millions de prêts dans les monnaies de pays emprunteurs qui ont été changés en dollars des États-Unis.

⁽²⁾ Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

⁽³⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE H ET I

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 2 628	4,94	3,20	\$ 181	6,70	1,67	\$ —	—	—	\$ 2 809	5,05	3,10
	—	—	—	(659)	5,57	2,25	(1 168)	4,16	4,40	(1 827)	4,67	3,62
Taux variable	806	5,33	8,32	3 672	4,50	3,57	1 168	4,61	4,40	5 646	4,64	4,42
	—	—	—	(806)	5,33	8,32	—	—	—	(806)	5,33	8,32
Yen japonais												
Taux fixe	2 133	2,91	3,03	677	0,95	0,83	45	1,71	0,37	2 855	2,43	2,47
	—	—	—	(90)	5,03	6,36	(1 190)	1,89	1,58	(1 280)	2,11	1,92
Taux variable	242	2,35	11,41	154	0,59	0,86	1 172	0,67	1,84	1 568	0,92	3,22
	—	—	—	(663)	1,19	4,75	(27)	1,23	10,83	(690)	1,19	4,99
Francs suisses												
Taux fixe	—	—	—	1 237	2,56	3,13	—	—	—	1 237	2,56	3,13
Taux variable	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	23 727	5,29	5,42	620	5,62	2,33	580	5,25	6,77	24 927	5,29	5,37
	—	—	—	(650)	6,69	0,50	(11 566)	4,89	6,82	(12 216)	4,98	6,48
Taux variable	150	2,46	6,73	14 739	4,92	6,28	12 939	4,87	5,71	27 828	4,88	6,01
	—	—	—	(4 167)	4,84	3,66	(2 531)	4,74	5,44	(6 698)	4,81	4,33
Autres												
Taux fixe	17 967	6,37	6,21	—	—	—	—	—	—	17 967	6,37	6,21
	—	—	—	(17 967)	6,37	6,21	—	—	—	(17 967)	6,37	6,21
Taux variable	118	10,11	5,31	—	—	—	—	—	—	118	10,11	5,31
	—	—	—	(118)	10,11	5,31	—	—	—	(118)	10,11	5,31
Total												
Taux fixe	46 455	5,58	5,49	1 478	—	—	625	—	—	48 558	5,51	5,38
	—	—	—	(19 366)	—	—	(13 924)	—	—	(33 290)	5,60	6,00
Taux variable	1 316	4,89	8,44	19 802	—	—	15 279	—	—	36 397	4,61	5,55
	—	—	—	(5 754)	—	—	(2 558)	—	—	(8 312)	4,63	4,79
Principal à la valeur nominale												
	47 771	5,56	5,57	(3 840)	—	—	(578)	—	—	43 353	4,85	5,15
Norme 133 — Ajustements de la valeur vénale												
	(9)	—	—	599	—	—	(116)	—	—	474	—	—
Prime nette non amortie												
	(2 917)	—	—	1 344	—	—	578 ⁽³⁾	—	—	(995)	—	—
Total	\$44 845	5,56	5,57	\$ (1 897)	—	—	\$ (116)	—	—	\$42 832	4,85	5,15

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2007, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de cinq mois.⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies et de taux d'intérêt de \$1 897 millions, et de \$116 millions respectivement, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$3 019 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 006 millions sur le Bilan.⁽³⁾ Représente la prime non amortie sur les swaps de taux d'intérêt à coupon zéro.**STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME**

31 décembre 2007

Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance		Année d'échéance	
2008	\$ 7 460	2013 à 2017	\$12 460
2009	5 770	2018 à 2022	2 266
2010	6 014	2023 à 2027	3 910
2011	2 930	2037	478
2012	6 483	Total	\$47 771

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE H ET I

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 2 593	5,04	3,91	\$ 164	6,70	2,67	\$ 196	3,65	0,89	\$ 2 953	5,04	3,64
	—	—	—	(996)	5,57	2,27	(1 069)	4,15	5,34	(2 065)	4,84	3,86
Taux variable	896	5,26	7,73	3 153	3,37	3,08	1 069	3,45	5,34	5 118	3,72	4,37
	—	—	—	(896)	5,24	7,73	(196)	3,39	0,89	(1 092)	4,91	6,50
Yen japonais												
Taux fixe	2 463	3,03	3,31	635	0,95	1,83	42	1,71	1,37	3 140	2,59	2,98
	—	—	—	(464)	3,45	1,51	(1 115)	1,89	2,58	(1 579)	2,35	2,27
Taux variable	227	2,35	12,41	173	0,17	1,68	1 099	0,19	2,84	1 499	0,51	4,16
	—	—	—	(622)	0,90	5,75	(25)	1,23	11,83	(647)	0,91	5,98
Francs suisses												
Taux fixe	821	3,27	0,81	—	—	—	—	—	—	821	3,27	0,81
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	616	1,42	2,94	—	—	—	616	1,42	2,94
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 361	5,36	5,46	1 314	5,71	1,89	231	5,24	2,97	25 906	5,38	5,26
	—	—	—	(1 165)	5,68	1,19	(9 550)	4,70	6,71	(10 715)	4,81	6,11
Taux variable	150	2,46	7,73	12 906	5,20	5,59	10 786	5,14	6,54	23 842	5,16	6,03
	—	—	—	(2 558)	5,15	3,94	(1 468)	4,91	4,89	(4 026)	5,06	4,29
Autres												
Taux fixe	14 789	6,19	5,49	—	—	—	—	—	—	14 789	6,19	5,49
	—	—	—	(14 789)	6,19	5,49	—	—	—	(14 789)	6,19	5,49
Taux variable	96	10,06	4,81	—	—	—	—	—	—	96	10,06	4,81
	—	—	—	(96)	10,06	4,81	—	—	—	(96)	10,06	4,81
Total												
Taux fixe	45 027	5,45	5,18	2 113	—	—	469	—	—	47 609	5,39	5,00
	—	—	—	(17 414)	—	—	(11 734)	—	—	(29 148)	5,38	5,43
Taux variable	1 369	4,81	8,30	16 848	—	—	12 954	—	—	31 171	4,64	5,60
	—	—	—	(4 172)	—	—	(1 689)	—	—	(5 861)	4,66	4,90
Principal à la valeur nominale												
	46 396	5,43	5,27	(2 625)	—	—	—	—	—	43 771	4,96	5,16
Norme 133 —												
Ajustement de la valeur vénale	71	—	—	106	—	—	174	—	—	351	—	—
Prime nette non amortie												
	(2 437)	—	—	1 207	—	—	—	—	—	(1 230)	—	—
Total	\$44 030	5,43	5,27	\$ (1 312)			\$ 174			\$42 892	4,96	5,16

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2006, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de cinq mois.

⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de \$1 312 millions, et la valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de \$174 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 880 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$742 millions sur le Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance		Année d'échéance	
2007	\$ 6 272	2012 à 2016	\$15 469
2008	6 908	2017 à 2021	2 722
2009	5 048	2022 à 2026	1 740
2010	4 893	2027	600
2011	2 744	Total	\$46 396

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-6

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL – NOTE K

Au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

Exprimés en milliers de dollars des États-Unis⁽¹⁾

Pays membres	Actions	Fraction libérée du capital souscrit		Fraction exigible du capital souscrit	Total 2007	Total 2006
		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies			
Allemagne	158 638	\$ 82,3	\$ —	\$ 1 831,4	\$ 1 913,7	\$ 1 913,7
Argentine	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Autriche	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
Bahamas	17 398	7,5	4,1	198,3	209,9	209,9
Barbade	10 767	3,9	1,8	124,3	129,9	129,9
Belgique	27 438	14,2	—	316,8	331,0	331,0
Belize	9 178	3,6	3,6	103,5	110,7	110,7
Bolivie	72 258	29,0	8,4	834,4	871,7	871,7
Brésil	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Canada	334 887	173,7	—	3 866,2	4 039,9	4 039,9
Chili	247 163	99,1	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Colombie	247 163	99,2	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Costa Rica	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Croatie	4 018	2,1	—	46,4	48,5	48,5
Danemark	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
El Salvador	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Équateur	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Espagne	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
États-Unis	2 512 529	1 303,0	—	29 006,7	30 309,7	30 309,7
Finlande	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
France	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Guatemala	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Guyana	13 393	5,2	2,6	153,8	161,6	161,6
Haïti	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Honduras	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Israël	13 126	6,8	—	151,5	158,3	158,3
Italie	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Jamäïque	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Japon	418 642	217,1	—	4 833,2	5 050,3	5 050,3
Mexique	578 632	232,1	66,9	6 681,3	6 980,3	6 980,3
Nicaragua	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Norvège	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
Panama	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Paraguay	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Pays-Bas	28 207	14,6	—	325,6	340,3	340,3
Pérou	120 445	48,3	14,0	1 390,7	1 453,0	1 453,0
Portugal	4 474	2,3	—	51,7	54,0	54,0
République de Corée	184	0,1	—	2,1	2,2	2,2
République dominicaine	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Royaume-Uni	80 551	41,8	—	929,9	971,7	971,7
Slovénie	2 434	1,3	—	28,1	29,4	29,4
Suède	27 268	14,1	—	314,8	328,9	328,9
Suisse	39 347	20,4	—	454,2	474,7	474,7
Surinam	7 342	3,5	2,2	82,9	88,6	88,6
Trinité-et-Tobago	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Uruguay	96 507	38,7	11,2	1 114,3	1 164,2	1 164,2
Venezuela	482 267	216,0	33,3	5 568,5	5 817,8	5 817,8
Total avant montant non affecté	8 367 264	3 870,6	468,8	96 598,5	100 937,9	100 937,9
Non affecté ⁽²⁾	1 299	0,9	—	14,8	15,7	15,7
Total 2007	8 368 563	\$ 3 871	\$ 469	\$ 96 613	\$ 100 953	\$ 100 953
Total 2006	8 368 563	\$ 3 871	\$ 469	\$ 96 613		\$ 100 953

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

⁽²⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-7

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

31 décembre 2007

Pays membres	Actions souscrites	Nombre de voix	Pourcentage du nombre total de voix ⁽¹⁾
Membres régionaux en développement			
Argentine	900 154	900 289	10,752
Bahamas	17 398	17 533	0,209
Barbade	10 767	10 902	0,130
Belize	9 178	9 313	0,111
Bolivie	72 258	72 393	0,865
Brésil	900 154	900 289	10,752
Chili	247 163	247 298	2,953
Colombie	247 163	247 298	2,953
Costa Rica	36 121	36 256	0,433
El Salvador	36 121	36 256	0,433
Équateur	48 220	48 355	0,577
Guatemala	48 220	48 355	0,577
Guyana	13 393	13 528	0,162
Haïti	36 121	36 256	0,433
Honduras	36 121	36 256	0,433
Jamaïque	48 220	48 355	0,577
Mexique	578 632	578 767	6,912
Nicaragua	36 121	36 256	0,433
Panama	36 121	36 256	0,433
Paraguay	36 121	36 256	0,433
Pérou	120 445	120 580	1,440
République dominicaine	48 220	48 355	0,577
Surinam	7 342	7 477	0,089
Trinité-et-Tobago	36 121	36 256	0,433
Uruguay	96 507	96 642	1,154
Venezuela	482 267	482 402	5,761
Total membres régionaux en développement	<u>4 184 669</u>	<u>4 188 179</u>	<u>50,016</u>
Canada	334 887	335 022	4,001
États-Unis	2 512 529	2 512 664	30,007
Membres extra-régionaux			
Allemagne	158 638	158 773	1,896
Autriche	13 312	13 447	0,161
Belgique	27 438	27 573	0,329
Croatie	4 018	4 153	0,050
Danemark	14 157	14 292	0,171
Espagne	158 638	158 773	1,896
Finlande	13 312	13 447	0,161
France	158 638	158 773	1,896
Israël	13 126	13 261	0,158
Italie	158 638	158 773	1,896
Japon	418 642	418 777	5,001
Norvège	14 157	14 292	0,171
Pays-Bas	28 207	28 342	0,338
Portugal	4 474	4 609	0,055
République de Corée	184	319	0,004
Royaume-Uni	80 551	80 686	0,964
Slovénie	2 434	2 569	0,031
Suède	27 268	27 403	0,327
Suisse	39 347	39 482	0,472
Total membres extra-régionaux	<u>1 335 179</u>	<u>1 337 744</u>	<u>15,976</u>
Total avant montant non affecté	8 367 264	8 373 609	100,000
Non affecté ⁽²⁾	1 299	1 434	
TOTAL GÉNÉRAL	<u>8 368 563</u>	<u>8 375 043</u>	

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

⁽²⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds des opérations spéciales — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2007		2006	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 374		\$ 389	
Titres de placement	<u>1 191</u>	\$1 565	<u>1 203</u>	\$1 592
Encours des prêts	4 399		8 044	
Provision pour allègement de la dette sur prêts	<u>(433)</u>	3 966	<u>(4 311)</u>	3 733
Intérêts courus et autres commissions		25		39
À recevoir des membres				
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	545		567	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>200</u>	745	<u>209</u>	776
Actifs divers		<u>4</u>		<u>8</u>
Total des actifs		<u>\$6 305</u>		<u>\$6 148</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	\$ 6		\$ 6	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	85		84	
Montant dû au Mécanisme de dons de la BID	38		—	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>374</u>	\$ 503	<u>300</u>	\$ 390
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	9 640		9 639	
Réserve générale (déficit)	(3 956)		(3 965)	
Montant cumulé des ajustements de conversion	<u>118</u>	<u>5 802</u>	<u>84</u>	<u>5 758</u>
Total des passifs et solde du Fonds		<u>\$6 305</u>		<u>\$6 148</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DES REVENUS (PERTES) ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus			
Revenu de prêts			
Intérêts.....	\$ 79	\$ 139	\$ 135
Autres revenus de prêts.....	11	13	14
	90	152	149
Placements.....	56	60	38
Total des revenus.....	146	212	187
Dépenses			
Dépenses administratives.....	64	93	86
Total des dépenses.....	64	93	86
Revenu avant coopération technique, allégement de la dette et transferts.....	82	119	101
Dépenses de coopération technique.....	23	19	28
Dépenses d'allégement de la dette.....	—	3 382	1
Transferts au Mécanisme de financement intermédiaire.....	—	61	62
Transferts au Mécanisme de dons de la BID.....	50	—	—
Revenus nets (Pertes nettes).....	9	(3 343)	10
Réserve générale (déficit) en début d'exercice.....	(3 965)	(622)	(632)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice.....	<u>\$(3 956)</u>	<u>\$(3 965)</u>	<u>\$(622)</u>

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX (PERTES GLOBALES)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenus nets (pertes nettes).....	\$ 9	\$(3 343)	\$ 10
Ajustements de conversion.....	34	54	89
Revenu global (perte globale).....	<u>\$ 43</u>	<u>\$(3 289)</u>	<u>\$(79)</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Trésorerie issue des activités de prêt			
Décassements de prêts	\$ (393)	\$ (398)	\$ (424)
Recouvrements de prêts	275	290	301
Participations à des prêts, nettes.	(2)	(2)	(1)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt.	(120)	(110)	(124)
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	28	101	130
Trésorerie nette issue des activités de financement	28	101	130
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(572)	(1 208)	(2 269)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance des titres de placement . . .	625	1 233	2 237
Recouvrements du revenu des prêts.	93	152	146
Revenu des placements	23	26	38
Frais administratifs	(65)	(99)	(77)
Coopération technique et autres financements	(23)	(29)	(34)
Transferts en liquidités au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	—	(61)	(62)
Transferts en liquidités au Mécanisme de dons de la BID.	(12)	—	—
Trésorerie nette issue des (utilisée dans les) activités d'exploitation	69	14	(21)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie.	8	6	6
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	(15)	11	(9)
Trésorerie en début d'exercice.	389	378	387
Trésorerie en fin d'exercice.	\$ 374	\$ 389	\$ 378

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été fondé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord) pour consentir des prêts à des conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins avancés de la Banque. Le FOS dispense également une assistance technique en rapport ou non avec des projets mais non liée à des prêts spécifiques. Il complète les activités financées au titre du Capital ordinaire, du Mécanisme de financement intermédiaire (MIF) et du Mécanisme de dons de la BID. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le Mécanisme de dons a été créé en 2007 dans le but d'offrir des dons à certains pays pour faire face à des circonstances particulières (seulement Haïti jusqu'ici) ou pour des projets spécifiques.

Note B – Résumé des principes comptables

À compter de 2007, les états financiers du FOS sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Jusqu'en 2007, les états financiers étaient préparés sur des bases comptables spéciales. Les états financiers ci-joints sont ajustés pour assurer leur conformité aux PCGR.

La préparation des états financiers exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. D'importantes décisions ont dû être prises pour l'évaluation de certains instruments financiers et la détermination du caractère adéquat des provisions pour pertes sur prêts et de l'allègement de la dette.

Nouvelles dispositions comptables

Le 1^{er} janvier 2008, la Banque adoptera la Norme de comptabilité financière No. 157 intitulée « Fair Value Measurements » (Mesures de la valeur vénale), qui définit la valeur vénale, établit un cadre pour mesurer la valeur vénale selon des principes comptables généralement acceptés et étend le champ des divulgations de la valeur vénale. Il est estimé que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sensible sur la situation financière du FOS ni sur les résultats des opérations.

Conversion des monnaies

Les états financiers sont établis en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque mène ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles. Les ressources du FOS sont issues des quotes-parts de contribution et du montant cumulé des bénéfices non distribués dans ces diverses monnaies. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change approximatifs du marché en vigueur aux dates où le Bilan est établi. Les revenus et les dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont aucune incidence sur les équivalents en dollars des États-Unis des monnaies soumises aux dispositions concernant le maintien de la valeur décrite ci-dessous. Les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis d'actifs et de passifs libellés dans des monnaies provenant des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995, qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur, sont présentés comme un élément du Revenu global (des Pertes globales)¹ dans l'État des revenus globaux (Pertes globales).

Placements

Les transactions sur titres de placement sont enregistrées à la date de transaction. Tous les titres de placement sont détenus dans un portefeuille des titres à négocier à leur valeur vénale, les variations de cette valeur étant incluses dans le revenu des placements.

Prêts

La Banque utilise les ressources du FOS pour accorder des prêts fortement concessionnels libellés dans les monnaies des pays membres non emprunteurs, aux pays membres les moins avancés et à leurs institutions et subdivisions politiques. Les années précédentes, la Banque a accordé également des prêts concessionnels en monnaie nationale à ses membres. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque suit une politique générale qui exige une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, la Banque cède des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais elle se réserve le droit d'administrer ces prêts.

¹Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux états financiers, les références aux rubriques de ces états financiers sont indiquées par une majuscule.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les prêts sont généralement consentis pour 40 ans, avec un différé d'amortissement pouvant atteindre 10 ans pour les remboursements du principal. Ils portent généralement intérêt à 1 % pendant le différé d'amortissement, et 2 % par la suite. Le principal des prêts et les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt. Par suite de l'Allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel approuvés par l'Assemblée des gouverneurs en 2007 (voir Note N), la Banque offre désormais un panachage de prêts du FOS et du Capital ordinaire (« prêts parallèles »). La fraction des prêts parallèles provenant du FOS est constituée de prêts remboursables en une fois avec une échéance pouvant aller jusqu'à 40 ans et un taux d'intérêt de 0,25 %.

Le revenu des prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de déclarer non productifs tous les prêts accordés à un pays membre lorsque le service de la dette afférent à un prêt consenti à ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours. Le jour où un prêt consenti à un pays membre est déclaré non productif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également déclarés non productifs. Lorsqu'un prêt est déclaré non productif, les charges échues qui restent impayées sont déduites du revenu de la période en cours. Les charges sur les prêts non productifs ne sont incluses dans le revenu que dans la mesure où des paiements ont été effectivement reçus. Lorsqu'un pays membre paie la totalité de ses arriérés, ses prêts sont retirés de la liste des prêts non productifs ; il recouvre son droit à obtenir de nouveaux prêts, et toutes les charges en situation d'arriéré (y compris celles afférentes aux exercices précédents) sont reconnues comme revenu des prêts pour la période en cours.

À l'exception des passations par pertes et profits de prêts au titre de l'allègement de la dette résultant de la mise en œuvre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel, traités respectivement dans les Notes M et N, la Banque n'a jamais eu à passer aucun des prêts du FOS par pertes et profits et a pour politique de ne pas rééchelonner les remboursements des prêts. La Banque examine périodiquement la possibilité de recouvrement de ses prêts et, le cas échéant, enregistre comme dépense des provisions pour pertes sur prêts conformément à sa détermination du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts. Ces examens tiennent compte des probabilités de défaut de remboursement liées aux cotes de crédit externes de chaque emprunteur et ajustées pour tenir compte de la probabilité de défaut envers la Banque, ainsi que du risque de pertes découlant de retards des remboursements prévus. En raison de la nature de ses emprunteurs, la Banque s'attend

à ce chacun de ses prêts du FOS soit remboursé. Aux 31 décembre 2007 et 2006, la provision pour pertes sur prêts était minimale.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers du FOS.

Comptabilisation de l'allègement de la dette : La Banque participe à des initiatives d'allègement de dette concertées entre les organisations internationales afin de faire face aux problèmes d'endettement de pays membres identifiés comme pays pauvres très endettés, en renonçant en tout ou en partie aux remboursements futurs du service de la dette sur l'encours des prêts du FOS. La composante « principal » des prêts bénéficiant des initiatives d'allègement de dette envers la Banque est comptabilisée comme dépense d'allègement de la dette dans l'État des revenus (Perte) et de la Réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts, au moyen d'une provision pour allègement de la dette lorsque l'engagement du FOS est probable et que le montant de l'allègement de la dette peut être estimé. Suivant cette politique, selon l'initiative PPTE renforcée, le FOS comptabilise la composante principale de l'allègement de la dette dans sa totalité lorsque le pays a atteint le point de décision conformément à la définition dans la Note M. Au titre de l'Allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel, le FOS a comptabilisé l'allègement de la dette dans sa totalité lorsque l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé la participation de la Banque à cette initiative en 2006. Les prêts en cours sont passés par pertes et profits, et la provision correspondante pour allègement de la dette est réduite lorsque le pays reçoit cet allègement.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement immédiat de la totalité ou d'une partie quelconque des quotes-parts de contribution de ces membres et de leurs obligations au titre du maintien de la valeur.

Quotes-parts de contribution

Comptabilisation : La totalité des quotes-parts de contribution est comptabilisée à la date d'entrée en vigueur de la reconstitution. Les quotes-parts de contribution à recevoir ainsi comptabilisées, sont présentées comme contrepartie aux quotes-parts de contribution autorisées et souscrites jusqu'à leur règlement par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les quotes-parts de contribution sont exigibles comme effets à recevoir pendant toute la période de reconstitution, conformément au calendrier convenu de souscriptions et d'encaissement. La souscription et le paiement effectifs d'effets à recevoir de certains membres, lorsque ces effets deviennent exigibles, sont subordonnés aux procédures budgétaires du membre en question. Les quotes-parts de contribution sont réglées par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Les effets reçus en règlement des quotes-parts de contribution sont encaissés conformément aux dispositions de la résolution pertinente concernant la reconstitution.

Évaluation : L'Accord stipule que les quotes-parts de contribution doivent être exprimées en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) remplacent le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur des contributions des membres et pour le maintien de la valeur des avoirs en monnaie du FOS. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, tel qu'il est évalué en dollar des États-Unis du 1^{er} juillet 1974, qui est égal à environ 1,263 dollar courant des États-Unis de cette date.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur des montants détenus par le FOS dans sa monnaie dans la mesure établie par les termes des différentes augmentations des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserves des mêmes termes, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue par le FOS. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Les montants détenus au titre des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995 ne sont pas protégés par une clause de maintien de leur valeur.

Le montant net résultant du calcul du maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est inclus comme élément d'actif ou de passif sur le Bilan, au titre des montants nécessaires/à payer pour le maintien de la valeur des avoirs en devises.

Frais administratifs

Tous les frais administratifs de la Banque, à l'exclusion des dépenses afférentes au Réalignement, sont répartis entre le FOS et le Capital ordinaire selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Par suite de l'allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle formule d'affectation des coûts, selon laquelle le FOS assume un pourcentage plus modeste des dépenses administratives de la Banque. Selon cette formule, en 2007, ces frais administratifs ont été imputés à 11,50 % au FOS et à 88,5 % au Capital ordinaire (contre 18,7 % et 81,3 % respectivement en 2006 et 18,50 % et 81,5 % en 2005, ces deux années ayant appliqué la méthode d'affectation précédente).

Coopération technique

Les projets de coopération technique non remboursable, ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction d'événements qui peuvent ne pas se produire, sont enregistrés comme dépenses de coopération technique au moment de l'approbation.

Les annulations des soldes non décaissés et des recouvrements de financements recouvrables sous conditions sont comptabilisées à titre de compensation aux dépenses de coopération technique pendant la période visée.

Transferts de la Réserve générale

Jusqu'au 31 décembre 2006, le FOS effectuait des transferts de la Réserve générale vers le MFI. Depuis 2007, les transferts se font au Mécanisme de dons de la BID (GRF). Ces transferts sont comptabilisés comme dépense lorsqu'ils sont approuvés par l'Assemblée des gouverneurs. Cependant, le financement des ces transferts peut être immédiat (par exemple, le MFI) ou selon leurs besoins de financement (par exemple, le GRF). La fraction non décaissée des transferts approuvés de la réserve générale au GRF est présentée au Bilan sous le poste Montant dû au Mécanisme de dons de la BID.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué au Bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Prêts : La Banque est l'une des très rares sources de financement de prêts pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les intérêts s'appliquant à tous les prêts sont perçus à taux fixes. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque est d'avis que, vu la situation unique de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire pour les prêts au développement, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2007, le poste « espèces » comprend un montant de \$369 millions (contre \$377 millions en 2006) dans les monnaies de pays membres emprunteurs régionaux, dont \$34 millions (contre \$43 millions en 2006) ont été soumis à restrictions par un pays membre, conformément aux dispositions de l'Accord, pour être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit directement et indirectement les ressources du Fonds des opérations spéciales dans des pools de placements gérés par la Banque, dans des titres de haute qualité conformément aux directives de placement établies. Les placements du FOS comprennent les obligations de gouvernements, de leurs institutions, de sociétés et de banques, et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques présentant des cotes de crédit classées entre AAA et A+ (les titres à court terme sont ceux qui présentent les cotes de crédit à court terme les plus élevées). La Banque limite ses activités de placement aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement à l'Annexe II-1. Le rendement moyen des titres de placement, y compris les pertes et les gains réalisés et non réalisés a été de 4,42 % en 2007 (contre 5,04 % en 2006, et 3,09 % en 2005).

Note E – Encours des prêts et provision pour l'Allègement de la dette

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont rempli certaines conditions stipulées par le contrat. L'encours des prêts par pays figure dans l'État récapitulatif de l'encours des prêts, à l'Annexe II-2. L'échéance moyenne pour les prêts en cours au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006

était de 12 et de 13 ans respectivement, et leur taux d'intérêt moyen était respectivement de 1,81 % et de 1,74 %.

Les variations de la provision de l'allègement de la dette au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 se présentent comme suit (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au 1 ^{er} janvier.....	\$ 4 311	\$ 978
Allègement de la dette.....	—	3 382
Allègement de dette fourni pendant l'année :		
Initiative PPTE renforcée.....	(893)	(49)
Initiative d'allègement de la dette multilatérale.....	<u>(2 985)</u>	<u>—</u>
Solde au 31 décembre.....	<u>\$ 433</u>	<u>\$ 4 311</u>
Comprenant :		
Provision pour l'Initiative PPTE renforcée.....	\$ 10	\$ 903
Provision pour l'Initiative d'Allègement de la dette multilatérale.....	<u>423</u>	<u>3 408</u>
	<u>\$ 433</u>	<u>\$ 4 311</u>

Note F – À recevoir des Membres

La composition nette des effets à recevoir des membres au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 se présente comme suit (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Membres régionaux en développement.....	\$ 722	\$ 751
Canada.....	(24)	4
Membres extra-régionaux.....	<u>(327)</u>	<u>(279)</u>
Total.....	<u>\$ 371</u>	<u>\$ 476</u>

Ces montants sont inscrits au Bilan de la façon suivante (en millions de dollars) :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Montants à recevoir des membres.....	\$ 745	\$ 776
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie nationale des pays membres.....	<u>(374)</u>	<u>(300)</u>
Total.....	<u>\$ 371</u>	<u>\$ 476</u>

Note G – Contributions autorisées et souscrites

Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été acceptées en lieu et place du paiement immédiat de la totalité ou d'une partie des quotes-parts de contribution des pays membres. Le paiement des quotes-parts de contribution est subordonné au processus budgétaire et, parfois, au processus législatif, des États membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque (\$1 million en 2007 contre \$1 million en 2006). L'état des quotes-parts de contribution au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 est présenté à l'Annexe II-3.

Nombre de voix

Pour les décisions concernant les opérations du FOS, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui sont applicables pour les décisions portant sur le Capital ordinaire.

Note H – Réserve générale (Déficit)

La Réserve générale (déficit) comprend les revenus et pertes des années précédentes.

Dans le cadre de l'Allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel, le 1^{er} janvier 2007, la Banque a cessé de transférer des ressources du FOS au MFI, comme il avait été envisagé lors de précédents accords de l'Assemblée des gouverneurs (voir Note N pour plus de détails). De plus, en 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la création du Mécanisme de dons (GRF), qui sera financé par des transferts de la Réserve générale du FOS (calculés après exclusion du montant cumulé en principal des prêts passés par pertes et profits au titre des Initiatives PPTE ainsi que d'autres allègements de dette), et par des contributions directes éventuelles de pays donateurs.

En 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé le transfert de \$50 millions du FOS au GRF pour l'octroi de dons à Haïti. Les transferts du FOS au GRF sont estimés à \$50 millions pour chacune des années 2008 et 2009. Ces transferts se font sous réserve de l'approbation de l'Assemblée des gouverneurs. Les transferts futurs seront déterminés en fonction des conditions financières futures du FOS.

Les variations de la Réserve générale (déficit) enregistrées au cours des exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 sont récapitulées ci-dessous (en millions de dollars) :

	Allègement de la dette	Revenu, Allègement, de la dette non compris	Total Réserve générale (Déficit)
Solde au 1 ^{er} janvier 2005.....	\$ (1 391)	\$759	\$ (632)
Dépenses au titre de l'allègement de la dette.....	(1)	—	(1)
Revenu net, allègement de la dette non compris.....	—	11	11
Solde au 31 décembre 2005.....	(1 392)	770	(622)
Dépenses au titre de l'allègement de la dette.....	(3 382)	—	(3 382)
Revenu net, allègement de la dette non compris.....	—	39	39
Solde au 31 décembre 2006.....	(4 774)	809	(3 965)
Revenu net, allègement de la dette non compris.....	—	9	9
Solde au 31 décembre 2007.....	<u>\$ (4 774)</u>	<u>\$818</u>	<u>\$(3 956)</u>

Note I – Ajustements de conversion cumulés

On trouvera ci-dessous un état récapitulatif des variations des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 (en millions de dollars) :

	2007	2006	2005
Solde au 1 ^{er} janvier.....	\$ 84	\$30	\$119
Ajustements de conversion.....	34	54	(89)
Solde au 31 décembre.....	<u>\$118</u>	<u>\$84</u>	<u>\$ 30</u>

Note J – Frais administratifs

Conformément à la politique décrite à la Note B, le FOS partage sensiblement toutes les dépenses engagées par la Banque, sauf les dépenses liées au réaligement, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite.

Note K – Coopération technique non décaissée et autres financements

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, les montants non décaissés au titre de projets de coopération technique et d'autres financements comprenaient (en millions de dollars) :

	2007	2006
Solde au 1 ^{er} janvier.....	\$ 84	\$ 94
Approbations.....	34	28
Annulations.....	(7)	(6)
Décaissements.....	<u>(26)</u>	<u>(32)</u>
Solde au 31 décembre.....	<u>\$ 85</u>	<u>\$ 84</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note L – Ajustement du Revenu net (Perte) à la Trésorerie nette issue des (utilisée dans les) activités d'exploitation

L'ajustement du revenu net (perte) à la Trésorerie nette provenant des opérations, telle qu'elle figure dans l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Revenu net (perte)	\$ 9	\$(3 343)	\$ 10
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des prêts	3	—	(3)
Revenu des placements	—	4	—
Gain net non réalisé sur placements	(32)	(39)	—
Charges administratives	(2)	(6)	9
Coopération technique et autres financements	—	(9)	(6)
Transfert au GRF	38	—	—
Diminution (augmentation) nette des placements	53	25	(32)
Dépense au titre de l'allégement de la dette	—	3 382	1
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation ...	<u>\$ 69</u>	<u>\$ 14</u>	<u>\$ (21)</u>
Activités non financières supplémentaires rendues publiques			
Augmentation (diminution) résultant des fluctuations des taux de change :			
Placements	\$ 9	\$ 4	\$ (18)
Encours des prêts	95	128	(217)
À recevoir des membres—net.	(78)	(84)	142

Note M – Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

La Banque participe à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), initiative internationale concertée approuvée par le Groupe des Sept (G-7), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) et le Fonds monétaire international pour faire face aux problèmes de la dette d'un groupe de pays identifiés comme pays pauvres très endettés et veiller à ce que les réformes entreprises par ces pays ne soient pas compromises par la persistance d'un lourd endettement extérieur. Aux termes de cette Initiative, tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux sont censés consentir un allègement de leur dette aux pays qui appliquent durablement une saine politique afin de ramener leur dette à des niveaux supportables.

La participation de la Banque à l'Initiative PPTE porte sur la première phase de cette Initiative, qui a été approuvée en

1998 et sur l'Initiative PPTE renforcée approuvée en 2001. Au 31 décembre 2007, les pays membres admis à bénéficier de cette initiative étaient la Bolivie, le Guyana, Haïti, le Honduras et le Nicaragua. Cet allègement de la dette se présente sous la forme d'une combinaison de passations par pertes et profits du principal et des intérêts de prêts du FOS, de transferts de la Réserve générale du FOS au MFI, de conversions d'une part substantielle des avoirs en monnaies locales du FOS en dollars des États-Unis et de dons de pays membres à travers le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale.

Dans le cadre de la première phase de l'Initiative PPTE, en 1998, la Banque a passé par pertes et profits des prêts du FOS d'un montant de \$177,1 millions à la Bolivie et au Guyana.

Initiative PPTE renforcée

Dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, la Banque offrira un allègement du service de la dette en consentant une remise des obligations au titre du service de leur dette aux pays jugés admissibles. Jusqu'au 1^{er} janvier 2007, un allègement supplémentaire du service de la dette était financé à l'aide de montants reçus du Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale. Ces montants, y compris tout revenu de placements de ces ressources, étaient tenus séparément des ressources du FOS sur le Compte de l'Initiative PPTE et étaient utilisés exclusivement pour couvrir les obligations des pays admissibles au titre du service de leur dette. Ces ressources n'étaient pas incluses dans les états financiers et étaient sans effet sur les opérations du FOS.

Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, le Point de décision est atteint lorsque le pays affiche un niveau adéquat de réformes. Le Point d'achèvement est atteint lorsque le pays fait preuve durablement de l'efficacité de ses réformes. Pendant la période comprise entre le Point de décision et le Point d'achèvement, période désignée comme période intérimaire, un allègement partiel de la dette, ne dépassant pas un tiers du montant total de l'allègement, peut être consenti au pays. Cet allègement intérimaire est révoquant et subordonné à la réalisation par le pays de progrès sensibles dans la mise en œuvre de ses réformes. Lorsque le pays atteint le Point d'achèvement, l'allègement de la dette qui lui est consenti devient irrévocable.

En 2006, Haïti a atteint le Point de décision et le FOS a comptabilisé une dépense de \$20 millions au titre de l'Initiative PPTE renforcée. Les quatre autres pays admissibles avaient atteint le Point d'achèvement entre 2001 et 2005. En 2007, le FOS a accordé un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE renforcée pour un montant total de \$893 millions (contre \$49 millions en 2006), comprenant \$10 millions pour Haïti.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (fin)

Note N – Allégement de la dette multilatérale et Réforme du financement concessionnel

En 2006, l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Fonds africain de développement ont approuvé leur participation à l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) afin d'apporter un allégement supplémentaire de leur dette aux pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE. S'il est vrai que la Banque ne participait pas à l'IADM, l'Assemblée des gouverneurs était favorable au principe d'un allégement supplémentaire de la dette des pays d'Amérique latine et des Caraïbes bénéficiaires de l'Initiative PPTE.

En décembre 2006, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une structure qui comprenait un allégement à cent (100) pour cent de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua envers le FOS, avec effet au 1^{er} janvier 2007, ainsi que i) le maintien de l'accès aux ressources concessionnelles pour les pays FOS (autres qu'Haïti) par des prêts parallèles, ii) l'accès pour Haïti à une combinaison appropriée de prêts et/ou de dons assortis d'un niveau adéquat de concessionnalité, iii) le prolongement du MFI jusqu'en 2015 au moyen d'une combinaison de ressources du FOS et de prêts du Capital ordinaire, et iv) une assistance technique annuelle non remboursable d'un montant de \$30 millions. Du fait de cette approbation, le FOS a comptabilisé, au titre de l'allégement de la dette,

une dépense de \$3 362 millions en prévision des pertes probables résultant de cet événement, augmentant la Provision au titre de l'allégement de la dette du même montant.

Le 15 mars 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé un allégement à cent (100) pour cent de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua sur l'encours des prêts du FOS à ces pays au 31 décembre 2004. Aux termes de cet accord, le FOS a annulé environ \$3,4 milliards de remboursements de principal sur les prêts du FOS, dont environ \$0,4 milliard pour Haïti, une fois que ce pays aura atteint le Point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE renforcée, et \$1,0 milliard de paiements d'intérêts à venir. Le FOS a passé par pertes et profits des soldes d'environ \$3 868 millions avec effet au 1^{er} janvier 2007, dont \$883 millions liés à l'allégement de la dette résiduelle à consentir aux pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE renforcée, sauf Haïti, au titre de cette Initiative. En outre, le FOS assume maintenant un pourcentage moindre des charges administratives de la Banque qui actuellement sont allouées entre le Capital ordinaire et le FOS. Les pays admis à bénéficier de subventions du MFI continueront de recevoir des ressources concessionnelles pour de nouveaux prêts jusqu'en 2015, sous forme de prêts parallèles à la place d'une réduction du taux d'intérêt facturé, et recevront toujours la réduction du taux d'intérêt facturé pour les prêts approuvés jusqu'au 31 décembre 2006, sous réserve de la disponibilité de ressources du MFI.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE D

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Portefeuille de placements	2007	2006
Pools de placements	\$1 073	\$1 097
Obligations des autres gouvernements et institutions.	15	—
Obligations bancaires	103	106
	\$1 191	\$1 203

Les montants en devises des placements susmentionnés sont les suivants :

Monnaies	2007	2006
Livres sterling	\$ 13	\$ 14
Dollars canadiens.	26	14
Couronnes danoises.	3	—
Euros	57	38
Couronnes suédoises	3	2
Francs suisses	—	1
Dollars des États-Unis	1 089	1 134
	\$1 191	\$1 203

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Membres sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2007 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde des prêts en cours doit être recouvré		Non décaissés	Encours 2006 ⁽¹⁾
		Monnaies de pays non emprunteurs	Monnaies de pays emprunteurs		
Argentine.....	\$ 99	\$ —	\$ 99	\$ —	\$ 109
Barbade.....	11	11	—	—	12
Bolivie.....	259	223	36	419	1 382
Brésil.....	252	—	252	2	281
Colombie.....	107	15	92	—	121
Costa Rica.....	58	54	4	—	71
El Salvador.....	428	412	16	—	450
Équateur.....	490	436	54	2	504
Guatemala.....	323	278	45	12	331
Guyana.....	150	149	1	223	509
Haïti.....	711	702	9	388	609
Honduras.....	264	228	36	394	1 331
Jamaïque.....	39	33	6	—	43
Mexique.....	13	—	13	—	17
Nicaragua.....	395	371	24	323	1 441
Panama.....	34	29	5	—	42
Paraguay.....	296	275	21	12	301
Pérou.....	48	19	29	—	56
République dominicaine.....	343	329	14	—	353
Surinam.....	1	—	1	—	1
Trinité-et-Tobago.....	7	—	7	—	8
Uruguay.....	16	7	9	—	19
Région.....	55	53	2	8	53
Total 2007.....	<u>\$4 399</u>	<u>\$3 624</u>	<u>\$775</u>	<u>\$1 783</u>	
Total 2006.....		<u>\$7 186</u>	<u>\$858</u>	<u>\$2 229</u>	<u>\$8 044</u>

⁽¹⁾ Exclut les participations à des prêts vendues au Fonds de gestion pour le progrès social pour un total de \$38 millions (contre \$40 millions en 2006), dont \$1 million à la Bolivie (contre \$3 millions en 2006), \$3 millions au Costa Rica (contre \$0 million en 2006), \$10 millions à El Salvador (contre \$3 millions en 2006), \$7 millions à l'Équateur (contre \$4 millions en 2006), \$7 millions au Guatemala (contre \$8 millions en 2006), \$2 millions au Panama (contre \$1 million en 2006), \$1 million au Paraguay (contre \$1 million en 2006), et \$7 millions à la République dominicaine (contre \$8 millions en 2006).

Les monnaies des pays non emprunteurs dans lesquelles l'encours des prêts approuvés peut être perçu sont les suivantes :

Monnaies	2007	2006
Livre sterling.....	\$ 53	\$ 100
Dollar canadien.....	201	407
Couronne danoise.....	25	36
Euro.....	565	1 026
Yen japonais.....	140	340
Couronne norvégienne.....	21	25
Couronne suédoise.....	15	50
Franc suisse.....	31	71
Dollar des États-Unis.....	2 573	5 131
	<u>\$3 624</u>	<u>\$7 186</u>

ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION – NOTE G

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006
Exprimé en millions de dollars des États-Unis⁽¹⁾

Pays membres	Contributions autorisées et souscrites				
	Soumises au maintien de la valeur		Non soumises au maintien de la valeur	Total 2007	Total 2006
	Avant les ajustements	Ajustement ⁽²⁾			
Allemagne	\$ 136,7	\$ —	\$ 93,3	\$ 230,0	\$ 230,0
Argentine	402,8	29,5	73,1	505,4	505,4
Autriche	11,0	—	9,0	20,0	20,0
Bahamas	8,8	—	1,8	10,6	10,6
Barbade	1,4	—	0,4	1,8	1,8
Belgique	27,1	—	15,4	42,5	42,5
Belize	—	—	7,6	7,6	7,6
Bolivie	32,5	9,7	6,5	48,7	48,7
Brésil	402,8	62,2	79,4	544,4	544,4
Canada	224,7	12,6	71,3	308,6	307,7
Chili	111,4	24,0	22,3	157,7	157,7
Colombie	111,4	20,1	22,2	153,7	153,7
Costa Rica	16,2	4,0	3,2	23,4	23,4
Croatie	3,1	—	2,8	5,9	5,9
Danemark	11,7	—	8,3	20,0	20,0
El Salvador	16,2	2,0	3,2	21,4	21,4
Équateur	21,7	4,2	4,4	30,3	30,3
Espagne	133,4	—	82,4	215,8	215,8
États-Unis	4.100,0	243,7	495,3	4.839,0	4.839,0
Finlande	11,0	—	8,0	19,0	19,0
France	133,4	—	87,7	221,1	221,1
Guatemala	21,7	6,8	4,3	32,8	32,8
Guyana	7,0	—	1,3	8,3	8,3
Haïti	16,2	2,4	3,2	21,8	21,8
Honduras	16,2	7,1	3,2	26,5	26,5
Israël	10,8	—	7,2	18,0	18,0
Italie	133,4	—	82,3	215,7	215,7
Jamaïque	21,7	2,7	4,4	28,8	28,8
Japon	148,8	—	443,1	591,9	591,9
Mexique	259,2	15,0	54,8	329,0	329,0
Nicaragua	16,2	4,8	3,2	24,2	24,2
Norvège	11,7	—	8,3	20,0	20,0
Panama	16,2	5,9	3,3	25,4	25,4
Paraguay	16,2	8,5	3,2	27,9	27,9
Pays-Bas	20,3	—	16,6	36,9	36,9
Pérou	54,5	14,3	11,0	79,8	79,8
Portugal	5,0	—	2,8	7,8	7,8
République dominicaine	21,7	7,9	4,3	33,9	33,9
Royaume-Uni	133,4	—	41,9	175,3	175,3
Slovénie	1,8	—	1,6	3,4	3,4
Suède	23,7	—	16,4	40,1	40,1
Suisse	38,3	—	24,4	62,7	62,4
Surinam	5,3	—	1,0	6,3	6,3
Trinité-et-Tobago	16,2	1,5	3,2	20,9	20,9
Uruguay	43,5	3,7	8,7	55,9	55,9
Venezuela	250,1	12,1	53,1	315,3	315,3
Total avant montant non affecté	7 226,4	504,7	1 904,4	9 635,5	9 634,3
Montant non affecté ⁽³⁾	4,0	—	1,4	5,4	5,4
Total 2007	<u>\$ 7 230</u>	<u>\$ 505</u>	<u>\$ 1 905</u>	<u>\$ 9 640</u>	
Total 2006	<u>\$ 7 229</u>	<u>\$ 505</u>	<u>\$ 1 905</u>		<u>\$ 9 639</u>

⁽¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les totaux partiels et généraux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs divers éléments.

⁽²⁾ Représente les ajustements au titre du maintien de la valeur résultant des fluctuations des monnaies qui se sont produites en 1972 et 1973 par suite des dévaluations du dollar des États-Unis de ces années.

⁽³⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2007	2006
ACTIF		
Espèces	\$ 2	\$ —
Titres de placement	303	339
Total des actifs	<u>\$305</u>	<u>\$339</u>
SOLDE DU FONDS		
Solde du Fonds	<u>\$305</u>	<u>\$339</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2007	2006	2005
Additions			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ —	\$ 61	\$ 62
Revenus des placements	14	17	9
Total additions	14	78	71
Déductions			
Paiements d'intérêts pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	48	43	43
Variation du solde du Fonds, avant ajustements de conversion	(34)	35	28
Ajustements de conversion	—	—	(1)
Variation du solde du Fonds, après ajustements de conversion	(34)	35	27
Solde en début d'exercice	339	304	277
Solde en fin d'exercice	<u>\$305</u>	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2007	2006	2005
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ —	\$ 61	\$ 62
Revenu des placements	3	5	9
Intérêt payé pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire	(48)	(43)	(43)
Diminution (Accroissement) nette des placements	47	(28)	(26)
Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation et accroissement net (diminution nette) de la trésorerie	2	(5)	2
Trésorerie en début d'exercice	—	5	3
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ 2</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ 5</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

NOTE A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Aux termes de l'Accord portant création de la Banque (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciale (FOS). En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) aux fins de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Jusqu'au 31 décembre 2006, le MFI était financé principalement au moyen de transferts du FOS. Dans le cadre de l'Allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel approuvée en 2007 (voir Note G), la Banque a cessé d'effectuer ces transferts du FOS au MFI.

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour les décisions concernant le Capital ordinaire. Toutefois, le nombre de voix pour les décisions concernant l'octroi de subventions sur les prêts du MFI est déterminé selon la quote-part de contribution de chaque pays membre au FOS.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers du MFI sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Nouvelles dispositions comptables

Le 1^{er} janvier 2008, la Banque adoptera la Norme de comptabilité financière No. 157 intitulée « Fair Value Measurements » (Mesures de la valeur vénale), qui définit la valeur vénale, établit un cadre pour mesurer la valeur vénale selon des principes comptables généralement acceptés et étend le champ des divulgations de la valeur vénale. Il est estimé que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sensible sur la situation financière du MFI ni sur les résultats des opérations.

Conversion des monnaies

Les états financiers du MFI sont exprimés en dollars des États-Unis. Bien que le MFI effectue la plupart de ses opérations en dollars des États-Unis, certaines sont effectuées dans diverses autres monnaies. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies sont généralement convertis en dollars des États-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur chaque mois. Le cas échéant, les ajustements qui résultent des conversions des actifs et passifs sont indiqués dans l'État des variations du solde du MFI sous la rubrique Ajustements de conversion.¹

Placements

Les transactions sur titres de placement du Mécanisme de financement intermédiaire sont comptabilisées à la date de transaction et sont détenues dans un portefeuille de transactions, à leur valeur vénale, et les variations de la valeur vénale sont inscrites comme revenu des placements. La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle, si elle est connue ; sinon, elle se fonde sur les cours d'instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI sont payés par la Banque et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration.

Note C – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du MFI directement et indirectement, à travers des pools de placements gérés par la Banque, dans des titres de haute qualité et selon des directives établies en matière de placements. Les placements du MFI comprennent des obligations d'État, d'institutions publiques, de sociétés et de banques, et des titres adossés à un actif ou à une hypothèque dont la cote de crédit varie de AAA à A+ (les titres à court terme ont la cote de crédit à court terme la plus élevée).

La Banque limite les placements du MFI aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Les titres de placement détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont indiqués à leur valeur vénale et figurent à l'État récapitulatif des placements à l'Annexe III-1. Le rendement moyen des placements en 2007, y compris les gains et les

¹Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux états financiers, les références aux rubriques de ces états financiers sont indiquées par une majuscule.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (fin)

pertes réalisés et non réalisés, a été de 4,41 % (contre 4,99 % en 2006 et 3,04 % en 2005).

Note D – Ajustements de conversion

Comme il est indiqué à la Note B, les ajustements résultant de la conversion des actifs et passifs en dollars des États-Unis figurent dans l'État des variations du solde du Fonds sous la rubrique Ajustements de conversion. Le tableau ci-dessous présente un état récapitulatif de ces ajustements pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 (en millions de dollars) :

	2007	2006	2005
Ajustements cumulés au 1 ^{er} janvier	\$43	\$43	\$44
Ajustements de conversion	—	—	(1)
Ajustements cumulés au 31 décembre	<u>\$43</u>	<u>\$43</u>	<u>\$43</u>

Note E – Engagements

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 2007, les montants décaissés et non remboursés ainsi que les montants non décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie de l'intérêt sont présentés ci-après, par pays (en millions de dollars) :

Pays	Décaissé et en cours	Non décaissé
Barbade	\$ 41	\$ —
Bolivie	100	—
Costa Rica	76	—
El Salvador	344	67
Équateur	379	116
Guatemala	447	64
Guyana	3	—
Jamaïque	254	69
Nicaragua	78	—
Panama	74	—
Paraguay	211	132
République dominicaine	331	32
Surinam	55	25
Trinité-et-Tobago	73	—
Uruguay	65	—
Region	34	—
	<u>\$2.565</u>	<u>\$505</u>

La bonification d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés sur le Capital ordinaire est fixée semestriellement par le Conseil d'administration. Elle ne peut dépasser 3,62% par an (contre 5 % par an pour certains prêts, dont la subvention a été augmentée aux termes de l'Initiative PPTE I).

Dans le cadre de l'Allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel, les prêts approu-

vés après le 31 décembre 2006 ne sont plus admis à bénéficier de la subvention (voir Note G). On compte que, à terme, la Banque distribuera toutes les ressources du MFI pour subventionner une partie des paiements d'intérêts dont certains emprunteurs du Capital ordinaire sont redevables.

Note F – Alignement de la variation du Solde du Fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation

L'alignement de la variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation, indiqué sur l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	2005
Variation du solde du fonds, avant			
ajustements de conversion	\$ (34)	\$ 35	\$ 28
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des placements	—	1	—
Gain net non réalisé sur les placements	(11)	(13)	—
Diminution (augmentation) nette des placements	<u>47</u>	<u>(28)</u>	<u>(26)</u>
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	<u>\$ 2</u>	<u>\$ (5)</u>	<u>\$ 2</u>

Variation supplémentaire due à des activités hors caisse

Diminution des placements résultant des fluctuations des taux de change	\$ —	\$ —	\$ (1)
---	------	------	--------

Note G – Allègement de la dette multilatérale et Réforme du financement concessionnel

En décembre 2006, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une nouvelle structure pour l'allègement de la dette, qui comprenait cent (100) prêts pour cent de l'allègement de la dette admissible de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua envers le FOS, avec effet au 1^{er} janvier 2007 (Haïti pourra bénéficier de cet allègement une fois qu'il atteindra le Point d'achèvement défini au titre de l'Initiative PPTE renforcée). À la suite de cette initiative, le 15 mars 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé notamment le droit, pour les pays admis à bénéficier des subventions du MFI, de continuer de recevoir des ressources concessionnelles pour de nouveaux prêts jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles (un panachage de prêts du FOS et du Capital ordinaire), plutôt qu'une réduction du taux d'intérêt facturé, et de continuer de recevoir la réduction du taux d'intérêt facturé pour les prêts approuvés jusqu'au 31 décembre 2006, sous réserve de la disponibilité de ressources du MFI.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE III-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Placements	2007	2006
Pools de placements.	\$303	\$337
Obligations bancaires.	—	2
	\$303	\$339

Les monnaies utilisées pour les instruments ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	2007	2006
Euros	\$ —	\$ 2
Dollars des États-Unis	303	337
	\$303	\$339

MÉCANISME DE DONS DE LA BID

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MÉCANISME DE DONS DE LA BID
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	<u>Au 31 décembre 2007</u>
ACTIFS	
À recevoir du Fonds des opérations spéciales	\$38
Total des actifs	<u>\$38</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS	
Passif	
Dons non décaissés	\$38
Solde du Fonds	<u>—</u>
Total du passif et du solde du Fonds	<u>\$38</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	<u>Du 29 juin 2007 (création du Mécanisme) au 31 décembre 2007</u>
Additions	
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$50
Total additions	50
Déductions	
Dons	<u>50</u>
Variation du solde du Fonds	<u>—</u>
Solde en début d'exercice	<u>—</u>
Solde en fin d'exercice	<u>\$ —</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	<u>Du 29 juin 2007 (création du Mécanisme) au 31 décembre 2007</u>
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 12
Décaissements de dons	<u>(12)</u>
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	<u>—</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>—</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ —</u>

MÉCANISME DE DONS DE LA BID
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou qui favorisent une réforme économique. Aux termes de l'Accord portant création de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En juin 2007, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé la création du Mécanisme de dons de la BID (GRF) dans le but d'octroyer des dons appropriés pour répondre à des circonstances spéciales survenant dans des pays particuliers (actuellement, seulement Haïti) ou pour contribuer à des projets spécifiques. Le GRF est financé par des affectations de la Réserve générale au titre du FOS et par de possibles contributions directes des pays donateurs.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Dons

Les dons¹ sont comptabilisés comme une déduction du solde du fonds lorsqu'ils sont approuvés. L'annulation de la portion non décaissée des dons approuvés est soustraite des dons pour la période pendant laquelle cette annulation est effectuée.

Affectations du FOS

Les affectations du FOS sont reconnues lorsqu'elles sont approuvées par l'Assemblée des gouverneurs. Cependant, le FOS finance ces affectations selon les besoins de financement du GRF. La portion des affectations approuvées qui n'a pas encore été reçue du FOS est inscrite à la ligne intitulée « À recevoir du Fonds des opérations spéciales » du Bilan.

Dépenses administratives

Les dépenses administratives du GRF sont payées par la Banque et leur allocation est répartie entre le Capital ordinaire et le FOS, selon une formule d'allocation approuvée par le Conseil d'administration.

Note C – Dons non décaissés

Pendant l'année 2007, le GRF a approuvé trois dons pour Haïti, pour un montant total de \$50 millions. Voici un résumé des variations dans les dons non décaissés pour la période allant du 29 juin 2007 (création du Mécanisme) au 31 décembre 2007 (en millions de dollars) :

Solde au 29 juin 2007	\$ —
Approbations	50
Décaissements	(12)
Solde au 31 décembre 2007	<u>\$ 38</u>

¹Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux états financiers, les références aux rubriques de ces états financiers sont indiquées par une majuscule.

GOUVERNEURS ET SUPPLÉANTS

Pays	Gouverneurs	Suppléants
ALLEMAGNE	Karin Kortmann	Rolf Wenzel
ARGENTINE	Martín Lousteau	Martín P. Redrado
AUTRICHE	Wilhelm Molterer	Kurt Bayer
BAHAMAS	Zhivargo S. Laing	Ruth Millar
BARBADE	Mia Mottley	Grantley Smith
BELGIQUE	Didier Reynders	Franciscus Godts
BELIZE	Said Musa	Joseph Waight
BOLIVIE	Gabriel Loza Tellería	Luis Alberto Arce Catacora
BRÉSIL	Paulo Bernardo Silva	Alexandre Meira da Rosa
CANADA	Maxime Bernier	
CHILI	Andrés Velasco	María Olivia Recart Herrera
COLOMBIE	Óscar Iván Zuluaga Escobar	Carolina Rentería Rodríguez
COSTA RICA	Guillermo Zúñiga Chaves	Francisco de Paula Gutiérrez
CROATIE	Ivan Suker	Zdravko Maric
DANEMARK	Ole E. Moesby	Lars Bredal
EL SALVADOR	Eduardo Ayala Grimaldi	William J. Handal
ÉQUATEUR	Fausto Ortiz de la Cadena	
ESPAGNE	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
ÉTATS-UNIS	Henry Paulson	Reuben Jeffery III
FINLANDE	Marjatta Rasi	Ilkka Helskanen
FRANCE	Christine Lagarde	Xavier Musca
GUATEMALA	Mefi Rodríguez García	María Antonieta de Bonilla
GUYANA	Bharrat Jagdeo	Ashni Singh
HAÏTI	Daniel Dorsainvil	Jean-Max Bellerive
HONDURAS	Rebeca P. Santos	Gabriela Núñez
ISRAËL	Stanley Fischer	Oded Brook
ITALIE	Tommaso Padoa-Schioppa	Mario Draghi
JAMAÏQUE	Audley Shaw, MP	Wesley Hughes, CD
JAPON	Fukushirou Nukaga	Toshihiko Fukui
MEXIQUE	Agustín Carstens	Alejandro Werner Wainfeld
NICARAGUA	Alberto José Guevara Obregón	Antenor Rosales Bolaños
NORVÈGE	Anne Margareth Fagertun Stenhammer	Henrik Harboe
PANAMA	Héctor Alexander	
PARAGUAY	César Amado Barreto Otazú	Manuel Alarcón Säfstrand
PAYS-BAS		Bert Koenders
PÉROU	Luis Carranza Ugarte	José Berley Arista Arbildo
PORTUGAL	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Okyu Kwon	Seongtae Lee
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Vicente Bengoa	Juan Temístocles Montas
ROYAUME-UNI	Douglas Alexander, MP	Shahid Malik, MP
SLOVÉNIE	Andrej Bajuk	Andrej Kavcic
SUÈDE	Jan Knutsson	Susanne Jacobsson
SUISSE	Jörg Al. Reding	Roger Denzer
SURINAM	Humphrey Stanley Hildenberg	
TRINITÉ ET TOBAGO	Camille R. Robinson-Regis	Anthony Bartholomew
URUGUAY	Danilo Astori	Enrique Rubio
VENEZUELA	Rodrigo Eduardo Cabeza Morales	

Au 31 décembre 2007

ADMINISTRATEURS ET SUPPLÉANTS

			Nombre de voix	Pourcentage
Adina Bastidas, VENEZUELA Fernando Eleta Casanovas (Suppléant) PANAMA	élu par : Panama Venezuela		518 658	6,194
Marcelo Bisogno, URUGUAY Hugo Rafael Cáceres Agüero (Suppléant) PARAGUAY	élu par : Bolivie Paraguay Uruguay		205 291	2,452
Jerry Christopher Butler, BAHAMAS Winston A. Cox (Suppléant), BARBADE	élu par : Bahamas Barbade Guyana	Jamaïque Trinité-et-Tobago	126 574	1,511
Jonathan Davis Arzac, MEXIQUE Roberto B. Saladín (Suppléant) RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	élu par : Mexique République dominicaine		627 122	7,489
Eugenio Díaz-Bonilla, ARGENTINE Martín Bès (Suppléant), ARGENTINE	élu par : Argentine Haïti		936 545	11,185
Luis Guillermo Echeverri, COLOMBIE Xavier Eduardo Santillán (Suppléant) ÉQUATEUR	élu par : Colombie Équateur		295 653	3,531
Hans Hammann, ALLEMAGNE Francesca Manno (Suppléante), ITALIE	élu par : Allemagne Belgique Israël	Italie Pays-Bas Suisse	426 204	5,089
Nelly Lacayo-Anderson, EL SALVADOR Raúl Barrios (Suppléant), NICARAGUA	élu par : Belize Costa Rica El Salvador	Guatemala Honduras Nicaragua	202 692	2,420
Luis Linde, ESPAGNE Olivier Myard (Suppléant), FRANCE	élu par : Autriche Danemark Espagne Finlande	France Norvège Suède	400 427	4,783
José Carlos Miranda, BRÉSIL Sérgio Portugal (Suppléant), BRÉSIL	élu par : Brésil Surinam		907 766	10,841
Héctor E. Morales, ÉTATS-UNIS Jan E. Boyer (Suppléant), ÉTATS-UNIS	nommé par : États-Unis		2 512 664	30,008
Jaime Quijandría, PÉROU Alejandro Foxley Tapia (Suppléant), CHILI	élu par : Chili Pérou		367 878	4,393
Tsuyoshi Takahashi, JAPON Stewart Mills (Suppléant) ROYAUME-UNI	élu par : Croatie Japon Portugal	République de Corée Royaume-Uni Slovénie	511 113	6,105
Vinita Watson, CANADA Jill Johnson (Suppléante), CANADA	élu par : Canada		335 022	4,001
MONTANT TOTAL			8 373 609	100,00*

Bureau d'évaluation et de supervision
Stephen A. Quick, Directeur
Sixto Felipe Aquino, Directeur adjoint

Au 31 décembre 2007

* Le total de 100 % peut ne pas correspondre à la somme des pourcentages individuels.

INTERMÉDIAIRES ET DÉPOSITAIRES

Pays membres	Intermédiaires	Dépositaires
ALLEMAGNE	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development	Deutsche Bundesbank
ARGENTINE	Ministerio de Economía	Banco Central de la República Argentina
AUTRICHE	Federal Ministry of Finance	Österreichische Nationalbank
BAHAMAS	Ministry of Finance	Central Bank of The Bahamas
BARBADE	Ministry of Economic Development	Central Bank of Barbados
BELGIQUE	Ministère des Finances	Banque nationale de Belgique
BELIZE	Financial Secretary, Ministry of Finance	Central Bank of Belize
BOLIVIE	Banco Central de Bolivia	Banco Central de Bolivia
BRÉSIL	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão, Secretaria de Assuntos Internacionais—SEAIN	Banco Central do Brasil
CANADA	Institutions financières internationales, Direction générale des programmes multilatéraux, Agence canadienne de développement international	Banque du Canada
CHILI	Ministerio de Hacienda	Banco Central de Chile
COLOMBIE	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco de la República
COSTA RICA	Ministerio de Relaciones Exteriores	Banco Central de Costa Rica
CROATIE	Ministry of Finance	National Bank of Croatia
DANEMARK	Agence danoise de développement international (DANIDA)	Danmarks Nationalbank
EL SALVADOR	Secretaría Técnica de la Presidencia	Banco Central de Reserva de El Salvador
ÉQUATEUR	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Ecuador
ESPAGNE	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales, Ministerio de Economía	Banco de España
ÉTATS-UNIS	Treasury Department	Federal Reserve Bank of New York
FINLANDE	Ministry for Foreign Affairs	Bank of Finland
FRANCE	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	Banque de France
GUATEMALA	Banco de Guatemala	Banco de Guatemala
GUYANA	Ministry of Finance	Bank of Guyana
HAÏTI	Banque de la République d'Haïti	Banque de la République d'Haïti
HONDURAS	Banco Central de Honduras	Banco Central de Honduras
ISRAËL	Bank of Israel	Bank of Israel
ITALIE	Ministry of the Economy and Finance	Banca d'Italia
JAMAÏQUE	Ministry of Finance and Planning	Bank of Jamaica
JAPON	Ministry of Finance	Bank of Japan
MEXIQUE	Secretaría de Hacienda y Crédito Público	Banco de México
NICARAGUA	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco Central de Nicaragua
NORVÈGE	Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs	Bank of Norway
PANAMA	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Nacional de Panamá
PARAGUAY	Banco Central del Paraguay	Banco Central del Paraguay
PAYS-BAS	Ministry of Finance	De Nederlandsche Bank N.V.
PÉROU	Banco Central de Reserva del Perú	Banco Central de Reserva del Perú
PORTUGAL	Ministério das Finanças e da Administração Pública	Banco de Portugal
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Ministry of Finance and Economy	Bank of Korea
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Banco Central de la República Dominicana	Banco Central de la República Dominicana
ROYAUME-UNI	Department for International Development	Bank of England
SLOVÉNIE	Ministry of Finance	Bank of Slovenia
SUÈDE	Ministry for Foreign Affairs, Department for International Development Co-operation	Sveriges Riksbank
SUISSE	Office fédéral des affaires économiques extérieures	Banque nationale suisse
SURINAM	Ministry of Finance	Central Bank van Suriname
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Central Bank of Trinidad and Tobago	Central Bank of Trinidad and Tobago
URUGUAY	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Uruguay
VENEZUELA	Ministerio de Planificación y Desarrollo	Banco Central de Venezuela

Au 31 décembre 2007

DIRECTION DE LA BANQUE

Président	Luis Alberto Moreno
Vice-président exécutif	Daniel M. Zelikow
Vice-président pour les pays	Otaviano Canuto
Vice-président pour les secteurs et le savoir, par intérim	Máximo Jeria
Vice-président des finances et de l'administration	Carlos Hurtado López
Vice-président pour le secteur privé et les opérations sans garantie souveraine	Steven J. Puig
<hr/>	
Directrice générale, Département géographique/Amérique centrale, Mexique, Panama et République dominicaine	Gina Montiel
Directeur général, Département géographique/Cône sud	Manuel Rapoport
Directrice générale, Département géographique/Groupe andin	Alicia Ritchie
Directrice générale, Département géographique/Caraïbes	Dora Currea
Directeur général, Département du financement structuré et corporatif	Hans Schulz
Directeur général et Principal responsable financier, Département des finances	John R. Hauge
<hr/>	
Conseiller juridique	Joseph Spinner
Secrétaire	Hugo Eduardo Beteta Méndez-Ruiz
Directeur général et Principal responsable de l'efficacité du développement, Bureau de la planification stratégique et de l'efficacité du développement	Luis Estanislao Echebarría
Conseiller, Bureau de la gestion des risques	Dominiek Vangaever
Directrice, Secteur des opportunités pour la majorité	Ana-Mita Betancourt
Directeur général, Département du budget et des services administratifs	William E. Schuerch
<hr/>	
Directeur général et Chef des services d'information, Département de la technologie de l'information et des services généraux	Simon Gauthier
Directeur général, Département des ressources humaines	Manuel Labrado
Directeur général et Économiste en chef, Département de la recherche	Santiago Levy Algazi
Directeur, Secteur de l'infrastructure et de l'environnement	Roberto Vellutini
Directeur, Secteur social	Kei Kawabata
Directeur, Secteur de la capacité institutionnelle et des finances	Mario Marcel Cullell
<hr/>	
Directeur, Secteur de l'intégration et du commerce	Antoni Estevadeordal
Directrice, Secteur du savoir et de l'apprentissage	Graciela Schamis
Commissaire aux comptes	Alan N. Siegfried
Conseiller, Bureau des partenariats stratégiques	Jamal A. Khokhar
Conseiller, Bureau des relations extérieures	Pablo Halpern
Directeur général, Bureau du Fonds multilatéral d'investissement	Donald F. Terry
Chef, Bureau de l'intégrité institutionnelle	Stephen S. Zimmermann

Au 31 décembre 2007

BUREAUX ET REPRÉSENTANTS DE LA BANQUE

ARGENTINE, Daniel Oliveira
Calle Esmeralda 130, pisos 19 y 20
(Casilla de correo 181, Sucursal 1)
Buenos Aires Tél : 4320-1800

BAHAMAS, Oscar E. Spencer
IDB House, East Bay Street
(P.O. Box N-3743)
Nassau Tél : 393-7159

BARBADE, Anneke Jessen
Maple Manor, Hastings
(P.O. Box 402)
Christ Church Tél : 427-3612

BELIZE, Caroline L. Clarke
1024 Newtown Barracks, 101 1st Floor
Marina Towers Building
(P.O. Box 1853)
Belize City Tél : 223-3900

BOLIVIE, Joel Branski
Edificio "BISA", piso 5
Avda. 16 de Julio, 1628
(Casilla 5872)
La Paz Tél : 235-1221

BRÉSIL, José Luis Lupo
Setor de Embaixadas Norte
Quadra 802 Conjunto F
Lote 39 - Asa Norte
70.800-400
Brasília, D.F. Tél : 3317-4200

CHILI, Jaime Alberto Sujoy
Avda. Pedro de Valdivia 0193, piso 11
(Casilla 16611)
Correo 9 (Providencia)
Santiago Tél : 431-3700

COLOMBIE, Rodrigo Parot
Carrera 7, 71-21
Torre B, piso 19
Edificio Bancafe
Bogotá Tél : 325-7000

COSTA RICA, Fernando Quevedo
Edificio Centro Colón, piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
San José Tél : 233-3244

EL SALVADOR, María Carmenza McLean
Edificio World Trade Center, piso 4
89 Avda. Norte y Calle El Mirador
Colonia Escalón
San Salvador Tél : 2233-8900

ÉQUATEUR, Carlos N. Melo
Avda. 12 de Octubre N24-528
y Cordero
Ed. World Trade Center - Torre II,
piso 9
(Apartado postal 17-07-9041)
Quito Tél : 299-6900

GUATEMALA, Álvaro Cubillos
3^{era} Avenida 13-78, Zona 10
Torre Citigroup – Nivel 10
(Apartado postal 935)
Guatemala Tél : 2379-9393

GUYANA, Marco Carlo Nicolás
47 High Street, Kingston
(P.O. Box 10867)
Georgetown Tél : 225-7951

HAÏTI, Philippe Dewez
Banque interaméricaine
de développement
Bourdon 389
(Boîte postale 1321)
Port-au-Prince Tél : 45-5711

HONDURAS, Steven W. Stone
Colonia Lomas del Guijarro Sur
Primera Calle
(Apartado postal 3180)
Tegucigalpa Tél : 232-4838

JAMAÏQUE, Gerard S. Johnson
40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
(P.O. Box 429)
Kingston 10 Tél : 926-2342

MEXIQUE, Lawrence Harrington
Avda. Horacio, 1855
Piso 6 (Esquina Periférico)
Los Morales-Polanco
11510 México, D.F. Tél : 9138-6200

NICARAGUA, Mirna Liévano de Marques
Edificio BID
Km. 4-1/2 Carretera a Masaya
(Apartado postal 2512)
Managua Tél : 67-0831

PANAMA, Marcelo G. Antinori
Avda. Samuel Lewis, Obarrio
Torre HSBC, piso 14
(Apartado postal 7297)
Panamá 5 Tél : 263-6944

PARAGUAY, Vladimir Radovic
Calle Quesada esq. Legión Civil
Extranjera
(Casilla 1209)
Asunción Tél : 616-2000

PÉROU, Ana Rodríguez-Ortiz
Paseo de la República 3245, piso 13
(Apartado postal 270154)
San Isidro, Lima 27 Tél : 215-7800

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, Moisés A. Pineda
Calle Luis F. Thomen esq. Winston
Churchill
Torre BHD, piso 10
(Apartado postal 1386)
Santo Domingo Tél : 562-6400

SURINAM, Ancile E. Brewster
Peter Brunneslaan 2-4
Paramaribo Tél : 46-2903

TRINITÉ-ET-TOBAGO, Iwan P. Sewberath Misser
17 Alexandra Street, St. Clair
(P.O. Box 68)
Port of Spain Tél : 622-8367

URUGUAY, Juan José Taccone
Rincón 640 esq. Bartolomé Mitre
(Casilla de correo 5029)
11000 Montevideo Tél : 915-4330

VENEZUELA, (Poste à combler)
Edificio Central Federal, piso 3
Avda. Venezuela, El Rosal
Caracas 1060 Tél : 951-5533

**INSTITUT POUR L'INTÉGRATION
DE L'AMÉRIQUE LATINE ET
DES CARAÏBES, Ricardo R. Carciofi**
Calle Esmeralda 130, pisos 16 y 17
(Casilla de correo 181)
Sucursal 1
Buenos Aires Tél : 4320-1850

BUREAU EN EUROPE, Carlos M. Jarque
Banque interaméricaine
de développement
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris
France Tél : 01 40 69 31 00

BUREAU AU JAPON, Takeo Shikado
Fukoku Seimei Building 16-F
2-2-2 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
Tokyo 100 Tél : 3591-0461

LIVRES PUBLIÉS EN 2007

Disponibles en anglais

- ***Democracies in Development: Politics and Reform in Latin America***, par J. Mark Payne, Daniel Zovatto G. et Mercedes Mateo Díaz, ISBN : 978-1-59782-036-3, 348 pp., copublié avec Harvard University. (version espagnole publiée en 2006)
- ***Do We Know What Works? A Systematic Review of Impact Evaluations of Social Programs in Latin America and the Caribbean***, par César Patricio Bouillon et Luis Tejerina, ISBN : 978-1-59782-063-9, 144 pp.
- ***Market or State? Three Decades of Reform in the Latin American Electric Power Industry***, par Jaime Millán, ISBN : 978-1-59782-055-4, 306 pp. (version espagnole publiée en 2006)
- ***Natural Partners: How People in Latin America Are Forging a New Relationship with Their Natural Environment***, par Roger Hamilton, ISBN : 978-1-59782-048-6, 151 pp. (en anglais et espagnol)
- ***Outsiders? The Changing Patterns of Exclusion in Latin America and the Caribbean. Economic and Social Progress in Latin America, 2008 Report***, coordonné par Gustavo Márquez, Alberto Chong, Suzanne Duryea, Jacqueline Mazza et Hugo Ñopo, ISBN : 978-1-59782-059-2, 298 pp., copublié avec Harvard University. (en anglais et espagnol)

Disponibles en espagnol

- ***Aliados naturales: la gente de América Latina forja una nueva relación con su medio ambiente***, par Roger Hamilton, ISBN : 978-1-59782-050-9, 151 pp. (en anglais et espagnol)
- ***Basilea II en América Latina***, édité par Rudy V. Araujo et Pietro Masci, ISBN : 978-1-59782-062-2, 488 pp.
- ***El boom de las microfinanzas: el modelo latinoamericano visto desde adentro***, édité par Marguerite Berger, Lara Goldmark et Tomás Miller-Sanabria, ISBN : 978-1-59782-065-3, 394 pp. (version anglaise publiée en 2006)
- ***¿Cuál es la salida? La agenda inconclusa de la seguridad ciudadana***, édité par Erik Alda et Gustavo Beliz, ISBN : 978-1-59782-049-3, 410 pp.

- ***Entre el diseño y la evaluación: el papel crucial de la implementación de los programas sociales***, édité par Juan Carlos Cortázar Velarde, ISBN : 978-1-59782-046-2, 338 pp.

- ***El impacto de China: oportunidades y retos para América Latina y el Caribe***, édité par Robert Devlin, Antoni Estevadeordal et Andrés Rodríguez-Clare, ISBN : 978-1-59782-041-7, 316 pp., copublié avec Harvard University. (version anglaise publiée en 2006)

- ***Informe global de la corrupción. Edición 2006: corrupción y salud***, ISBN : 978-1-59782-056-1, 250 pp., copublié avec Transparency International.

- ***Justicia: un vínculo pendiente entre Estado, ciudadanía y desarrollo***, édité par Carlos Cordovez, ISBN : 978-1-59782-045-5, 260 pp.

- ***¿Los de afuera? Patrones cambiantes de exclusión en América Latina y el Caribe. Progreso económico y social en América Latina, informe 2008***, coordonné par Gustavo Márquez, Alberto Chong, Suzanne Duryea, Jacqueline Mazza et Hugo Ñopo, ISBN : 978-1-59782-064-6, 316 pp., copublié avec Harvard University (en anglais et espagnol)

- ***Riesgo y desastres: su gestión municipal en Centroamérica***, édité par Caroline L. Clarke et Carlos Pineda Mannheim, ISBN : 978-1-59782-051-6, 194 pp.

- ***Vivir con deuda: cómo contener los riesgos del endeudamiento público. Progreso económico y social en América Latina, informe 2007***, coordonné par Eduardo Borensztein, Eduardo Levy Yeyati et Ugo Panizza, ISBN : 978-1-59782-040-0, 366 pp., copublié avec Harvard University. (version anglaise publiée en 2006)

Disponibles en portugais

- ***A política das políticas públicas. Progresso econômico e social na América Latina, relatório 2006***, coordonné par Ernesto Stein, Mariano Tommasi, Koldo Echebarría, Eduardo Lora et Mark Payne, ISBN : 978-85-352-2078-0, 296 pp., copublié avec Harvard University et Elsevier Editora Ltda. (version anglaise publiée en 2005 et version espagnole publiée en 2006)



BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

1300 New York Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20577

États-Unis

Tél. (202) 623-1000 Fax (202) 623-3096

www.iadb.org

ISSN: 0253-603X

